Année. N° 9. 1er Mai 1925.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
nte Molé	*Souvenirs du Ministère du Duc de Richelieu* . . .	5
H. Rosny.	*Claire Técel.* — II.	25
liam Bonnet. . .	*L'Angleterre et les Dettes interalliées*.	68
eph Conrad. . . .	*Jeunesse.* — I.	89
l Leclère.	*Enquête sur la Situation financière de la France.* I.	108
Ernest de Ganay.	*Les Fêtes de Chantilly au XVIIIe siècle*.	126
an Bojer	*Dyrendal* (fin)	156
l Souday.	Au Théâtre : *Le Mouvement dramatique*. . . .	199
ry Bidou.	Les Lettres : *Parmi les Livres*.	207
ré Chaumeix. . .	La Politique : *Le nouveau Ministère*	217

Chronique bibliographique : M. Thiébaut ; J. Poirier.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION · 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

LES BARBARES

par JEAN D'ESME

Le Livre qui fait mourir

par NOËLLE ROGER

Le Jardin du Diable

par W.-B. MAXWELL

(Traduction M. Lane

JEANNE D'ARC

par BERNARD SHAW

(Version française par Augustin et Henriette Hamon.)

Souvenirs sur Napoléon Ier

par le Comte de SAINTE-AULAIRE

Les Mémoires de Laugel

Shakespeare et le Mar

par la Comtesse de CHAMBRUN

La véritable Histoire d'Ellénore

par ANDRÉ MONGLOND

Trois études sur la Critique

par ALBERT THIBAUDET

Balzac à Mila

par HENRY PRIOR

Gen.
Terq.

MÉMOIRES DU COMTE MOLÉ[1]

Le lendemain avant neuf heures je vins trouver le duc de Richelieu dans son cabinet, pressé que j'étais de savoir l'explication de tout cela. Il s'applaudissait et se félicitait de la malheureuse phrase[2], sans pouvoir comprendre qu'un ministère ne change pas impunément de parti et d'amis. « Elle est, me dit-il, le pacte d'alliance entre nous, le centre droit et la partie sage de la droite. Elle rallie tous les honnêtes gens, tous les hommes de bonne foi, amis de l'ordre et de la monarchie. Elle est de Mounier, à qui j'avais demandé aussi un projet de discours pour le Roi. Decazes en a d'abord été effrayé, mais quand il a vu à quel point j'y tenais et combien elle plaisait à celui qui la prononcera, il a cessé de s'y opposer. Du reste, Decazes est plus éloigné que jamais de se rapprocher de la droite. Il m'a parlé avec aigreur de sa position, me déclarant qu'il était décidé à sortir du ministère et que, si on le croyait dangereux à Paris, il se retirerait à Étiolles, situé à sept lieues de Paris, dans la famille de sa femme, « car je ne suppose pas, a-t-il

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 avril. Les présents souvenirs ont trait aux derniers jours du ministère du duc de Richelieu (1818) où le comte Molé avait le portefeuille de la Marine.

2. Il s'agit, on s'en souvient, d'une phrase hostile aux libéraux que Louis XVIII avait insérée dans le discours de la Couronne qu'il devait prononcer.

1er Mai 1925.

» ajouté, qu'on ait la barbarie de m'envoyer plus loin dans » un moment où ma femme, grosse et malade, ne pourrait » me suivre ».

M. de Richelieu, en me rapportant ces paroles du favori, semblait n'y pas trouver de réponse et se résigner à le laisser cabaler dans les chambres et intriguer auprès du Roi contre le nouveau ministère qu'il voulait former. « Au surplus, reprit-il en me regardant, il n'y a que vous qui puissiez remplacer Decazes dans les rapports à entretenir avec les membres des deux chambres. Vous êtes plus propre qu'aucun de nous à traiter avec les amours-propres et les hommes influents des différents partis. »

— Ne comptez pas sur moi dans cette circonstance, — répliquai-je; — la retraite de Decazes motivée sur son refus de traiter avec la droite va le rendre l'idole d'un parti et alarmer cette masse d'intérêts que la Restauration inquiète. Vous serez obligé, pour rassurer l'opinion et contenir le mécontentement, à des concessions dont la présence de Decazes dans le ministère vous dispensait. Cela vous conduira à vous jeter dans les bras des ultra-royalistes où je suis déterminé à ne pas vous suivre, ou plutôt vous ne tarderez pas à succomber sous les intrigues du favori que vous aurez eu l'imprudence de laisser auprès du Roi.

L'heure nous pressait, nous nous séparâmes pour nous rendre aux chambres, dont Louis XVIII devait ouvrir la session à midi et demi.

Les ministres avaient coutume d'attendre le Roi dans le beau salon où sa Majesté se repose avant d'entrer dans la chambre; j'y trouvai Pasquier livré à un grand trouble et comme pressé de me confier ce qui l'agitait. Il me raconta à sa manière l'entretien de Decazes et de M. de Richelieu, que ce dernier venait de me rapporter avec sa candeur ordinaire. Son angoisse avait évidemment pour cause de savoir si ce serait mieux jouer pour lui de rester au ministère avec M. de Richelieu ou de se retirer avec Decazes. Dans ce moment le favori entra et je l'abordai.

— Eh bien, — me dit-il avec un courroux concentré, — on m'exile, et c'est par le duc de Wellington que monsieur de Richelieu me fait signifier mon arrêt! Tous mes collègues

m'abandonnent et me sacrifient aux ultras, ainsi qu'ils ont toujours été prêts à le faire.

Il allait continuer sur le même ton lorsque je me hâtai de l'interrompre :

— Vos collègues, — lui dis-je, — ne méritent guère ce reproche et je ne crois pas que vous en rencontriez jamais dont vous ayez autant à vous louer[1]. Ils ont consenti dès l'origine non seulement à ce que vous ayez la direction principale de toutes les grandes affaires, mais encore à ce que vous disposiez presque souverainement des emplois dans leurs départements. Ils y ont consenti non par faiblesse, mais parce qu'ils ont cru faire un sacrifice au bien public en ménageant votre crédit auprès du Roi. Loin de vous le reprocher ou de s'en plaindre, ils désirent que cela continue, mais au moins leur devez-vous de reconnaître leur procédé. J'ignorais la démarche du duc de Wellington et je ne me l'explique pas, mais je comprends à merveille que monsieur de Richelieu ne veuille pas former un nouveau ministère si vous restez auprès du Roi. Si l'administration dont vous et moi faisons partie se dissout, vous en êtes seul la cause; c'est parce que vous avez exigé que monsieur Lainé vous cédât sa place. Permettez que je vous le dise, vous devriez le sacrifice de votre amour-propre au Roi et au pays, dont votre retraite va compromettre tous les intérêts.

Decazes, au lieu de s'irriter de ce langage, fut imposé par l'accent animé de conviction qui l'accompagnait. Toutefois je lui savais contre moi un grand fond d'amertume, parce qu'il était convaincu que sans moi M. de Richelieu l'aurait souffert auprès du Roi. L'arrivée du monarque mit fin à notre conversation et nous allâmes à sa suite prendre les places qui nous étaient assignées au pied du trône. L'effet du discours royal passa mon attente. Les doctrinaires et le centre gauche, sur lesquels j'avais les yeux fixés, ne pouvaient en croire leurs oreilles. La fameuse phrase leur parut une déclaration de guerre qui leur inspirait presque autant

1. Decazes put trouver mes paroles prophétiques quand il eut formé un autre ministère avec MM. Dessolles, de Serre, Louis, Portal et Gouvion. Excepté Portal, son serviteur dévoué, tous ses autres collègues repoussèrent le joug qu'il prétendit leur imposer et lui donnèrent, en se séparant d'un commun accord, le nom de *dissolvant*.

de mépris que de colère. Les ultras, au contraire, ne revenant pas d'aise et de surprise, y voyaient l'aurore de leur règne et le présage de leur triomphe.

Je dînai chez le chancelier avec tous les ministres et l'élite de la Chambre des pairs. J'y remarquai une telle division parmi les esprits, un tel éparpillement, pour ainsi dire, de toutes les opinions, que je fus de plus en plus convaincu de l'urgente nécessité d'une administration nouvelle pour rallier et reformer au moins un parti.

Revenu chez moi vers huit heures du soir, j'y reçus la visite d'un grand nombre de députés libéraux et de quelques membres de la droite qui n'avaient guère hanté mon salon jusque-là. Les premiers, exaspérés, semblaient me demander s'ils devaient me considérer comme ami ou comme ennemi. Les seconds s'adressaient assez grossièrement à mon ambition, en insinuant qu'ils ne laisseraient point de bornes à ma puissance si je voulais me charger de gouverner pour leur compte M. de Richelieu. Les uns et les autres se trompaient. Je n'avais d'autre ambition que de sortir des affaires le plus tôt possible et je ne conserverais d'autre regret que d'avoir consenti à y entrer. J'avais reconnu trop tard que Decazes était inévitable, et que tout système de gouvernement reposant sur des principes était impossible avec lui. Je lisais clairement dans l'avenir, je prévoyais que Decazes allait ressaisir le pouvoir pour le remettre en définitive aux ultras à force de fautes et de sottises. Je ne me méprenais pas davantage sur mes propres destinées. Je savais que j'allais être en butte à l'injustice et aux calomnies de tous les partis, que les uns m'accuseraient de les avoir trahis par ambition et pour régner seul sur M. de Richelieu, après avoir renversé Decazes, leur idole; que les autres me reprocheraient aussi de ne m'être rapproché d'eux que pour satisfaire ma haine contre le favori. Selon ma déplorable habitude, je ne fis rien pour éclairer le public sur les véritables motifs de ma conduite et je méritai, par mon indifférence, qu'il prît le change sur les intentions les plus pures et les plus désintéressées qui aient jamais animé un homme d'État.

La retraite de Decazes étant généralement regardée comme le signal de l'avènement des ultra-royalistes au pouvoir,

il se répandit une inquiétude universelle. La rente tomba à 63 francs. Baring, Labouchère, Greffulhe, tous les banquiers intéressés dans l'emprunt, et quoiqu'ils fissent aussi peu de cas de Decazes qu'ils avaient de haute estime pour M. de Richelieu, tous commencèrent à trouver, et quelques-uns à dire, que depuis la retraite des étrangers M. de Richelieu était moins nécessaire que le favori. Baring avait supplié M. de Richelieu de demander aux alliés de venir au secours de la place en n'exigeant que dans dix-huit mois ou deux ans les cent millions qui devaient leur être livrés au cours.

Le vendredi 11[1] je me rendis chez notre président à neuf heures et demie du matin, heure où il déjeunait, pour savoir le résultat de sa démarche auprès des ministres étrangers. Je le trouvai retiré dans son cabinet avec MM. Baring et Lainé, et, dans le salon, ses familiers Caraman, d'Hauterive, Rayneval, Castelnau achevaient de déjeuner. Un huissier m'annonça au duc qui me fit dire *d'attendre*. A ce mot, je l'avoue, je restai confondu. Dans les formes de notre gouvernement, avec un ministère responsable et solidaire, il était inouï que le président du conseil refusât à un de ses collègues l'entrée de son cabinet lorsqu'il y traitait une des principales affaires du ministère et de l'État. La réponse de l'huissier causa tant de surprise aux convives du déjeuner qu'ils ne pouvaient en croire leurs oreilles et dirent à l'huissier que M. de Richelieu n'avait sûrement pas bien entendu mon nom, mais l'huissier les ayant assurés formellement du contraire, je me retirai.

Je connaissais trop le duc de Richelieu et ses sentiments à mon égard pour croire que j'eusse réellement à m'en plaindre. Toutefois, en rentrant chez moi, je lui écrivis pour lui faire sentir sa faute et, en attendant sa réponse, je me rendis auprès du roi à qui je voulais m'ouvrir une fois sur la situation du ministère. Je lui déclarai que la retraite de Decazes, en alarmant tous les intérêts nouveaux, pouvait, dans le moment actuel, exercer une influence bien funeste sur le crédit et la fortune publics et je m'étendis à dessein sur la popularité du favori. A mesure que je parlais, le visage de Louis XVIII s'épanouissait davantage.

1er Décembre 1818.

— Vous me faites plaisir, — me dit-il, — en rendant justice à Decazes, car vous savez combien je l'aime, mais tout ne serait pas perdu s'il se mettait de côté momentanément, il est jeune et *serait là* pour revenir dès qu'on le rappellerait. Ce n'est pas lui qui nous quitte, c'est le terrain qui manque sous ses pas. Point de ministère, point de ministre. Le ministère de la Police n'a-t-il pas en fait cessé d'exister?

Ce peu de paroles du Roi renfermait en abrégé toutes les prétentions et tous les projets de Decazes. Louis XVIII ne fit en un mot que répéter avec moi la leçon que son favori lui avait faite.

Comme je remontais dans ma voiture, je vis accourir un valet de pied que m'envoyait madame Molé, pour me dire que M. de Richelieu m'attendait chez moi et montrait une grande impatience de me voir. En effet, il se précipita à la porte de mon cabinet en m'entendant venir et se jetant dans mes bras les yeux pleins de larmes :

— Quand on a eu, — me dit-il, — un tort avec son ami, on n'a pas de repos qu'on ne l'ait réparé. Je ne sais où j'avais l'esprit ce matin, continua-t-il sans me laisser répondre, est-ce bien moi qui puisse avoir des secrets pour vous! J'ai répondu machinalement *qu'il attende!* sans penser que c'était vous, et seulement impatienté d'être interrompu. Je mérite quelque indulgence, ce jour est le plus malheureux de ma vie. Il faut que je demande aux étrangers de revenir sur un traité que j'ai eu tant de peine à leur faire signer! Voilà cette fleur de loyauté et de droiture qui faisait tout mon mérite flétrie et perdue...

Ici j'interrompis ce brave et excellent homme, dont l'excessive délicatesse égarait le jugement, et après l'avoir embrassé et serré dans mes bras :

— Y pensez-vous? — lui dis-je, — et votre réputation peut-elle souffrir de ce que des événements imprévus ont rendu impossible l'exécution intégrale d'un traité que vous avez signé? Est-il en votre pouvoir d'empêcher la baisse des effets publics? dépend-il de vous que cette baisse ne pèse sur les prêteurs de l'emprunt et ne les mette dans l'impossibilité de remplir les conditions si on ne leur accorde quelque délai? Les étrangers seront plus justes pour vous que vous

ne l'êtes vous-même, ils vous donneront les facilités nécessaires et ne rabattront rien de l'immense considération que vous leur inspirez.

M. de Richelieu, au lieu de se rendre à mes raisons, ne cessait de déplorer la démarche qu'il allait faire; je le reconduisis dans ma voiture au Pont Royal où l'attendait la sienne. En nous séparant, nous nous embrassâmes de nouveau et nous jurâmes une amitié qui ne devait finir qu'avec nous et à laquelle, hélas, les intrigues de Decazes, ses insinuations perfides, et aussi celles de M. Pasquier, ne portèrent que trop d'atteinte.

A trois heures le même jour, nous nous réunîmes en conseil. La rente était de trois francs plus bas que la veille, c'est-à-dire à soixante francs. L'alarme était au comble. M. de Richelieu nous apprit que, comme je l'avais prévu, le duc de Wellington s'était montré très favorable à notre demande. Mais il y avait, dans le désespoir obstiné de notre président d'avoir à former cette demande, une exagération qui faisait moins ressortir, en vérité, que l'insuffisance de son esprit, l'excès de sa délicatesse. Le fait est que, malgré toute sa modestie, M. de Richelieu avait fini par jouir beaucoup de l'hommage universel rendu à son caractère et il craignait de ternir cette fleur de renommée, dont sa haute situation lui avait enfin révélé tout le prix.

Le nouveau ministre des Finances, Roy, nous parut être déjà fort au courant des affaires de son département et avoir mis à profit tous les instants écoulés depuis sa nomination. Il fit adopter dans cette séance, la première ou la seconde à laquelle il assistait, une mesure que j'avais proposée et soutenue avec opiniâtreté et que Decazes et Lainé réunis avaient fait écarter par des considérations purement personnelles; c'était de faire présenter aux chambres par chaque ministre le budget particulier de son ministère. M. Roy, qui semblait se complaire dans son début à faire parade d'une grande activité, nous présenta et fit adopter encore, au moins en projet, plusieurs dispositions qui tendaient à aller au secours du crédit, telles que l'emploi en rente sur l'État des deniers pupillaires et des quarts de réserve des communes, l'admission des mêmes rentes en payement des bois

vendus par la caisse d'amortissement, la faculté accordée aux propriétaires fonciers d'acquitter leurs impositions en arrérages de rente, etc.

Le soir, je fus à un concert que donnait la comtesse de Rumford et à une grande assemblée chez l'ambassadeur d'Angleterre. Je devins bientôt dans ces deux endroits l'objet d'une curiosité si vive, tant de questions m'étaient adressées, moins encore par toutes les bouches que par tous les regards, que je ne tardai pas à m'échapper et à regagner mon lit.

Le lendemain matin 12, à neuf heures, j'étais chez M. de Richelieu. Il professait toujours la même antipathie pour le côté gauche, mais il avait en tête un nouveau projet. La retraite de Decazes lui apparaissait comme un si grand malheur qu'il voulait lui remettre le ministère des Affaires Étrangères, en nommant par compensation M. le duc d'Angoulême président du conseil. Il me pressa même de voir Decazes sans délai et de le pressentir sur un arrangement de cette espèce.

Quelque absurde que me parût la présidence du duc d'Angoulême, je ne fis aucune réflexion et je me rendis auprès du favori. Je lui dis que M. de Richelieu, que le roi étaient convaincus que sa retraite mettait en grand danger la chose publique et préparait les voies à une contre-révolution complète. Il s'attendrit et pour la première fois avec moi se prêta à l'idée de remplacer immédiatement M. de Richelieu. Decazes conclut même de mon message que je consentirais à rester ministre avec lui, ce dont il ressentait une joie qu'il ne pouvait réussir à me cacher. Lui et moi, réciproquement, nous aimions bien mieux nous avoir pour adversaires secrets dans le ministère que pour ennemis hors de son sein...

Il y eut le soir chez M. de Richelieu une conférence avec tous les plénipotentiaires étrangers. C'était chose curieuse de voir l'Europe traiter en toute sécurité sous la garantie de ses baïonnettes avec un ministère dissous et dont il lui était impossible de prévoir les successeurs. A l'issue de cette conférence, le protocole fut signé et nous eûmes dix-huit mois pour verser les cent millions, dont le paiement actuel aurait pu

amener la banqueroute. Aussitôt la rente remonta à soixante-cinq et Laffitte fit dire à Decazes que, s'il se retirait, elle retomberait au moins de dix francs.

Sur ces entrefaites, M. le duc d'Angoulême revint à Paris. Je me présentai chez lui le dimanche 13. Il commençait à donner son audience publique et me dit de revenir le voir le mardi. J'entrai chez son père que je trouvai seul dans son cabinet. Jamais ce prince ne m'avait reçu avec une pareille effusion, avec tant de bienveillance, je dirai presque de tendresse. Il ne voyait plus en moi que l'antagoniste de Decazes qu'il détestait. Il me protesta naïvement que lui et ses amis deviendraient tous ministériels, si le ministère ne proposait que des lois monarchiques, ce qui voulait dire des lois telles que le côté droit lui-même les aurait présentées.

Nous devions avoir à trois heures chez notre président ce conseil depuis si longtemps annoncé, promis, attendu, ce conseil prétendu définitif, dans lequel chacun s'expliquerait, et après lequel les destinées du ministère seraient enfin fixées. Il s'ouvrit, il est vrai, avec un peu plus de gravité que de coutume. Pasquier eut le premier la parole. Je crus d'abord qu'il remonterait jusqu'au déluge, tant il reprit les choses de loin. L'exposition qu'il fit de l'état de la France, de l'opinion publique et des chambres ne manquait pas de justesse, mais, si l'on raisonne avec son esprit, on conclut toujours avec son caractère. Pasquier, au lieu de proposer aucun parti décisif, termina son discours en formant des vœux ardents pour que le ministère pût s'en tirer sans rien faire et surtout sans perdre un seul de ses amis. Ce qui ressortait de ses paroles, c'est que le côté gauche l'épouvantait et qu'il n'osait, à cause de sa vie passée, se confier au côté droit vers lequel il se sentait attiré.

Le duc de Richelieu, après lui avoir répondu quelques mots qui tendaient tous à établir la nécessité de se rapprocher du côté droit, me donna la parole. Je fis à mon tour le tableau de notre situation. J'en rejetai tous les inconvénients et les dangers sur cette manière de gouverner qui ne s'appuyait sur aucun principe fixe et qui consistait à opposer les uns aux autres les intérêts, les prétentions et les partis. « Les esprits, ajoutai-je, s'irritent, s'indignent, s'exaspèrent, et le moment n'est pas

éloigné où il faudra choisir entre la contre-révolution complète et une troisième expulsion des Bourbons. Je n'aperçois nulle part les hommes, les vertus, les talents qu'il faudrait pour échapper à cette fatale alternative. Du moins, je ne coopérerai jamais au triomphe de l'un des deux partis, mais, puisque toutes les fautes commises nous obligent à céder la place, ma conscience me dit qu'il vaut mieux encore laisser le parti que l'Europe appuie de ses baïonnettes arriver au pouvoir, que d'exposer la France à une troisième invasion, au partage de son territoire et à toutes les horreurs d'une révolution nouvelle. Essayez donc, continuai-je en m'adressant à M. de Richelieu, essayez de gouverner avec cette nouvelle majorité qui s'offre à vous et les nouveaux collègues que vous devez choisir dans son sein. Comptez sur le concours de mes faibles efforts à la Chambre des Pairs toutes les fois que j'y serai de votre avis, et sur mon silence quand j'y serai d'une opinion contraire. »

Le maréchal Gouvion parla après moi et finit par ce peu de mots que j'écrivis à mesure qu'il les prononçait : « En résumé, tous nos maux ont pris leur source dans la réaction de 1815. Il faut rassurer la Nation en lui prodiguant toutes les garanties qu'elle réclame, se lancer franchement dans le torrent libéral en se réservant de suspendre la Charte et de lui substituer les baïonnettes, si l'on abusait de nos concessions et qu'on voulût nous entraîner. »

M. Lainé resta fort au-dessous de son sujet et ne fit que répondre indirectement et avec amertume aux reproches que Decazes ne cessait de lui adresser sur la manière dont il avait conduit les élections.

M. Roy répéta en grande partie ce que j'avais dit, ajoutant qu'il ne voyait de salut que dans le renouvellement quinquennal et les lois libérales que j'avais indiquées dans mon mémoire. Ilfinit en professant la plus grande répugnance pour tout rapprochement avec la droite.

Le favori n'avait encore rien dit et tous les regards étaient fixés sur lui. D'un air ennuyé et distrait, il n'avait cessé, pendant que nous parlions, d'écrire des listes de députés qu'il classait par nuance d'opinion. Son tour étant venu, il prit nonchalamment la parole : chaque mot qui sortait de sa bouche

prouvait que son parti était pris de se mettre à la tête du côté gauche. « Le danger actuel, nous dit-il, ne me paraît pas aussi grand qu'à vous. Le remède est facile, il est dans les garanties et les destitutions que la Nation demande depuis si longtemps. Il faut les donner toutes; peut-être alors obtiendra-t-on le renouvellement quinquennal du côté gauche lui-même. Dans tous les cas, je ne redoute pas les prochaines élections, si elles sont autrement préparées et dirigées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. » Decazes parla plus longuement encore qu'à son ordinaire, il nous fatigua tous et, six heures et demie étant venues à sonner, on se sépara.

J'étais pressé de connaître l'effet de cette séance sur M. de Richelieu. Je retournai chez lui vers la fin de la soirée et il me parut enfin ne plus hésiter. Regardant sa rupture avec Decazes comme inévitable, il cherchait à composer une administration nouvelle et conservait le ministère de la police qu'il destinait à M. de Tournon, alors préfet de Bordeaux. Il remplaçait le maréchal Gouvion par le maréchal Macdonald et me conjurait de m'employer auprès de M. Roy pour qu'il gardât les Finances. Quant à Decazes, il inclinait au parti le plus dangereux : il le laissait se retirer à Étiolles et voulait que le Roi lui-même prononcât en conseil sur le sort de son favori.

En rentrant pour me coucher, j'appris que M. le duc d'Angoulême m'avait fait prier de venir chez lui, mais il était trop tard et le lendemain de grand matin ce prince partait pour une absence de plusieurs jours.

Le lendemain 14, je fus chez M. Roy pour m'acquitter de la commission que m'avait donnée M. de Richelieu. Il vint à ma rencontre. « Depuis le dernier conseil, me dit-il, je souhaitais vivement de causer avec vous. Je ne me faisais pas une idée juste de l'intérieur du ministère avant d'en faire partie. Je sens qu'une nouvelle administration est nécessaire, mais en même temps je reconnais que, si Decazes et le maréchal se retirent, ils acquerront tant de popularité que leurs successeurs seront odieux à la Nation et attireront peut-être sur leur tête une proscription inévitable; je vous déclare donc que, tout en jugeant Decazes et reconnaissant tous les vices de son administration rien ne me fera rester après lui. »

Je m'y pris de toutes les façons pour ébranler la résolution de Roy, mais elle était inébranlable. Ce qui me frappa le plus en lui, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, fut un désir effréné d'être ministre que dominait encore la crainte d'exposer la moindre partie de son immense fortune ou sa tête à la proscription. Je le quittai après une heure de discussion, où il ne m'avait laissé aucune espérance de le convertir.

Ce même jour la Chambre des Pairs s'assembla pour former son bureau et nommer la commission de l'adresse. La nouvelle majorité, composée des réunions dites cardinalistes et d'Uzès, portèrent Mathieu de Montmorency et M. de Talaru, l'un des propriétaires et signataires du *Conservateur*. C'était prendre tout de suite pour étendard ce qu'il y avait de plus exagéré en royalisme et jésuitisme. Quand la minorité, qui pour la première fois se trouvait minorité, vit sortir de pareils noms de l'urne, son exaspération fut extrême. Decazes parcourait ses rangs en l'excitant du geste et de la voix et répandant que la révolution qui venait de s'opérer dans la chambre était l'ouvrage du duc de Richelieu et due à son changement de parti.

Je racontai à ce dernier ma conversation avec M. Roy, il me confia celle qu'il venait d'avoir avec Louis XVIII. Ayant été rendre compte à ce monarque de notre conseil de la veille et des opinions que chacun y avait professées, il fut frappé de l'indifférence avec laquelle son récit était écouté et même sa personne reçue. M. de Richelieu, un peu interdit, avait fini par prier instamment le Roi de présider lui-même un conseil où on en finirait, et pour toute réponse avait obtenu ces paroles prononcées du ton le plus sec : « Eh bien, le jour ordinaire, mercredi. »

Vers la fin de la matinée, je passai deux fois chez Decazes sans pouvoir le rencontrer. J'allai alors chez M. Lainé qui me parla avec abandon.

— Depuis que je suis dans le ministère, — me dit-il, — je lutte, comme vous le voyez chaque jour, contre les intrigues et le despotisme de Decazes. Il faut avoir connu, comme je l'ai fait, ce jeune homme depuis son origine pour savoir le peu qu'il vaut et les méprisables moyens par lesquels, sous

tous les régimes, il est parvenu. Le joug d'un pareil homme ne saurait être porté plus longtemps par des gens qui se respectent. Mais voyez dans quelle situation se trouve monsieur de Richelieu! S'il laisse partir Decazes, il a la douleur et la honte de voir baisser les fonds publics, et peut-être aura-t-il encore celle de vouloir former un ministère sans pouvoir y réussir. Decazes, demeurant à Paris ou à Étiolles, conservera et exercera la même influence tant sur le Roi que dans les chambres, et le nouveau ministère formé à grand'peine par monsieur de Richelieu ne durera pas six semaines. Au lieu de cela, si nous nous retirons, monsieur de Richelieu, vous et moi, et cédons le terrain à Decazes, la rente baissera pour notre retraite à peu près comme elle l'eût fait pour la sienne, nous emporterons le suffrage et les regrets de toute la partie honorable du public et peut-être qu'avant peu une opinion irrésistible nous rappellera aux affaires. Mais je me hâte de déclarer pour mon compte que je n'y rentrerai qu'à bien bonne enseigne.

M. Lainé me quitta pour aller rendre compte de notre entretien à M. de Richelieu et lui protester de nouveau qu'il n'entrerait à aucun prix dans le futur ministère. Le conseil devait se rassembler à neuf heures. Je devançai ce moment pour trouver M. de Richelieu seul. Cette fois, il ne songeait qu'à se retirer avec M. Lainé et moi, adhérant de tous points à tout ce que M. Lainé lui était venu dire. Nous convînmes d'envoyer nos trois démissions au Roi le mercredi au soir, mais, tout en faisant des vœux ardents pour que tout cela s'exécutât, j'étais bien convaincu que M. de Richelieu et Lainé lui-même reculeraient encore au dernier moment.

Le conseil fut de peu d'intérêt. On y opina assez solennellement et chacun dans le même sens que la veille. M. Pasquier y mit à découvert ses engagements avec Decazes. Réuni à ce dernier, il fit tous ses efforts pour nous empêcher de prendre un parti décisif et il y parvint.

Le mardi 15, à onze heures, je me rendis chez M. le duc d'Angoulême et j'eus avec lui une heure d'entretien. Il voulut que je lui fisse l'histoire de nos divisions et lui parlasse à cœur ouvert sur la crise où se trouvait le ministère. Je savais que Decazes le voyait souvent et cherchait à s'emparer de

l'esprit de ce prince. Je n'opposai aux insinuations qu'on avait pu lui faire contre moi que la plus parfaite franchise. Il m'écouta patiemment et attentivement, puis me dit :

— Rien ne saurait m'engager à me mêler de vos affaires, je ne dirai mon avis qu'au Roi, et encore s'il me le demande. Si je changeais de rôle et que je fusse Roi, j'entendrais que mon neveu se conduisît ainsi. On est d'ailleurs trop heureux de n'avoir pas de responsabilité à prendre dans des circonstances aussi délicates. Cependant croyez que, si cela me regardait, je n'hésiterais pas.

Du reste, le duc d'Angoulême me parut être sans prévention, ni pour, ni contre le favori, et le juger avec bon sens et même indépendance. Il m'apprit que Decazes avait eu la vanité de lui dire que la rente baisserait de dix francs au moins s'il se retirait. Decazes, dont l'indiscrétion n'a jamais de bornes lui avait aussi développé son plan d'un ministère provisoire ou postiche auquel il se préparait à succéder.

En quittant le prince, je fus chez le duc de Richelieu, où était Lainé. Nous convînmes de nouveau d'envoyer nos démissions au Roi le lendemain soir et nous nous promîmes qu'une fois données rien de nous ferait les reprendre. « En cédant la place à monsieur Decazes, dis-je à M. de Richelieu, vous restez la seule espérance de la patrie. » Poursuivant ce discours, M. Lainé et moi nous fûmes entraînés à parler avec quelque indignation de Decazes et de son ingratitude envers M. de Richelieu. « Mon Dieu, interrompit cet excellent homme, prenons garde d'être injuste, peut-être nous trompons-nous. »

Plût au Ciel que M. de Richelieu eût exécuté tous les projets qu'il formait ce jour-là! Jouissant d'avance de la liberté qu'il allait recouvrer, il nous dit qu'il partirait pour l'Angleterre. Je lui représentai que son adversaire ne manquerait pas de répandre qu'il préférait toujours à la France les pays étrangers; il me promit de se borner à visiter nos provinces méridionales.

Cependant la rente remontée la veille à soixante-six francs retomba à soixante-trois. Decazes minait le terrain sous nos pas et, secondé par le Roi lui-même, nous enlevait dans les chambres toutes les voix. Le mercredi 16, jour où le conseil final devait se tenir dans le cabinet du Roi, je courus chez M. de Richelieu pour m'assurer que rien n'était changé. Je

le retrouvai retombé dans toute l'indécision de son caractère et ayant consenti à un ajournement, que Decazes et Louis XVIII avaient désiré et dont l'effet ne pouvait être que de nous déconsidérer davantage.

— J'ai en moi quelque chose, — me dit M. de Richelieu, — qui me crie de ne point abandonner le Roi et le pays à monsieur Decazes ou à monsieur de Talleyrand : dans moins de six mois ils auraient démoli la monarchie. Mon ami, imitez mon dévouement et à votre tour ne m'abandonnez pas.

— Vous abandonner! — m'écriai-je, — pourriez-vous m'en soupçonner? Je vous avouerai même qu'hier, ayant donné à dîner et reçu toute la soirée, je me suis vu entouré d'une foule de députés qui me priaient aussi de ne pas les abandonner et de me mettre à leur tête pour sauver l'État. La confiance de tous ces braves gens dans la droiture de mes intentions et dans mes faibles talents me rendaient un peu honteux de cette démission que je portais justement dans ma poche. Quoi qu'il en soit, il est trop tard pour songer à nous maintenir, nous ne porterions dans la lutte ni assez d'obstination, ni assez d'ardeur pour l'emporter sur nos adversaires. En ambition comme en amour, il n'y a que la passion pour réussir, triompher de tous les dégoûts et de tous les obstacles; finissons-en, mettons un terme à une incertitude aussi contraire à l'intérêt public qu'à notre considération personnelle. Que demain, toute affaire cessante, le conseil se rassemble et le Roi prononce.

Je laissai M. de Richelieu encore une fois convaincu et, revenu chez moi, je me hâtai de lui écrire pour fixer davantage ses idées et prendre acte de ce qu'il venait de me promettre. A midi Pozzo vint me voir; il perdait la tête non de la position du ministère, mais de la sienne auprès de son maître, laquelle lui paraissait très compromise si le duc de Richelieu quittait les affaires et surtout si M. de Talleyrand lui succédait. A une heure, on m'annonça M. Pasquier. Il avait cet air solennel qu'il ne prend jamais sans me porter beaucoup à rire.

— Mon cher collègue, — me dit-il, — je viens vous faire une importante ouverture. Il n'est plus douteux que monsieur de Richelieu et monsieur Lainé n'aient fait alliance avec les ultras et ne soient entièrement dominés par eux. Mais

des gens s'appelant *comme vous* et *comme moi* ne peuvent faire cause commune, en apparence, avec Decazes et se retirer avec lui plutôt que de rester les collègues d'un homme honorable et qui s'appelle Richelieu. Restons donc, puisque notre position nous y oblige, et attendons d'être sacrifiés à notre tour aux ultras. Exhortez, je vous en supplie, monsieur de Richelieu à user de *tempérament* (mot favori de M. Pasquier qu'il employait quelquefois de la façon la plus comique) et à dissimuler demain les engagements avec la droite, afin que Roy et Gouvion ne s'effarouchent pas et restent avec nous.

Je répondis à Pasquier qu'il serait fort agréable sans doute de retenir tout le monde et que je ne demanderais pas mieux que de m'y employer, qu'au point où en étaient les choses l'entreprise était difficile, mais que d'ailleurs je ne pensais pas que M. de Richelieu ni Lainé se fissent jamais les instruments d'un parti. Pasquier me quitta sur ces paroles, en me disant, sans que je le lui demandasse, qu'il se rendait à la Chambre des Députés. Il allait en effet à l'hôtel de la Police rendre compte de son entretien avec moi.

A peine était-il parti que M. de Richelieu arriva. Il venait de chez le Roi qui, à son grand étonnement, lui avait annoncé que Decazes se décidait à rester avec tous ses collègues et sans rien changer à la distribution des ministères. Nous ne savions véritablement plus que faire, ni que penser, notre situation devenant à chaque instant plus pitoyable. Pour nous en distraire, je mis le duc de Richelieu sur l'empereur Alexandre et ses relations avec lui. Il me donna des détails curieux sur l'organisation de l'innombrable armée de ce puissant monarque et m'avoua que pour les affaires de la France la confiance d'Alexandre en lui n'avait guère de bornes.

— Il ne faudrait donc, — lui dis-je, — qu'un billet de vous pour attirer encore une fois sur la France cette nuée de barbares.

— Ne dites jamais cela, — s'écria-t-il, — vous me perdriez dans l'opinion de ce pays-ci! mais il est vrai que deux lignes de moi, annonçant que je crois la France prête à rentrer en révolution, feraient arriver de Sibérie deux cent mille Russes sur la frontière. La résolution de l'empereur Alexandre à cet égard est d'autant plus forte qu'elle est soutenue par une

grande exaltation religieuse. Il est exempt de l'ambition des conquêtes et met sa gloire à décider des destinées de l'Europe sans ajouter un pouce de terre à ses immenses États.

A trois heures, je fus chez Decazes. Je le trouvai plus aigre et plus amer que jamais, surtout pour le duc de Richelieu qu'il accusait de le livrer à ses ennemis. Il ne parlait que de se retirer au 1er janvier en donnant pour prétexte la suppression de son ministère, et vantait la loyauté de ses efforts pour déterminer Roy, Gouvion et Pasquier à rester sans lui dans le ministère.

A cinq heures, je retournai chez M. de Richelieu. Lainé y entra en même temps que moi et me donna tout le spectacle de sa vanité et de son mobile caractère. Il brûlait, disait-il, de revenir simple député pour foudroyer du haut de la tribune Decazes et Royer-Collard. C'est ainsi qu'il parlait de ces deux hommes qu'il détestait, et dont le premier lui était aussi supérieur en intrigue que le second en raison, en esprit et en talent. Lainé fit en ma présence de coupables efforts pour décourager le duc de Richelieu et lui persuader qu'il se dévouerait inutilement en restant ministre plus longtemps. C'est alors que ce dernier lui fit cette réponse admirable :

— Je me ferais tout à l'heure couper un poing pour croire fermement que je puis en honneur et en conscience me retirer. Mais, en mettant la main sur mon cœur, ce qui m'a toujours réussi dans les grandes circonstances de ma vie, j'ai senti quelque chose qui m'ordonnait de rester.

Lainé, que tout mouvement oratoire ou dramatique atteint toujours et pique d'honneur, promit alors au duc d'attendre la fin de la session pour donner sa démission. Depuis que le Roi avait annoncé à M. de Richelieu que le favori consentait à rester ministre de la Police ou qu'il se retirerait seul, personne parmi nous ne se croyait plus autorisé à partir. Mais je connaissais trop le favori, j'appréciais trop le discrédit où nous étions tombés, pour croire que ce replâtrage pût durer longtemps.

Quoi qu'il en fût, chaque côté cherchait à m'attirer à lui. Je recevais à la fois des insinuations et des ouvertures du pavillon de Marsan et des chefs de la gauche tels que Manuel, qui me fit proposer une entrevue à laquelle je me refusai. Des

deux côtés, on me faisait dire que j'étais le seul membre du ministère avec lequel on pût s'entendre, le seul qui inspirât quelque confiance comme homme d'État.

***

Cependant, le jeudi 17, le Roi présida le conseil qui n'avait pu se réunir la veille. Il était souffrant de la goutte. Après que les affaires courantes eurent été expédiées, M. de Richelieu invita chacun de nous à résumer devant Sa Majesté son opinion sur les grandes questions que nous avions débattues les jours précédents. Le garde des Sceaux parla le premier et après avoir longuement fait ressortir tous les inconvénients de chaque parti qu'on pouvait prendre, il n'en choisit aucun. Après lui, le maréchal reproduisit son plan plus énergique qu'ingénieux, qui consistait à suivre bride abattue la ligne libérale, en se réservant le remède du canon et des baïonnettes, qu'il se chargeait d'administrer aux libéraux le jour où ils ne se laisseraient plus du tout gouverner. Mon tour vint. J'étais las de toutes ces allocutions et dissertations sans résultat. Je résumai en très peu de termes tout ce que j'avais dit précédemment. Lainé insista sur la nécessité de suspendre la liberté de la presse et de changer la loi des élections, c'était le symbole d'alliance avec la droite et une déclaration de guerre au favori. M. Roy ne fit qu'appuyer ce que j'avais dit. Decazes parla le dernier et affecta beaucoup de modération et un accent d'ingénuité et de jeunesse qu'il prenait souvent devant le Roi. Il insinua d'abord, habilement et comme chose admise et avouée, que M. de Villèle était maintenant l'âme et le conseil du ministère.

Tout ce qu'il ajouta montrait le dessein de se populariser dans le parti libéral, auquel il se promettait bien de faire savoir ce qu'il aurait eu le courage de faire entendre au Roi en plein conseil. Il conclut au replâtrage et à la conciliation qu'il savait être désirée vivement par le monarque, et protesta modestement qu'il se conformerait d'intention comme de fait à toutes nos décisions.

Alors Louis XVIII, élevant la voix avec cet air théâtral qu'il aime et qui lui sied :

— Nous ne devons, — dit-il, — aller ni à droite ni à gauche. C'est à nous de planter notre étendard, puis de nous tourner à droite et à gauche pour recevoir avec cordialité et empressement tous ceux qui viendront s'y rallier. Tout l'embarras, tout le danger de notre situation se réduit à un seul point, les élections. Disons-le franchement aux chambres, proposons-leur de les suspendre pendant trois ans en prorogeant pour ces trois années les pouvoirs des députés de trois séries et consentons d'ailleurs à tout ce qu'elles nous demanderont.

Ce discours, fait de propre mouvement, surprit Decazes sans l'alarmer. Je lus clairement sur sa physionomie qu'il se sentait le plus fort et ferait changer d'avis au Roi quand il le faudrait. On allait se séparer, je me hâtai de présenter une observation importante, c'est que le public et les chambres ne doutaient pas qu'il ne fût pris enfin une décision dans le conseil de ce jour. Il fallait convenir de la réponse que nous ferions tous aux questions pressantes qui nous seraient adressées. Decazes s'écria que ce serait compromettre la dignité du Roi que d'annoncer aussitôt la résolution qui venait d'être prise. Je répondis que, grâce à Dieu, la dignité du Roi ne me paraissait pas si facile à compromettre, mais que nous devions ici ménager l'amour-propre de nos amis. Le Roi me donna encore raison et décida que nous pouvions déjà sonder les esprits sur le projet de proroger les trois séries de députés.

J'en vis le soir un grand nombre qui savaient déjà le résultat du conseil et qui tous le repoussaient hautement. Portal accourut me dire que le ministre de la Guerre venait de déclarer au milieu de son salon et devant lui, Portal, qu'il trouvait cette suspension des élections absurde, outrageante pour la Nation, qu'il fallait au lieu de cela se fier à cette Nation, lui donner toutes les institutions qu'elle réclamait et puis, si elle en abusait, mettre le canon à la place de la Charte. Portal m'ajouta qu'il était impossible qu'un ministère ainsi divisé sur ses actes les plus importants se soutînt davantage.

— Je le pense comme vous, — lui répondis-je, — et il y a longtemps.

M. de Richelieu vint me voir le lendemain en sortant de chez le Roi, qui avait toujours la goutte, et m'apprit que Decazes, dans son salon rempli de députés, avait professé la même

opinion que le maréchal, quoique avec plus de réserve et de finesse.

— Il n'y a que honte et malheur, — lui répliquai-je, — à attendre d'une telle situation; si elle se prolonge, il ne tient qu'à nous d'en finir et nous nous déshonorons si nous tardons encore. Il faut enfin que vous restiez le maître ou que vous laissiez Decazes l'être à votre place.

Le duc me promit pour la centième fois un dénouement aussitôt que la santé du Roi serait meilleure et il m'emmena chez lui où le conseil allait se tenir. Ce conseil n'offrit rien de saillant qu'une petite malice du maréchal, qui nous consulta modestement pour savoir s'il rayerait du tableau d'activité ce général Canuel, fameux par son procès et les crimes de Lyon. Le maréchal, en observant qu'il s'abstenait d'aucune proposition positive, rappela que j'avais proposé déjà un mois avant de rayer Canuel du tableau. Il était clair qu'il espérait m'embarrasser, ne doutant pas que je n'eusse fait aussi mon arrangement avec le parti aux gages duquel Canuel s'était mis. Je déclarai que la mémoire du maréchal était fidèle et qu'aujourd'hui comme il y avait un mois, je proposais de destituer Canuel. On prit les voix. Lainé, qui ne se donne à aucun parti mais qui les ménage tous, nous dit que se reconnaissant très incompétent pour juger du mérite d'un militaire, il s'en rapporterait au ministre de la Guerre. J'observai à Lainé qu'il s'agissait ici d'une question et d'une destitution purement politiques et je le serrai de si près qu'il finit par voter pour la radiation. Pasquier eut la faiblesse de demander l'ajournement, mais tous les autres se rangèrent à mon avis et Canuel fut rayé.

COMTE MOLÉ

(A suivre.)

CLAIRE TÉCEL[1]

VI

Je travaillais dans mon cabinet, la fenêtre ouverte.

Depuis que je m'occupais de l'affaire Darminier, je n'allais guère chez Elbé, et, quelquefois, il m'envoyait des clients pour la justice de paix ou la sixième Chambre.

Marie, notre vieille bonne, encore mal stylée, et qui apporte on ne sait quel mystère à tout ce qui regarde ma profession, entre chez moi en coup de vent.

— Une dame, mademoiselle!... Une dame qu'elle dit qu'elle vient pas pour mademoiselle, qu'elle vient pour l'avocate... C'est-y que je dois lui dire que vous n'êtes pas là?

— Mais non, Marie, faites entrer cette dame.

Deux minutes après, Marie introduisait.

Entendez par là qu'elle ouvre la porte, qu'elle se glisse la première, qu'elle laisse la dame derrière elle et qu'elle me souffle à l'oreille avec un gros bruit de respiration :

— V'là cette dame...

— Bien.

Je me suis levée, j'ai désigné un fauteuil qui attend les visiteurs... Marie est partie. J'entends un rire...

— Il n'y a pas, — s'écrie une voix qui retentit dans mon enfance, — c'est bien elle...

Deux regards qui se croisent. Une élégante brune aux yeux noisettes, et des cheveux ramenés par le henné à l'acajou :

— Madeleine!

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 avril.

— Claire!

— Est-ce que tu permets que je t'embrasse?

— Tu peux...

Nous avons été très amies au cours de mademoiselle Desvives, et nous nous sommes perdues de vue, moi faisant mon droit, elle dirigée par sa mère vers la vie galante.

— Je ne serais pas venue toute seule, ma petite Clairette, car, enfin, je suis une grue... Que veux-tu, je n'ai pas le droit de m'appeler autrement... Je suis cet animal singulier qui dépouille les fils de famille et jette la terreur au sein des ménages. Il a fallu que maître Elbé me dise d'aller te voir... Dame, une avocate, ça reçoit tous les mondes. Tu peux m'ouvrir ton cabinet.

Une sorte d'embarras me prend. Je savais que Madeleine était une demi-mondaine cotée, et que maman m'avait soigneusement mise en garde... Tout de même, il en est de l'avocat comme du médecin; il n'a pas le droit de choisir... Oserai-je ajouter que j'ai toujours eu un faible pour Madeleine à cause de son absolue franchise. Quand nous étions là-bas, au cours, Madeleine avait beaucoup plus de pureté réelle que la plupart de mes camarades. La seule chose que les demoiselles Desvives lui reprochassent était d'apporter dans sa toilette ce qu'elles appelaient une « excentricité immodeste ».

Elle s'était attachée à moi. Sa petite figure chiffonnée plaisait à maman. A cette époque, la mode de beaucoup de demi-mondaines consistait à se coiffer en bandeaux plats. Cette coiffure allait délicieusement à Madeleine qui zézayait comme Salomé et avait ajouté à la parure une ferronnière ornant un front étroit mais parfaitement dessiné.

Tandis que je bûchais, elle se ménageait. Si elle sut lire, et encore les choses les plus simples, elle ne sut jamais écrire. Sa mère ne l'y poussait pas. En revanche, elle lui donnait tous les arts d'agrément, et c'est par la musique surtout que nous communiions.

L'admiration qu'elle manifestait pour moi avait quelque chose de sensuel, — je retrouve Annie, — mais Madeleine a toujours eu beaucoup de réserve et même de froideur. On peut dire qu'elle a fait une *carrière* dans la galanterie...

Quand nous quittâmes le cours Desvives, nous étions de grandes filles. Elle me disait :

— Ah! si j'étais belle comme toi!

— Mais tu es très belle, Madeleine.

— Pas comme toi...

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Cela veut dire que tu peux inspirer une passion.

— Eh bien! et toi donc?

— Non, je sens bien ce qui me manque!

Comme nous avions fini par échanger nos souvenirs d'enfance, je lui rappelai ses paroles.

— Tu en as inspiré plus que moi, — lui dis-je.

— Ne t'y trompe pas, Claire... Je ne suis qu'une bête, mais je crois pouvoir analyser les raisons de mes succès; elles sont purement artificielles. J'ai été bien guidée, voilà tout. Personne ne songerait à me faire la cour en dehors de mes petits manèges. Toi, au contraire, j'ai toujours été étonnée qu'on ne t'enlève pas dans la rue...

— Tant que ça! Les passions des hommes, ma pauvre Madeleine, cela fait beaucoup de bruit et ne laisse derrière soi que de la poussière...

— Tu es une rêveuse, Claire. C'est bien plus simple que tu ne crois de les piper et de les garder, si simple même que tu en pleurerais...

— Voyons, Madeleine!

— Je t'assure! Le meilleur ou le pire, il n'y a qu'un moyen : dragée haute, dragée haute! Et ne pas s'embarrasser de subtilités. Coûter cher et donner peu... Les plus grosses malices réussissent le mieux, avec les hommes les plus spirituels. Je n'étais pas la plus intelligente de la classe, tu sais bien, mais tu devrais voir mes rivales, ces fronts de paysanne, ou ces singulières bosses en mappemonde. Et puis le manège de poupée, la boîte de poudre, le rouge, la cigarette... Tout prend. A une condition : rien pour rien!

— Tu ne regrettes pas quelquefois, Madeleine ?

— J'y suis faite depuis mon enfance. D'ailleurs, des grâces d'état. J'ai de l'argent en banque... Tu penses au respect, je le devine ? Mais le respect, nous l'avons mieux que des pauvresses... Je voudrais bien voir qu'un de ces messieurs

oublie ce qu'il me doit. Je le ferais coucher sur mon paillasson. Aussi, vois-tu, le seul point noir : l'encombrement de la carrière. Les pauvres maladroites qui s'y pressent, qui s'y tuent...

— Mais cette existence tourbillonnante, la fête, le champagne!

Madeleine se mit à rire.

— Vraiment, tu crois à cela! Que tu es jeune!... Un souper joyeux au sortir du théâtre! Je n'y bois que du lait... Oh! je me ménage... L'orgie ne rapporte pas.

— D'où vient donc une générosité qui t'enrichit?

— Tu es avocate, tu sais ce que c'est que la jurisprudence... Il y a la jurisprudence... Un bourgeois qui me donne dix mille francs parce que c'est l'habitude, ne donnerait pas cinquante centimes à une jolie fille ramassée sur le trottoir... Ça d'abord... Ensuite.

— Ensuite?

— Ensuite, je te l'ai déjà dit, ne pas dédaigner les plus petits trucs... Tiens, il y en a un qui m'a rapporté des centaines de mille francs. Le truc du salon...

— Du salon?

— Oui, quand mon bonhomme est empaumé, que l'hameçon le croche, il arrive toujours une heure...

— Dont tu profites?

— Tu vas voir... Je téléphone à *mon* tapissier. Le lendemain, mon salon a disparu... Il a été saisi, vendu! Nous revenons d'un court voyage en célébrant la joie du *home*... Tu comprends mon désespoir... Je n'insiste pas : le monsieur me paie un nouveau salon, encore plus beau, que me vend *mon* marchand de meubles... Ça peut aller jusqu'à cent ou deux cent mille francs : tout dépend de l'homme... Ah! ils en ont de l'amour-propre!

— N'est-ce pas une vilaine duperie, Madeleine?

— Ils adorent ça... Je ne peux vraiment pas les en priver! C'est un des bons moments de leur existence : ils me prouvent leur goût, tu entends, *leur* goût... Je les tiens là par une ficelle pas ordinaire. Je leur fais découvrir des trésors! Quelques-uns se sont complètement ruinés : je ne pouvais plus les arrêter... C'est drôle, tu ne trouves pas...

— Très drôle! Tu n'as pas pitié?

— On voit bien que tu ne les connais pas! Ils ont toujours soin de vous dire des choses qui enterrent la pitié!

Nous continuons sur ce ton, mais, peu à peu, il vient une sorte de retour à l'enfance, je ne sais quoi qui nous met en bonne amitié. Elle m'expose l'affaire pour laquelle elle est venue, des démêlés avec sa concierge. La plaie, pour ces sortes de femmes que chacun cherche à exploiter, c'est la trahison des inférieurs... La lâcheté populaire va tout de suite à l'insulte. Aucun magistrat qui n'ait vu arriver au prétoire un petit boutiquier plein de mépris :

— L'argent ne lui coûte pas cher!

— Ces créatures-là!

Tout juge avisé réprime ces accès de vertu, car nos bons apôtres n'ont eu aucun dégoût pour vendre aux plus gros prix, quelquefois pour présenter deux fois la facture... Cependant, les concierges sont plutôt parmi les adoratrices...

— Pourquoi t'en veut-elle?

— Elle prétend m'imposer sa fille, un visage de carton peint, une Sophie... Je la lancerais... Remise à sa place, la bonne femme se venge, ne tire le cordon qu'après vingt coups de sonnette.

— Le propriétaire?

— Veut m'augmenter... Céderait si je casque... Je finirai peut-être par là; mais, en attendant...

— Ça peut se plaider, Madeleine... Nous allons assigner le propriétaire... Tâche de faire constater la négligence de la concierge.

Nous en sommes là, quand Marie revient :

— C'est ce monsieur.

— Quel monsieur, Marie?

— Çui qui est venu l'autre fois chez madame...

— Eh bien, il faut le conduire chez madame...

— Il en vient, mademoiselle... C'est madame qui l'envoie, rapport à un bouquet.

— Je m'en vais, — s'écrie Madeleine.

— Mais non, Madeleine, reste, tu me rendras service...

Et Marie introduit majestueusement Prosper armé d'un magnifique bouquet.

— Oh! vous êtes trop aimable, monsieur Lafeuillade!

Puis, profitant du nom prononcé :

— Mademoiselle Madeleine Ret, une camarade de classe.

Quel tour je joue à maman! Si jamais elle sait que j'ai présenté Prosper à Madeleine, et si Prosper apprend que Madeleine est une cocotte...

Madeleine apporte une réserve :

— Nous nous étions perdues de vue depuis si longtemps... Je m'excuse d'accaparer Claire...

— Mais non, mademoiselle, — murmure Prosper.

Je crois bien que le voilà pris... Est-ce le parfum : « Un soir viendra? » Je le regarde avec étonnement. L'idée me vient de corser la situation. Je sonne Marie... Cette fois, je n'ai qu'un signe à faire : Marie, si maladroite quand il s'agit d'introduire des gens, excelle à comprendre que je lui demande un plateau avec du porto et des biscuits.

Prosper se dilate... Madeleine a-t-elle la clé de ces cœurs simples? Il se raconte, il s'emballe visiblement... Elle fait peu de gestes; elle minaude, elle relève la bretelle de son corsage, elle tourne un bracelet, elle fait miroiter ses bagues... Ce qu'elle dit est frappé au coin du bon sens. Elle n'a pas fumé!...

— Elle est charmante, votre amie, — murmure Prosper quand elle s'est décidée à partir.

— Je crois bien...

Prosper cherche une expression exacte et finit par la donner :

— C'est une jeune fille accomplie!

Maman entre là-dessus, car il ne faut pas que notre tête-à-tête se prolonge, et Prosper me quitte, tout occupé de cette vierge adorable dont le sourire et le parfum le hantent...

VII

Le lendemain, prévenue par un mot, je cours chez Bausoi d'Attiche.

— Nous allons voir l'appartement des Darminier, — me dit-il. — J'attends l'accusé.

L'accusé et moi, c'est la même chose.

Pourquoi suis-je émue?

Les femmes me comprendront... Pour elles seules le mot

intimité n'est pas un mot vide de sens. Habituées à se réaliser dans de petites choses, elles savent aussi lire par ces petites choses dans l'âme des êtres... Je connaîtrai mieux Darminier après cette visite. Riche comme il l'est, il répond du choix des meubles qui l'entourent... Seulement, et ici je m'arrête devant moi-même et renonce à voir clair, il y a autre chose, un au-delà à cette légitime exigence de mon métier.

Quoi donc?

Est-ce qu'un homme, un avocat, hésiterait à reconnaître le trouble qui le prend à visiter les appartements de la jolie criminelle qu'il va défendre? Moi aussi, j'éprouve ce trouble singulier; mais, s'il a toute la perversité du trouble masculin, il n'a rien, n'est-ce pas, de matériel?

Ah! qu'il est difficile de vivre!... Du moins, baignons dans la sereine atmosphère de la philosophie ce malaise singulier. Après six mille ans de bestialité sur laquelle nous avons lentement gagné le contrôle, ce contrôle seul doit compter. Le reste est épisode...

Nous pénétrons, rue de La-Rochefoucauld, dans un vieil hôtel Louis XV.

— Voici la chambre du crime...

Bausoi vient de prononcer cette phrase... J'ai un mouvement de révolte... Il ajoute :

— Ou du suicide... Dans votre intérêt, monsieur Darminier, je suis obligé de vous demander si vous persistez à nier l'évidence.

Darminier est debout près de moi, le juge et le greffier d'autre part, celui-ci devant une petite table... Nous pourrions être des époux le jour de leur mariage!... Je ne parle jamais que sous la forme où l'accusé et moi formons un couple... On a laissé les gardes municipaux dans l'antichambre.

— Qu'appelez-vous l'évidence? — demande le prisonnier.

— L'évidence qu'il y a eu entre votre père et vous une autre scène que celle que vous décrivez, une scène au cours de laquelle il s'est frappé ou a été frappé?

— J'ai dit là-dessus ce que j'avais à dire.

— Vous ne réfléchissez pas, monsieur Darminier, que votre système ne tient pas debout... Pourquoi vous seriez-vous

éloigné de votre père? pourquoi ces marques sanglantes sur les rideaux du fond de cette chambre...?

— Ne vous ai-je pas répondu?

— Affolement, vous le soutenez, affolement qui vous a fait pousser des cris, appeler à haute voix, chercher le bouton de la sonnerie qui était devant vous?

Darminier a seulement un geste. Bausoi reprend :

— Eh bien, nous savons que cela non plus n'est pas vrai... Vous n'avez pas crié, vous n'avez pas appelé... Ravelon vous aurait entendu. Il était dans l'escalier au moment du crime.

Il y tient, je fronce les sourcils :

— Ou du suicide... Vos appels, il ne les a pas entendus. Ce n'est qu'en arrivant en bas qu'il a su que vous le sonniez; ce n'est que devant le tableau de la sonnerie...

Darminier a pâli, mais, chose singulière, ce que dit le juge n'a pas l'air de lui causer une impression de déplaisir. Au contraire, un très léger sourire, on dirait de satisfaction, vient rider ses traits si fins... Il voit que je l'observe et s'efforce de garder son calme.

— Ah! — murmure-t-il, — alors Ravelon n'a pas entendu?

— Rien entendu...

— Pourquoi ne l'a-t-il pas avoué tout de suite?

— Par un enfantillage compréhensible chez les gens de cette sorte... En somme, il n'était pas à son poste.

— Je suis seulement surpris que Ravelon n'ait pas entendu de l'escalier...

— Doutez-vous de lui?

— Oh! non, — s'écrie Darminier avec une précipitation qui me confond, — Ravelon est un honnête homme, un très honnête homme; j'ai confiance en lui. S'il déclare qu'il n'a rien entendu, c'est qu'il n'a rien entendu.

— Une charge contre vous...

— Pourquoi donc?

— Parce que vous n'avez pas appelé, parce que rien au monde ne saurait expliquer que vous n'ayez pas appelé.

Darminier, cette fois, se permet de sourire.

— Et mon père, monsieur le juge, pourquoi n'a-t-il pas appelé? Tous les médecins reconnaîtront qu'il le pouvait...

Un silence, puis Bausoi triomphe sans vergogne :

— Ce ne serait pas à moi à répondre à une pareille question, monsieur Darminier. Vous le feriez beaucoup mieux que moi... On peut toujours supposer, — je vous demande pardon de cette supposition, mais elle répond à votre question, — on peut toujours supposer qu'un père garde jusqu'au bout le désir de sauver un assassin qui lui est cher.

Je m'attendais à de l'indignation, à quelque tumulte... J'étais prête à y prendre part, à me plaindre des rudesses de l'instruction... Ce sont incidents auxquels nous sommes accoutumés... Rien de plus utile parfois. Après la colère, après les mots échangés comme des coups d'épée, il vient un apaisement dont la défense profite...

L'incident ne se produit pas...

Darminier se contente de répliquer sarcastiquement :

— Pas mal!...

Les hommes de l'envergure un peu courte de Bausoi sont pareils aux gens du peuple, le sarcasme les rend furieux.

— Je vous engage, Darminier, à respecter la justice... La raillerie n'a rien à voir ici.

Il ne dit plus « monsieur »... Je vois tressaillir chez mon ami l'homme du monde insulté par cette familiarité soudaine.

Je suis déjà debout, froide, ironique à mon tour :

— Où prenez-vous la raillerie, monsieur le juge? Je vous trouve bien susceptible! Mon client a employé le mot juste.

Ici, je perçois une défaillance chez Darminier, et si cela m'éclaire, comme on le verra plus tard, j'ai aussi pitié de sa pâleur, du chagrin qui vient crisper ses lèvres, tremblantes comme celles d'un enfant. J'ajoute, mes yeux dans les yeux de l'inculpé :

— Le plus juste pour exprimer la surprise qu'il éprouve d'une si ingénieuse interprétation... Est-ce que je me trompe, monsieur Darminier? — fis-je, en appuyant bien sur le mot monsieur.

— On ne saurait plus exactement rapporter ma pensée.

Bausoi se rassérène, mais il comprend que la défense vient de remporter un avantage... Inquiet de me sentir décidément « si forte », il veut me faire voir qu'il n'est pas dupe :

— Admettons-le... Monsieur Darminier, toutefois, n'a pas répondu au principal.

Je salue en passant d'un pâle sourire le retour du *monsieur* qui marque ma victoire... Darminier répond avec une froideur qui, elle, constate la distance que le juge vient de mettre dans nos relations :

— Eh bien, je ne sais pas du tout pourquoi mon père s'est tu, mais je dois reconnaître que votre supposition s'appliquerait parfaitement à son caractère.

— Il a donc voulu sauver...

— Il n'a rien voulu sauver... Il avait, en véritable homme du monde, horreur du bruit, du scandale. L'idée ne lui est même pas venue au moment de mourir que je pourrais être soupçonné. Vous oubliez toujours une chose, monsieur le juge, c'est la tendre affection de mon père pour moi et le culte que j'avais voué à ce père excellent...

La voix trembla sur ce finale... Mais, lui aussi, Darminier est un homme du monde; l'harmonie de son attitude ne fut pas dérangée; toutes les aristocraties se ressemblent, le sourire dans la peine la plus cruelle n'est pas seulement japonais... Madame Dubarry, de mauvaise éducation, a ému ses bourreaux des cris qu'elle poussait sur un échafaud où Marie-Antoinette d'Autriche et madame Roland sont mortes sans ouvrir la bouche...

— Soit... Mais l'accusation tentera de prouver que le culte filial n'était pas exclusif. Vous aimiez aussi l'argent, monsieur Darminier : vos livres de compte sont fort bien tenus.

L'accusé tressaute. C'est toujours aux images de vénerie que nous avons recours pour rendre de telles minutes : il a l'air d'une bête blessée pour la première fois et qui, s'étant dérobée jusque-là, soudain fait tête à la meute... Fâchée de la cruauté du juge, je me réjouis cependant de voir poindre cette défense que j'attends avec une telle impatience... Mords donc, beau loup, enfonce tes crocs!... Hélas, le feu s'éteint dans l'ardente prunelle, toute cette pâleur de combat sur le charmant visage s'évanouit... Une expression que je connais maintenant la remplace, abandon à une fatalité supérieure, et :

— Mes livres sont bien tenus?

— Vous y notiez aussi, monsieur Darminier, les dépenses de votre père, du moins les grosses dépenses...

— Admettons... J'aurais donc tué mon père par cupidité?

Bausoi craint mon intervention et semble consulter mon humeur :

— L'accusation cherche des mobiles, cela ne doit pas vous offenser...

— Cela ne m'offense pas... Seulement, monsieur le juge, vous faites fausse route... Nous tenions notre livre à deux, mon père et moi. Les grosses sommes, vous pensez bien qu'il pouvait les dissimuler... Il avait son argent en banque; un simple chèque lui assurait des disponibilités considérables. Pourquoi les trouvez-vous dans mon registre? Parce que mon père, dans un esprit de délicatesse excessive, prétendait ne me rien cacher de ces grosses dépenses...

— S'il en est ainsi, comment expliquez-vous les cinquante mille francs? Et les deux cent mille?

— Je ne les explique pas, je les ai constatés...

— Ignoriez-vous leur destination?

Un frémissement chez Darminier, puis :

— Je l'ignorais...

— Voilà qui est au moins bizarre.

— Pour vous, sans doute, monsieur le juge, non pour moi.

— Expliquez-vous.

— La fortune de mon père était, je vous l'ai dit, tout à fait indépendante de la mienne. A la mort de ma mère, il m'avait consciencieusement remis ma part. Il ne me devait rien, sachant que j'étais, en somme, plus riche que lui. Alors, pourquoi me serais-je mêlé de ses dépenses ?

— Puisqu'il vous en priait...

— Il m'a dit seulement la somme qu'il allait prendre...

— On ne dépense pas deux cent mille francs sans une raison majeure... L'accusation prétendra que votre père jouait...

— Mon père jouait à son cercle comme tous les gens de son monde... J'aurais certainement été désolé qu'il eût ce vice, mais il demeurait toujours maître de lui... Je l'ai vu, après une perte assez grosse, demeurer tout un an sans tenir les cartes... D'ailleurs, je ne m'oppose pas à la supposition qu'il ait, en effet, perdu ces sommes considérables au jeu. Elles étaient en rapport avec sa fortune. Tout le monde peut commettre une imprudence.

J'ai l'impression qu'il ne détesterait pas lancer Bausoi sur cette piste.

— Vous pensez bien, — dit Bausoi avec importance, — que j'ai tâché de m'éclairer là-dessus. Personne ne se souvient, au cercle, d'une partie où un pareil enjeu ait été perdu ou gagné... Ces choses-là courent... Le personnel aurait été informé. Par lui, nous savons tout.

— Mon Dieu, monsieur le juge, les pires folies ne sont pas celles qu'on commet dans les habitudes de sa vie. Mon père a pu, une ou deux fois, accepter un jeu ou un pari...

— Alors, il était joueur ?

— Occasionnellement, mais sans exagération...

— Vous en avez de bonnes! Deux cent mille francs, vous ne trouvez pas cela exagéré!

— Mais puisque vous avez fouillé mon livre de comptes, vous avez pu vous assurer que les sommes...

— Rares... Oui, seulement l'accusation trouvera là une preuve de plus. Votre père tournait mal : vous l'avez arrêté...

— Je vois, — dit Darminier. — Mais, monsieur le juge, voulez-vous, à mon tour, me permettre de vous poser une question ?

— Allez-y.

— L'instruction se trouve devant une hypothèse horrible et devant une autre hypothèse innocente... Mon passé, mes relations avec mon père, c'est connu; personne, jusqu'ici, n'a rien pu dire : j'aimais mon père, il m'aimait; sa dernière parole a été une parole affectueuse pour moi. Je ne suis pas un malfaiteur de profession; ma capture, mon emprisonnement, mon retentissant procès ne peuvent en rien aider à l'amélioration des masses. Alors, pourquoi ne penche-t-on pas, en attendant, vers la supposition d'un accident, chose simple, conforme à ma situation vis-à-vis de mon père ? Pourquoi cherche-t-on surtout à me découvrir des motifs scélérats ?... J'avoue que cela me confond... Venger mon père? Même si je l'avais tué, ses dernières paroles prouvent qu'il ne veut pas de vengeance.

— Vous oubliez, monsieur, la vindicte publique...

— Je la comprendrais devant une scélératesse prouvée...

Elle ne l'est pas... Tous mes actes, les plus légitimes, les plus amicaux, sont dénaturés, et toujours en mal...

— L'instruction perfide! Connu, Darminier. Eh! bien, maître Técel plaidera cela. A l'audience elle en tirera un bon parti. Pour le moment, contentez-vous de répondre, ne questionnez pas.

Darminier lève vers moi ses beaux yeux bruns si lumineux, si intelligents... C'est la réponse du gendarme, la justice des tribunaux comiques faisant irruption dans la cause.

— Il n'y a, — dis-je avec dédain, — aucune courtoisie à traiter ainsi un homme à qui l'on a permis de poser une question... Ne demandez plus rien, monsieur Darminier. Aucune réponse n'est possible. Vous avez tort d'avoir trop raison!

Bausoi me regarde avec colère... Je vois se dessiner sur ses lèvres le mot *femme*, et je sais qu'il maudit la loi et la coutume qui introduisent cette engeance au barreau. Il cherche, un peu aveuglément, sa revanche et croit la trouver :

— Vous abusez de *vos* robes, maître Técel! La justice n'a que faire de vos observations; le juge les dédaigne...

— Nous sortons, — dis-je avec flegme, pour augmenter sa colère et lui faire faire quelque sottise, — nous sortons des débats. Je vous en prie, monsieur Darminier, ne donnez pas de prise à cette verve belliqueuse, ne permettez pas que l'instruction tourne à la querelle. Votre innocence suffit à vous couvrir. La loi, en vous accordant ma présence, m'a donné des devoirs auxquels je ne faillirai pas... Les impertinences adressées personnellement à moi, je saurai les supporter patiemment.

— Où prenez-vous cela, maître Técel ?... — s'écria le malheureux Bausoi... — Ma tâche est déjà assez lourde !

Il me fournissait l'occasion que je cherchais :

— Puisque vous me le demandez, monsieur le juge, je vous répondrai donc... Mon client, Dieu merci, est encore un simple inculpé... Sa surprise est naturelle. En dehors du Palais, personne ne se laisserait incriminer de cette manière qui, je le reconnais, est dans les habitudes...

— Si c'est dans les usages, pourquoi me le reprochez-vous?

— Je n'ai pas dit que c'était dans les usages, monsieur

le juge, j'ai dit dans les habitudes, j'ajoute, dans les mauvaises habitudes...

— Je ne permettrai pas...

— Pardon, il ne s'agit plus ici de l'accusé, — pauvre chose livrée à la torture par une survivance impondérable, — il s'agit de l'avocat. Je ne laisserai pas attaquer les privilèges de mon ordre... Votre plaisanterie sur mes robes est au moins déplacée...

Il tourna sur lui-même, cherchant je ne sais quelle issue. Ses études juridiques le « handicapaient » visiblement... Et puis, et surtout, il craignait le ridicule d'une querelle avec une femme. La basoche en eût fait des gorges chaudes, et la presse, cette presse précieuse!

— Nous gaspillons notre temps, — dit-il... — Reprenons notre sang-froid.

Il perdait une deuxième manche... Je vis tout de suite, à la reprise, qu'il commençait à me respecter...

— Reconstituons la scène du coup de poignard... Votre père était là, monsieur Darminier, sur ce divan?

Il lui rendait une deuxième fois son « monsieur ». Nous échangeâmes, l'accusé et moi, un regard furtif.

— Mon père était là... Seulement, je fais une réserve générale, mes souvenirs ne sont exacts qu'à partir du moment où il tourna vers moi son visage pour me dire : « Je me suis percé. » De ce moment, je suppose que mes facultés se tendirent aussitôt, je me rappelle tout ce qui le concerne. Et, sans doute parce que je voyais si intensément son image, je ne me souviens plus guère de mes autres faits et gestes.

Le juge d'instruction eut une moue qui signifiait : « Très habile, mais je ne m'y laisse pas prendre. » Quant à moi, j'avais une impression pénible comme si Darminier venait de mentir ostensiblement devant moi. Je n'ai compris que plus tard cet effort si contraire à sa nature et si nécessaire pourtant, étant donné le but qu'il poursuivait.

— Voulez-vous dire, — reprit Bausoi, — qu'il est inutile que je vous interroge sur le reste?

— Je ne m'oppose pas à ce que vous le tentiez, mais je dois vous avertir que l'imprécision de ma mémoire ne me permettra pas de vous répondre.

Bausoi voulut me donner un aperçu de son savoir-faire, et, du même coup, regagner mes bonnes grâces :

— Enfin, monsieur Darminier, si vous étiez à ma place, est-ce que vous trouveriez naturel qu'un inculpé perde précisément la mémoire au moment où les choses tournent contre lui?

— Pourquoi contre lui?

— Pensez que voici le bouton de la sonnerie, que voilà la porte, et qu'on trouve des traces sanglantes de vos mains sur ce rideau...

Darminier ne répondit pas : il avait répondu une fois pour toutes.

— Allons la voir de près, cette fenêtre, — proposa Bausoi.

J'attendais ce moment avec impatience, car là me paraissait la solution de l'énigme. Bausoi montra les traces de doigts qui, à l'analyse, s'étaient révélées comme produites par Darminier.

Darminier ne regardait pas la fenêtre; il regardait ailleurs.

Moi, je la regardais de tous mes yeux. J'ai déjà dit que l'appartement faisait partie d'un vieil hôtel du temps de Louis XV. Les fenêtres, en chêne, se fermaient par une espagnolette dorée et damasquinée...

— Qu'est-ce que vous avez bien pu lui vouloir, à cette fenêtre? — murmura Bausoi.

Et, tout à coup, il l'ouvrit, il se pencha au dehors :

— Ce n'est pas bien haut, — fit-il observer... — L'assassin aurait pu fuir par là.

Ce disant, il plongea deux yeux foudroyants dans les yeux de Darminier. Il tenait son coup de théâtre...

Darminier, un peu plus pâle, ne broncha pas.

— Mais oui, monsieur Darminier, le premier geste d'un assassin est de fuir... Il se peut qu'ensuite, ayant réfléchi, il comprenne la folie d'un pareil geste, referme la fenêtre et aille pousser un bouton de sonnette.

Bausoi d'Attiche n'était peut-être qu'un sot, mais il y a des grâces d'état : pour une raison ou une autre, il sentait qu'il touchait là un point faible de Darminier, et son ton prenait de la force tandis qu'il exposait sa théorie. Je demeurais fascinée par le petit jardin qui s'étendait en dessous de la

fenêtre ouverte. Un mur le séparait de la rue, et, dans ce mur, une petite porte pouvait s'ouvrir...

Cette petite porte, pour moi comme pour le juge, avait joué un rôle dans le drame. Mais lequel?

Je fus interrompue dans mes réflexions par Bausoi :

— Vous avez une raison de ne pas dire la vérité, monsieur Darminier. En tous cas, vous ne la dites pas. Je veux croire que quelque chose vous excuse d'avoir frappé votre père, et je suis prêt encore à recevoir votre aveu... Dites-moi franchement ce qui s'est passé?

Je les connais, ces appels à la franchise, à la loyauté... Nous, les défenseurs, nous sommes obligés d'avertir nos clients des périls de l'aveu sans réticence. Ni le juge, ni le jury ne vous en tiennent compte. Il y a encore trop de la vieille justice, toute matérielle, dans la nôtre qui se prétend subtile. Nous punissons le fait bien plus que l'intention. Le juré qui peut se dire : « En somme, il a tué », dort beaucoup plus tranquille que celui qui se demande : « A-t-il tué? » Or, qu'un affreux gredin ait tué ou non, c'est souvent dans le procès une question secondaire, comme il est secondaire qu'un brave homme ait tué... Dans le cas de Darminier, j'étais persuadée que, pour des raisons qui n'apparaissaient pas encore, la mort de la victime restait ce qu'on peut appeler une question d'ordre intérieur... Si la société ne se trouvait jamais que devant de pareils drames, elle pourrait fermer les yeux et supprimer la Cour d'assises. L'immoralité est de porter devant la féroce ironie de la foule une histoire qui ne la regarde pas... Voilà pourquoi Darminier ne devait pas à Bausoi les aveux que celui-ci sollicitait. Bausoi faisait de la démagogie, et de la plus mauvaise!

Darminier parut réfléchir profondément à ce qu'on lui disait. Comprit-il que cette argumentation me toucherait? Toujours protesta-t-il avec une gravité inhabituelle, et, en me regardant :

— Non, je n'ai rien éprouvé de semblable. J'étais si entièrement, si fortement innocent que cette trace sanglante doit être attribuée à une aberration quelconque...

Je tressaille, car je comprends bien qu'il insiste pour moi... Je ne puis m'empêcher de dire, dans la joie qui m'inonde :

— Vous pouvez le répéter au juge, monsieur Darminier, vous n'avez joué qu'un rôle de spectateur.

Cette phrase si simple le frappe excessivement...

— De spectateur, — murmure-t-il avec une sorte d'effroi, — que voulez-vous dire, Mademoiselle?

— Rien que ce que vous dites vous-même...

J'étais ahurie... Le juge nous regardait avec un sourire qu'il croyait plein de finesse.

— Je retiens de tout cela, — fit-il, — que M. Darminier affirme seulement son innocence *réelle* : c'est une question d'appréciation. Je le remercie, toutefois, d'avoir eu la sincérité de reconnaître implicitement qu'il n'a pas été seulement un spectateur...

Mon cœur se serre... A mon tour, je perds une manche. Ma phrase n'était pas heureuse! Darminier, me voyant toute déconcertée, me tire de là. Il s'est repris, il déclare sans aucune hésitation :

— Vous vous trompez, monsieur le juge, ma sincérité n'a rien à voir ici; je n'ai été qu'un spectateur... Mademoiselle Técel a tout à fait raison...

Alors?...

— Ainsi, — reprend Bausoi, — vous retirez ce demi-aveu?

— Vous appelez demi-aveu une interprétation qui vous est personnelle, monsieur le juge. Si le greffier ici présent doit écrire quelque chose, il écrira que j'ai dit et répété : « Je suis innocent, je n'ai joué qu'un rôle de spectateur. »

Tout cela, je le sentais bien, n'avait d'autre but que de me rassurer, de ramener le calme dans mon esprit. Il y réussit en partie seulement, car il ne satisfaisait que l'avocat. Je savais bien qu'il y avait autre chose, je le savais mieux qu'auparavant. Son trouble momentané me le garantissait, et un travail obscur dans mon esprit me préparait peu à peu à la vérité...

— Vous vous obstinez, — constate Bausoi avec une sorte de tristesse... — L'invraisemblance ne vous gêne pas... Pourtant vous n'avez pas l'air d'un cynique!

Je suis étonnée de la prestesse avec laquelle Darminier réplique :

— Je ne le suis pas non plus, monsieur le juge... Ce qui vous désoriente, en somme, c'est que je vous dis la vérité. Avec un habile mensonge, je me serais tiré d'affaire; mais je ne peux pas plus mentir que je ne peux m'expliquer...

Bausoi, qui avait eu des séances où Darminier gardait un silence absolu, n'en revenait pas de le trouver si disposé à détailler ses excuses. Le sot personnage ne se serait jamais avisé que l'inculpé faisait tous ces frais pour moi, et non pour l'avocat, pour l'amie... J'acceptais, dans une certaine mesure, sa façon de nier; toutefois, je gardais le scepticisme du métier... On a beaucoup parlé du médecin qui reçoit tant de confidences, mais alors que dira-t-on de l'avocat ? Le médecin voit un malade bourrelé ou persécuté, une sorte d'enfant qui, pour obtenir guérison ou rémission, cherche à gagner le tout-puissant docteur. Nous, nous avons l'homme dans sa santé, alors qu'il défie Dieu lui-même. Et je puis assurer que nous assistons à de terribles volte-face. Il faut avoir entendu les protestations d'innocence d'un Landru, les dénégations d'un Brière, pour savoir jusqu'où cette corde peut être tendue. Aussi un juge est-il excusable de ne jamais croire un mot de ce que dit un accusé; mais il n'est pas excusable de ses erreurs d'appréciation. Ici, surtout, se vérifie l'adage qu'on doit être jugé par ses pairs. Darminier ne *pouvait* être coupable dans le sens que Bausoi imaginait... Je ne doutais pas encore de cette culpabilité relative, mais je savais qu'elle était relative. L'aune à laquelle Darminier mesurait son innocence n'entrait pas dans le système métrique du juge d'instruction...

— Avant d'aller plus loin, — dit celui-ci, — poussons jusqu'aux appartements de l'inculpé.

Ces appartements correspondaient avec ceux de la victime par un long couloir qu'une porte pouvait séparer en deux.

La porte fermée, chacun des deux hommes était chez soi. J'observai en passant que le verrou qui assurait cette séparation se trouvait du côté du père, et je pensai que c'était naturel à cause du précoce veuvage et de la nécessité de cacher certaines visites à un enfant, même à un adolescent. Néanmoins, depuis quelques années, ce verrou ne se mettait plus, remplacé, sans doute, par un verrou plus sûr, la discrétion. La preuve en était que les peintres l'avaient barbouillé d'une

triple couche de blanc de céruse qui l'empêchait de fonctionner. Je crois bien que la porte ne se fermait pas davantage, mais je ne m'arrête pas à le vérifier, ne voulant pas jeter ce nouvel aliment à l'ardeur pédante de Bausoi...

Nous passons donc devant la porte ouverte, et nous arrivons aux appartements de Darminier qui sont disposés symétriquement à ceux de son père. Le couloir est, entre eux, la seule communication. Il va de la chambre à coucher de la victime au cabinet de travail du fils.

Bausoi n'hésite pas; il ouvre l'huis en homme tranquille et infaillible.

M'y voilà donc. Je promène avidement mes regards de jeune fille, de jeune fille bien élevée, dans ce cabinet de travail d'un homme que j'estime infiniment. Il n'est pas ascétique. Parmi les traces d'une vie laborieuse au moins par la pensée, je sens une préoccupation que je ne puis définir autrement qu'en l'appelant une préoccupation d'amour. Toute femme, dit-on, vit pour celui qu'elle aimera. C'est possible, mais elle n'a pas le choix, et, alors, son goût hésite singulièrement; car voyez-vous qu'elle se passionne pour la délicatesse et les demi-teintes, et que ce soit la force et les couleurs tranchées qui lui arrivent...? Il vaut mieux parer à ce désaccord; la plupart d'entre nous l'évitent en ne marquant aucune préférence trop ouverte... L'homme, cet homme riche et sûr de lui qu'est Darminier, n'hésitera pas... Quand la petite biche blanche entrera dans cette intimité que sont des meubles, des bibelots, des livres, des tableaux, il lui imposera tout cela comme il lui impose son baiser et le viol de ses pudeurs. Tant pis pour lui s'il se trompe, s'il croit à l'œil candide, au silence modeste, à la douceur des attitudes et s'il perd connaissance entre les bras d'un petit animal cupide, d'une bigote cachant son jeu ou d'une sotte impérieuse et bavarde...

Tout notre milieu est plein de ces histoires où la demoiselle a su cacher son jeu jusqu'au dernier moment, pour elle le premier. Ruse si simple qu'elle réussit aux plus simples... Le fiancé croit toujours à la modestie, au silence où se cantonnent tant de qualités perdues! Mais il me semble que je deviens bien dure pour mes compagnes de misère! J'agis en somme comme ces anarchistes devenus propriétaires qui

rêvent de mettre, dans leur jardin, un lion enragé aux trousses des voleurs...

Regardons plutôt ce voluptueux cabinet de travail... Où réside cette volupté? D'abord dans les tableaux; les femmes y dominent, pas toujours nues, d'ailleurs, malgré la préférence, mais toujours charmantes et abandonnées... On voit qu'un visage sévère ou même trop classiquement beau effraie cet amoureux de la grâce. Ne croyez pas, là-dessus, à de la mièvrerie; seulement, s'il suspend à sa muraille une danseuse de Degas, il la prend parmi les plus douces, les plus jolies... Le paysage d'eau de Monet est si abondant, si fleuri, si « lumière et parfum », qu'il évoque, lui aussi, l'amour, à travers la nature... Peu de livres, dans de petites cases, — la bibliothèque est dans une autre pièce, — reliés admirablement, même ceux qui sont modernes, avec des fers uniques, par des artistes comme Saint-André... Un secrétaire qui n'encombre pas, et qui est une copie soigneuse d'un secrétaire de Riesener, si sobre de lignes et de bronzes, qu'on trouve au Louvre. Trois ou quatre miroirs anciens, petits et grands, sculptés délicieusement en bois, et placés de façon à ajouter les prolongements du mystère à la beauté des tentures, à l'or et à la couleur des tableaux, aux tapis de Smyrne en haute laine, bleu et rouge, aux vases de Chine, aux statuettes égyptiennes ou grecques, à l'incomparable dieu chinois de porcelaine blanche qui garnit la cheminée.

Bausoi entre dans cette harmonie comme Gengis-Khan. Il fait ouvrir les beaux rideaux d'une soie bleue ancienne brodée de fleurs rouges...

— Ah! — s'écrie-t-il, — voilà la deuxième fenêtre qui, elle aussi, ouvre sur le jardin.

D'un coup sec du poignet, il en fait tourner l'espagnolette et jette un regard distrait dans le jardin...

Je sais qu'il ne faut pas me pencher ostensiblement à cette fenêtre que Bausoi dédaigne parce qu'elle n'entre pas dans son système. Charles Darminier joue le même jeu que moi, et nous attendons comme deux enfants qui surveillent le départ de leur bonne afin de plonger leurs doigts dans la confiture...

Bausoi ne manque pas d'aller vers la table. Un livre y est ouvert.

— Dites-moi, monsieur Darminier, quand vous êtes allé trouver votre père, vous lisiez?

— Je lisais.

— Mais savez-vous ce que vous lisiez ?

— Il me semble que c'était du Racine...

— Oui, mais le signet de votre livre se trouve curieusement placé à une page de Néron...

— Le « monstre naissant », — dit Darminier, — nous en avions parlé, mon père et moi...

— Tout de même, monsieur Darminier, avouez qu'il y a là une singulière coïncidence, si l'on suit le système de l'accusation : « Monstre naissant »!

Il a proféré cela d'une voix grave qui vise à émouvoir les entrailles de Darminier.

— Il serait tout à fait inexplicable de voir un homme chercher là une inspiration criminelle, — dit avec tristesse Darminier. — Qu'auriez-vous pensé si j'avais lu Macbeth!

— Je ne discute pas une impression...

Il aurait pu ne pas nous la soumettre... J'ai une moue assez méprisante et Bausoi se venge en bouleversant des tiroirs.

J'en profite pour m'approcher de la fenêtre... Un petit oiseau, qui pépiait avec beaucoup d'autres sur les branches d'un lilas dont on apercevait les gros bourgeons près d'éclater, descend tout à coup dans le jardin et se met à poursuivre quelque chose qui s'envolait devant lui.

Darminier suivait mon regard avec anxiété.

La chose qui s'envolait ainsi n'était pas vivante, mais le battement des ailes de l'oiseau la soulevait, la poussait...

Je reconnus une plume légère... Pour l'oiseau occupé de faire son nid, il y avait là une aubaine... Pour moi aussi, car je venais de reconnaître un de ces duvets de marabout dont les femmes ont à leur cou, en toutes saisons, des cravates... Il n'y avait pas de doute possible, ce duvet étant d'une couleur bleue dont les oiseaux parisiens n'offrent guère d'exemple...

Bien peu de chose, car enfin des brins de marabout arrachés à une cravate de femme, on en trouve dans tous les coins perdus!

Mes yeux se portent vers l'accusé; au même moment, il jetait les siens vers moi...

Dans son regard, dans le froncement de son sourcil, quelque chose me laisse indécise : je ne sais quelle négation, quelle prière ardente de ne pas juger trop vite... J'ose dire que cela ne faisait pas partie de l'instruction; c'était purement sentimental, comme ces très courtes brouilles entre amoureux dont eux seuls ont le secret et qui se définissent et s'achèvent dans un sourire. Ma pensée est qu'il aurait été désolé de perdre une précieuse amitié de femme en passant pour un débauché...

Tous les hommes sont ainsi. A quoi répond un pareil sentiment, je l'ignore... Mais, seuls avec nous, ils se défendent toujours d'avoir partagé le dévergondage des autres. Darminier ne manquait pas à cette règle. La seule chose importante au point de vue de la défense est qu'en s'excusant il s'accusait.

Ainsi, il avait bien été la cause de la mort de son père... Et une femme se trouvait mêlée à la tragédie... Toutes ces précautions, tout ce dévouement, cet héroïsme, c'était pour la femme que lui, Darminier, avait descendue par cette fenêtre, à laquelle il avait ouvert la petite porte...

Comment cela n'éclatait-il pas aux yeux de Bausoi ? Je voyais les éraflures laissées par des pieds suspendus dans le vide et qui cherchent instinctivement à se raccrocher; je voyais sous la fenêtre une plante dont une partie seulement demeurait, l'autre ayant été brutalement écrasée, puis extirpée. Certes, ce désordre se trouvait réparé; Darminier, pas arrêté tout de suite, avait dû ratisser l'allée, cacher le tronçon de plante, effacer les pas...

Peut-être ceci me sera-t-il compté dans l'autre monde : j'éprouvais une terrible déception et il fallait, il fallait à tout prix, que je n'en laisse rien voir. J'y parviens... Si Darminier a le sourire des gentilshommes japonais qu'on exile, moi je fais harakiri et je chante...

Pour commencer, je m'éloigne de cette maudite fenêtre, ce qui en éloigne aussi le juge, et me laisse tomber sur une chaise, comme si une si longue séance m'eût épuisée, mais je garde une mine sereine, et j'approuve beaucoup de la tête Bausoi qui dit :

— Il n'y a rien de bien intéressant...

Grâce d'état!... Il n'y avait rien d'intéressant, et l'histoire se trouvait écrite sur les murs...

— Rien d'intéressant; je rappellerai seulement à l'accusé qu'on n'a découvert aucune arme chez lui, ce qui expliquerait qu'il se soit servi d'un poignard, d'un poignard dont nous ne connaissons pas l'origine... Cependant, cette arme, M. Darminier, vous la possédiez auparavant...

Le juge appelait ces petits jeux : « Essayer de faire se couper le criminel. »

— Je vous ai déjà répondu que ce poignard appartenait à mon père... Je suppose, car vous affirmez qu'on y lit le mot « Toledo », qu'il l'a rapporté d'Espagne.

— Et il ne vous l'a pas montré ?

— C'était si peu de chose que je n'y ai, sans doute, pris aucune attention...

— L'arme valait mieux que cela pour un amateur de curiosité... Une œuvre d'art dans son genre, dorée, incrustée, damasquinée. La poignée est sertie d'un rang de gemmes sans valeur mais distribuées avec goût... Ma foi, c'est un poignard de dame... Aucun domestique, d'ailleurs, ne se rappelle l'avoir vu, ni chez vous, ni dans l'autre pièce. Comment expliquez-vous cela ?

— Mon père le sortit d'un tiroir de son secrétaire, vieux meuble napoléonien plein de trappes et de secrets...

— Comment expliquez-vous qu'il l'en ait tiré ce jour-là ?

— Il s'était rencontré sous sa main, et, quand j'arrivai dans son cabinet, je le trouvai sur le divan avec un livre dont il découpait les pages. Il tenait ce poignard en guise de liseuse... Le reste, je vous l'ai raconté.

Il l'avait raconté!... J'écoutais comme dans un rêve... Je n'avais pas de doute qu'il pénétrait, non pas mon trouble, mais ma réprobation... Il ne craignait plus de se voir deviné par moi. Ah! de tels hommes, quand la volupté les attire, car appeler autrement ce qu'il voulait de moi serait absurde, sont capables de tout... Mais alors la noblesse de ce front, ces yeux à la lumière tranquille!

Où donc ai-je vu que cette lumière est tranquille ? N'y a-t-il pas plutôt quelque chose de félin dans ce regard, dans cette souple attitude ? N'est-il pas un capteur, un animal de proie ? Et ne suis-je pas la proie ?

Justement, le juge a décidé qu'on ferait une pause. Tradi-

tion encore, qui rappelle le temps où on allait réveiller brusquement le prisonnier pour lui arracher des aveux...

Nous nous sommes assis, nous nous taisons, et je souffre. Mais ma souffrance a changé de pôle. C'est de ne pas pouvoir me reprendre que je suis effrayée. Quoi? je sais que cet homme me veut comme il en a voulu tant d'autres et cela ne me révolte pas...? Voilà donc ce que cachait ma vertu si farouche. Je ne devine le fond de cette âme que parce que cette âme est aussi la mienne... Te contraindre et te tenir, bête impatiente et meurtrière!

Heureusement que tout cela est intérieur, qu'il ne s'en doute même pas. Il me voit lasse et indignée... Quand nous serons seuls, il tentera de se reprendre...

Voilà de quoi est fait l'amour! Car je l'aime... Est-ce parce que je m'obstine à voir dans les obstacles une apparence, et à prendre pour la seule réalité son regard et son sourire ?

Mais alors, je ne diffère pas beaucoup de ces créatures éhontées qui prétendent brûler, comme Phèdre, de flammes allumées par l'artificieuse Vénus.

Ai-je dit que j'ai appris le nom des visiteurs de Charles : marquis et marquise de Trèce. Un coup d'œil au Tout-Paris m'a fait voir qu'il s'agit de très grand monde, au-dessus du soupçon...

Pas au-dessus du mien.

Quelle est donc la femme élégante qui ira visiter un prisonnier avili par les plus douteux reportages ?

— Nous en resterons là, — dit Bausoi... — En somme, l'instruction a fait un grand pas.

— Oui, — dis-je automatiquement, — l'innocence de Charles Darminier me paraît établie.

Nous nous séparons là-dessus.

VIII

Je déjeune avec Annie au restaurant du Palais. C'est la première fois, car nous sommes de petites bourgeoises et nous mangeons toujours chez nous. Annie fait de cela une sorte de partie fine, — il ne lui faut pas grand'chose! — et,

quand elle me rejoint dans la salle des pas perdus, je m'imagine qu'elle aura cet air le jour où elle ira trouver son élu. Ses beaux yeux noirs aux sclérotiques bleues parmi le bistre naturel de ses paupières brillent d'une joie si pure, d'une si douce exaltation, que je n'arrive pas à comprendre que les hommes puissent résister à cueillir une fleur si bien épanouie...

J'ai ma toge et Annie m'admire avec mon petit col de mousseline, mon rabat éclatant, ma tête en cheveux courts...

— Prête à figurer parmi les syndics de Rembrandt, ma chérie! Comme c'est flatteur, dans sa modestie, ce noir, ce blanc, cette robe à plis nombreux!

— Tu ne seras jamais qu'une artiste, Annie; pour toi ce grave Palais est seulement rempli de lumières et d'ombres, et chacun de ces hommes porte sur son front le reflet d'une pensée marquée en pleine pâte d'un pouce assuré!...

— Mais non, le reflet d'un rabat! Pour le reste, tu as raison, ce Palais est des anciens âges; malgré sa jeunesse, des spectres s'y promènent à midi...

Un vieil avocat maigre et souffreteux, la toque en tête, glisse, semble-t-il, le long d'un rayon de soleil pénétrant par la voûte. Mais les jeunes maîtres souples, les robustes vieux maîtres aux larges épaules, aux têtes de Jupiter, sont là aussi, se hâtant vers les portes, et Annie s'émerveille de ce qu'un Hals aurait tiré d'eux en les groupant dans des clartés un peu froides comme celle qui tombe des fenêtres, ou un Rembrandt en les mettant dans les poussières lumineuses venues des œils-de-bœuf ménagés dans les voûtes...

Nous dégringolons vers la cave-restaurant par l'étroit escalier, et déjà, avec l'autorité de ma toge, je saisis, j'arrête une table. Annie s'assied dans sa beauté, projette la vie et la couleur parmi ce blanc et noir, parmi cette morne salle dont un mur est un reste de la vieille Conciergerie où agonisa Marie-Antoinette. Nous avons de la chance; le bâtonnier Lobert déjeune tout à côté de nous, avec son secrétaire, et un moment, après le salut amical, il fixe, à travers son lorgnon, ses yeux si vivants sur ceux si beaux d'Annie... Je me plais à voir là, tendu par un être apte à le comprendre, le plus ancien hommage qui :

... fait se lever
Les plus vieux devant les plus belles.

Mais Lobert n'est pas vieux, et Annie le regarde en artiste, émue de toute cette tradition de noblesse, du visage si vivant dans un caractère archaïque.

Autour de nous, un bruit de conversation. Nous sommes au sein d'une humanité qui vit de la parole, qui y croit... Plus ou moins, c'est le don d'éloquence qui les a amenés ou maintenus là. Ils achèvent leurs phrases, et, par une main qui s'avance, ils affirment leur conviction, quand ils n'écoutent pas derrière trois doigts, enserrant un visage...

— Voilà, — dis-je à Annie, — tu es dans la fosse aux lions...

— C'est pour les crinières que tu dis ça?

Je m'émerveille qu'elle ait vu là, en effet, plus de cheveux, peut-être, qu'ailleurs, comme si la force de l'avocat rappelait celle de Samson...

— Tu comprends bien que ceux qui ont des têtes de Jupiter n'en font pas fi!...

Car la tête compte... Il faut se la faire avec soin, et une fois pour toutes... Seuls, les vieux habitués qui ont une éloquence parfaite, ronde et spirituelle, osent le débraillé. Les jeunes s'observent, se rasent, se coiffent, surveillent leur col et leur cravate. Encore n'y met-on pas d'exagération... Le but est de paraître sérieux... Certaines laideurs font beaucoup mieux que des beautés banales... Tout le nouveau barreau se ressent des sports, et le vieux offre des poitrines superbes, des membres impressionnants... D'un bonhomme à bedaine sort une voix exquise, de l'esprit, de l'émotion, un art qui nous confond, « nous les jeunes ». Ainsi s'explique l'inexplicable et soudain changement « d'atmosphère » quand ils prennent la parole et que les magistrats, si rétifs à l'éloquence pas encore « brisée » des nouveaux, fondent à la prud'homie érudite des vieux.

Je désigne à Annie les têtes célèbres. Elle s'amuse beaucoup, s'enchante avec sa grâce d'artiste des types les plus divers...

— Qu'est-ce que tu en penses? — demande-t-elle.

— Des hommes, — dis-je, — mais, très souvent, des hommes admirables, dévoués, aimants, bons pères de famille... Et partout, dans ce Palais tant honni où la verve des siècles

s'est exercée, où l'on voit errer comme des fantômes l'esprit de Rabelais et celui de Molière, partout le scrupule, la bonté, plus qu'ailleurs, tu m'entends... Et cette chose que tu ne trouveras que chez le médecin et chez le juge : l'indulgence... Et cette autre chose que tu n'attendrais pas, contraste nécessaire : la naïveté, l'ingénuité... Des crapules aussi, de bas intrigants, des âmes vénales et mercenaires; seulement, tout de même, c'est l'exception.

— Tu m'aurais dit le contraire, je ne l'aurais pas cru, — fit Annie... — Ici les masques sont, en somme, rendus très beaux par la franchise que n'altère presque pas ce quelque chose de désabusé qu'ils ont tous, mais qu'ils ont avec le sourire...

Nous sommes interrompues par Poge qui vient nous serrer la main. Il me regarde, comme toujours, d'un regard appuyé pendant quelques secondes... Je le présente à Annie et ils échangent un salut banal... Comme il est singulier de voir agir les hommes! Je ne veux pas de lui et son désir de moi le hante. Il ne regarde pas Annie, si belle, et dont la conquête serait une belle victoire!

— Poge? — dit Annie soucieuse, dès qu'il est parti, — tu m'en parles souvent... Il a une bien intéressante figure, Claire... Comment veux-tu qu'il ne soit pas amoureux de toi. Ce n'est pas ton flirt, au moins?

— Non, Annie, ce n'est pas mon flirt.

Et je détourne la conversation. Un homme vient d'entrer, superbe...

— Voilà Réju... Je me déshabille avec lui.

Annie se met à rire :

— Pas trop, tout de même!

Je ris aussi. L'argot de Palais nous égaie; car, simplement, Réju partage mon armoire au vestiaire.

— Ah! tu sais, il y en a six autres avec lesquels je me déshabille.

Et nous rions, aussi modestement que possible, mais avec un peu de gaillardise émancipée.

— On ne s'ennuie pas au Palais, Claire!

— Ma foi, Annie, le milieu m'a toujours paru aimable et confiant... Notre présence, à nous autres femmes, que

d'aucuns exècrent, en tempère la brusquerie... Le Palais, pour certains avocats, est une chose indispensable et beaucoup n'aiment pas passer un jour entier sans y venir prendre l'air...

Nous avons fini... Je remonte avec Annie... Déjà le bâtonnier est à sa place sur un banc de la fameuse galerie Marchande, et déjà aussi une foule est là qui cause, fume, se proméne.

— Galerie Marchande, parce qu'on y marche beaucoup, — dit Annie, en montrant les groupes de péripatéticiens...

— Peut-être aussi qu'on y marchande, Annie!

— Ce qui m'étonne, c'est de leur voir à tous cet air animé et convaincu...

— Le temple de la Parole, Annie! Elle a vraiment son prix...

— Quel contraste avec la causerie elliptique des milieux d'artistes où l'on échange des énigmes et où l'on n'est jamais écouté...!

— Autres gens, autres mœurs! Nous ne craignons pas de nous étendre; vous faites des statues avec vos remarques, nous faisons des étangs avec nos périodes...

— Et nous sommes tous dans la main de Dieu, Claire!...

Cela nous rappelle une petite histoire dont nous rions encore quand Annie m'embrasse pour me laisser aller vers les Chambres correctionnelles où je plaiderai tout à l'heure.

— Sois sage, Claire... Quel mauvais sang je vais me faire en songeant à tous ces beaux hommes!

— Des frères, Annie!

Elle s'éclipse, suivie du regard par quelques quadragénaires en admiration devant sa souple jeunesse.

Au détour de la galerie de la Première Présidence, je sens quelqu'un derrière moi. On m'accoste.

— Vous vous donnez beaucoup de mal pour ce Darminier, Mademoiselle? Et *gratis*.

C'est Elbé. Il a sa voix des mauvais jours. Ça ne va jamais, d'ailleurs, quand il lance son « Mademoiselle » honorifique... Je le vois le moins possible, me bornant à terminer les affaires en cours.

— Je fais ce que je peux, cher maître. Ce n'est pas moi qui l'ai voulu!

Elbé regrette déjà sa phrase, car il a de l'élégance :

— Mais, mon enfant, je ne vous blâme pas. A sa place, je serais enchanté...

Il feint un soupir :

— Je voudrais bien y être, à sa place.

— Maître Elbé, — coupé-je assez durement, — je ne vous ai pas demandé ce d' « office ». Mon devoir à moi, l'ayant accepté, est de remplir mon mandat jusqu'au bout... Et gratuitement...

Il me regarde surpris... Heureusement le genre de sa sagacité ne lui ouvre pas d'autres *labyrinthes du cœur humain* que ceux qu'on voit au Palais de Justice : vanité, intérêts...

— Pourquoi donc?

Au fait, pourquoi donc? Pourquoi Darminier ne me paierait-il pas? Il est riche, je suis pauvre. Et, cependant, cette seule pensée me rend furieuse : toute ma belle ardeur, mon âme peut-être, pour de l'argent... Folie! Je ne serais pas du barreau si cela me laissait à cours d'arguments.

Je me drape :

— Nous nous sommes expliqués. Je lui ai fait comprendre qu'il ne prenait pas le bon chemin, que je n'ai pas l'autorité, l'influence. Après ça, s'il me garde, je ne veux pas lui voler son argent...

— Mais c'est féminin, cher maître, c'est féminin!

D'ordinaire, rien ne me fâche et ne me confond comme cet absurde cri du cœur de la vanité masculine. Cette fois, je garde mon calme :

— Si c'est féminin, cher maître, — dis-je avec majesté, — cela fait honneur à l'adjectif... Vous avez bien voulu me déléguer... J'y prends intérêt, mais non au sens propre...

Il est désorienté... Un geste vague :

— De l'esprit, à présent!... Qu'est-ce qu'il a donc dans la peau, ce garçon-là? Croyez-vous à l'avarice?

— Non.

— Alors?

— Alors, il a un secret...

Et j'ajoute, non sans malice :

— Avec un homme comme vous, il ne le garderait pas longtemps...

— Quelle blague! — réplique-t-il. — Il serait enchanté que vous le trouviez, ce secret. Tous les mêmes! Du *pectus*, je ne dis pas; mais ça cassera au dernier moment... La *Veuve*, vous savez!...

— On ne peut pas le condamner à mort, — dis-je.

— Est-ce que ça fait une si grosse différence pour un homme comme lui, la mort ou le bagne?

Je me tais, frémissante... Il reprend gaiement :

— Je crois plutôt qu'il a un béguin pour vous, cher maître...

— Ce sont des choses, — dis-je en riant, — dont il ne faut jamais parler.

— Y penser toujours!

Nous sommes juste au point où cela doit s'arrêter. Il suffit de mon regard. L'homme est fin pour ces choses-là.

— Minerve! — s'écrie-t-il. — On parle de Jupiter et de son froncement de sourcil... Vous n'en avez pas besoin, vous autres femmes, pour ébranler l'Olympe.

— Soyez bon, cher maître, pour vos esclaves...

C'est le ton qu'il faut. Je ne l'ai pas inventé; je l'ai trouvé en arrivant dans la boîte. On parle des terreurs qu'inspirent aux carabins leurs gros bonshommes. Ici terreur serait exagéré, car le barreau, c'est la basoche, qui a son rire et son esprit de fronde, mais enfin nous n'en menons pas large devant les grands patrons...

— J'ai reçu aujourd'hui la loge de Millerand... La voulez-vous?

— Tout entière?

— Gourmande! Deux places seulement...

Nous nous quittons bons amis, mais il y reviendra, et ce sera plus orageux. Il espère encore. Les échos des journaux ne sont pas excessifs. Je l'aurai, la grande scène où il me reprochera mon insolence et mon ingratitude.

Dieu m'aidera : je défendrai mon ami jusqu'au bout.

Je suis triste de sentir toutes ces passions ou plutôt toutes ces habitudes autour d'un drame qui atteint mon cœur. Et ce n'est pas le public des Chambres correctionnelles qui me donnera des idées plus claires, pitoyables filles, pitoyables souteneurs, usuriers de bas étages, entremetteuses, pêle-mêle avec quelques braves gens qui viennent là pour s'amuser!

Je ne pourrai jamais exprimer le sentiment de tristesse, de désolation, de consternation, que j'éprouve devant cette foire de la moralité publique où l'on vend et l'on achète des droits, des peines, des spoliations... Les larmes, les grincements de dents y frôlent le rire canaille des voleurs et des pierreuses; le sourire épanoui du malfaiteur acquitté ne se fige pas devant les guenilles, devant les visages affamés, les jupes fripées, les vestons lustrés jusqu'à la corde...

Certes, je suis de ma génération; pour nous, le crime est une survivance, une maladie; seulement cela n'explique pas tout. Nulle part mieux qu'ici un romancier à la Balzac ou à la Thackeray ne pourrait pêcher ses types et reconnaître les lois de leur formation, dire par quel prodige, après tant de siècles, l'humanité aboutit à ce double enfer, celui des criminels punis d'un crime que la pression sociale leur fait commettre, celui des magistrats et des avocats obligés de fouiller dans ce cloaque d'âmes, de faire la ration de l'ignominie, de mesurer le vice et de doser la vertu...

Terrain glissant où nous voyons le juge et le coupable se rapprocher sur des frontières idéales, se mêler, se confondre. Ceux qui ont observé cela du dehors ne l'ont pas compris. Ils se sont généralement bornés à insulter le magistrat, à le déclarer injuste, obscène, vénal, tyrannique. Mais que n'ont-ils eu le courage de suivre d'un peu près ces carrières sans gloire et sans récompense, d'imaginer la déviation professionnelle, la nécessité de la manie pour contraindre l'ennui qui sort comme un élément de l'effroyable monotonie, de l'effroyable médiocrité du crime!

Parmi tant d'autres raisons de la mentalité de nos juges, — qui sont tous de très braves gens, — il y a celle-là. Il faut vivre! Personne ne vit dans la platitude éternelle... S'intéresser au malfaiteur, c'est faire collection de crimes, c'est mettre des caractéristiques dans cette chose d'apparence amorphe, c'est apporter des nuances à une masse incolore... Le *beau cas* des médecins se retrouve pour le président de Chambre. Comment ne l'admirerais-je pas quand il entre dans le détail d'une affaire obscure, quand il daigne s'arrêter aux erreurs d'un criminel, lui tenir compte d'intentions, lui éviter la chute définitive, lui accorder cette chose bizarre pour un

non-initié, cette chose à laquelle le sauvage même est sensible dans sa frénétique cruauté, la justice, c'est-à-dire l'appréciation. Oui, par là, par ce marchandage de peines, par ce commerce impondérable, le gredin a l'impression qu'il garde quelque parcelle d'humanité; que le président, comme jadis le Dieu qu'on a trop tôt tué, lui sait gré d'efforts un peu malingres sans doute vers un spectre de vertu, mais d'efforts qui dans la suite développeront la conscience des criminels...

Les gens sans nuance n'y verront que la culture des criminalités... Eh! sans doute, on l'y retrouve aussi. Fatalement, la limitation du mal suppose qu'on permet au mal de croître dans ses limites. La justice apprend au criminel à régler ses crimes. Les récidivistes ont une sorte de tranquille assurance, et rien n'est plus risible que de voir leur désespoir quand ils sont déçus dans leur calcul par la perspicacité ou par l'indifférence du juge. J'accorde donc au féroce critique que le Palais de justice est une pépinière de bandits, d'escrocs, de voleurs de toutes sortes; mais nous tirons quand même un grand avantage de cette culture qui élague les branches gourmandes de l'arbre du bien et du mal et, cahin-caha, mène une société vers son amélioration...

Dans un autre ordre d'idées, ne faut-il pas se rappeler qu'une mère adroite, ou seulement obéissante aux lois éternelles, a soin de ne pas réduire avec une trop implacable rigueur tous les écarts de son petit; elle lui en laisse ce qui est indispensable à la formation de cette chose peu étudiée qu'on appelle le caractère, et qui exige un ensemble où le bien et le mal se combinent étrangement, de même que l'audace s'y mêle à la prudence...

Le juge a, lui aussi, de ces miséricordes...

Je ne pensais pas à ces choses tandis que j'arpentais la galerie de la Présidence; elles étaient au fond de moi dans la bienheureuse ignorance et elles faisaient en même temps ma force et mon angoisse.

IX

Quand je rentre, je retrouve Annie... Sa beauté, à laquelle je suis moins sensible depuis quelque temps, je l'admire davan-

tage. Peut-on avoir vraiment de si admirables yeux, cette couleur indécise entre le vert, le mordoré; et quelque flottement, un voile d'or léger traîne sur l'iris, se resserre devant le noir si noir de la prunelle...

Ce sont des yeux qui, soudain, vous cèdent, s'alanguissent, se pâment, et ne se reprennent que derrière leur confusion même... Et puis le bistre délicieux sans limites précises, qui couvre les paupières, qui se dégrade lentement jusqu'à la blancheur des joues.

Beaux yeux d'Annie à la sclérotique bleue, dont un léger artifice, — elle n'en a pas besoin, — allonge le regard, combien de fois ai-je contemplé ce miracle? Le sait-elle qu'ils sont si beaux? Je ne pense pas. Elle loue les miens, leur bleu entouré de noir, que je trouve tellement moins réussis. Elle les baise. Elle dit :

— Comme ils sont grands, Claire, tes yeux! comme ils ont l'air de joyaux, diamants et turquoises...!

Je les ai très grands, en effet, et ce n'est pas ma moindre coquetterie d'enrouler une de mes mèches sur ma tempe pour grandir encore mes fameux lacs.

— Yeux fidèles, Annie. Toi, tu as des yeux d'orientale, pleins de lumières glissantes, de reflets, de dessous mystérieux...

— Viens dans ta chambre, — dit-elle...

Depuis mon aventure, j'aime moins ses caresses. Je me dégage vite pour dire :

— Nous allons à l'Opéra.

— Chic, — dit-elle.

Mais elle me reprend, presse son corps merveilleux contre le mien.

— Claire, — dit-elle, — je suis jalouse; tu ne m'aimes plus comme avant...

— Mais si, Annie, ce sont ces dossiers, ma grosse affaire!

— Crois-tu donc que je n'en ai pas, moi, de grosses affaires! Elle prépare le prix de Rome...

— Je t'aime, Claire, je t'aime!

— Moi aussi, Annie, je t'aime!

— Oh! mais pas ainsi, — murmure-t-elle avec son enveloppement de couleuvre.

Pour Annie, cette soirée d'Opéra est un délice sans fin.

Noyée dans la musique, elle goûte mieux ma présence, et son petit corps si finement musclé parmi très peu de vêtements se délasse comme au bain... Moi je sens l'habituelle agitation que me donnent le théâtre et ses prestiges, mais il s'y ajoute quelque chose de trouble et de profond qui me remplit la poitrine, je ne sais quel orgueil d'être amoureuse, quel désir de le crier, de me crucifier dans cet amour pour un misérable qui se ronge le cœur au fond d'une cellule, et dont je ne peux pas certifier l'innocence. Ah! nous ne sommes pas simples!... Toutes mes études, ces textes juridiques qui savent si ingénieusement ramener les choses à leurs fins, qui savent si brutalement découvrir l'intérêt vulgaire caché dans la broussaille sentimentale, tout cela me laisse bien démunie à la première aventure de mon cœur, de mes sens... Je vois peut-être clair dans les affaires des autres; les miennes s'embrouillent à plaisir!

Deux personnes sont venues s'installer à côté de nous dans la loge présidentielle, et je n'y aurais prêté aucune attention si je n'avais pas reconnu la silhouette de la plus jeune, la femme du guichet, la brune étincelante, celle que j'appelais au fond de moi-même la tsigane... Son coiffeur a très habilement profité de sa chevelure noire, mais la mode est au front découvert, et son front n'est pas beau, trop bas, trop dur... Tout le reste, d'une beauté étonnante, des lèvres, des dents, des yeux parfaits. La volupté de sa bouche me frappe tout à coup parce que je me figure le baiser qu'il a pu y prendre... Est-ce que je remplacerai jamais pour lui tout ce piquant, tout cet éclat? Ah! moi qui ai dédaigné les hommages des hommes, si je pouvais, à présent, être sûre de les mériter... Elbé, Bausoi, Poge, Desjoux, n'importe qui, je les voudrais plus ardents, plus pressants, épris jusqu'au crime. Cela seul pourrait me rassurer...

C'est la musique, sans doute, qui m'entraîne. Les deux femmes ne l'écoutent guère. Elles parlent, tout bas, il est vrai, mais pas assez pour que mon oreille tendue ne perçoive des mots, et, parmi ces mots, un nom qui revient, Charles.

Je n'hésite pas un moment à croire qu'il s'agit de Charles Darminier. Toujours aidée par Brunehilde qui crie sa passion parmi les ouragans de l'orchestre, je devine soudain que cette femme est plus qu'une ancienne maîtresse allant visiter son

amant dans sa prison, qu'elle est l'héroïne du drame, celle que je cherche, la cause de ce silence obstiné.

Mais alors?

Je voudrais la tuer, cette petite bête brûlante qu'on aime et qui n'aime pas, cette femme qui a causé un tel malheur et qui est au théâtre tranquillement, avec ce sourire!

Tout à coup, l'orchestre s'apaise. Je recommence à vivre avec ma pensée. L'avocate reparaît. Je souris un peu amèrement à constater ce que j'appellerais de l'hystérie chez les autres... Moi qui m'étais tant promis d'être simple, lucide, honnête et forte contre la passion...

Annie se jette vers moi d'un élan amoureux :

— C'est beau, ma chérie!...

Et je regarde Annie. Une phrase me vient sur les blondes fades. Je sais bien que je ne le suis pas, mais, entourée de toute cette beauté ardente, de ce brun naturel qui paraît plus sain que le blanc, je me sens inférieure. Une chose, toutefois, me sauve, mes cheveux, ce blond cuivré qui enveloppe une femme du grand rêve de tous les temps... Le brun presque châtain d'Annie peut encore lutter, mais l'autre est tout à fait noire... Sa lèvre estompée lui donne l'air d'un beau jeune homme... Annie, décidément, est la plus belle de nous trois, plus souple, plus nuancée que l'autre, mieux colorée que moi, plus chaude de ton et de lignes plus pures...

Je déraisonne... Mon air égaré frappe Annie :

— Oui, c'est bien émouvant, ça te fait mal, ma petite Claire.

— Mais non, voyons...

— Alors, tu penses encore à ton Darminier!

Le mot est parti, malgré mon geste pour obtenir qu'elle se taise... L'autre s'est retournée et, soudain, ses yeux, le velours de ses yeux sur moi.

Je n'y lis que de l'étonnement.

Comme je persiste à l'observer avec une sorte de défi, elle baisse cette prunelle tout à l'heure effrontée. Elle m'a reconnue, cela ne fait plus de doute. Mon portrait est dans les journaux.

J'avoue ne pas bien comprendre le regard qu'elle me lance un peu plus tard. Est-ce de la supplication?... En tout cas, cela renferme de l'humilité, de la frayeur aussi...

Eh! j'y suis... Elle est mariée. Elle a parlé de son mari avec

l'autre. Elle tient à ne pas se compromettre. Elle doit aimer Darminier, et beaucoup, pour être allée le voir dans le lieu infamant où je l'ai aperçue pour la première fois.

Cela saute aux yeux : il a tué pour elle... Le voilà, le drame dont il ne veut pas qu'on sache rien. Je viens de le deviner... Son père! Pour elle, pour cette femme au front bas, têtu, féroce? Et, chez lui, une telle sérénité! Non, je n'y suis pas, je n'y suis pas... Alors, l'accident? J'ai moi-même prouvé le contraire... Cette femme était là... Le père s'est fâché? On ne tue pas son père parce qu'il se fâche. Il a menacé de tout dire au mari? Mais le poignard? Eh bien, il le tenait, ce poignard, il a menacé, il y a eu lutte, et, encore une fois, accident. Pour sauver l'honneur de cette femme!

— Sans doute, Annie, je pense à Darminier... Comment veux-tu que je pense à autre chose!...

J'ai dit cela assez haut pour qu'elle entende.

— Qu'est-ce qu'il a donc à se taire comme ça? — reprend Annie. — Tu te tourmentes... S'il te voyait!

— S'il me voyait? Qu'est-ce que tu veux que ça lui fasse...? D'ailleurs, j'aime mieux qu'il ne me dise rien : je suis bien plus libre de chercher par moi-même...

Cette fois, je n'en doute plus, elle a pâli sous le bistre; elle a jauni... Je serais bien étonnée qu'elle revienne à l'acte suivant.

— Chut, — dis-je, — écoutons la musique divine.

La jolie tête d'Annie se penche après un dernier regard et ce reploiement heureux des épaules qu'elle a comme si elle se faisait place dans un nid imaginaire.

Au bout de cinq minutes, j'ai un rire silencieux de traqueur : mon gibier s'est sauvé. Je ne me suis pas retournée; j'ai entendu seulement un petit bruit de jupes, puis la porte repoussée tout doucement...

A l'entra'cte, Annie remarque :

— Tiens, nous sommes seules; je ne l'ai pas rêvé, qu'il y avait là deux femmes?

— Non, — dis-je, — tu ne l'as pas rêvé, Annie... Elle était bien belle, la plus jeune!

— La plus jeune? Mais non, elle était quelconque : je n'aime pas ce genre, tu le sais bien; c'est un petit pruneau. Un redoutable animal féroce, d'ailleurs.

Ça n'empêche pas, Annie... Beauté sauvage, mais beauté tout de même.

— Vice et sottise... L'autre, oui, était vraiment belle!

— L'autre? — dis-je étonnée.

— Oui, la femme qui l'accompagnait...

Je ne l'avais pas seulement remarquée!

X

Annie et moi, nous aimons les Tuileries, nous les préférons au Luxembourg, non qu'elles soient plus belles, mais elles offrent plus d'espace à la promenade, depuis le fond de la cour du Louvre jusqu'à la place de la Concorde.

Et puis, c'est près du musée. Parfois, d'un mouvement brusque, nous allons voir les Italiens, les Français, les Flamands, les Hollandais...

Annie n'y trouve guère de réconfort.

— Qu'est-ce qu'il faut faire? — murmure-t-elle... — Chacun des maîtres, par sa seule technique, vous épouvante. Montre-moi donc l'effort de moi qui vaudra la peine après ces grands efforts?

— Ce n'est pas ce qu'il faut penser, Annie.

— Tu parles ainsi parce que tu as un art sans véritable technique... La vie te guide...

— Toi aussi.

— Oui, en tant que vie; je peux toujours faire des croquis, rêver des mouvements, créer des petits tableaux; mais la manière, la manière!... Me vois-tu m'enfoncer dans une manière et qu'ensuite cela ne conduise à rien!

— A ta place je n'hésiterais pas, je suivrais les impressionnistes. Les trop nouveaux, j'avoue qu'ils me font peur....

— Du coup, comme ça? En abandonnant les grands classiques? Ils savaient peindre tout de même : on ne peut pas les lâcher complètement...

— Mais ils se retrouvent dans les grands impressionnistes, dans Corot, dans Manet, dans Monet... D'ailleurs, étudie, en plus, les anciens... Moi aussi j'étudie les anciens... Est-ce que tu me vois plaidant comme Cicéron? Ah! tu crois que nous n'avons pas de technique... Je suivrai Lachaud, Robert...

Quand nous étions sorties de là, nous continuions à discuter... Telle est la jeunesse. L'épreuve seule de la vie compte, et le balancier qui nous frappe s'appelle le plus souvent hasard... Les hommes d'expérience nous le rappellent; mais nous aimons croire qu'il existe un chemin étroit et difficile qui mène au paradis de la gloire et de la fortune...

Annie en sait aussi long que moi sur l'*affaire Darminier*... Nous en parlons souvent : elle m'écoute, je classe, je reclasse devant elle les faits, les personnages; elle s'y intéresse. Nous disons Elbé, Bausoi, la femme brune, Charles Darminier, Edmond Darminier... Pour elle, c'est le feuilleton...

— Figure-toi, — dis-je, — que j'ai eu la chance d'en savoir un peu plus long sur la femme brune...

— Le féroce petit pruneau?

— Qui est une femme très belle, très brillante, ma petite Annie, quoi que tu dises!

— Nous ne regardons pas les femmes du même point de vue, Claire : tu ne songes qu'à leur vie passionnée, et même à leur vie amoureuse; le feu de leur regard, la profondeur de leur teint et le petit rire que la volupté, douce ou cruelle, met au coin de leurs lèvres... Moi, je vois les grandes lignes du caractère, ce genre de beauté qui rapproche trop les femmes des hommes et qui fait que le profane ne comprend pas grand'chose au goût des artistes...

— Tout de même, Annie, peut-être as-tu raison pour la beauté de la Bethsabée de Rembrandt et pour la Vénus de Milo, mais tu oublies les Vénus hermaphrodites, tu négliges la Maja de Goya pour ne citer que des chefs-d'œuvre. Or, cette femme-là, justement, c'est la Maja. Et j'imagine que cette petite face avec ces joues creuses immobiles sous le gel extatique des voluptés doit être bien douce à contempler à certaines heures du jour et de la nuit.

Annie me regarde de côté, d'une manière où il y a de l'étonnement et du reproche...

— Comme elle t'intéresse, Claire!

Je me suis vraiment trop avancée, j'ai parlé à la manière des jalouses obsédées par de cruelles images. D'instinct, je me défends :

— C'est que je crains bien qu'elle n'ait joué dans tout

cela un rôle plus important encore que nous ne supposions...

— Et quoi donc? — dit Annie.

— Un rôle en accord avec ce personnage que tu appelais une petite bête de proie... Ça ne m'a pas été très difficile de savoir quel monde elle fréquente, en dehors du très grand monde auquel elle appartient.

— Allons, encore une!

Dans notre langage argotique et elliptique, cet « encore une » signifie : « Encore une coureuse de dancing, encore une petite femme qui veut vivre sa vie, encore une petite snob buveuse de *whisky and soda*, une joueuse de cartes, une priseuse de coco... »

Nous étions si loin de cela, Annie et moi, avec nos chastes amours d'honnêtes filles; mais nous en subissions tout de même l'attirance ou, du moins, la curiosité, si bien que le mépris n'était pas la juste expression de notre sentiment, qui était, comme toujours, la sorte d'envie mâtinée de colère que l'homme a pour le vice alors qu'il le fuit.

— Oui, encore une, Annie, mais avec quelque chose de bien séduisant... Elle sort à cheval tous les matins, pour aller au bois, et, quand elle passe l'été à Dauville où son mari possède une villa magnifique, elle joue au golf habillée en torero avec des culottes de satin et des bas de soie.

J'avais ces détails sur le cœur... Comment pouvait-on résister à cela? Comment un Charles Darminier pouvait-il mettre en balance l'avocate, drapée dans sa toge sévère, avec cette petite amazone exquise, et ce toréador culotté de soie... Tout au plus pouvais-je espérer n'être pas trop inférieure en « Maja desnuda »; mais blonde, hélas, désespérément blonde, quand il aimait les brunes!

A quoi vais-je penser...? Je suis devenue toute rouge; Annie me regarde avec curiosité, se demandant sans doute d'où vient cette amertume soudaine et ce coup de fard allumant mes pommettes...

— Oui, — dis-je, pour effacer la mauvaise impression, et aussi pour écarter des tableaux qui me brûlaient, — je crois bien qu'elle a tous les vices.

— Et toutes les santés, à ce que je vois, — murmura Annie

en soupirant comme si elle voyait les ravages que ces choses faisaient dans mon sens intime...

— Toutes les santés... Ces sortes de femmes mènent les hommes où elles veulent.

— Alors, tu supposes?...

— Rien, — dis-je précipitamment, comme si cette supposition allait créer une réalité dont je ne voulais pas... — Mais je suis obligée de tenir compte qu'elle voit Darminier quand il est abandonné universellement.

— Peut-être, par intérêt...

Il me semble tout à coup qu'Annie m'ouvre un monde. Quelle reconnaissance! Qu'elle me paraît bonne et belle...!

— Comment cela? — balbutié-je, surprise de découvrir chez Annie une sagacité dont la passion me prive et bien heureuse de me raccrocher à un tel espoir...

— Eh! oui, — reprend-elle, — pourquoi ne pas voir d'abord les mobiles les plus simples? Qui ne sont pas, d'ailleurs, toujours les plus vertueux, ma chérie...

— Je ne vois pas très bien...

— Crois-tu donc impossible qu'elle ait reçu, ou plutôt qu'elle fût sur le point de recevoir un service d'argent au moment où l'on emprisonna Darminier?

— Elle ou son mari?

— Tous les deux...

— Alors, tu ne penses pas qu'elle soit sa maîtresse?

— Je ne le pense pas parce que cette supposition est inutile...

— Explique-toi, — fis-je impatientée.

— Qu'est-ce que tu as ce matin, ma petite Claire? Tu passes du grave aux doux, du plaisant au tragique.

— Non, je suis tourmentée par un problème qui peut devenir le clou du procès. Supposition inutile, dis-tu?

— Si elle l'avait aimé, elle se serait arrangée pour le voir sans son mari... Je sais bien que cela dépend du genre de mari; seulement, il me semble, — je ne suis pas très expérimentée, — il me semble qu'un tiers est gênant...

— Il y aura toujours le geôlier.

— Oh! tu sais, pour une femme du monde, un geôlier ne compte pas...

Elle me versait, sans le savoir, un baume souverain...

— Je pense que tu as raison.

— N'y attache pas trop d'importance. Et dis-moi, à ton tour, le fond de ta pensée.

— Je n'ai pas de fond, Annie... Dans la vie, les fameux romans policiers n'existent jamais sous des formes unilatérales... Et cela ne nous servirait pas à grand'chose d'épuiser les hypothèses... Je peux te dire, cependant, que l'homme me paraîtrait beaucoup plus douteux s'il avait été l'amant de cette femme...

— Mais voyons, Claire, cela ne fait pas de doute.

— Je croyais... je croyais... — balbutiais-je tandis que ma figure prenait la pâleur de la mort.

— C'est toi-même, — dit Annie, — qui m'as expliqué tout cela. Elle était là le jour du crime; on l'a aidée à fuir par la fenêtre!

Véritablement, je l'avais oublié, ou plutôt, la singulière passion qui me ronge avait jeté un voile sur des circonstances dont elle ne voulait pas s'embarrasser... Annie, impatientée à son tour, poursuit :

— Je n'ai pas pensé à nier leurs relations anciennes : tu m'as trop bien convaincue... J'imagine seulement que de pareilles femmes se dénoncent dans de petits actes et qu'il n'y a pas plus de raison de mettre sa visite au compte de l'amour qu'à celui de l'intérêt... N'est-ce pas ton idée que les relations de Charles Darminier avec une gaillarde de cette espèce désespéraient le père, qu'il a voulu les empêcher, qu'il s'est pris le doigt dans l'engrenage... Tu le pensais?

— Je le pense encore.

— Mais le désespoir du père ne s'explique pas si cette personne n'a pas été la sorte de gourgandine que tu décris... Au contraire, tout s'éclaire dès qu'on voit une passion vicieuse et intéressée...

— Tu as cent fois raison, — crié-je dans une sorte de désespoir en comprimant les palpitations de mon pauvre cœur... — Un avocat, vois-tu, Annie, s'efforce toujours d'innocenter son criminel...

— Oh! — fit Annie avec un petit rire cruel, — pas un avocat, ma petite Claire, une avocate...

— Te voilà « masculiniste », à présent!

— La femme absurde est celle qui ne change jamais!

— Tu connais tes auteurs!

Nous nous mettons à rire toutes deux; mais je sens bien que je laisse quelque défiance dans l'âme de ma chérie.

— Enfin, nous sommes d'accord sur l'essentiel, sur le caractère que la dépravation de cette femme donne au procès... J'ai pu réunir là-dessus des précisions... Elle fume...

— Moi aussi, — dit Annie...

— Oh! je n'entends pas la fumée ordinaire. Elle a, chez elle, une fumerie... Et, dans ces derniers temps, elle en use beaucoup.

— Je suis surprise, — fait Annie, — de voir qu'une femme de ce calibre-là fume sérieusement. Elle a tout de la panthère!

— Hé, cela ne me surprend pas autant que toi... Elle n'a pas le vice, elle a le besoin.

— Comment l'expliques-tu?

— Elle appartient à un monde léger, mais respectueux des formes... Je suppose qu'elle, et peut-être son mari, sont à cette école du snobisme dont je rendrais l'essentiel par le latin de Térence :

Homo sum, humani nihil...

Ils ont voulu tout savoir. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'elle a songé à utiliser son expérience pour calmer certaines affres.

— Même ça, Claire, me paraît exagéré! Que l'homme se soit tué pour elle ou qu'on l'ait tué pour elle...

Je dois pâlir encore une fois, car Annie reprend :

— Hypothèse, bien entendu... J'admets le suicide... Ça n'est pas la première fois qu'un homme se suicide pour une femme. Généralement, elles le portent bien, surtout quand leur amour y gagne...

Je pâlis plus que la première fois, mais Annie ne le voit pas ou ne veut pas le voir.

— Tu supposes donc qu'il n'y a pas gagné!

— Je le suppose à cause de l'opium... Pour moi, Clairette, cette sorte de femme-là n'irait pas fumer par scrupule de conscience. Autre chose la tracasse...

— Tu te contredis un peu, Annie, car tu pensais aussi qu'un petit animal féroce n'a pas un moins féroce égoïsme. Elle n'aime pas et elle a peur... Les panthères connaissent la peur.

— Je ne verrais ça que dans un cas...

— Lequel?

— C'est qu'elle tienne à sa tête.

Je haussai les épaules :

— Ou à son mari, Annie.

— Oui, — dit-elle pensive, — ou à son mari.

Et elle me regarde tout à coup dans les yeux.

— Tu l'es, toi, femme, ma petite Claire... Et compliquée, et machinée! Ta vie, qui est la mienne, tu la dilapides en émotions dans lesquelles je n'entre que pour mémoire. Ne vas-tu pas aujourd'hui chez les Lafeuillade?

— Mais oui, Annie, en te quittant au bout de l'allée... Je te promets, d'ailleurs...

Au fait, qu'est-ce que je promets? Vais-je donc refuser le bonheur, et la trésorerie, et les dîners de quinzaine? Et aussi les grandes joues de Prosper! Suis-je donc une petite imbécile qui court après la messe noire des amours défendues?

— Tu promets, tu promets... Prends-moi seulement un peu sur ta poitrine et pense à moi...

— Je ne fais que ça, Annie...

Nos deux regards se rencontrent loyalement; il y a de la tristesse dans le mien, derrière ma chaude affection. Annie le pressent et n'arrive pas à attribuer mon trouble au beau Prosper. Elle m'étreint, et, presque sans le savoir, j'étale ma chevelure courte sur son épaule en la regardant d'une façon mi-éplorée, mi-espiègle :

— Compliquée, c'est vite dit... Je voudrais te voir devant mes dossiers!

— Et devant Prosper, — gronde Annie avec une voix de gendarme... — Il faudra que je recommence ton portrait, Claire, tu as pris dans ces derniers temps la beauté du diable.

J.-H. ROSNY jeune

(A suivre.)

L'ANGLETERRE

ET

LES DETTES INTERALLIÉES

« Le Gouvernement britannique se souvient que les dettes de guerre ont été contractées pour une cause commune. » Telle est la formule, dont notre presse a souligné le caractère amical, employée par M. W. Churchill dans sa note du 7 février 1925. Aussi, l'opinion française, heureuse de trouver sous la plume du Chancelier de l'Échiquier l'expression de sa propre pensée, fut-elle péniblement surprise de voir que le Gouvernement britannique n'en invitait pas moins le Gouvernement français à lui faire des propositions en vue du règlement de sa dette de guerre.

Le souvenir ainsi évoqué de la cause commune n'était-il donc destiné qu'à nous faire accepter plus facilement une invitation à payer? L'Angleterre n'est-elle vraiment animée que d'un âpre esprit mercantile? Ne comprend-elle pas que la France n'est pas en mesure de payer sa dette à l'Angleterre et aux États-Unis, alors qu'elle paye à la place de l'Allemagne défaillante la totalité de ses frais de reconstruction? Nos alliés oublient-ils que la France a eu plus de morts et de blessés qu'aucun autre d'entre eux, que dix de ses plus riches départements ont été dévastés? Shylock renaîtrait-il donc sous les traits de John Bull?

L'Angleterre, personne ne songe à le nier, a le sentiment de l'honneur particulièrement affiné. Si elle fait valoir ses droits de créancier, elle doit avoir sans doute des raisons que

connaît mal le public français, incomplètement renseigné par des articles de journaux généralement rédigés à la hâte et insistant trop souvent sur les causes de divergences. L'ignorance est mauvaise conseillère; elle risque dans cette irritante question des dettes de créer un malentendu profond entre nos deux pays, et de porter le plus grave préjudice à une entente dont la nécessité apparaît plus impérieuse chaque jour.

Nous voudrions tenter de dégager ici les motifs de l'attitude de nos amis anglais, et montrer que, contrairement à ce que l'on croit le plus souvent, cette attitude est loin d'avoir été intransigeante.

***

Mais, d'abord, comment se pose la question et quels sont au juste les engagements de la France envers la Grande Bretagne?

On sait que la dette de la France est constituée par deux éléments : dettes commerciales qui ont été contractées envers des particuliers anglais ou américains, et dont l'ensemble s'élève à 5 255 000 000 de francs-or [1]; — dettes politiques consistant en ouvertures de crédit consenties par les gouvernements anglais et américain au gouvernement français [2]. La dette politique de la France envers l'Angleterre s'élevait (capital et intérêts) au 1er février 1925 à £ 629 174 200, soit 15 855 200 000 francs-or [3]. Envers les États-Unis, la dette atteint un chiffre sensiblement égal. La dette totale, politique et commerciale, de la France s'élève ainsi à environ 39 milliards de francs-or.

On a bien souvent rappelé les paroles prononcées à la Chambre des Communes le 15 février 1915 par M. Lloyd George, alors Chancelier de l'Échiquier : « Pour produire son effet, une alliance, dans une grande guerre, veut que chaque pays verse au fonds commun toutes ses ressources, quelles qu'elles soient... Si l'un des pays de l'alliance a plus d'hommes prêts au combat que l'autre, il doit les mettre tous en ligne contre l'ennemi commun, sans égard au fait que les autres

1. Dont £ 56 726 069 au 1er février 1925 envers l'Angleterre, soit 1 430 000 000 de francs-or.

2. Et, avec la garantie de l'État français, à certaines villes françaises.

3. Principal : £ 445 218 387. Intérêts : £ 183 955 813.

ne peuvent pas en faire autant pour le moment. La règle est la même pour celui qui a une forte marine ou de grandes ressources de capital et de crédit : tout cela doit être mis sans réserve au service de l'alliance, que les autres pays soient en mesure d'en faire autant ou non. »

Or, personne ne conteste aujourd'hui que la France a fourni plus d'hommes que l'Angleterre. Si celle-ci a donné plus d'argent, n'est-ce pas là une simple application des nobles principes proclamés au début de la guerre par M. Lloyd George? Et l'Angleterre ne revient-elle pas sur un engagement solennel en prétendant aujourd'hui obtenir de ses alliés le remboursement au moins partiel de ses avances?

Il faut bien reconnaître cependant qu'au moment où le gouvernement français faisait appel au concours financier de l'Angleterre, il ne crut pas pouvoir accompagner ses demandes de crédits de réserves en ce qui concernait leur remboursement. En fait, le Trésor français remettait à la Trésorerie britannique des Bons du Trésor que la Banque d'Angleterre escomptait pour un an, et renouvelables à chaque échéance pendant une durée qui pouvait aller jusqu'à la fin de la troisième année suivant la mise en vigueur du traité de paix. Les intérêts étaient payables d'avance. Ces bons, renouvelés à chaque échéance et escomptés par la Banque d'Angleterre au taux de son propre escompte, se sont capitalisés depuis leur origine. Si ces dettes ne devaient pas dans l'esprit des débiteurs être réglées après la guerre, pourquoi avait-on adopté cette procédure?

Mais n'avait-on pas décidé à la Conférence économique de Paris, en juin 1916, d'instituer une véritable solidarité financière entre alliés qui entraînerait une mise en commun des frais de la guerre? C'est là une opinion assez répandue, elle est malheureusement inexacte. D'abord la Conférence de Paris s'est bornée à émettre un vœu, qui d'ailleurs ne vise pas la solidarité financière, et qui n'implique aucun engagement financier. En second lieu, et c'est là un fait décisif, les États-Unis n'ont pas participé à la Conférence de 1916; ils l'ont toujours considérée avec défaveur et ont toujours déclaré l'ignorer. Or, aucune solidarité financière n'est concevable sans le concours des États-Unis.

Si l'entr'aide financière franco-anglaise a permis de financer la guerre jusqu'en 1917, les alliés étaient à cette époque à bout de souffle, et l'entrée en guerre des États-Unis qui assurèrent le rôle de banquiers des Alliés permit seul de tenir jusqu'à la victoire. M. André Tardieu a pu écrire dans *la Paix* sous une forme un peu brutale, mais juste : « Or, qu'on ne s'y trompe pas : dégagée du masque des mots et traduite en chiffres, l'idée de la solidarité financière pour la liquidation des dépenses de la guerre n'avait qu'un sens : un appel à la Trésorerie américaine en vue de l'acceptation par elle d'une charge supplémentaire. »

Au point de vue du droit strict, aucun doute n'est donc permis : les dettes contractées par la France envers ses alliés sont formelles.

Si, en droit, la dette de la France n'est pas discutable, elle semble au contraire l'être en équité. Les Anglais l'ont-ils compris, et comment se fait-il que la question n'ait pas été résolue entre allies au cours des négociations de paix en 1919 ? Il est permis de croire qu'un accord acceptable eût été réalisé sans le veto formel opposé par les États-Unis « à la discussion, à la Conférence de la Paix ou ailleurs, d'un projet ou d'un accord ayant pour objet la libération, la consolidation ou une nouvelle répartition des obligations de gouvernements étrangers détenues par les États-Unis » . L'annulation pure et simple des dettes interalliées avait en effet d'ardents partisans dans la délégation britannique même, et l'on ne se rappelle peut-être pas assez l'attitude très nette adoptée à cet égard par M. J. M. Keynes, attitude dont, nous le verrons tout à l'heure, il ne s'est jamais départi.

A défaut de solidarité, il restait pour la France la ressource de la priorité, — qui, il est vrai, avait perdu de son importance le jour où le Conseil des Quatre avait résolu de ne pas réclamer à l'Allemagne les frais de guerre, — et celle de l'attribution d'un pourcentage aussi élevé que possible des paiements allemands. Après de longues discussions et compte tenu des revendications des Dominions qui, n'ayant pas subi de destructions, ne produisaient que des pertes en hommes et n'acceptaient pas — thèse bien souvent soutenue en France — que les dégâts matériels eussent le pas sur les vies perdues,

on finit par se mettre d'accord sur les chiffres suivants : France 55 p. 100, Angleterre 25 p. 100, autres pays 20 p. 100[1]. Cette transaction ne tenait-elle pas compte de tous les éléments des problèmes connexes des réparations et des frais de guerre, et par conséquent, dans une certaine mesure, du facteur équité en ce qui concerne les dettes interalliées ? C'est une opinion qui n'est pas sans avoir, en Angleterre, quelques partisans.

***

Tel était donc l'état de la question lors de la signature du traité de Versailles. Comment a-t-elle évolué depuis lors ? On paraît oublier trop souvent que, malgré l'opposition de la Trésorerie américaine, le Gouvernement britannique n'a jamais cessé d'envisager une annulation partielle ou même totale des dettes.

Le 5 août 1920, M. Lloyd George écrit à M. Wilson pour lui demander son avis sur la meilleure méthode à suivre en vue de résoudre le problème des dettes interalliées, d'accord entre les États-Unis et leurs associés, aussitôt que la situation politique en Amérique le permettra. En octobre le président des États-Unis répond par un refus d'examiner toute proposition dans ce sens, et l'année suivante M. Mellon, secrétaire au Trésor, précise que non seulement il ne saurait être question d'une remise même partielle des dettes, mais que le gouvernement des États-Unis ne saurait accepter une substitution du débiteur allemand aux débiteurs alliés.

Cette attitude intransigeante ne réussit pas encore à décourager l'Angleterre. Très rares sont les voix qui s'élèvent pour demander à la France de payer. Conservateurs et libéraux se trouvent au contraire d'accord pour proclamer qu'en renonçant à ses créances l'Angleterre contribuerait au relèvement de toutes les nations et rendrait à l'Europe un inappréciable service. C'est la *Westminster Gazette*, à la clairvoyance de laquelle on n'a pas toujours rendu justice en France, qui écrit que l'annulation totale des dettes, bien que momentanément

1. Ultérieurement, à Spa, ces pourcentages furent ramenés à 52 et 22 p. 100 pour augmenter la part des autres puissances.

irréalisable, n'en reste pas moins la meilleure forme d'entr'aide pour les alliés. Si la France ne peut s'acquitter de sa dette qu'en obtenant de l'Allemagne une somme que tous les gens pratiques jugent irrécouvrable, la position de la Grande Bretagne sera aussi fausse que celle de la France, car elle serait désarmée pour conseiller la modération envers l'Allemagne. En fin de compte la ruine des espérances excessives fondées sur les indemnités allemandes amènerait sans doute l'Angleterre à faire plus tard de mauvaise grâce le geste qu'elle aurait pu faire plus tôt de bon gré.

A la conférence de Paris, en janvier 1921, la question est de nouveau reprise, et il semble bien que, dans la pensée des négociateurs, les bons dont l'émission par l'Allemagne était prévue, étaient essentiellement destinés à la compensation des dettes interalliées.

A Cannes (janvier 1922), puis à Gênes (avril-mai 1922), on examine encore la possibilité d'une remise réciproque des dettes, mais une nouvelle intervention de l'Amérique invite, cette fois en termes formels, la Grande Bretagne à reprendre le paiement des intérêts de sa dette. Le Gouvernement britannique informe alors le Gouvernement français que l'attitude des États-Unis le met dans l'obligation de lui réclamer de son côté le paiement de ses intérêts qui était suspendu depuis avril 1919. C'est d'abord une note du 6 avril, puis la fameuse circulaire du 1er août 1922, connue sous le nom de note Balfour.

Le Gouvernement britannique ne cache pas qu'il adopte ce changement de politique avec la plus vive répugnance, il se déclare officiellement prêt, au cas où l'on pourrait arriver à un règlement international satisfaisant, à effectuer la remise de la totalité des dettes de guerre qui lui sont dues, en rappelant que ces dettes ont été contractées non pour le profit séparé d'États particuliers, mais pour la grande fin commune à tous, qui, dans son ensemble, a été réalisée. La politique poursuivie jusqu'alors par la Grande Bretagne et qui consistait à abandonner sa part de réparations allemandes et à annuler tout l'ensemble des dettes interalliées n'était admissible, écrit Lord Balfour, qu'autant qu'elle était généralement adoptée. En aucun cas, le gouvernement britannique

ne demandera à ses débiteurs plus qu'il n'est nécessaire pour payer ses créanciers, mais il ne serait pas juste que l'un des associés de l'entreprise commune récupérât tout ce qu'il a prêté, tandis qu'un autre, tout en ne recouvrant rien, dût rembourser intégralement ses emprunts. On sait d'ailleurs que, malgré cette intervention, aucun paiement d'intérêt sur la dette politique n'a été effectué par la France. L'Angleterre, au contraire, a repris ses paiements envers l'Amérique le 15 octobre 1922.

D'une façon générale, malgré certaines critiques qui portent d'ailleurs plus sur l'opportunité de l'initiative de Lord Balfour que sur le fond de sa note, celle-ci est approuvée par l'opinion anglaise. Quelques voix s'élèvent bien d'une fraction de l'opinion qui trouve que le ton péremptoire sur lequel certains débiteurs de l'Angleterre réclament l'annulation de leurs dettes n'est pas fait pour justifier un geste beau mais coûteux; cependant elles sont presque étouffées par celles qui insistent pour l'annulation considérée comme un acte de bonne politique, susceptible d'impressionner les États-Unis.

Si le principe qui a dicté la note de Lord Balfour peut prêter à la critique, il faut en reconnaître en tous cas le caractère courtois. La réponse de M. Poincaré rédigée en termes énergiques a vivement choqué l'opinion anglaise et le *Daily Mail* lui-même qui défendait énergiquement le point de vue français, ne pouvait s'empêcher de constater « l'effet réfrigérant » de la réponse française. L'Angleterre n'était pas loin de conclure qu'il n'y avait pas de discussion possible sur la question des réparations et sur celle des dettes avec le gouvernement de M. Poincaré.

Malgré cette attitude, M. Bonar Law, devenu premier ministre, apporta cependant, à la Conférence de Paris, en janvier 1923, une nouvelle proposition intéressante. Il offrait d'annuler le solde net des dettes entre alliés européens en échange de l'abandon par la France de l'or remis en garantie à la Banque d'Angleterre [1], et de sa part des bons allemands

1. On se souvient de la controverse qui a eu lieu au sujet de la propriété de cet or (£ 50 millions) remis en 1916 au gouvernement britannique en garantie d'un prêt de £ 150 millions, et envoyé en 1917-18 aux États-Unis. Il n'y a aucun doute qu'aujourd'hui la France ne peut pas en revendiquer la propriété.

correspondant au remboursement de la dette de guerre belge, soit en tout environ 2 milliards 600 millions. Sauf pour une faible proportion de la dette française, pour laquelle l'Angleterre accepterait un transfert d'obligations allemandes, les bons allemands de la série B [1] seraient transférés à un fonds commun pour distribution aux puissances débitrices des États-Unis, en proportion de leurs dettes respectives.

Cette proposition était liée, il est vrai, à un plan général de règlement de la question des réparations, que notre gouvernement eut le tort de repousser sans le discuter, sans même l'examiner. Que pourtant M. Bonar Law fût prêt à négocier et par conséquent à modifier certaines dispositions de son projet difficilement acceptables par la France, c'est très probable. Mais M. Poincaré soutenait qu'une réduction de la dette allemande ne pourrait être envisagée que si certains de nos Alliés admettaient une modification du pourcentage et l'attribution d'une priorité aux réparations, questions réglées d'un commun accord en 1919. Ni en équité, ni en fait, disait-il, la France ne pourrait payer le capital ou l'intérêt de ses dettes, avant d'avoir été à tout le moins couverte par des versements allemands des dépenses totales de reconstruction correspondant sensiblement à la part de la France dans les obligations A et B. Elle remettrait à ses créanciers les obligations C jusqu'à concurrence de sa dette. Mais, même en France, personne ne pouvait penser sérieusement qu'il y eût une possibilité quelconque de récupérer sur l'Allemagne les 38 milliards d'obligations C.

L'opinion française, pleine d'illusions sur les bénéfices qui devaient résulter de la saisie de gages productifs dans la Ruhr, ne s'est certainement pas rendu compte à l'époque de l'importance du sacrifice consenti par l'Angleterre dont l'offre revenait dans la pratique *à réduire sa créance de plus des neuf dixièmes*. Il est même curieux de constater que la presse française presque tout entière a fait silence sur cette offre d'annulation de la dette britannique.

On s'est livré depuis un an à une quantité de calculs pour

1. Les bons de la deuxième série devaient correspondre aux versements allemands en excédent de 2 milliards et demi de marks-or par an, à partir de la onzième année.

savoir si le plan Bonar Law était ou non plus avantageux pour la France que le plan Dawes. Discussion à notre avis absolument stérile, à cause de l'impossibilité de savoir dans quelle mesure l'Allemagne exécutera ses engagements, et dans quelle mesure d'ailleurs ils sont pratiquement exécutables. L'occupation de la Ruhr aura-t-elle en fin de compte facilité ou non le règlement de la question des réparations? On peut discuter indéfiniment à ce sujet, mais le plan de Bonar Law nous apportait au moins une chose concrète, l'annulation de notre dette.

On sait que la presque unanimité de l'opinion étrangère a condamné l'occupation de la Ruhr. L'Angleterre, d'une façon générale, estimait que la France ne pouvait pas demander à la fois l'annulation de ses dettes et la liberté d'action dans la Ruhr. Elle ne croyait pas que cette occupation pût entraîner des paiements importants; elle aurait voulu que la France abandonnât l'idée de punir l'Allemagne, et ne cherchât pas l'impossible. Dans ce cas, elle eût été prête à lui venir en aide jusqu'à l'extrême limite en annulant sa dette ou ce qui serait revenu au même, en acceptant comme paiement des bons C, et en renonçant à sa part de réparations. L'Angleterre était bien d'accord avec l'opinion française que l'Allemagne avait volontairement esquivé ses obligations, mais elle estimait qu'il fallait reconnaître les faits tels qu'ils étaient sans s'embarrasser des causes, et trouver un plan pratique qui pût d'abord mettre l'Allemagne en état de payer, puis l'obliger à payer dès qu'elle en serait capable.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement britannique adresse le 11 août 1923 une nouvelle note au Gouvernement français. Mais entre les mois de janvier et d'août, il s'est produit un fait capital : répondant à l'invitation formelle du Gouvernement américain, l'Angleterre a conclu un accord avec les États-Unis pour le remboursement de sa dette. Nous examinerons plus loin les modalités de cet accord et les motifs qui ont conduit l'Angleterre à le signer. La note de Lord Curzon, reprenant dans son principe la proposition Balfour, déclare que les Alliés devraient se mettre d'accord sur la somme maximum qu'on peut raisonnablement attendre de l'Allemagne, et que, ceci fait, l'Angleterre sera prête à

annuler la dette française jusqu'à concurrence d'une somme représentant la différence entre la part des obligations allemandes révisées qui doit lui revenir, et la dette britannique envers l'Amérique, consolidée à la somme de 14 milliards 200 millions de marks-or. Elle acceptera le paiement de cette dette ainsi réduite sous la forme de nouvelles obligations allemandes émises dans des conditions telles que cela équivalait pratiquement à une annulation pure et simple de la dette française. Cette nouvelle offre d'annulation de notre dette fut, comme la précédente, repoussée par le Gouvernement français. M. Poincaré répondit le 20 août que la proposition anglaise « était inconciliable avec les intérêts français », et proposait de renvoyer l'examen du règlement des dettes de guerre jusqu'après le remboursement par l'Allemagne de la totalité des frais de reconstruction.

A la fin de 1924, des négociations officieuses sont entamées à Washington entre le Gouvernement américain et l'Ambassadeur de France. Ces pourparlers produisent une vive émotion chez nos amis anglais qui déclarent qu'ils ne pourraient accepter que la France commençât de payer sa dette envers l'Amérique et ne payât rien à l'Angleterre. Si la France, dit-on, montre qu'elle est en mesure de discuter le règlement de ses obligations envers les États-Unis, ce qui, d'ailleurs, contredirait ses affirmations antérieures, elle doit également se trouver en mesure de discuter dans le même esprit ses obligations envers la Grande Bretagne. Les deux pays doivent recevoir les paiements de la France, s'il en est effectué, *pari passu*, et en Amérique même on ne croit pas juste de demander à la France de régler sa dette envers les États-Unis avant celle qu'elle doit à l'Angleterre.

L'émotion ainsi manifestée en Angleterre détermine notre ministre des Finances, M. Clémentel, à écrire en janvier 1925 au Chancelier de l'Échiquier, M. W. Churchill, que le Gouvernement français est disposé à reprendre l'examen du problème des dettes interalliées, et à demander si le Gouvernement britannique maintient les dispositions exposées dans ses notes antérieures, notamment celle de Lord Curzon. Le Chancelier de l'Échiquier répond aussitôt que la note Balfour demeure

une directive de principe et donne l'assurance que le Gouvernement britannique discutera le règlement de la dette française dans le même esprit de loyale camaraderie qui a permis aux deux pays de traverser les heures douloureuses et périlleuses de la guerre et qui seul permettra de faire face aux difficultés qu'il leur reste à surmonter. Par sa note du 7 février 1925, le Gouvernement anglais précise son point de vue : les modifications résultant de la mise en vigueur du plan Dawes ne permettant pas de maintenir certaines dispositions des plans Bonar Law et Curzon, notamment en ce qui concerne la cession des bons C, il est suggéré que les remboursements de la France pourraient comprendre deux parts annuelles, l'une fixe tirée de ses ressources propres, l'autre variable et proportionnelle à la part de la France dans les annuités Dawes; — enfin, il est rappelé que si l'Angleterre veut recevoir de l'Europe le montant des sommes qu'elle devra payer à l'Amérique, elle annulera tout le reste de sa créance. Elle affectera, elle-même, la totalité de sa part des réparations allemandes au service de sa dette envers les États-Unis.

***

Avant d'examiner la portée de cette note et afin de mieux comprendre l'état d'esprit en Angleterre, il convient de dire un mot de l'accord anglo-américain de 1923, fixant les modalités du paiement de la dette britannique envers les États-Unis. Depuis la conclusion de cet accord, c'est en effet la nécessité où se trouve l'Angleterre de payer chaque année à l'Amérique des sommes considérables, qui l'a amenée à vouloir en récupérer le montant sur ses débiteurs européens, et c'est ce qui l'a fait vivement critiquer en France.

Nous ne voulons pas chercher à justifier ici l'attitude des États-Unis; nous avons montré au contraire qu'ils sont — et sont seuls — responsables de toutes les difficultés dans cette question des dettes. Il faut cependant essayer de comprendre l'état d'esprit des Américains, et chercher une explication de l'intransigeance dont la plupart d'entre eux n'ont cessé de faire preuve. Nous pourrons en tous cas apprécier les motifs

qui ont déterminé l'Angleterre à signer l'accord Baldwin-Mellon.

Ces motifs sont en réalité d'ordres divers. D'abord, comme nous le rappelons plus haut, l'Angleterre a été formellement invitée à commencer le remboursement de sa dette par la Trésorerie américaine dont la créance, nous l'avons vu, était incontestablement fondée en droit, et qui avait en mains des bons du Trésor anglais payables à vue, dont elle pouvait à tout moment réclamer le remboursement intégral.

L'Amérique prétend défendre ce qui lui paraît être les principes fondamentaux de la civilisation. Si l'on n'admet pas franchement des engagements pris sans contestation possible, si l'on ne fait aucun effort pour les tenir, les Américains estiment que c'en est fait de l'un des principaux liens qui unissent les nations entre elles. L'Angleterre, pays de commerçants honnêtes, vit de son commerce; elle a donc besoin d'inspirer confiance à ses clients, de maintenir son prestige et son crédit, sur lequel repose sa puissance. Elle sait que, pour avoir du crédit, il faut faire honneur à sa signature; quand on a des dettes, il faut les payer. N'est-ce pas le cas de rappeler ici l'apostrophe du baron Louis à Napoléon Ier qui demandait au Conseil d'État de réduire une dette contractée par le Gouvernement français : « Un État qui veut avoir du crédit doit tout payer, même ses dettes inconsidérées. »

Avoir du crédit n'est pas seulement nécessaire pour faire des affaires, c'est indispensable pour faire la guerre. L'Angleterre a montré surabondamment qu'elle voulait tout faire pour éviter une nouvelle guerre, mais c'est cependant une eventualité qu'il n'est malheureusement pas possible d'écarter définitivement. Si cette catastrophe survenait un jour, les gouvernements qui n'auraient pas payé leurs dettes de guerre éprouveraient sans doute les plus grandes difficultés à obtenir des crédits en Amérique, et, soit dit en passant, peut-être serions-nous fort heureux de trouver alors de l'argent américain par l'intermédiaire de nos alliés anglais.

Les Américains rappellent que leur armée, créée de toutes pièces, a commencé d'intervenir sur les champs de bataille en juillet 1918, lorsque les troupes françaises et britanniques

pliaient sous les coups de l'Allemagne, qu'elle avait au moment de l'armistice quatre millions d'hommes armés et se préparait à en avoir vingt millions. Cela suffit au peuple américain pour que, de bonne foi, il croie avoir gagné la guerre. Si la victoire lui a coûté peu d'hommes, elle lui a coûté beaucoup d'argent. Sans compter leurs dépenses propres, les États-Unis ont avancé aux alliés européens quelque soixante milliards de dollars, et bien qu'il s'agisse d'avances de trésorerie à trésorerie, ce sont les citoyens américains — une vingtaine de millions de petites bourses — qui ont apporté leur argent au Trésor, grâce à une propagande énorme. Si les États-Unis étaient restés neutres, on ne contesterait pas la légitimité du remboursement. Est-il équitable, pensent les Américains, que leur intervention armée laisse à leur charge la totalité de leurs avances ? On objecte à cela que l'Amérique s'est engagée dans une lutte commune, mais on fait remarquer de l'autre côté de l'Océan, qu'à côté des intérêts communs, les alliés européens avaient des intérêts particuliers : Alsace-Lorraine, liberté d'action au Maroc, colonies allemandes, destruction de la marine allemande, etc. Si chacun d'eux a pris sa part des dépouilles, les États-Unis, fidèles à la parole qu'ils avaient donnée en entrant dans la lutte, n'ont rien pris, et il faut reconnaître qu'il y a quelque chose de juste dans cette parole du président Wilson à la Conférence de la Paix : « Si l'on veut nous débiter des sacrifices que les autres ont faits pour se défendre, qu'on nous crédite au moins de la valeur de ce que nous avons sauvé. »

Aujourd'hui, à côté de quelques économistes américains, en très petit nombre il est vrai, qui préconisent une annulation des dettes, certains Américains ne cachent pas qu'il faut que l'Europe comprenne bien qu'une guerre même victorieuse est une opération ruineuse, et comment le faire mieux comprendre qu'en exigeant le paiement des dettes ?

Sans insister officiellement sur le fait que, seule de tous les belligérants, l'Amérique s'est considérablement enrichie pendant la guerre, l'Angleterre s'est inclinée devant ces arguments d'ordre juridique et moral. Si certaines fractions de l'opinion britannique condamnaient sévèrement du point de vue moral l'âpreté « monstrueuse » du gouvernement américain, la

majorité approuvait au contraire M. Baldwin. La dette envers l'Amérique n'était, après tout, qu'une très faible partie du coût de la guerre et du prix de la victoire, et à ce titre elle était infiniment sacrée.

Par l'accord Baldwin-Mellon, la Grande Bretagne s'est engagée à payer la somme formidable de $ 11 105 800 000[1]. Les paiements, répartis sur soixante-deux ans, à partir de 1923, s'élèveront annuellement de $ 161 000 000 à $ 187 200 000. Nos alliés ont-ils trop présumé de leurs forces, l'accord est-il une erreur au point de vue financier ? Nous ne le pensons pas. Cet accord a été l'une des causes déterminantes du relèvement du crédit britannique et la réduction des charges de la Trésorerie, qu'il a ainsi rendue possible, compense déjà largement les paiements de l'Angleterre à l'Amérique.

***

Revenons à la note Churchill. Cette note est fondée sur les considérations suivantes : l'Angleterre connaît exactement les annuités qu'elle doit payer à l'Amérique, mais elle ne connaît pas le montant de celles qu'elle doit s'attendre à recevoir de l'Allemagne en vertu du plan Dawes; notamment par suite des variations possibles des paiements déterminés par l'index de prospérité. Jamais au moment où les dettes ont été contractées il n'a été question de faire dépendre leur remboursement des paiements de l'Allemagne; aussi bien, si les Alliés avaient perdu la guerre, les dettes n'en existeraient pas moins. Le traité de Versailles ne met d'ailleurs pas les frais de la guerre à la charge de l'Allemagne et s'il a été fait une exception à ce principe en faveur de la Belgique, on a cru devoir le spécifier par une clause spéciale. Il est donc équitable et correct que l'Angleterre demande à ses alliés de parfaire la somme nécessaire pour assurer le service de sa dette, et plutôt que de dire comme on le fait en France, que moins l'Allemagne paierait, plus la France devrait payer, il serait plus juste de dire que plus l'Allemagne paierait, moins l'Angleterre demanderait à la France.

1. Principal $ 4 600 000 000. Intérêts $ 6 505 800 000.

Il convient d'ailleurs de noter qu'une partie seulement des manquements éventuels de l'Allemagne serait compensée par la France, une part seulement des paiements français devant être proportionnelle aux annuités Dawes.

La note Churchill a été assez fraîchement accueillie en France. On s'est notamment un peu étonné de voir que le gouvernement britannique manifestait quelque scepticisme en ce qui concerne le rendement présumé du plan Dawes, dont il s'était montré pourtant un si chaud partisan, et on observe que, si ce plan ne permettait pas à la France de toucher des sommes importantes, le poids de sa dette deviendrait intolérable. Mais, si par malheur le plan Dawes venait à échouer, répond-on en Angleterre, non seulement cela porterait à la France un coup particulièrement dur, mais cela créerait un problème universel extrêmement grave. Il ne serait pas possible que les États-Unis restassent indifférents devant l'état de choses qui en résulterait... ne fût-ce que pour acheter la non-intervention de la France dans la Ruhr. Si l'on accordait un moratoire à l'Allemagne, comment en refuser un à la France ? Le naufrage du plan Dawes conduirait vite à une nouvelle conférence avec les États-Unis et à un nouveau règlement général.

Quels sacrifices l'adoption de la note Churchill entraînerait-elle pour l'Angleterre ? Il semble que l'opinion française ne s'en soit pas bien rendu compte.

L'effort financier de l'Angleterre pendant la guerre a été beaucoup plus grand que celui de n'importe quelle autre des puissances victorieuses. De 1914 à 1918, elle a dépensé environ 160 milliards de francs-or. Elle a payé la totalité de ses propres frais de guerre; elle a avancé à ses alliés 47 milliards de francs-or [1], et n'a encore pressé aucun d'eux de se libérer. Pour pouvoir leur avancer cette somme considérable, elle a vendu pour 22 milliards de valeurs étrangères et elle a emprunté aux États-Unis 23 800 000 000 de francs-or. Les annuités qu'elle doit payer à l'Amérique s'élèvent de 837 000 000 à 973 000 000 de francs-or et le service des dettes qu'elle a dû contracter pour avancer les sommes nécessaires

1. Avec les intérêts cette somme s'élevait au 1er janvier 1925 à 51 460 000 000 de francs-or.

à ses alliés lui coûte environ 2 milliards et demi de francs-or par an, dont environ 775 millions comme intérêts sur l'argent prêté à la France seule.

La *Fédération des Industries britanniques* a fait ressortir que le service de ces dettes correspondait à une taxation de 2 sh. 7½ d. par livre, dont 7 d. pour la dette française. (Ces chiffres sont d'ailleurs contestables.) Transposé sur le plan économique, cela revient à dire que l'Angleterre donne à ses débiteurs une subvention annuelle de 2 milliards et demi de francs-or, dont 775 millions à la France, ce qui, dit-elle, n'est pas sans aggraver très sensiblement la concurrence commerciale et industrielle que lui font ces pays. La situation économique de la Grande Bretagne est mauvaise. Sa principale industrie, l'industrie houillère, se débat dans des difficultés à peu près inextricables; l'excédent des exportations sur les importations qui atteignait £ 200 000 000 avant la guerre est tombé à £ 29 000 000 en 1924; le chômage, conséquence directe de la guerre, qui réduit encore 1 250 000 personnes à manquer de travail, coûte 20 millions de francs-or par semaine à l'Angleterre.

Par la note Churchill, l'Angleterre renonce à toute compensation pour les dommages subis par elle pendant la guerre; elle renonce intégralement au bénéfice des paiements qu'elle recevra de l'Allemagne en vertu du plan Dawes et qu'elle affecte au service de sa dette envers l'Amérique (or, si le plan Dawes produit les deux tiers seulement du maximum prévu, la part de l'Angleterre serait approximativement de 400 millions de francs-or par an); elle garde entièrement la charge des 22 milliards de francs-or de titres américains qu'elle a réalisés pour le compte commun avant l'entrée en guerre des États-Unis; enfin, la dette française se trouverait très sensiblement réduite si le plan Dawes donne un résultat satisfaisant.

L'opinion britannique a, d'une manière générale, approuvé la note Churchill. Tous les journaux marquent leur sympathie pour la France et rappellent ses terribles sacrifices en vies humaines et en argent. Ils reconnaissent qu'elle a droit aux plus grands égards et qu'elle mérite d'être traitée avec générosité. Personne ne reproche au gouvernement d'accepter une

réduction considérable de la créance britannique interdisant ainsi aux contribuables tout espoir que les paiements de la France et de l'Italie allégeront d'une façon sensible les charges qui pèsent sur eux; aucune voix autorisée ne s'élève pour demander qu'on se serve de la dette française comme d'un moyen de pression pour obtenir des avantages sur d'autres terrains; très rares sont les commentaires malveillants à l'égard de la France.

Mais une importante fraction de l'opinion va plus loin encore. Quelques organes conservateurs et un grand nombre de journaux libéraux recommandent toujours l'annulation de la dette de la France, et il est particulièrement intéressant de signaler que cette thèse est vigoureusement défendue par les journaux libéraux qui passent précisément ici pour être les plus francophobes [1]. Ce sont ces mêmes journaux qui reprochaient le plus vivement à la France son attitude envers l'Allemagne dans la question des réparations. La *Westminster Gazette* qui dénonçait naguère l'intransigeance de la France, qui soutenait que c'était une grande erreur que de vouloir trop demander à l'Allemagne, et qui prévoyait que les gens qui exigeaient ces indemnités excessives, impossibles à payer sauf en marchandises, en viendraient à exiger des barrières douanières pour en interdire l'accès en France, écrit aujourd'hui à propos des dettes :

Des fédérations et des associations peuvent bien inviter le gouvernement à faire payer les dettes de guerre contractées par nos alliés, mais la question est beaucoup plus complexe qu'il ne semble. En premier lieu, nous n'avons en réalité jamais prêté d'argent à aucun de nos alliés durant la guerre; ils ont été approvisionnés, directement ou indirectement, en produits indispensables à la continuation de la lutte, munitions, cuivre, blé, pétrole, caoutchouc, mais n'ont bénéficié en fait d'aucun paiement en espèces. Il ne s'agissait pas là d'emprunts ordinaires que les pays étrangers contractent afin de développer leurs ressources. De tels emprunts ont un but positif et il n'est que juste que les emprunteurs satisfassent à leurs obligations... On a parlé d'ouvrir une enquête sur la capacité de paiement des débiteurs et on s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu d'établir un nouveau plan Dawes. Peut-on supposer sérieusement que les nations intéressées se soumettront au contrôle financier de leurs créanciers? Le non-

1. Par exemple la *Westminster Gazette*, le *Manchester Guardian*, la *Nation*, etc...

paiement des dettes de guerre contribuera mieux peut-être à assurer la paix des générations futures que la Société des Nations et toutes les conférences qu'elle pourrait tenir à Genève.

Le *Manchester Guardian* insiste sur nos difficultés financières et sur le poids de nos charges fiscales, dont il croit que la limite est atteinte. Il est d'avis qu'il faut remettre à plus tard, lorsque la France aura pu créer des excédents budgétaires, l'examen du problème des dettes, ou alors qu'il faut annuler tout d'un coup les dettes interalliées et celle que l'Angleterre paye à l'Amérique. Quant à M. J. M. Keynes, à qui on a si souvent reproché de vouloir faire réduire à des proportions qu'il jugeait raisonnables le montant des obligations de l'Allemagne, il écrit les plus ardents plaidoyers en faveur de l'annulation des dettes, ou tout au moins d'une considérable réduction si les États-Unis ne se décident pas à annuler de leur côté la dette anglaise. Il développe de façon frappante les raisons d'équité qui interdisent d'assimiler les dettes de guerre aux dettes ordinaires. En réclamer le paiement n'a, écrit-il, « ni rime, ni raison, ni justice, ni sens commun ».

***

Quelle conclusion et quels enseignements peut-on tirer de cette étude?

En ce qui concerne l'Angleterre, une double constatation s'impose : c'est d'abord qu'à aucun moment nos alliés n'ont fait preuve d'intransigeance dans la question des dettes interalliées et qu'ils ont au contraire, malgré l'attitude de l'Amérique, offert à la France à plusieurs reprises un règlement acceptable, nous semble-t-il. C'est ensuite qu'à l'exception de quelques économistes libéraux, ils n'ont pas du tout compris le problème, partageant en cela l'erreur commise par les États-Unis à l'égard de leurs associés.

Sans doute en droit les dettes de guerre doivent-elles être payées, mais l'équité commande qu'on les revise en tenant compte d'un élément capital, à savoir la carence de l'Allemagne qui a mis la France dans l'obligation de reconstruire à ses frais la totalité des régions dévastées. Mais le problème

n'est pas de ceux qu'on peut résoudre en droit, ni même en équité. L'Angleterre réaliste devrait comprendre qu'il ne saurait être question que le remboursement de ses créances fût opéré en espèces, même si les États débiteurs parvenaient à obtenir des excédents budgétaires.

On commence à se rendre compte aujourd'hui que des paiements très importants d'un pays à un autre doivent être le plus souvent effectués sous forme de produits. De même que l'Allemagne ne pourra s'acquitter de ses obligations qu'au moyen de prestations en nature, de même la France ne pourra rembourser ses dettes qu'en inondant de ses produits les marchés de ses créanciers. Et qu'on ne s'y trompe pas : l'abandon à l'Angleterre ou à l'Amérique d'une part des annuités Dawes auxquelles la France a droit, comme le prévoit le plan Churchill, ne reviendrait pas à autre chose qu'à leur transférer le droit de recevoir des produits allemands.

Il est surprenant, en vérité, de voir un grand groupement composé de personnalités éminentes, comme la Fédération des Industries britanniques, méconnaître totalement ce principe qui, à notre avis, domine toute la question. Nous concevons fort bien que les industriels anglais trouvent cruel de « subventionner » des industries étrangères concurrentes, mais nous sommes bien persuadés qu'ils trouveraient plus fâcheux encore de voir entrer en Angleterre, à titre gratuit, des quantités gigantesques de produits manufacturés. M. Keynes a pu dire très justement, en 1922, que si l'Allemagne développait ses exportations dans la proportion nécessaire pour payer l'indemnité qui lui était imposée, les Alliés considéreraient que ce serait là « le couronnement de ses crimes ». Il serait bon que les industriels anglais méditassent sur ce problème, et sur la répercussion que le paiement des dettes interalliées aurait sur leurs affaires, malheureusement peu prospères, et sur le chômage ruineux et démoralisant dont souffre l'Angleterre.

Ce que nous venons de dire s'applique tout aussi bien aux États-Unis, sous cette réserve que l'Angleterre, seule entre toutes les nations, peut effectuer, et effectue en fait, le paiement d'une partie importante de sa dette avec de l'or qu'elle trouve dans l'Afrique du Sud. L'Amérique, d'ailleurs, n'a

pas à se féliciter beaucoup d'accaparer ainsi du métal jaune en quantité excessive. Il en résulte un engorgement qui ira en s'accentuant, qui fait monter tous les prix, handicape son industrie et conduit à une crise. L'accord Baldwin-Mellon est, nous en sommes convaincus, préjudiciable à l'Amérique.

Nous savons bien qu'il ne convient généralement pas que le débiteur attire l'attention de son créancier sur les dangers qu'entraînerait pour lui le recouvrement de sa créance, mais les intérêts en cause sont trop importants pour qu'on s'arrête à cette considération. Aussi bien nos amis anglais ne peuvent pas rester insensibles à des arguments du genre de celui que nous venons d'exposer. Ce n'est pas qu'ils ne comprennent pas les arguments d'ordre sentimental, tels que ceux qu'a développés M. Marin dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre en janvier dernier, bien qu'ils n'en aient pas beaucoup goûté le ton, ni la façon dont l'orateur paraissait amoindrir l'effort fourni par l'Angleterre pendant la guerre. La presse anglaise n'avait d'ailleurs pas attendu jusqu'à maintenant pour reconnaître ce qu'il y a de choquant à faire rembourser les guinées et à ne pas « rembourser » les vies humaines. Mais, comme nous l'avons déjà fait ressortir, les Anglais, commerçants scrupuleux, estiment qu'une dette est une dette et qu'il faut la payer, même si ce n'est pas très équitable, même si cela doit entraîner de lourdes charges. Elle l'a prouvé en s'engageant à rembourser l'Amérique.

En ce qui concerne la France, sa façon de concevoir la question des dettes n'a pas varié jusqu'à ces derniers temps. Elle a repoussé toutes les propositions de l'Angleterre en dénonçant à tout propos l'égoïsme britannique. Elle a écarté l'offre de M. Bonar Law, puis celle de Lord Curzon, bien qu'elles fussent relativement avantageuses pour elle.

Si l'on trouve dans la presse d'outre-Manche de nombreux articles de revues et de journaux qui s'efforcent d'exposer loyalement le point de vue français (le colonel Worsley-Gough a notamment consacré à la question des dettes, dans *The English Review* de décembre dernier, un article très documenté et très juste), il n'est malheureusement pas possible d'en dire autant du côté français. Sauf quelques exceptions infiniment rares, on n'entend à la tribune du Parlement et

on ne lit dans la presse que des commentaires désagréables et généralement injustes à l'égard de nos alliés. Peut-on se défendre d'éprouver un douloureux étonnement en lisant dans un article publié récemment par un grand journal parisien, et sous la signature d'un député influent, que les « honorables *avances* » que nous firent nos Alliés pendant la guerre, reçurent en 1919 « la qualification inexacte et désobligeante de *dettes*, qui en changeait le caractère et lui donnait un sens quelque peu infamant? » Ou nous ne comprenons pas le français, ou le mot avance implique l'idée de remboursement. Une avance de l'Angleterre à la France est une dette de la France vis-à-vis de l'Angleterre. Prétendre le contraire, c'est faire preuve simplement de mauvaise foi.

Ce n'est pas avec des arguments de cette nature que nous faciliterons les négociations, et quoi d'étonnant que les Anglais en concluent que tous les arguments nous sont bons pour éviter le paiement de ce que nous devons?

L'Entente Cordiale, condition nécessaire de la paix du monde, ne saurait se maintenir dans une atmosphère empoisonnée de suspicion et de rancœur. Cherchons à comprendre nos alliés, à éviter les malentendus et surtout à ne pas les envenimer. Nous voudrions que la présente étude, impartiale et sincère, pût contribuer à ce résultat.

WILLIAM BONNET

JEUNESSE

Cela n'aurait pu arriver qu'en Angleterre, où les hommes et la mer se pénètrent, pour ainsi dire, — la mer entrant dans la vie de la plupart des hommes, et les hommes connaissant la mer, peu ou prou, par divertissement, par goût des voyages ou comme gagne-pain.

Nous étions accoudés autour d'une table d'acajou qui réfléchissait la bouteille, les verres et nos visages. Il y avait là un directeur de compagnies, un comptable, un chef du contentieux, Marlow et moi. Le directeur avait été à Conway, le comptable avait servi quatre ans à la mer, l'homme de loi, — conservateur endurci, fidèle de la Haute-Église, la crème des hommes et l'honneur incarné, — avait été second à bord de navires de la Compagnie Péninsulaire et Orientale au bon vieux temps où les courriers avaient encore le gréement carré sur deux mâts au moins, et descendaient la mer de Chine devant une mousson fraîche avec des bonnettes hautes et basses. Nous avions tous débuté dans la vie par la marine marchande. Le lien puissant de la mer nous unissait tous les cinq et aussi cette camaraderie du métier, qu'aucun enthousiasme, si vif qu'il puisse être, pour le yachting, les croisières ou autre chose de ce genre, ne peut faire naître, car tout cela ce n'est que le divertissement de la vie, tandis que l'autre, c'est la vie même.

Marlow (je crois du moins que c'est ainsi que s'écrivait son nom) nous faisait le récit, ou plutôt la chronique, d'un de ses voyages.

— Oui, j'ai bourlingué pas mal dans les mers d'Extrême-Orient : mais le souvenir le plus clair que j'en ai conservé, c'est celui de mon premier voyage. Il y a de ces voyages, vous le savez vous autres, qu'on dirait faits pour illustrer la vie même, et qui peuvent servir de symbole à l'existence. On se démène, on trime, on sue sang et eau, on se tue presque, on se tue même vraiment parfois à essayer d'accomplir quelque chose, — et on n'y parvient pas. Ce n'est pas de votre faute. On ne peut tout simplement rien faire, rien de grand ni de petit, — rien au monde, — pas même épouser une vieille fille, ni conduire à son port de destination une malheureuse cargaison de six-cents tonnes de charbon.

» Ce fut à vrai dire une affaire mémorable. C'était mon premier voyage en Extrême-Orient, et mon premier voyage comme lieutenant : c'était aussi le premier commandement de mon capitaine. Vous avouerez qu'il était temps. Il avait bel et bien soixante ans : c'était un petit homme au dos large, un peu courbé, avec des épaules rondes et une jambe plus arquée que l'autre: il avait cet aspect quelque peu tordu qu'on voit fréquemment aux hommes qui travaillent aux champs. Sa figure en casse-noisettes, — menton et nez essayant de se rejoindre devant une bouche rentrée, — s'encadrait de flocons de poils gris de fer qui vous avaient l'air d'une mentonnière d'ouate saupoudrée de poussière de charbon. Et l'on voyait dans ce vieux visage deux yeux bleus étrangement semblables à ceux d'un jeune garçon, avec cette expression candide que certains hommes très ordinaires conservent jusqu'à la fin de leurs jours, à la faveur intime et rare d'un cœur simple et d'une âme droite. Ce qui put l'engager à me prendre comme lieutenant reste pour moi un mystère. J'avais débarqué d'un de ces fameux clippers qui faisaient les voyages d'Australie et à bord duquel j'étais troisième officier, et il semblait avoir des préventions contre cette classe de voiliers, comme trop aristocratiques et distingués.

» — Vous savez, me dit-il, sur ce navire vous aurez du travail.

» Je lui répondis que j'en avais eu sur tous les navires à bord desquels j'avais été.

» — Oui, mais celui-ci est différent, et vous autres, mes-

sieurs qui venez de ces grands navires!... Enfin! je crois que ferez l'affaire. Embarquez demain.

» J'embarquai le lendemain. Il y a de cela vingt-deux ans : et j'avais tout juste vingt ans. Comme le temps passe! Ce fut l'un des jours les plus heureux de ma vie. Imaginez-vous! Lieutenant pour la première fois! Officier réellement responsable! Je n'aurais pas donné mon nouveau poste pour tout l'or du monde. Le second m'examina attentivement. Il était vieux, lui aussi, mais d'une autre allure. Il avait un nez romain, une longue barbe d'une blancheur de neige, et se nommait Mahon, mais il tenait à ce qu'on prononcât Mann. Il était de bonne famille : mais il n'avait pas eu de chance, et il n'avait jamais pu avancer.

» Pour ce qui est du capitaine, il avait servi des années à bord de caboteurs, puis dans la Méditerranée, et enfin sur la ligne des Antilles. Il n'avait jamais doublé les caps. C'est tout juste s'il savait écrire et il n'y tenait guère. Bien entendu, très bons marins l'un et l'autre, et entre ces deux vieux-là je me faisais l'effet d'un petit garçon entre ses deux grands-pères.

» Le navire aussi était vieux. Il s'appelait *Judée*. Drôle de nom, hein? Il appartenait à un certain Wilmer, Wilcox, — quelque chose dans ce genre-là : mais voilà vingt ans que l'homme a fait faillite et est mort, et son nom importe peu. La *Judée* était restée désarmée dans le bassin Shadwel pendant je ne sais combien de temps. Vous pouvez vous imaginer dans quel état elle était. Ce n'était que rouille, poussière, crasse, — suie dans la mâture et saleté sur le pont. Pour moi, c'était comme si je sortais d'un palais pour entrer dans une chaumière en ruines. Elle jaugeait à peu près quatre cents tonnes, avait un guindeau primitif, des loquets de bois aux portes, pas le moindre morceau de cuivre, et son arrière était large et carré. On pouvait distinguer, sous son nom écrit en grandes lettres, un tas de floritures dédorées et une espèce d'écusson qui surmontait la devise : « Marche ou meurs ». Je me rappelle que cela me plut énormément. Il y avait là quelque chose de romanesque qui me fit tout de suite aimer cette vieille baille, — quelque chose qui séduisit ma jeunesse.

» Nous quittâmes Londres sur lest, — lest de sable, — pour aller prendre du charbon dans un port du nord, à desti-

nation de Bangkok. Bangkok! J'en tressaillais d'aise! Il y avait six ans que j'étais à la mer, mais je n'avais vu que Melbourne et Sydney, des endroits très bien, des endroits charmants dans leur genre, — mais Bangkok!

» Nous mîmes à la voile pour sortir de la Tamise avec un pilote de la mer du Nord à bord. Il se nommait Jermyn et il traînait toute la journée aux abords de la cuisine pour faire sécher son mouchoir devant le fourneau. Apparemment il ne fermait jamais l'œil. C'était un homme triste, qui ne cessait d'avoir la goutte au nez, et qui avait eu des ennuis, ou en avait, ou allait en avoir : il ne pouvait être heureux à moins que quelque chose n'allât mal. Il se défiait de ma jeunesse, de mon jugement et de mon sens de la manœuvre, et il se fit un devoir de me le manifester de cent façons. J'avoue qu'il avait raison. Il me semble que je n'en savais pas lourd alors, je n'en sais pas beaucoup plus aujourd'hui : mais je n'ai cessé jusqu'à ce jour de détester ce Jermyn.

» Il nous fallut une semaine pour gagner la rade de Yarmouth, et là nous attrapâmes un coup de tabac, — la fameuse tempête d'octobre d'il y a vingt-deux ans. — Vent, éclairs, neige fondue, mer démontée, tout y était. Nous naviguions à lège et vous pourrez imaginer à quel point c'était vilain quand je vous aurai dit que nous avions nos pavois démolis et notre pont inondé. Le second soir le lest ripa dans la joue avant et à ce moment nous avions été dépalés dans les parages de Dogger Bank. Il n'y avait rien d'autre à faire que de descendre avec des pelles et d'essayer de redresser le navire, et nous voilà dans cette vaste cale, sinistre comme une caverne, des chandelles tremblotantes collées aux barrots, tandis que la tempête hurlait là-haut, et que le navire dansait comme un fou avec de la bande. Nous étions tous, là, Jermyn, le capitaine, tous, pouvant à peine nous tenir sur nos jambes, occupés à cette besogne de fossoyeurs, et essayant de refouler au vent des pelletées de ce sable mouillé. A chaque plongeon du navire, on voyait vaguement dans la pénombre dégringoler des hommes qui brandissaient des pelles. Un de nos mousses (nous en avions deux), impressionné par l'étrangeté de la scène, pleurait comme si son cœur allait se rompre. On l'entendait renifler quelque part dans l'ombre.

» Le troisième jour la tempête cessa, et un remorqueur du nord qui passait par là nous ramassa au passage. Il nous avait fallu seize jours en tout pour aller de Londres à la Tyne. Quand nous fûmes au dock, nous avions perdu notre tour de chargement et on nous déhâla jusqu'à un rang où nous restâmes un mois. Mrs Beard (le capitaine s'appelait Beard) vint de Colchester pour voir son mari. Elle s'installa à bord. L'équipage temporaire avait débarqué, et il ne restait que les officiers, un mousse et le steward, un mulâtre qui répondait au nom d'Abraham. Mrs Beard était une vieille femme à la figure toute ridée et hâlée comme une pomme d'hiver, et qui avait une tournure de jeune fille. Elle me surprit un jour en train de recoudre un bouton et insista pour réparer toutes mes chemises. Ce n'était guère le genre des femmes de capitaines que j'avais connues à bord des clippers. Quand je lui eus apporté les chemises, elle me dit : « Eh bien, et les chaussettes? Elles ont besoin d'un raccommodage, j'en suis sûre; les effets de John, — le capitaine Beard, — sont tous en état maintenant. J'aimerais avoir quelque chose à faire. » Brave vieille! Elle passa en revue mes effets, et pendant ce temps-là je lus pour la première fois *Sartor Resartus*, et la *Chevauchée vers Khiva* de Burnaby. Je ne compris guère alors le premier de ces livres, mais je me rappelle qu'à cette époque-là, je préférai le soldat au philosophe : préférence que la vie n'a fait que confirmer. L'un était un homme, et l'autre était davantage, — ou moins. L'un et l'autre sont morts, et Mrs Beard est morte, et la jeunesse, la force, le génie, les pensées, les exploits, les cœurs simples, — tout meurt.... Enfin!

» On finit par nous charger. Nous embarquâmes un équipage. Huit matelots et deux mousses. Un soir nous nous déhâlames sur les bouées près du sas, prêt à sortir, et avec bon espoir d'appareiller le lendemain. Mrs Beard devait repartir chez elle par le dernier train. Une fois le navire amarré, nous descendîmes prendre le thé, et nous demeurâmes assez silencieux durant tout ce temps, Mahon, le vieux couple et moi. J'eus fini le premier et m'esquivai pour aller fumer une cigarette, ma cabine se trouvant dans un rouf tout contre la dunette. C'était l'heure du plein, le vent avait fraîchi, il bruinait : les deux portes du sas étaient ouvertes, et les charbonniers

allaient et venaient dans l'obscurité, avec leurs feux très clairs, au milieu d'un grand bruit d'hélices battant l'eau, d'un ferraillement de treuils, et de voix qui hélaient au bout des jetées. J'observais la procession des feux de pointe qui glissaient en haut et celle des feux verts qui glissaient plus bas dans la nuit, lorsque tout à coup j'aperçus un éclat rouge qui disparut, revint et resta. L'avant d'un vapeur surgit tout proche. Par la clairvoie de la cabine, je criai : « Montez, vite ! » puis j'entendis une voix effrayée qui disait au loin dans l'ombre : « Stoppez, capitaine. » La sonnerie d'un timbre résonna. Une autre voix cria pour avertir : « Nous allons rentrer dans ce voilier. » Un rude « Ça va ! » y répondit et fut suivi d'un violent craquement, au moment où le vapeur vint, de sa joue avant, taper de biais dans notre gréement. Il y eut un moment de confusion, de vociférations, un bruit de gens qui couraient. La vapeur siffla. Puis on entendit quelqu'un qui disait : « Paré, capitaine. » « Vous n'avez rien? » demanda la voix bourrue. J'avais couru devant pour voir l'avarie et je leur criai : « Je crois que non ! » « En arrière doucement, » dit la voie bourrue. Un timbre retentit. « Quel est ce vapeur? » hurla Mahon. A ce moment il n'était plus pour nous qu'une ombre massive, manœuvrant à quelque distance. On nous cria un nom, un nom de femme, *Miranda*, ou *Melissa*, ou quelque chose de ce genre. « Ça va nous faire encore un mois dans ce sale trou ! » me dit Mahon, comme nous examinions avec des fanaux les pavois éclatés et les bras coupés. « Mais où est donc le capitaine? »

» Nous ne l'avions tout ce temps-là ni vu ni entendu. Nous allâmes voir derrière. Une voix dolente s'éleva du milieu du bassin : « *Judée* Ohé ! » Comment diable se trouvait-il là? Nous criâmes : « Oui ! » « Je suis à la dérive dans notre canot, sans avirons, » nous cria-t-il. Un batelier attardé nous offrit ses services et Mahon s'arrangea avec lui moyennant une demi-couronne pour remorquer notre capitaine au long du bord. Mais ce fut Mrs Beard qui monta la première notre échelle. Il y avait près d'une heure qu'ils étaient là à flotter dans le bassin sous une froide petite pluie fine. Je n'ai jamais de ma vie été aussi surpris.

» Il paraît que lorsqu'il m'avait entendu crier : « Montez,

vite, » il avait aussitôt compris ce qui se passait, il avait empoigné sa femme, grimpé sur le pont qu'il avait traversé en courant pour dégringoler dans le canot amarré à l'échelle. Pas si mal pour un homme de soixante ans. Imaginez un peu ce vieux, sauvant héroïquement sa femme dans ses bras, — la femme de toute sa vie. Il l'avait déposée sur un banc et s'apprêtait à remonter à bord, quand, je ne sais comment, la bosse fila. Et les voilà partis ensemble. Naturellement au milieu de toute cette confusion nous ne l'avions pas entendu crier. Il avait l'air tout penaud. Elle s'écria d'un air enjoué :

» — Je suppose que cela ne fait rien si je manque le train maintenant.

» — Non, Jenny, descends te réchauffer, — grommela-t-il. Puis s'adressant à nous :

» — Un marin ne devrait pas s'embarrasser de sa femme. Voyez-vous ça, je n'étais pas à bord! Bon, y a pas trop de mal cette fois. Allons voir ce que cet idiot de vapeur nous a démoli. »

» Ce n'était pas grand'chose, mais cela nous retint tout de même trois semaines. Au bout de ce temps, le capitaine étant occupé avec ses agents, je portai le sac de voyage de Mrs Beard jusqu'à la gare et l'installai confortablement dans un compartiment de troisième classe. Elle abaissa la vitre pour me dire :

» — Vous êtes un brave jeune homme. Si vous voyez John, — le capitaine Beard, — sans son foulard la nuit, rappelez-lui de ma part de bien s'emmitoufler.

» — Certainement, mistress Beard, — lui dis-je.

» — Vous êtes un brave jeune homme. J'ai remarqué combien vous étiez attentionné pour John, le capitaine... »

» Le train démarra soudain. Je saluai la vieille dame. Je ne l'ai plus jamais revue... Passez-moi la bouteille.

» Nous prîmes la mer le lendemain. Quand nous partîmes ainsi pour Bangkok, il y avait trois mois que nous avions quitté Londres. Nous avions pensé mettre une quinzaine tout au plus.

» C'était en janvier et le temps était magnifique, — ce beau temps d'hiver ensoleillé qui a plus de charme que le beau temps d'été, parce qu'il est plus inattendu, plus vif, et qu'on sait qu'il ne va pas, qu'il ne peut pas durer longtemps. C'est comme une aubaine, une bonne fortune, une chance inespérée.

» Cela dura tout le long de la mer du Nord, tout le long de la Manche : cela dura jusqu'à trois-cents milles environ à l'ouest du cap Lizzard : alors le vent tourna au suroît et commença sa musique. Deux jours plus tard il soufflait en tempête. La *Judée* se vautrait dans l'Atlantique comme une vieille caisse à chandelles. Il souffla jour après jour, il souffla méchamment, sans arrêt, sans merci, sans relâche. Le monde n'était plus qu'une immensité de vagues écumantes qui se ruaient sur nous, sous un ciel si bas qu'on aurait pu le toucher de la main et sale comme un plafond enfumé. Dans l'espace bouleversé qui nous environnait il y avait autant d'embruns que d'air. Jour après jour, nuit après nuit, il n'y eut autour du navire que le hurlement du vent, le tumulte de la mer, le bruit de l'eau tombant en trombe sur notre pont. Il n'y eut ni repos pour lui, ni repos pour nous. Il ballottait, il tanguait, il piquait du nez, il plongeait de l'arrière, il roulait, il gémissait; et il nous fallait nous cramponner quand nous étions sur le pont, nous agripper à nos couchettes quand nous étions en bas, dans un effort physique et une tension d'esprit qui ne nous donnaient pas de cesse.

» Une nuit Mahon m'interpella par la vitre de ma cabine. Elle ouvrait sur ma couchette. J'y étais étendu, tout habillé, tout chaussé, avec l'impression de n'avoir pas dormi depuis des années, et de ne pouvoir le faire si je m'y efforçais. Il me dit avec animation :

» — Vous avez la tige de sonde, Marlow? Je ne peux pas amorcer les pompes. Sacrédié, ce n'est pas une plaisanterie.

» Je lui passai la sonde et me recouchai, essayant de penser — à des tas de choses, — mais je ne pensais qu'aux pompes. Quand je vins sur le pont, ils y travaillaient encore et ma bordée vint les relever. A la lueur du fanal qu'on avait apporté pour examiner la sonde, j'entrevis des visages graves et las. Nous passâmes les quatre heures entières à pomper. Nous pompâmes tout le jour, toute la nuit, toute la semaine, quart après quart. Le navire se déliait et faisait de l'eau dangereusement, pas au point de nous noyer immédiatement, mais assez pour nous tuer à manœuvrer les pompes. Et tandis que nous pompions, le navire nous lâchait par morceaux. Les pavois partirent, les épontilles furent arrachées, les manches à air écrasées,

la porte de la cabine sauta. Le navire n'avait plus un pouce de sec. Il se vidait peu à peu. Notre grand canot, comme par magie, fut réduit en miettes, à sa place même, sur ses chantiers. Je l'avais saisi moi-même, et j'étais assez fier de mon ouvrage qui avait défié si longtemps la malignité de la mer. Et nous pompions. Et la tempête ne cessait de faire rage. La mer était blanche comme une nappe d'écume, comme un chaudron de lait qui bout : pas d'éclaircie parmi les nuages, pas même un trou grand comme la main, pas même l'espace de dix secondes. Il n'y avait pas pour nous de ciel, il n'y avait pour nous ni étoiles, ni soleil, ni univers, — rien que des nuages en courroux et une mer en fureur. Quart après quart, nous pompions pour sauver nos vies, et cela sembla durer des mois, des années, toute une éternité, comme si nous eussions été des morts condamnés à quelque enfer pour marins. Nous oubliâmes le jour de la semaine, le nom du mois, quelle année l'on était, et jusqu'au souvenir d'avoir jamais été à terre. Les voiles partirent; le navire était en travers au vent sous un bout de toile : l'océan nous dégringolait dessus, et nous n'y prenions plus garde. Nous manœuvrions les bras des pompes et nous avions des regards d'idiots. Quand nous avions réussi à ramper sur le pont, j'entourais d'un filin les hommes, les pompes et le grand mât, et nous pompions, nous pompions, sans relâche, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, jusqu'au cou, jusque par-dessus la tête. C'était du pareil au même. On avait oublié ce que c'était que d'être sec.

» Et j'avais quelque part en moi cette pensée : « Ça, ma foi, c'est une sacrée aventure, comme on en lit dans les livres, — et c'est mon premier voyage comme lieutenant, — et je n'ai que vingt ans, — et je tiens bon, tout autant que n'importe lequel de ces hommes, et je garde mes gens d'attaque. » J'étais content. Je n'aurais pas renoncé à cette expérience pour un empire. Il y avait des moments où j'exultais véritablement. Quand cette vieille coque démantelée piquait du nez lourdement, l'arrière dressé en l'air, il me semblait qu'elle lançait, comme un appel, comme un défi, comme un cri vers ces nuages impitoyables, les mots inscrits sur sa poupe. « *Judée, Londres, Marche ou meurs.* »

» O jeunesse! Quelle force elle a, quelle foi, quelle imagina-

tion. Pour moi, ce navire, ce n'était pas une vieille guimbarde charriant par le monde un tas de charbon, en guise de fret, — c'était l'effort, l'essai, l'épreuve de la vie. J'y pense avec plaisir, avec affection, avec regret, — comme on pense à un mort que l'on aurait chéri. Je ne l'oublierai jamais... Passez-moi la bouteille.

» Une nuit qu'attachés au mât comme je l'ai expliqué, nous continuions à pomper, assourdis par le vent, et n'ayant même plus en nous assez de courage pour souhaiter notre mort, un paquet de mer déferla sur le pont et nous passa dessus. A peine eussé-je repris mon souffle que je me mis à crier, avec l'instinct du devoir : « Tenez bon, les gars ! » quand soudain je sentis quelque chose de dur, qui flottait sur le pont, me heurter le mollet. J'essayai de m'en emparer, mais je n'y parvins pas. Il faisait si noir qu'on ne se voyait pas les uns les autres à deux pas.

» Après ce choc, le navire demeura un moment immobile, et la chose revint heurter ma jambe. Cette fois je pus la saisir, — c'était une casserole. Tout d'abord abruti de fatigue, et ne pouvant penser à rien d'autre qu'aux pompes, je ne compris pas ce que j'avais dans la main. Mais tout d'un coup je me rendis compte et m'écriai : « Dites-moi, les gars, le rouf est parti. Lâchons cela et allons voir où est le coq. »

» Il y avait à l'avant un rouf qui contenait la cuisine, la couchette du cuisinier, et le poste d'équipage. Comme on s'attendait depuis des jours à le voir emporté, les hommes avaient reçu l'ordre de coucher dans le salon, le seul endroit sûr du navire. Le steward, Abraham, persistait toutefois à se cramponner à sa couchette, stupidement, comme une mule, par pure terreur, je crois, comme un animal qui ne veut pas quitter une étable qui s'écroule pendant un tremblement de terre. Nous allâmes à sa recherche. C'était risquer la mort, car une fois hors de notre amarrage, nous étions aussi exposés que sur un radeau. Nous y allâmes tout de même. Le rouf était démoli comme si un obus avait éclaté dedans. Presque tout avait passé par-dessus bord, — le fourneau, le poste d'équipage, toutes leurs affaires, tout était parti : mais deux épontilles, qui maintenaient une partie de la cloison à laquelle était fixée la couchette d'Abraham restaient comme par miracle. Nous

tâtonnâmes parmi les ruines et nous trouvâmes Abraham : il était là, assis sur sa couchette, au beau milieu de l'écume et des épaves, à bredouiller gaiement en se parlant à lui-même. Il avait perdu la tête : il était devenu bel et bien fou, et pour de bon, après ce choc soudain qui avait eu raison de ce qui lui restait d'endurance. On l'empoigna, on le traîna derrière, et on le précipita la tête la première par l'échelle de la cabine. On n'avait pas le temps, voyez-vous, de le descendre avec des précautions infinies, ni d'attendre pour savoir comment il allait. Ceux qui étaient en bas sauraient bien le ramasser au pied de l'échelle. Nous étions très pressés de retourner aux pompes. Cela, ça ne pouvait pas attendre. Une mauvaise voie d'eau est chose impitoyable.

» C'est à croire que le seul dessein de cette diabolique tempête avait été de rendre fou ce pauvre diable de mulâtre. Elle mollit avant le matin, et le lendemain le ciel se dégagea; et, la mer s'apaisant, la voie d'eau diminua. Quand on put établir un nouveau jeu de voiles, l'équipage demanda à retourner, — et il n'y avait vraiment rien d'autre à faire. Les embarcations parties, les ponts balayés, la cabine éventrée, les hommes n'ayant à se mettre que ce qu'ils avaient sur le dos, les provisions gâtées, le navire éreinté. Nous virâmes de bord pour rentrer, — eh bien, le croiriez-vous? — le vent passa à l'est et nous vint droit sur le nez. Il souffla frais, il souffla sans répit. Il nous fallut lui disputer chaque pouce du chemin. Heureusement le navire ne faisait pas autant d'eau, la mer restant relativement calme. Pomper deux heures sur quatre n'est pas une plaisanterie, — mais cela tint le navire à flot jusqu'à Falmouth.

» Les bonnes gens qui habitent là vivent des sinistres maritimes et sans aucun doute nous virent arriver avec plaisir. Un horde affamée de charpentiers de navires affûta ses outils, à la vue de cette carcasse de navire. Et certes ils se firent de jolis bénéfices à nos dépens avant d'en avoir fini. J'imagine que l'armateur était déjà dans de mauvais draps. Les choses traînèrent. Puis on décida de débarquer une partie du chargement et de calfater la coque. Ce qui fut fait : on acheva les réparations, on rechargea : un nouvel équipage embarqua et nous partîmes, — pour Bangkok. Avant la fin de la semaine,

nous revenions. L'équipage avait déclaré qu'il n'irait pas à Bangkok, — c'est-à-dire une traversée de cent-cinquante jours, — dans une espèce de rafiau où il fallait pomper huit heures sur vingt-quatre : et les journaux maritimes insérèrent de nouveau le petit paragraphe : « *Judée. Trois-mâts barque. De la Tyne pour Bangkok : charbon : rentré à Falmouth avec une voie d'eau : équipage refusant le service.* »

» Il y eut encore des retards, — d'autres rafistolages. L'armateur vint passer une journée et déclara que le navire était en parfait état. Le pauvre capitaine Beard avait l'air d'un fantôme de capitaine, par suite de l'ennui et de l'humiliation de tout cela. Rappelez-vous qu'il avait soixante ans et que c'était son premier commandement. Mahon affirmait que c'était une aventure absurde et que ça finirait mal. Quant à moi j'aimais le navire plus que jamais et je mourais d'envie d'aller à Bangkok! Nom magique, nom béni! Mésopotamie n'était rien à côté. Rappelez-vous que j'avais vingt ans, que c'était mon premier voyage comme lieutenant et que tout l'Orient m'attendait.

» Nous sortîmes pour mouiller en grande rade avec un nouvel équipage, — le troisième. Le navire faisait eau pis que jamais. C'était à croire que ces charpentiers de malheur y avaient fait un trou. Cette fois-là, nous ne quittâmes même pas la rade. L'équipage refusa tout bonnement de virer le guindeau.

» On nous remorqua dans le fond du port et nous devînmes un meuble, une particularité, une institution de l'endroit. Les gens nous montraient du doigt aux visiteurs en disant : « Ce trois-mâts que vous voyez là en partance pour Bangkok, voilà six mois qu'il est là, — il est rentré trois fois. » Les jours de congé, les gamins qui se promenaient dans des canots nous hélaient : « Ho, de la *Judée*! » et si une tête se montrait au-dessus de la lisse, ils criaient : « Où qu'c'est que vous allez? à Bangkok? » et ils se moquaient de nous. Nous n'étions que trois à bord. Le pauvre vieux patron broyait du noir dans sa cabine, Mahon s'était chargé du soin de faire la cuisine et il déploya inopinément tout le génie d'un Français dans la confection de bons petits plats. Moi je m'occupais nonchalamment du gréement. Nous étions devenus des citoyens de

Falmouth. Tous les boutiquiers nous connaissaient. Chez le coiffeur ou le marchand de tabac, on nous demandait familièrement : « Croyez-vous que vous finirez par arriver à Bangkok? » Pendant ce temps l'armateur, les assureurs et les affréteurs se chamaillaient à Londres et notre solde courait toujours... Passez-moi la bouteille.

» C'était abominable. Moralement c'était pire que de pomper pour sauver sa peau. On eût dit que le monde entier nous avait oubliés, que nous n'appartenions à personne, que nous n'arriverions jamais nulle part : on eût dit que par l'effet d'une malédiction, nous étions condamnés à jamais à vivre dans ce fond de port en butte à la risée de générations de dockers oisifs et de bateliers malhonnêtes. J'obtins trois mois de solde et cinq jours de congé et me précipitai à Londres. Cela me prit un jour pour y aller et près d'un autre pour en revenir, mais mes trois mois de solde n'en filèrent pas moins. Je ne sais trop ce que j'en fis. J'allai, je crois, au music-hall, je déjeunai, dînai, soupai dans un endroit chic de Regent-Street et je revins à l'heure dite, sans avoir rien d'autre à montrer pour prix de trois mois de travail, que les *Œuvres complètes* de Byron et une couverture de voyage toute neuve. Le batelier qui me ramena à bord me dit :

» — Ah bah! je croyais que vous aviez quitté cette vieille barque. *Elle* n'ira jamais à Bangkok.

» — Vous avez vu ça, vous? — lui dis-je avec dédain; mais cette prophétie ne me disait rien de bon.

» Soudain un homme, — un agent de je ne sais qui, — survint, muni de pleins pouvoirs. Il avait un visage qui bourgeonnait, une énergie indomptable : c'était un fort joyeux luron. Nous rentrâmes, d'un bond, dans la vie. Un chaland vint le long du bord, prit notre chargement et nous allâmes en cale-sèche pour enlever notre doublage en cuivre. Rien d'étonnant à ce que cette barque fit eau : harcelée par la tempête au-delà de ses forces, la pauvre avait, comme de dégout, craché l'étoupe qui garnissait ses membrures. On la recalfata, on la rendit aussi étanche qu'une bouteille. Nous retournâmes au chaland et on remit la cargaison à bord.

» Alors, une nuit, par un beau clair de lune, tous les rats quittèrent le navire. Nous en avions été infestés. Ils avaient détruit

nos voiles, consommé plus de provisions que l'équipage, partagé bienveillamment nos lits et nos dangers et maintenant que le navire était fin prêt, ils avaient décidé de décamper. J'appelai Mahon pour jouir du spectacle. Rat après rat, on les vit paraître sur notre lisse, jeter un dernier coup d'œil par-dessus leur épaule et tomber avec un bruit sourd dans le chaland vide. Nous essayâmes d'en faire le compte, mais nous ne tardâmes das à nous embrouiller. Mahon s'écria : « Eh bien! qu'on ne vienne plus me parler de l'intelligence des rats. Ils auraient dû partir avant, quand nous étions à deux doigts de couler. Cela vous prouve combien est stupide la superstition qu'on attache à eux. Les voilà qui lâchent un bon navire pour un vieux chaland, et où il n'y a rien à manger, en outre, les imbéciles!... Je ne crois pas qu'ils sachent ce qui est sûr ou bon pour eux pas plus que vous ou moi. »

» Et après quelques considérations à ce sujet, nous convînmes que la sagesse des rats avait été grandement exagérée et qu'en fait elle ne dépassait pas celle des hommes.

» L'histoire du navire, à cette époque, était connue de toute la côte, depuis le cap Land's End jusqu'aux Forelands, et sur toute la côte sud il n'y eut pas moyen de dénicher un équipage. On nous en envoya un au complet de Liverpool et nous partîmes une fois de plus, — pour Bangkok.

» Nous eûmes bonne brise et mer calme jusqu'aux Tropiques, et notre vieille *Judée* se traîna cahin-caha dans le soleil. Quand elle filait huit nœuds, tout craquait dans la mâture, et nous attachions nos casquettes sur nos têtes, mais d'ordinaire elle se prélassait à raison de trois milles à l'heure. Que pouvait-on en attendre? Elle était fatiguée, — cette vieille barque. Sa jeunesse était là où est la mienne, — où est la vôtre, — vous autres qui écoutez cette interminable histoire : et quel ami oserait vous reprocher vos années et votre fatigue? On ne grognait pas après elle. Nous autres officiers, en tout cas, il nous semblait être nés, avoir été élevés, avoir vécu à son bord depuis des siècles, n'avoir jamais connu d'autres navires. Je n'aurais pas davantage reproché à la vieille église de mon village de n'être pas une cathédrale.

» Et quant à moi, il y avait en outre ma jeunesse pour me rendre patient. J'avais tout l'Orient devant moi, et toute la

vie, et la pensée que c'était sur ce navire que j'avais subi mon épreuve et que je m'en étais tiré à mon honneur. Et je songeais aux hommes d'autrefois qui, bien des siècles auparavant, avaient eux aussi suivi cette même route sur des navires qui ne naviguaient pas mieux, pour aller au pays des palmes, et des épices et des sables jaunes et des peuplades brunes que gouvernaient des rois plus cruels que Néron le Romain et plus magnifiques que Salomon le Juif. La vieille barque se traînait, alourdie par l'âge et le fardeau de son chargement, tandis que moi, je vivais la vie de la jeunesse, dans l'ignorance et dans l'espoir. Elle se traîna ainsi pendant une interminable procession de jours : et sa dorure neuve renvoyait ses reflets au soleil couchant et semblait calmer sur la mer assombrie les mots peints sur sa poupe : *Judée, Londres, Marche ou meurs.*

» Puis nous entrâmes dans l'océan Indien et fîmes route au nord pour la pointe de Java. Nous avions de petites brises. Les semaines passaient. La *Judée* se traînait — marche ou meurs, et on commençait chez nous à se dire qu'il fallait nous porter « en retard ».

» Un certain samedi que je n'étais pas de quart, les hommes me demandèrent un ou deux seaux d'eau supplémentaires pour laver leur linge. Comme je n'avais pas envie, à cette heure tardive, de monter la pompe à eau douce, j'allai devant, en sifflotant et la clef à la main, pour ouvrir l'écoutille du pic-avant et tirer de l'eau de la caisse de réserve que nous tenions à cet endroit.

» L'odeur qui monta d'en dessous fut aussi inattendue qu'abominable. On eût dit que des centaines de lampes à pétrole flambaient et fumaient dans ce trou depuis des jours. Je m'empressai de sortir. L'homme qui m'accompagnait se mit à tousser et me dit : « Drôle d'odeur? Monsieur Marlow. » Je répondis négligemment : « On dit que c'est bon pour la santé, » et j'allai derrière.

» Mon premier soin fut de passer la tête par le trou carré de la manche à air milieu. Comme je levais la tape, une haleine visible, quelque chose comme un léger brouillard, une bouffée de brume, s'échappa de l'ouverture. L'air qui s'en exhalait était chaud et avait une odeur lourde de suie et de pétrole.

Je la reniflai et laissai retomber la tape doucement. C'eût été inutile de m'asphyxier. La cargaison était en feu.

» Le lendemain, le navire se mit à fumer pour de bon. Voyez-vous, il fallait s'y attendre, car, de si bonne qualité que fût ce charbon, il avait été tellement manipulé, tellement brisé par les transbordements, qu'il ressemblait plus à du charbon de forge qu'à quoi que ce fût d'autre. — Et puis il avait été mouillé, — plus souvent qu'à son tour. Il avait plu tout le temps que nous l'avions retransbordé du chaland : et maintenant, au cours de cette longue traversée, il s'était échauffé et c'était un nouveau cas de combustion spontanée.

» Le capitaine nous fit appeler dans sa cabine. Il avait étalé une carte sur la table et avait un air malheureux.

» — La côte occidentale d'Australie n'est pas loin, — nous dit-il, — mais j'entends faire route pour notre destination. C'est le mois des cyclones, avec ça : mais nous garderons le cap tout simplement sur Bangkok et nous combattrons l'incendie. J'en ai assez de retourner, même si nous devons tous rôtir. Nous allons d'abord essayer d'étouffer, par le manque d'air, cette satanée combustion.

» On essaya. On aveugla toutes les ouvertures et la fumée n'en continua pas moins. Elle ne cessait de sortir par d'imperceptibles fissures, elle se frayait un passage à travers les cloisons et les panneaux, elle filtrait ici et là, partout, en minces volutes, en buée invisible, d'incompréhensible façon. Elle s'introduisait dans le carré, dans le gaillard : elle empoisonnait les endroits les plus abrités du pont : on pouvait en sentir l'odeur du haut de la grande vergue. Si la fumée sortait, il était évident que l'air entrait. C'était décourageant. Cette combustion-là refusait absolument de se laisser étouffer.

» Nous résolûmes d'essayer l'eau, et nous retirâmes les panneaux. D'énormes flocons de fumée blanchâtre, jaunâtre, épaisse, grasse, fluide, suffocante, s'élevèrent jusqu'au sommet des mâts. Tous les hommes décampèrent à l'arrière. Puis le nuage empesté se dissipa au loin et nous nous remîmes à l'œuvre dans une fumée qui maintenant n'était guère plus épaisse que celle d'une cheminée d'usine ordinaire.

» On arma la pompe, on adapta la manche et peu après celle-ci creva. Que voulez-vous? elle était du même âge que

le navire, — c'était un tuyau préhistorique et irréparable. Alors on pompa avec la piètre pompe d'étrave, on puisa de l'eau avec des seaux et on parvint ainsi à la longue à déverser des quantités considérables d'océan Indien par le grand panneau. Le clair ruisseau étincelait au soleil, tombait dans une couche de fumée blanche et rampante, et disparaissait à la surface noire du charbon. De la vapeur montait, mêlée à la fumée. Nous versions de l'eau salée comme dans un tonneau sans fond. Il était dit que nous aurions à pomper sur ce navire, pomper pour le vider, pomper pour le remplir : et après avoir empêché l'eau d'y pénétrer pour échapper à une noyade, nous y versions de l'eau avec frénésie pour n'y être pas brûlés vifs.

» Et il continuait à se traîner, — marche ou crève, — par ce temps limpide. Le ciel était un miracle de pureté, un miracle d'azur. La mer était lisse, était bleue, était limpide, était scintillante comme une pierre précieuse, qui s'étendait de toutes parts autour de nous jusqu'à l'horizon, — comme si le globe terrestre tout entier n'eût été qu'un joyau, qu'un saphir colossal, qu'une gemme unique façonnée en planète. Et sur l'étendue lustrée de cette eau calme, la *Judée* glissait imperceptiblement, enveloppée de vapeurs impures et languissantes, d'un nuage nonchalant qui dérivait au souffle d'un vent lent et léger : nuage empesté qui souillait la splendeur de la mer et du ciel.

» Il va sans dire que, pendant tout ce temps-là, nous ne vîmes pas de flammes. Le feu couvait dans la cargaison, à fond de cale, quelque part. Comme nous travaillions côte à côte, Mahon me dit avec un singulier sourire :

» — A présent, si l'on pouvait seulement avoir une bonne petite voie d'eau, — comme la première fois que nous sommes sortis de la Manche, ça mettrait l'éteignoir sur cet incendie, hein?

» Je lui répondis par cette remarque ironique :

» — Vous vous souvenez des rats?

» Nous combattions le feu et naviguions avec soin comme si de rien n'était. Des douze hommes, huit étaient à l'ouvrage, tandis que quatre se reposaient. Chacun à son tour, y compris le capitaine. L'égalité régnait et, à défaut d'une complète

fraternité, une franche camaraderie. Parfois, en envoyant un seau d'eau par le panneau on entendait un homme hurler : « Vive Bangkok ! » et les autres se mettaient à rire. Mais, en général, nous restions taciturnes et graves, — et nous avions soif ! Ah quelle soif ! Et il nous fallait économiser l'eau. De strictes rations. Le navire fumait, le soleil flamboyait... Passez-moi la bouteille.

» On essaya de tout. On essaya même de creuser jusqu'au foyer de l'incendie. Ça ne servit naturellement à rien. Personne ne pouvait rester en bas plus d'une minute. Mahon, qui y descendit le premier, s'évanouit dans la cale et l'homme qui alla le chercher en fit autant. Nous les hissâmes sur le pont. Je sautai en bas pour leur montrer comme c'était facile. Mais alors, ils avaient appris la sagesse et ils se contentèrent de me repêcher au moyen d'un grappin fixé, si je ne me trompe, au bout d'un manche à balai. Je ne proposai pas d'aller rechercher ma pelle qui était restée en bas.

» Les choses commençaient à prendre mauvaise tournure. On mit le grand canot à la mer. La seconde embarcation était parée à mettre en dehors. Nous en avions encore une autre, de quelque quatorze pieds de long, aux bossoirs arrière, où elle ne risquait rien.

» Alors, imaginez-vous que la fumée tout à coup diminua. Nous redoublâmes d'efforts pour noyer le fond du navire. Au bout de deux jours, il n'y eut plus trace de fumée. Tout le monde rayonnait. C'était un vendredi. Le samedi, pas de corvée, mais, bien entendu, on tint la route. Pour la première fois depuis quinze jours, les hommes lavèrent leur linge, et se débarbouillèrent : et on leur donna un dîner soigné. Ils parlaient en termes méprisants de combustion spontanée, et ils donnaient à entendre qu'ils étaient, eux, des gars à éteindre des incendies. En fin de compte, il nous semblait à tous avoir hérité chacun une grosse fortune. Mais une horrible odeur de brûlé empestait le navire. Le capitaine Beard avait les yeux caves et les joues creuses. Je n'avais jamais autant remarqué auparavant combien il était tordu et courbé. Lui et Mahon rôdaient gravement aux abords des panneaux et des manches à air tout en reniflant. Je fus soudain frappé de voir que Mahon était un très, très vieux bonhomme. Quant à moi, j'étais aussi

satisfait et aussi fier que si j'avais contribué à gagner une grande bataille navale. O jeunesse!

» La nuit fut belle. Au matin, un navire qui rentrait en Angleterre passa à l'horizon, les mâts seuls en étaient visibles, — c'était le premier que nous eussions vu depuis des mois : mais nous approchions enfin de la terre, le détroit de la Sonde n'étant plus guère qu'à cent quatre-vingt-dix milles et presque droit dans le nord.

» Le lendemain j'avais le quart sur le pont de huit à midi. Au déjeuner du matin, le capitaine avait fait remarquer combien cette odeur persistait dans le carré. Vers dix heures, le second étant monté sur la dunette, je descendis sur le pont un moment. L'établi du charpentier se trouvait derrière le grand mât : je m'y appuyai tout en tirant sur ma pipe; et le charpentier, un tout jeune homme, vint me parler. « Je trouve, dit-il, que nous nous en sommes très bien tirés, n'est-ce pas? » et je m'aperçus avec quelque agacement que l'imbécile cherchait à faire basculer l'établi. « Ne faites donc pas cela, » lui dis-je. Et au même moment j'eus conscience d'une sensation bizarre, d'une absurde illusion, — il me sembla, je ne sais comment, que j'étais suspendu en l'air. Il me sembla entendre autour de moi comme un souffle retenu qui s'exhale, comme si mille géants tous ensemble avaient fait « Ouf »! — et je sentis qu'un choc mat et sourd venait m'endolorir soudainement les côtes. Il n'y avait plus aucun doute, — j'étais en l'air et mon corps décrivait une courte parabole. Mais si courte qu'elle fût, elle suffit à faire naître en moi plusieurs pensées, et autant que je me le rappelle, dans l'ordre suivant : « Impossible que ce soit le charpentier! — Qu'est-ce que c'est? — Quelque accident? — Un volcan sous-marin? Le charbon? Des gaz? — Je vais tomber dans le panneau arrière! Je vois du feu là-dedans. »

JOSEPH CONRAD
(Traduit par G. JEAN AUBRY.)

(*A suivre*)

PERSPECTIVE

SUR

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE

(ENQUÊTE)

Toutes les charges de la guerre, toutes les dépenses de reconstruction des régions dévastées, celles des pensions militaires se sont imposées tour à tour à la France depuis dix ans sous un aspect particulier, différent de celui sous lequel apparaissent les dépenses que le budget supporte chaque année : elles semblaient toutes provisoires. C'était, d'un mot qui évoque à la fois la guerre et les procès avec toutes leurs conséquences, des dépenses recouvrables, faisant l'objet d'un budget spécial. Quoiqu'elles fussent sans contre-partie, on trouvait aisément moyen d'y faire face; de l'argent qui affluait par l'emprunt, les Français voyaient bien quel intérêt ils recevraient pour leur prêt, mais ils oubliaient que la charge de cet intérêt allait retomber sur eux, contribuables, plus forte chaque année. Amortissement et intérêt, qui aurait pu penser que l'État dût un jour en conserver toute la charge?

La situation financière de la France n'avait pas paru aux yeux de beaucoup mériter de prendre place, après la fin des hostilités, au premier rang des préoccupations nationales.

Un esprit d'optimisme, légitime à l'origine, aurait pu ne pas nous quitter si certaines conditions avaient été remplies.

La richesse de la France restait proverbiale comme l'ardeur au travail de ses habitants : richesse et travail devaient suffire à tout, si bien que l'esprit d'économie et l'ardeur au

travail se reposaient sur leur réputation après une période d'enthousiasme.

La lente dépréciation de la monnaie agissait, d'une façon qui semblait immédiatement heureuse, sur le développement du commerce intérieur et extérieur.

Mais, il y a près d'un an, la valeur d'échange du franc, qui avait été loin de suivre un mouvement de dépréciation analogue à celui qui emportait la monnaie d'autres pays, baissa dans des proportions inquiétantes. Chacun se sentit touché. Chacun était tenté de faire les rapprochements les plus faux avec les monnaies les plus dépréciées. Si les questions financières avaient longtemps paru trop compliquées pour qu'on s'y intéressât, elles semblèrent ne plus résister à l'examen. La menace pour le revenu de chacun fit découvrir un signe qui parut infaillible : le cours des changes. A tout propos il était cité avec un air atterré. C'était une forme de salut dans toute rencontre. On croyait tenir dans ce signe quelque chose de bien défini. Chacun ne pensant qu'à soi jugeait mal. La situation financière n'était pas plus claire, plus facile à résoudre d'un mot ou d'un chiffre, que la veille ou le mois précédent. Tant de conversations sur un sujet hier ignoré montraient l'esprit public inquiet et préoccupé des questions financières comme il le fut après le milieu du XVIIIe siècle, quand Voltaire écrivait « L'homme au quarante écus », satire de l'esprit de système en matière d'impôt. Mais l'esprit de satire ne s'est pas manifesté à notre époque dans ce mouvement d'opinion. Des études sérieuses, documentées, ont répondu partiellement à l'émotion qui s'est traduite de tous côtés. Envisageant le problème tour à tour sous différents aspects : monnaies, changes, dettes, etc., elles n'en ont pas tenté une étude générale. Il nous a paru utile de chercher à connaître tous les éléments qui ont déjà influé et peuvent encore influer sur notre situation financière, et pour n'en négliger aucun de consulter les maîtres de la science financière. Ces éléments sont de plus en plus nombreux, leur action souvent contradictoire. L'évolution des uns et des autres suit un mouvement accéléré jusqu'ici inconnu. Si le budget tient compte chaque année de certains d'entre eux, les plus importants peut-être, ceux dont le jeu n'est pas encore défini, n'y sont pas soupçon-

nés; de ceux-ci pourtant dépendra l'équilibre des budgets futurs. Il ne fallait pas, pour prendre une vue d'ensemble de la situation financière, marquer d'abord pour elle un temps d'arrêt propre à nous tromper.

Nous avons posé les questions suivantes qui nous ont paru permettre de la considérer dans son développement sous son aspect déjà historique (les hommes d'affaires ont parfois la tentation de négliger l'importance du temps auquel ils ne prêtent qu'une valeur personnelle) :

1° A quelle époque peut remonter l'origine des difficultés actuelles?

2° Quels sont les éléments favorables et défavorables de la situation?

3° Quelles mesures seraient à prendre pour aider à l'action des uns et parer à celle des autres?

4° La situation actuelle de la France peut-elle être rapprochée d'une situation analogue à une époque de son histoire ou dans un autre pays?

Nous ajoutions que toute autre façon d'envisager le problème ne pourrait que nous intéresser vivement.

***

L'influence de M. Charles Gide s'est exercée tant par ses ouvrages que par son enseignement à la Faculté de Droit de Paris sur toute une génération de magistrats, d'avocats, de financiers, d'hommes d'État. Elle s'est développée au Collège de France. Son opinion nous a été donnée dans ces termes :

« 1° La réponse à la première question me paraît si évidente que je m'étonne qu'elle ait été posée. Il va sans dire que c'est à la dernière guerre qu'il faut « faire remonter l'origine des « difficultés actuelles ». Il est vrai que déjà avant la guerre la dette publique de la France dépassait celle de tous les autres États, mais une dizaine de milliards de plus ou de moins, cela n'a plus d'importance en regard des dettes actuelles.

» Il faut espérer, sans pourtant que ce soit une certitude, que cette formidable amende infligée aux belligérants aura pour effet, mieux que la propagande pacifiste, de prévenir le retour de nouvelles guerres. D'autant plus que l'amende à

payer par les vainqueurs sera beaucoup plus lourde que celle à payer par les vaincus, ceux-ci en effet se trouvant libérés, au moins pour partie, par la banqueroute. Ainsi il sera démontré que la guerre ne paie plus, même quand on gagne la partie.

» Mais si la crise actuelle a pour cause première la guerre, elle a été aggravée, en ce qui concerne la France, par d'autres causes subsidiaires dont les autres belligérants n'ont pas eu autant à souffrir, telles que l'occupation et la dévastation de nos plus riches provinces, la promesse généreuse mais imprudente de rembourser l'intégralité des dommages avec les paiements de l'Allemagne, l'optimisme avec lequel on a escompté la remise de nos propres dettes, les lenteurs à augmenter les impôts, et les conditions trop favorables inutilement accordées aux souscripteurs d'emprunts, alors que le danger public aurait disposé contribuables et prêteurs à accepter les plus lourds sacrifices, etc.

» 2° « Les éléments favorables de la situation » sont, dans l'ordre économique, les richesses naturelles de la France notablement accrues par le retour de l'Alsace-Lorraine, l'impulsion donnée à nos industries par les nécessités de la guerre, et même, dirai-je, l'immigration étrangère qui vient combler le vide effroyable laissé par la guerre; — et, dans l'ordre financier, la résistance héroïque que le gouvernement oppose à l'inflation et la ténacité avec laquelle il se cramponne sur cette pente glissante; c'est aussi la confiance que, malgré tout, le peuple conserve dans le billet de banque : récemment on dénonçait la thésaurisation du billet comme un mal, et pourtant quel plus bel hommage peut-on rendre à une monnaie de papier que de la thésauriser!

» Les « éléments défavorables » ne sont que trop visibles. C'est la charge de la dette publique multipliée depuis 1914 par 12 comme capital et par 15 comme intérêt, alors que les chiffres exprimant le capital national ou le revenu national, ne sont certainement pas le quadruple, ni même, à ce que nous croyons, pas le triple des chiffres de 1914, ce qui représente donc pour le contribuable une aggravation de charges formidables. Et ce qui rend la situation vraiment tragique, c'est que cette charge ne pourra que s'aggraver au fur et à mesure du relèvement du franc, jusqu'à devenir intolérable

le jour où il serait redevenu le franc or. En sorte que, dans cette angoissante alternative, on ne sait quelle est l'éventualité la plus redoutable, celle de l'effondrement du franc, ou celle de son rétablissement!

» 3° Quelles mesures seraient à prendre?

» La politique fiscale à l'heure actuelle est hypnotisée par la préoccupation de l'évasion fiscale, préoccupation légitime sans doute puisqu'il s'agit de défendre les intérêts de l'État et la justice dans la répartition des charges. Mais les mesures qu'on prend pour empêcher l'évasion n'ont fait que la stimuler. Il y a dans la science financière un gros chapitre qui n'a pas encore été écrit : c'est l'étude psychologique du contribuable. Superflue peut-être autrefois, quoiqu'elle n'ait pas échappé à l'attention d'Adam Smith, elle est devenue indispensable aujourd'hui à raison de l'énormité des sacrifices demandés au contribuable et qui ne pourront jamais être obtenus par des mesures purement coercitives. Il faut obtenir du contribuable un certain consentement, sinon joyeux, du moins résigné. Ce n'est pas irréalisable. Mais il faut lui laisser le temps de s'y faire. Tout impôt nouveau, quand il frappe brusquement, provoque un mouvement de défense et l'évasion n'est bien souvent qu'une action réflexe, mais peu à peu la détente se fait, l'évasion diminue, le rendement augmente. C'est pourquoi il faut compter cinq ou six ans, parfois plus, avant qu'un impôt ait pris racine et puisse porter fruit, comme pour un vignoble. Dans les pays où l'impôt sur le revenu est de date ancienne, comme en Suisse, la fraude est rare. Et surtout il faut éviter de remanier sans cesse les impôts, fût-ce même pour en remplacer un mauvais par quelque autre prétendu meilleur, car alors tout le terrain gagné est perdu. Le contribuable peut consentir même à une grosse amputation pourvu qu'il ait la sécurité qu'on ne recommencera pas le lendemain. La bonne politique fiscale est faite de patience.

» On s'accorde généralement à reconnaître que les mesures prises contre l'évasion des capitaux — telles qu'interdiction d'exportation, obligation du visa pour les coupons — ont donné des résultats précisément contraires à ceux attendus. Au moment où nous écrivons ces lignes les journaux nous

apprennent que le gouvernement va les retirer : inutile donc d'insister.

» Mais on propose d'autres mesures qui, inspirées par la même préoccupation, donneraient les mêmes résultats. La suppression de la saisine héréditaire aura pour effet d'engager les parents à donner à leurs enfants, de leur vivant, leurs titres au porteur. L'obligation de mettre tous les titres au nominatif existe déjà en divers pays : à quoi sert-elle? A rien : les titres sont inscrits au nom des banques et celles-ci les monnayent en certificats au porteur qui paraissent seuls dans la circulation.

» Celui qui réussirait à convaincre les gouvernements, et surtout les leaders des partis, qu'il n'y a aucun moyen pratique d'empêcher la libre circulation, ou la fuite, de cette forme immatérielle de la richesse qu'on nomme le capital, économiserait beaucoup de fausses manœuvres et de temps perdu. On peut regretter cette impuissance, mais il ne sert à rien de la nier. Et quant à croire qu'on pourra y arriver par une entente internationale, il suffit de regarder à ce que font en ce moment les autres pays, Italie, Belgique, Roumanie : pour offrir l'hospitalité aux capitaux fugitifs, ils suppriment ou réduisent les impôts sur les valeurs étrangères.

» Si, même en ce qui concerne le désarmement, l'entente internationale universelle n'est pas près de se réaliser, combien moins encore le sera-t-elle pour la réglementation des capitaux! Toutes y consentiraient-elles, moins une, que celle-ci serait d'autant plus incitée à garder son droit d'asile : elle deviendrait le pays d'Eldorado.

» Personnellement nous ne sommes nullement l'avocat du régime capitaliste, puisque le programme coopératiste, auquel nous restons fidèles, a pour objet la généralisation d'un mode d'entreprise dans lequel la direction et les profits sont retirés au capital. Mais ce n'est pas par des mesures fiscales qu'on transformera le capitalisme.

» 4° Il faut distinguer.

» En ce qui concerne la dépréciation du franc, la situation actuelle de la France n'est assurément pas sans précédent. On peut en trouver dans sa propre histoire et aussi dans celle de bon nombre de nations. Et ces précédents sont plutôt rassurants, car il nous montrent que, si l'inflation est

une maladie dangereuse pour les gouvernements, elle n'est pas mortelle pour les nations. Non, aucune, que je sache, n'en est morte.

» Mais en ce qui concerne l'énormité de la dette publique, la situation de la France est malheureusement unique. Si les dettes de guerre de l'Angleterre et des États-Unis sont à peu près du même ordre de grandeur que la sienne, elles sont beaucoup plus légères relativement à la richesse de ces deux pays. Et quant aux dettes de l'Allemagne et de la Russie, on sait comment elles ont été volatilisées, grâce à la défaite et à la Révolution. La France n'a pu se prévaloir, si j'ose dire, de ces mêmes titres. C'est pourquoi il faut espérer que ses créanciers, non seulement les étrangers, mais les Français, les crédirentiers, lui accorderont un concordat, qui pourra être avantageux pour les deux parties. »

***

M. Jacques Bardoux, de l'Institut, professeur à l'École libre des Sciences politiques, président de la Société d'Études et d'Informations économiques, n'a pas voulu se dérober à notre appel, nous a-t-il écrit, bien qu'il ne fût qu'un historien. Il ne pouvait rien dire de plus heureux pour préciser le caractère de sa réponse ni qui convînt mieux à l'esprit de cette enquête.

« I. — Les difficultés actuelles ont des origines lointaines et multiples. Dans l'énumération de ces causes, il est impossible de définir avec quelque équité les responsabilités réciproques des gouvernements français et des gouvernements alliés.

» Avoir contracté pendant la guerre des emprunts extérieurs, en dollars et en livres, et non en francs; avoir ajourné l'effort fiscal et retardé le prélèvement sur les bénéfices de guerre, jusqu'à la fin des hostilités : ces erreurs sont la cause initiale de notre crise financière. Il aurait fallu, dans la convention d'armistice, exiger, — à valoir sur le montant des Réparations, — des livraisons échelonnées de matériaux et la constitution d'équipes de travailleurs allemands; le dépôt, comme gage de l'indemnité, d'une somme déterminée en

titres non allemands et en créances allemandes sur l'étranger; le versement tous les quinze jours, en or et en marchandises-or, d'une somme fixée, à valoir sur la dette allemande. Ces précautions auraient eu un double avantage : réduire le coût des réparations et fournir des garanties de paiements.

» Mais c'est le traité de Versailles, qui est à mon sens la véritable cause de nos difficultés monétaires. Il a assuré la défaite financière de la France.

» En ajournant l'évaluation de la dette allemande, le traité a encouragé le débiteur à ruiner son crédit et à saboter son mark.

» En ne complétant point l'indication d'un gage général par l'énumération de sanctions automatiques, au cas d'une carence allemande (saisie des douanes, des rails et des mines rhénanes), ce document facilitait encore la faillite volontaire du débiteur. En ne chargeant point un organisme international de la liquidation des dettes interalliées, cette charte met enfin la France et le franc à la merci des créanciers anglo-américains. Il ne restait plus que trois fautes à commettre : voter une loi sur les Réparations, qui accorderait des coefficients trop élevés, des délais trop courts, des contrôles insuffisants; confier l'exécution des travaux à des organismes d'État, dont l'incapacité est congénitale et dont le gaspillage reste systématique; ajourner la participation de la main-d'œuvre allemande et la livraison des matériaux de construction allemands.

» Du jour où la France, que ces erreurs initiales mettaient en mauvaise posture, se trouvait en présence d'une faillite de son débiteur et d'une demande de réduction, — comment l'empêcher de glisser « sur la pente savonnée »?

» Il fallait, par un effort héroïque, incorporer toutes les dépenses dans le budget ordinaire, ajourner tout emprunt et réduire tous les crédits, accroître les impôts et échelonner les réparations. Ce sera l'éternel honneur du Cabinet Raymond Poincaré et de sa majorité d'avoir eu ce courage et d'avoir accepté ces risques. Cette vertu a-t-elle été récompensée? Cette leçon a-t-elle été comprise? Ce redressement a-t-il été poursuivi?

» Il fallait, enfin, se cramponner à l'accord de principe

réalisé à Hythe, par M. Alexandre Millerand, sur la liquidation « parallèle » des dettes interalliées et de la dette allemande, se refuser absolument à toute réduction de la créance signée par l'Allemagne et à tout abandon des gages pris sur l'Allemagne, qui n'auraient point pour compensation immédiate la réduction parallèle de la dette française. Le Cabinet Poincaré et sa majorité ont eu le mérite de comprendre cette nécessité vitale et de résister, d'une résistance têtue. Ce courage a-t-il été apprécié? Cette attitude a-t-elle été approuvée? Cette politique a-t-elle été poursuivie?

» II. — Les éléments défavorables à la situation sont extrêmement nombreux : habitude prise par les producteurs de bénéficier de la prime d'une monnaie avariée, et par les consommateurs de manier des liasses de billets dépréciés; diminution de la production agricole et affaiblissement de l'esprit d'épargne; irritation croissante des masses ouvrières et progrès rapide de l'idée révolutionnaire; affaiblissement de l'autorité gouvernementale et impuissance de la machine administrative.

» Les éléments favorables sont plus rares. L'industrie a renouvelé son outillage. La France reste la terre des réveils.

» III. — Une seule mesure permettrait d'aider à l'action des éléments favorables et de parer à celle des éléments défavorables : constituer, pour réaliser un programme de réformes totales, un gouvernement de Salut public. Appuyé sur une majorité homogène et compacte, il rendra confiance au Pays, en brisant l'entreprise révolutionnaire et en rétablissant la discipline administrative. Il introduira dans les départements ministériels et la procédure parlementaire, dans les rouages départementaux et régionaux, des modifications profondes, qui permettront de réorganiser la vie économique et d'intensifier la production nationale. Il assurera ainsi le relèvement automatique du franc, qui seul peut permettre d'abaisser le coût de la vie et de consolider la dette flottante.

» IV. — Quels que soient les exemples de détail que les experts pourront trouver dans le redressement de la livre, au lendemain de l'armistice, et dans le redressement du Reich, au lendemain de sa faillite, je persiste à penser que la situation actuelle de la France ne peut être rapprochée d'aucune

autre, ni dans le Passé, ni dans le Présent. Aussi est-ce étrangement se leurrer, que de croire qu'elle peut-être résolue par des solutions normales, échelonnées et lointaines. »

M. Jacques Bardoux insiste sur l'origine de nos difficultés. A son avis, certaines mesures prises pendant la guerre, le défaut de certaines autres pendant la discussion du traité de paix, ou dans ce traité lui-même, en sont les causes directes. Les mesures envisagées maintenant par lui pour y remédier sont sévères. Il veut que la vie économique soit réorganisée et que la production soit intensifiée, il envisage le relèvement automatique du franc et le considère comme désirable. Il ne croit pas que la situation actuelle de la France puisse être rapprochée d'aucune autre dans le passé ou dans le présent.

***

M. Bertrand Nogaro, professeur à l'Université de Paris, député des Hautes-Pyrénées, a fait sur les finances, en particulier sur la |monnaie, des études dont l'intérêt, dans les circonstances présentes, est précieux. Il en donne un aperçu dans sa réponse.

« Vous avez bien voulu me demander mon opinion sur l'ensemble de la situation financière de la France.

» *a*) Les éléments généraux du problème sont trop connus pour que j'aie besoin d'y insister ou de les rappeler. 300 milliards de dette publique sans parler des dettes interalliées! Un budget total de 35 milliards environ dans lesquels les arrérages de la dette approchent de 20 milliards! Pour faire face au passif de ce budget, un régime fiscal empirique, désordonné, fait de pièces et de morceaux, établi sans tenir aucun compte de l'incidence, et aboutissant à une répartition scandaleusement inégale des charges entre les diverses catégories de contribuables!

» Et, cela dit, ce budget est sur le point de s'équilibrer à peu près! Un tel miracle a été réalisé que l'on est bien en droit d'en escompter encore quelques autres.

» *b*) Toutefois, les miracles eux-mêmes en pareille matière doivent s'expliquer. Si certains pays sortis de la guerre ont pu, comme la France, faire face à des charges si écrasantes

sans faillite avouée, c'est d'abord par suite d'un ensemble de circonstances, qu'il est possible, après coup, de déterminer et d'analyser. Et d'abord la dépréciation monétaire; c'est grâce à elle, ou plutôt à la hausse des prix qui en est l'image retournée, que les revenus en argent se sont accrus au point qu'ils peuvent aujourd'hui fournir au budget une somme égale au total des revenus privés d'avant-guerre. Voilà donc, en gros, comment et pourquoi il a été possible de trouver — ce qui eût semblé inconcevable avant 1914 — les ressources pécuniaires nécessaires pour équilibrer en France un budget de 35 milliards. Mais, d'autre part, il faut ajouter que, si l'équilibre peut se réaliser à ce chiffre, c'est parce qu'une dette publique décuplée ne suppose pas une augmentation corrélative des arrérages; j'entends par là que le taux de l'intérêt ne s'est pas jusqu'ici élevé en proportion des prix des marchandises, des revenus des particuliers, de leurs facultés contributives et finalement des ressources fiscales. C'est ce qui fait que les arrérages de la dette, tout en s'étant élevés en raison du principal, sont affectés d'un coefficient d'intérêt relativement faible, grâce auquel ils ne dépassent pas le chiffre indiqué ci-dessus.

» Enfin, la dépréciation, à la fois redoutable et nécessaire, qui s'est accomplie, s'est arrêtée. Notre change paraît actuellement à peu près stabilisé à un taux qui correspond aux nécessités budgétaires, alors qu'une dépréciation accélérée et continue aboutirait à une catastrophe.

» L'effort accompli est si grand, les résultats atteints sont déjà si considérables, qu'il y aurait quelque pessimisme à désespérer de l'avenir. Nous arrivons actuellement vers le sommet de la côte, et c'est pour cela qu'elle nous paraît plus dure; mais il n'en est pas moins vrai que nous arrivons au sommet.

» *c*) Cependant, nous sommes encore en présence de difficultés sérieuses, et d'abord il nous faut consolider notre situation monétaire, stabiliser notre devise, en exerçant sur le marché du change une action de plus en plus régulière et continue, qui aboutira à rendre de nouveau le franc convertible, au moins pour les règlements à l'extérieur.

» Mais il nous faudra encore faire face aux emprunts des

régions libérées, et ce n'est pas une petite difficulté que de vouloir, d'une part, échapper à toute reprise d'inflation, et de vouloir, d'autre part, avec une circulation fiduciaire rigoureusement limitée, faire face à la fois aux besoins du crédit à l'industrie et aux besoins du crédit à l'État. Il ne faut pas oublier, en effet, que le financement de la guerre eût été impossible, si la mise en circulation de billets nouveaux n'avait permis de grossir, artificiellement sans doute, mais efficacement, les disponibilités de l'épargne. Or, s'il est incontestable que, la période de guerre terminée, toute inflation doit être délibérément rejetée, il n'en est pas moins vrai que l'on risque de ressentir péniblement l'absence de toute élasticité dans la circulation fiduciaire; une limite trop rigoureuse fixée à l'émission peut entraîner une hausse du taux de l'escompte qui paralyse les affaires, engendre la crise et une hausse du taux de l'intérêt, qui rendrait l'équilibre budgétaire beaucoup plus difficile à réaliser [1].

» On ne peut donc qu'approuver les efforts faits actuellement par le ministre des Finances pour rendre à notre circulation une élasticité nécessaire, sans inflation apparente, par la diffusion des procédés de virement et de compensation tels qu'ils peuvent résulter de l'emploi généralisé du chèque.

» *d*) La situation dans laquelle nous nous trouvons doit être considérée d'une façon tout à fait objective, si nous voulons éviter des périls qui pourraient résulter de l'excès même d'une sagesse traditionnelle. Il ne semble pas que nous puissions trouver des précédents utiles dans notre propre histoire : la manière dont a été effectuée la restauration monétaire et financière de la France après 1870 ne saurait, en aucune façon, nous servir de guide à l'heure actuelle; en 1870, un remboursement assez rapide fait par la banque à l'État a permis de rétablir entre l'or et la circulation fiduciaire une proportion assez favorable pour mettre fin au cours forcé. Aujourd'hui, la suppresssion pure et simple du cours forcé ne saurait être envisagée. C'est, comme je l'ai indiqué ci-dessus, par un retour à la convertibilité *limitée aux règlements extérieurs*, et sur la base d'une parité nouvelle

1. Ces lignes ont été écrites avant la récente augmentation du chiffre de l'émission (N. D. L. R.)

au moins provisoire, que nous pouvons réaliser dès à présent notre restauration monétaire.

» Les exemples de restaurations monétaires effectuées selon cette méthode abondent depuis trente ans, et c'est grâce à elle que peu à peu nous voyons se stabiliser les changes dans l'Europe centrale, moins rebelle, semble-t-il, aux idées modernes que les nations occidentales d'Europe.

» Quant à notre situation financière, considérée dans son ensemble, c'est également en tenant compte de faits nouveaux, pour la plupart sans précédent dans notre propre histoire, que nous arriverons à la redresser définitivement. »

M. Nogaro estime que c'est déjà un miracle d'avoir pu établir l'équilibre du budget. Il explique ce miracle avant tout par la dépréciation monétaire qui a accru les revenus en argent au point qu'ils apportent au budget une somme égale au total des revenus privés d'avant-guerre. Après l'effort accompli il ne faut pas désespérer de l'avenir, mais il faut d'abord consolider la situation monétaire : stabiliser la devise.

Pour M. Nogaro non plus, il n'existe pas de précédents dans notre histoire à la situation actuelle.

***

Industriel, président du Comité central de la laine, M. Eugène Mathon nous répond en se plaçant, dit-il, au seul point de vue de son milieu, les questions posées dépassant sa compétence. Il fait connaître les répercussions de la situation générale sur toute l'industrie de la laine et montre quel est l'état d'esprit d'un chef de cette industrie.

« Les questions que vous me posez sortent de ma compétence; elles touchent en effet à tous les ressorts de notre organisation. Je ne puis donc vous répondre qu'en me plaçant au point de vue du milieu dans lequel je vis.

» Nos difficultés actuelles remontent : à ce premier fait qu'au lieu d'imiter les Anglais qui ont augmenté les impôts pendant la guerre, nous n'y avons recouru qu'après la paix; 2° obligés d'emprunter à nos alliés, nous pouvions pendant la guerre, en choisissant le moment opportun, peut-être faire

annuler nos dettes ou tout au moins en réduire considérablement le montant; 3° appelés à supporter nous-mêmes les frais de la guerre nous avons changé tout notre système d'impôts : si on s'était contenté de conserver ce qui existait et d'y mettre un coefficient, les coffres de l'État se seraient remplis sans difficultés, sans récrimination et de façon équitable pour tous; 4° notre change était maintenu artificiellement; du jour où l'accord a été rompu avec l'Angleterre et l'Amérique nous avons recouru à l'inflation qui a amené les troubles économiques et sociaux sur lesquels je ne m'étendrai pas; 5° comment ce même gouvernement qui faisait de l'inflation achetait-il les stocks américains en dollars sans spécifier un cours du change? 6° la baisse continue du franc et la période de décalage créent une prospérité factice; le rétablissement, le jour où l'on reviendra à la saine monnaie, sera d'autant plus dur à supporter (Voir du reste sur ce sujet les débats et les conclusions de la Semaine de la Monnaie). Actuellement la France est inquiète parce qu'elle souffre de l'instabilité. *Instabilité politique* et par conséquent gouvernementale empêchant tout programme à longue échéance, tout redressement pénible; *instabilité fiscale* qui fait que personne ne sait plus de quoi demain sera fait; *instabilité économique* amenée par l'oscillation du change non seulement chez nous mais dans le monde entier; *instabilité législative* avec un Parlement qui vote hâtivement des lois et surtout avec la rétroactivité des lois et des impôts qui enlève aux producteurs et aux familles la sécurité.

» Le Gouvernement et à sa suite le Parlement, désireux de faire acte de démocratie, déchargent les uns au détriment des autres; ils ont écarté cette idée primordiale que chacun doit payer dans la mesure de ses moyens. Et alors on voit certaines industries comme l'industrie textile payer en moyenne de seize à dix-huit fois l'impôt de 1914 (dans ce chiffre n'est pas compris l'impôt global et personnel). Comment expliquer cette situation avec un budget qui est au coefficient cinq et demi? Est-ce juste? Est-ce politique?

» En interdisant le report des pertes les années suivantes, on décourage les initiatives. On désorganise la production. Les impôts, dans la forme et dans le fond, ont dépassé le

point limite du rendement. Leurs excès les empêchent de rapporter ce que l'on croit.

» Les restrictions, les lois d'exception, les changements continuels apportés dans la sortie ou l'entrée de certains produits comme le blé, la menace suspendue sur les commerçants n'amènent pas les résultats cherchés, l'exemple des autres pays est là pour le démontrer.

» L'erreur des hommes politiques qui ont assumé la charge du gouvernement depuis la paix est qu'ils ont voulu continuer après guerre les méthodes appliquées auparavant. Ils ne se sont pas rendu compte que les lois économiques ne peuvent pas être transgressées comme les lois politiques. Elles ont une répercussion immédiate, alors que les secondes ne laissent apercevoir leurs conséquences que longtemps après. On ne fait pas ses échéances avec des discours, on ne remplit pas les caisses de l'État avec des affirmations.

» Quand on est pauvre, on fait des économies, on supprime le luxe et l'on supprime tout ce qui coûte plus qu'il ne rapporte; nous faisons exactement le contraire : cela conduit les États comme les particuliers à la ruine.

» Cependant notre peuple a donné des preuves d'énergie, de courage, qui ont fait l'étonnement du monde. Il s'est remis au travail courageusement, il ne demande qu'une chose : qu'on le laisse travailler en paix.

» Quand une affaire périclite, on ne la relève qu'en confiant la direction avec pleins pouvoirs à un homme qui est compétent; le conseil d'administration doit le laisser agir en toute liberté et le soutenir quand il coupe court aux abus qui ont compromis l'entreprise.

» En résumé le programme à exécuter se résume en trois mots :

» Saine politique; saine monnaie; saines finances. »

Sentant ce que la charge extrême des impôts peut avoir de dangereux pour la stabilité de l'État, M. Mathon rappelle cette page de Fustel de Coulanges, qui en fait apparaître une conséquence possible [1].

1. Fustel de Coulanges, *Institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, p. 250.

L'esprit moderne, avec les habitudes qu'il s'est faites depuis un siècle, ne comprend la résistance à un gouvernement que sous la forme de l'opposition hostile et de la révolte. Il est une autre sorte de résistance qui se rencontre souvent dans l'histoire de l'humanité. Elle consiste en ceci, que l'homme ne manifeste aucune haine contre le gouvernement qui le régit, qu'il n'en sent même aucune au fond de son cœur, qu'il l'aime sincèrement ou du moins qu'il se plaît à le flatter, mais qu'en même temps il lui refuse ses forces, ses services, ses biens et surtout le concours de ses volontés. Il ne lutte pas contre le pouvoir, mais il lui échappe : il lui glisse des mains.

En lui prodiguant le respect, il cesse de lui obéir. Nulle insurrection, parce qu'il n'y a aucun sentiment ni aucune opinion qui soit hostile, nulle marque extérieure d'un conflit, parce que personne ne songe à un conflit. Une seule chose se produit : c'est que le gouvernement, sans qu'on y prenne garde, perd sa vigueur. Ses fonctionnaires ou ne lui obéissent plus ou ne savent plus se faire obéir. Il s'appauvrit ou par l'insuffisance des recettes ou par le désordre des dépenses, parce qu'il est faible vis-à-vis du contribuable ou faible vis-à-vis du fonctionnaire. Cette maladie a fait périr plus d'États que les insurrections n'en ont renversé. Elle peut d'ailleurs s'attaquer à tous les genres de gouvernement, au régime républicain comme au régime monarchique, à l'aristocratie aussi bien qu'à la démocratie. *Elle se produit toutes les fois que les institutions sociales cessent d'être en parfait accord avec les institutions politiques.* Il se trouve alors qu'une classe d'hommes est plus forte que l'État et que l'État peu à peu n'est plus qu'une ombre.

C'est ce qui arriva à l'empire romain.

***

M. François Pietri, inspecteur des Finances, aujourd'hui député de la Corse, a été, pendant ces dernières années, directeur des Finances du Maroc : il y a préparé et exécuté une réforme monétaire qui a parfaitement réussi. Son expérience lui permet de dire que certaines réformes, possibles dans un pays neuf et sans dettes comme le Maroc, deviennent irréalisables en France. Sa réponse trace les grandes lignes d'un programme.

« *A quelle époque peut remonter l'origine des difficultés actuelles?* — Incontestablement, au jour où il y a eu rupture d'équilibre entre la charge de la dette publique sous toutes ses formes (emprunts consolidés, à terme, flottants, avances de la Banque de France) et le total des dépenses normales de l'État.

» Soit, philosophiquement, au jour où la masse exceptionnelle des dépenses improductives de la guerre est venue hypothéquer, sans contre-partie d'aucune sorte et au delà de toute mesure, les facultés fiscales du pays.

» Mais aussi, au jour plus ancien, où nous avons pris l'habitude fâcheuse, à la différence des pays anglo-saxons, de maintenir indéfiniment dans nos budgets une dette pratiquement perpétuelle.

» Si nous avions abordé la guerre de 1914 avec une dette faible, nous aurions pu impunément charger et surcharger le contribuable français *pendant la guerre*, sans altérer sa confiance. Nous aurions pu, comme les Anglais, payer *comptant* les énormes frais de la guerre.

» Le mal remonte donc à la conception séculaire que nous nous sommes faite de la notion de dette publique et de la notion de fiscalité. »

« *Quels sont les éléments favorables et défavorables à la situation?* — A. Favorables :

» 1° Le fait que les dépenses du budget (hors la dette) ont crû dans une moindre proportion que n'a décru la monnaie ;

» 2° La balance commerciale;

» 3° L'institut d'émission, auquel on doit la résistance à l'inflation et notre restant de crédit à l'étranger;

» 4° La fixité relative de notre change et de nos prix depuis quatre ans, qui peut favoriser une réforme monétaire, seul remède praticable.

» B. Défavorables :

» 1° Le danger des surenchères sociales, avec son corollaire : la paresse universelle;

» 2° Les dettes interalliées, qui continuent à empoisonner l'inventaire financier de la France. »

« *Quelles mesures seraient à prendre pour aider à l'action des uns et parer à celle des autres?* — A. *Pour* :

» 1° Accentuer les compressions budgétaires;

» 2° Tout mettre en œuvre pour maintenir l'excédent des exportations et, ce qui revient au même, l'afflux des capitaux étrangers contrôlés;

» 3° Ne pas dépasser le chiffre actuel des avances, le réduire, peu à peu, par des versements réguliers et définitifs;

» 4° Changer, dès que les circonstances s'y prêteront, la définition légale du franc et reprendre la circulation d'un instrument-or à valeur faciale nouvelle.

» B. *Pour* :

» 1° Les éviter, modifier l'état d'esprit des ouvriers et des producteurs;

» 2° Aboutir, coûte que coûte, à une réduction de la somme et à une prorogation du terme. »

« *La situation actuelle de la France peut-elle être rapprochée d'une situation analogue à une époque de son histoire ou dans un autre pays?* — Oui, à celle des assignats en 1796 : dépréciation monétaire plus profonde encore, dépenses de guerre persistantes, déficit.

» Mêmement : la situation de l'Angleterre en 1815, celle de l'Autriche, de la Russie, des États-Unis, du Portugal, de l'Argentine, à des dates diverses du XIXe siècle.

» Toutes (si l'on met à part l'Angleterre, qui s'en est tirée par des sacrifices fiscaux formidables) ont été closes, ou par une banqueroute légale, ou par une réforme monétaire profonde. »

« *Toute autre façon par vous d'envisager le problème..., etc.* — D'un point de vue purement doctrinal, car j'admets qu'en pratique, il faille réfléchir très sérieusement à cette solution et ne point s'y jeter hâtivement et au hasard, je suis pour une réforme monétaire et, plus spécialement, pour le système de la dévaluation, accompagné d'un impôt une fois payé frappant les débiteurs privés appelés à bénéficier de la réforme.

» J'ajoute que j'aurais franchement préféré un vaste et définitif prélèvement sur le capital, si je n'avais la conviction sincère que cette opération soit pratiquement irréalisable, et, en outre, qu'elle ne règle que le sort de l'État, et non celui des débiteurs privés. »

PAUL LECLÈRE

(*A suivre.*)

LES FÊTES DE CHANTILLY

AU XVIIIE SIÈCLE

Il n'est point douteux que certains lieux apparaissent comme prédestinés, tout de même que certains individus attirent invariablement à eux l'aventure ou la paix, le succès ou le malheur, le drame, l'amour...

Pendant de longs siècles, sous les Montmorency, Chantilly se forme peu à peu, et s'embellit. Nulle guerre, parmi les plus cruelles invasions, nul trouble du royaume — jusqu'en 1789 — ne viennent s'attaquer à lui. Si bien que l'ère des magnificences est prête à s'ouvrir avec le plus grand éclat, dès la fin du XVIIe siècle, et sous le règne des Condé, dans ces lieux dont se transforme alors et s'augmente la merveilleuse beauté.

Les fêtes qui eurent lieu à Chantilly sont propres, plus que toute autre manifestation, à nous montrer le raffinement du goût français, qui dès lors demeura sans égal.

***

Déjà la fête offerte au Grand-Dauphin en 1688, à en juger par le récit du *Mercure galant*, était restée l'une des plus belles du siècle. Pourtant Chantilly est encore en voie de transformation, le décor n'est point achevé, et l'aurore du XVIIIe siècle elle-même ne trouve pas l'œuvre entièrement accomplie. A la vérité le plan de Le Nôtre a été exécuté, pour ce qui est des jardins, mais celui de Mansart, pour les bâtiments, est

encore à parfaire. Car le vieux château des Montmorency perd alors son aspect irrégulier et pittoresque pour aligner de nobles façades dans le goût classique. Seul subsistera le petit bâtiment de Jean Bullant, la « Capitainerie », dans lequel se voit la galerie célèbre du grand Condé, « où sont peintes les actions de M. le Prince ».

Autour du château, les fossés et les pièces d'eau ont pris leur forme définitive; la terrasse, qui porte la statue du connétable Henri de Montmorency, est modelée à nouveau; elle devient comme le cœur de cet endroit magnifique, distribuant véritablement sa vie comme sa beauté. A l'est, la Caboutière, souvenir du temps de Louis XIII, la maison et le jardin de Sylvie, se cachent dans les bois, que des allées définitives diviseront plus tard. Au nord, et au pied du Degré splendide, c'est le Grand Parterre, et c'est le Grand Canal, gloire de ces jardins. A l'ouest, en face du petit parterre de la Volière qui occupe le terre-plein du château, l'antique Galerie des Cerfs, et l'Orangerie nouvelle, bordent deux flancs du parterre de ce nom. Derrière lui, sont les Cascades de Beauvais, et, plus loin, les Grandes Cascades. Dans la vallée, en revenant au château, deux îles géométriques, les îles du Bois-Vert et de l'Amour, sont prises dans un triangle que forment les canaux secondaires; elles sont décorées de « salles » et de « cabinets de treillage ».

Voilà les jardins de Le Nôtre. Déjà des statues y sont dressées et les jeux d'eau s'y multiplient, nourris par un aqueduc ou par le Pavillon de Manse, qui est la Machine de Marly de ces lieux. Enfin, sur l'autre rive du Grand Canal, s'élève une Ménagerie, qui s'augmentera au cours du siècle. Au midi, au delà de l'avant-cour, que gardent deux pavillons, et au delà de l'avenue d'arrivée, la forêt, par ses allées droites, ses étoiles, semble un prolongement superbe des jardins.

Notre dessein n'est pas, au surplus, de décrire ici en détail le château et les jardins de cette époque.

***

Si passionné qu'ait été pour son domaine le prince Henry-Jules de Bourbon, il semble que son petit-fils, le duc de Bour-

bon, ait été plus épris encore de Chantilly. Il en prend possession en 1710, à la mort de son père, Louis III de Bourbon, prince de Condé.

Les fêtes s'ouvrent en 1718, par celle que « M. le duc, qui voulait plaire à M. le duc d'Orléans », dit Saint-Simon, offrit à Madame la duchesse de Berry, sa fille. Il la « convia d'aller passer quelques jours à Chantilly. Ce voyage dura dix jours et chaque jour eut différentes fêtes. La profusion, le bon goût, la galanterie, la magnificence, les inventions, l'art, l'agrément des diverses surprises s'y disputèrent à l'envi. Madame la duchesse de Berry y fut accompagnée de toute sa cour. » Mais, parmi toutes ces réjouissances, « il pensa y arriver une aventure tragique au milieu de tant de somptueux plaisirs. M. le Duc avait de l'autre côté du canal une très belle ménagerie, remplie en très grande quantité des oiseaux et des bêtes les plus rares. Un grand et fort beau tigre s'échappa et courut les jardins de ce même côté de la Ménagerie, tandis que les musiciens et les comédiens, hommes et femmes, s'y promenaient. On peut juger de leur effroi et de l'inquiétude de toute cette cour rassemblée. » Mais la suite fut moins dramatique, car « le maître du tigre accourut, le rapprocha et le ramena adroitement dans sa loge, sans qu'il eût fait aucun autre mal à personne que la plus grande peur ». Ces superbes fêtes, dit le chroniqueur, eurent « tout le gracieux qui leur manque si ordinairement ».

Le roi Louis XV est sacré à Reims, en 1722. Sur le chemin du retour, il daigne s'arrêter à Chantilly, le 4 novembre. A son arrivée, vers cinq heures du soir, Sa Majesté est accueillie par trois salves de l'artillerie, et l'allée par où Elle arrive est « profilée, dit la *Relation de Faure*, d'un bout à l'autre, sur les deux côtés, d'une chaîne de pots à feu à double rang, qui renferment une place ronde où Sa Majesté passe au travers des gardes françaises et suisses sous les armes. La principale façade du château est pareillement profilée de pots à feu sur toutes les architectures jusqu'aux combles... » A l'intérieur de la cour, « les architectures de tous les appartements sont profilées de pots à feu de bas en haut », et cette illumination sera répétée tous les soirs pendant le séjour du roi à Chantilly, qui durera cinq jours.

Sa Majesté est reçue dans le vestibule, au bas du grand

escalier, par son Altesse Sérénissime, Madame la duchesse de Bourbon. Le lendemain matin, le jeune roi visite la maison et le parc de Sylvie, et s'amuse du Labyrinthe. Après dîner, on le conduisit au Parterre : sur la Manche — qui est le golfe régulier formé là par le Grand Canal — « il vit Thétis qui s'avançait sur les flots, assise dans une conque formée par deux grandes coquilles de nacre de perles, l'une servant de dossier et d'impériale, et l'autre de marchepied, décorées de festons de corail et de plantes marines. Cette conque était conduite par des tritons, qui sonnaient de leurs trompes des fanfares très harmonieuses. Sitôt qu'ils eurent mené la déesse auprès du roi, elle lui présenta une ligne garnie de perles et de corail, avec des hameçons et des appâts enfermés dans deux boîtes de coquilles d'une rareté singulière et montées en or; c'était mademoiselle Antier, première actrice de l'Académie royale de Musique, qui jouait le rôle de Thétis; elle accompagna ce présent d'un récit qui fut chanté sur un ton si beau qu'on croyait entendre les voix de toutes les sirènes ensemble. Puis les tritons la ramenèrent vers le milieu du canal, et plusieurs pêcheurs, s'approchant dans une barque, tirèrent deux coups de filet et levèrent une quantité prodigieuse de poissons de cent espèces les plus curieuses, parmi lesquels il y avait surtout des carpes d'une grosseur inouïe et de toutes sortes de couleurs... »

Le roi visite ensuite la Ménagerie et un divertissement fort bien imaginé pour son jeune âge vient l'amuser. Un Orphée s'avance, jouant du violon, et attire au son de cet instrument « la plupart des animaux que le roi venait de voir et qui sortaient des deux bosquets; c'étaient des sauteurs déguisés sous des peaux de lion, d'ours, de tigre, etc. Le plaisir infini que leur oreille goûtait à entendre cette harmonie fut troublé par un bruit de plusieurs cors de chasse et d'aboiement des chiens qui les fit chercher leur salut dans la fuite. L'ours, grimpant en haut des arbres, s'élança sur une corde tendue horizontalement, où il voltigea et fit cent tours de souplesse inconcevables. »

Louis XV rentre au château, prend une légère collation, et assiste ensuite, à six heures, à l'Orangerie, à un ballet : *Les XXIV heures, ambigu-comique.* Assis dans un fauteuil

« vis-à-vis le milieu du théâtre », le cercle est formé autour de lui par « madame la duchesse douairière, mademoiselle de Clermont et les autres dames du premier ordre; M. le Régent, le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le comte de Charolais, le comte de Clermont et le prince de Conti occupaient la droite et la gauche de Sa Majesté ». Tous les seigneurs de la cour sont « vêtus de leurs habits les plus somptueux », et les autres spectateurs sont « sous leurs ajustements les plus beaux », ce qui forme « un parterre d'une splendeur éblouissante ». Il est bordé d'un amphithéâtre « garni de quantité de dames du second ordre magnifiquement mises ». Il y a deux mille spectateurs.

En sortant, le roi trouve tout à coup un autre spectacle qui l'enchante; le parterre de l'Orangerie et celui du Petit Château sont illuminés « d'une quantité prodigieuse de pots à feu rangés sur toutes les broderies, boulingrins, plates-bandes, bassins et allées, aussi bien que sur les escaliers » du parterre de l'Orangerie et le pont de la Volière : c'était une galante manière de le ramener au château...

La chasse du cerf sera le divertissement du lendemain 6 novembre. Le rendez-vous est à la Table, cette étoile merveilleuse de la forêt de Chantilly, d'où s'élancent douze allées. Une grande table de pierre, qui marque le centre, lui a valu ce nom.

Le roi se rend à la Table, où il aperçoit, dès son arrivée, Diane accompagnée de six nymphes. La déesse — qui est mademoiselle Julie, de l'Académie royale de Musique — présente à Sa Majesté son arc et son carquois qui sont « d'un prix considérable et d'un ouvrage très rare »; les nymphes viennent ensuite, en dansant, présenter chacune « un attribut de chasse ». Après un chant et des chœurs, Actéon paraît. Diane l'invective, et bientôt l'indiscret fait place à un cerf sur lequel on découple les chiens. Le narrateur écrira que « jamais partie de chasse n'a été plus magnifique ni plus nombreuse que celle-ci; les routes de la forêt fourmillaient du monde qui y avait accouru des villes et villages circonvoisins, en voiture, à cheval et à pied. Tous les allants et venants étaient les maîtres de se rafraîchir à discrétion à la table du rendez-vous, sur laquelle on avait servi une collation aussi

splendide qu'abondante en toutes sortes de liqueurs qu'on distribuait indifféremment à toutes les personnes qui se présentaient, outre une profusion extraordinaire des plus fines pâtisseries, massepains, confitures sèches, etc., dont chacun avait la liberté de prendre à sa fantaisie et selon son goût. » Deux cerfs ont été pris et la curée se fait le soir dans la cour du château « à la lueur de cent flambeaux, outre l'illumination ordinaire de la cour, qui était de deux mille pots à feu ». Le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le comte de Charolais, le prince de Conti et les seigneurs qui ont chassé sonnent du cor tandis qu'aboient les deux cents chiens de la meute. Il y a ensuite « appartement et concert ».

Une autre chasse au cerf a lieu le 7, puis après le jeu et le concert la troupe italienne donne *Arlequin et Lelio, valets du même maître.* A huit heures du soir le roi est conduit au Grand-Degré, dans un pavillon, d'où il peut contempler le spectacle qui va lui être offert : quarante mille pots à feu bordent toutes les lignes du parterre et dessinent les bassins, canaux, plates-bandes et allées. Au fond, le vertugadin est terminé par un arc-de-triomphe tout de feu. Une salve d'artillerie annonce bientôt « l'artifice » qui s'ouvre par quantité de fusées. Il y a deux feux, l'un de terre, l'autre d'eau. « Celui d'eau commença d'abord sous les yeux du roi, dans le bassin de la Gerbe, où nageaient quantité de dauphins, de cygnes, de dragons et d'autres animaux aquatiques dont les corps transparents semblaient être composés d'un feu solide et animé. Quelques monstres marins de pareille composition étaient rangés autour du même bassin, au milieu duquel ils vomissaient de leurs gueules béantes des bouffées de flammes, qui, s'entrechoquant avec celles que vomissaient à leur tour les animaux qui nageaient, représentaient une tempête d'éclairs bruyants... » Deux flottes ensuite s'affrontent, une de Chinois, et l'autre de Turcs : « Les bâtiments chinois étaient construits en figures de dragons, couronnés de falots, équipés de leurs mâts, banderoles, étendards et pavillons. Les bâtiments turcs avaient leur proue en forme de croissant, dont les cornes portaient deux falots » et étaient équipés de même. Les bâtiments sont éclairés de tant de pots à feu qu'on distingue les matelots, « habillés à la mode de leur nation », comme s'il faisait grand jour. « Lorsque

les deux flottes s'approchèrent, elles commencèrent un combat naval par une infinité de ballons d'eau, ballons d'air, trompes, fougasses, saucissons volants, fusées d'air et d'eau, et plusieurs autres artifices accompagnés du feu continuel du canon, qui ne cessa de tirer tant que l'action dura... » Et le combat, pendant lequel paraissent une infinité d'animaux marins tout de feu, se termine par le simulacre de l'engloutissement des flottes par les eaux. Deux dauphins énormes vomissent, pour terminer, « une infinité d'artifices dont ils étaient pleins ».

Le feu de terre est tout aussi brillant : un soleil dure une demi-heure entière, ce ne sont qu'éclairs et tonnerres innombrables, et enfin une pluie d'or qui forme « au-dessus de tout le grand jardin une voûte immense où tous les astres du firmament semblaient briller ».

Pendant ces quatre journées de réjouissances, il avait fallu, afin de loger et de nourrir la suite des princes, la troupe, les acteurs, les musiciens, etc., non seulement tout réquisitionner à deux lieues à la ronde, mais encore édifier des baraquements autour du château, dans le parc et sur la Pelouse. Soixante mille bouteilles de vin, cinquante cinq mille livres de viande furent consommées; la Pelouse fut un champ de fêtes ininterrompues où le peuple chantait et dansait avec les soldats.

Le séjour du roi à Chantilly lui avait été si agréable qu'il y revint en 1724, et y passa tout le mois de juillet. De même que deux ans auparavant, M. le Duc y fait « une dépense prodigieuse », et le maréchal de Villars, qui est du voyage, déclare que « Chantilly est le plus beau lieu du monde ».

L'année suivante, en 1725, Sa Majesté vient y faire un séjour de deux mois : juin et juillet. Les princes et princesses nommés pour ce voyage sont : la duchesse de Bourbon, la princesse de Conti, mademoiselle de Clermont, mademoiselle de la Roche-sur-Yon, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Charolais, le comte de Clermont, le prince de Conti, le comte de Toulouse. « Les divertissements dans le château, écrit M. de Besenval au marquis d'Avaray, sont les mesmes que l'an dernier, grand'chère, beaucoup de chasse, et le jeu qui n'est pas si vif qu'au précédent voyage, parce qu'il n'y a point tant d'argent... » Au mois de juillet, c'est un spectacle

amusant : « Le comte de Saxe, dit le *Mercure de France*, fit un pari... contre le marquis de Courtenvaux, qu'il irait en chaise de poste en quinze minutes du bout de la grande avenue du château jusqu'à la statue équestre du connétable de Montmorency, il gagna de deux minutes. » La distance était de deux lieues et demie.

***

Le roi est encore attendu à Chantilly en 1726.

Mais tout à coup le duc de Bourbon, qui est le ministre de Louis XV depuis trois ans, tombe en disgrâce, vaincu dans sa lutte contre le cardinal de Fleury. Il s'en console aisément dans son magnifique exil de Chantilly, où il s'amuse à embellir les bâtiments et les jardins.

Déjà il a entrepris, en 1721, la construction de ces Écuries monumentales qui seront une des plus grandes beautés de Chantilly, et dont les travaux, dirigés par l'architecte Aubert, ne dureront pas moins de quatorze ans. En bordure de la même pelouse, qui longe le bourg, le duc de Bourbon a concédé des terrains, avec une servitude pour le plan des maisons à construire. Tous ces bâtiments, d'un côté, la forêt, de l'autre, serviront, eux aussi, de cadre aux réjouissances publiques, auxquelles présideront parfois les princes.

Veuf d'une princesse de Bourbon-Conti, le duc de Bourbon épouse en 1728 la princesse Caroline de Hesse-Rheinfeld. C'est un prétexte à de nouvelles fêtes, qui inaugurent le régime des joyeuses « entrées ». Celle-ci sera revêtue d'un charme tout spécial d'intimité, et de bonhomie, si l'on peut dire, puisque, à l'exception de cinq musiciens fameux de Paris, c'est le personnel du château et les habitants de Chantilly qui en feront à peu près tous les frais, dans des divertissements réglés par M. de Sarrobert, capitaine des chasses. Ces paysanneries, qui annoncent d'ailleurs de fort curieuse manière le goût pastoral dont la vogue s'affirmera pleinement au déclin du siècle, ne pouvaient mieux convenir qu'à fêter l'entrée de la nouvelle châtelaine : elles emprunteront à la fois le caractère de la féodalité dans leurs hommages et leurs dons, et celui d'un siècle souriant et plein de grâce dans la façon de les offrir.

Le 30 juillet 1728, la princesse, au devant de laquelle est déjà allé, jusqu'à une lieue de Dammartin, M. de Sarrobert, avec M. de la Martinière, son lieutenant, et vingt-quatre gardes, trouve à l'entrée de la forêt de Chantilly « une compagnie de soixante hommes de la bourgeoisie de Chantilly, très lestes et bien montés, précédés de timbales, trompettes et hautbois » (*Mercure de France*).

A leur tour la duchesse douairière de Bourbon, le duc de Bourbon, le comte de Charolais, le comte de Clermont, mademoiselle de Charolais, mademoiselle de Clermont, « accompagnés d'un grand nombre de seigneurs et de dames de la première qualité, se portent, partie en carrosses à six et huit chevaux, partie en calèches découvertes, à la rencontre de Son Altesse Sérénissime dans la forêt. Au lieu de la rencontre, tout le monde met pied à terre, et « après les embrassements et quelques moments d'entrevue, la duchesse de Bourbon monta dans la calèche de la duchesse de Bourbon douairière, qui fut suivie de tout le cortège, et on arriva par la Table au château de Chantilly, au bruit d'une triple salve de toute l'artillerie ».

Son Altesse Sérénissime est conduite dans le grand appartement : « Elle y reçut tout le monde avec dignité, et avec une douceur et une affabilité qui lui gagnèrent les cœurs de toutes les personnes qui eurent l'honneur de l'approcher; elle témoigna à plusieurs reprises son contentement et son extrême satisfaction. »

Le soir il y a « grande illumination au château », et le souper est servi avec la plus grande magnificence. La jeune princesse est conduite « au petit château, dans le nouvel appartement qu'on lui avait préparé. »

« Le lendemain — 31 juillet — M. de Sarrobert signala son zèle et son attachement par une fête aussi galante qu'ingénieuse... A cinq heures du soir, une nombreuse troupe, assemblée dans la Galerie des Cerfs, divisée en six quadrilles, se mit en marche, traversant l'Orangerie, pour se rendre au château par la principale porte, dans l'ordre suivant :

« La première quadrille était composée de la compagnie bourgeoise à pied, avec leurs trompettes, hautbois, etc. Elle fut présentée à la Princesse par M. de Sarrobert : « Nous

venons, dit-il dans un bref discours, témoigner à Votre Altesse Sérénissime notre joye sur son heureuse arrivée », mais nous ne verrons nos vœux entièrement accomplis que « par une heureuse fécondité ». Et, après la protestation de leur attachement : « Voici le peuple de ce lieu, termine-t-il, qui vient vous rendre ses hommages et vous présenter ses petites offrandes. » Puis le sieur Paquereau, représentant le magister de Chantilly, prend la parole pour offrir des vœux de bonheur et de longévité aux deux nouveaux époux.

« La seconde quadrille étoit composée des bourgeoises de Chantilly, qui, après avoir eu l'honneur de faire la révérence à la Princesse, lui présentèrent divers pâtés, gâteaux, beignets et autres sortes de pâtisserie de leur façon.

« Les jardiniers formaient la troisième quadrille. Ils avoient à leur tête le sieur Charpentier, habillé en jardinier, et le sieur Dangui, l'aîné, habillé en paysan, l'un jouant de la musette, et l'autre de la vielle. Le jardinier de l'Orangerie offrit dans une corbeille un superbe bouquet, entouré de plusieurs autres plus petits, très artistement composés. Les autres jardiniers vinrent ensuite présenter leurs offrandes, qui consistoient, sçavoir, en sept grandes corbeilles, remplies d'oranges, de citrons, de concombes, d'artichauts, de salades; les deux dernières étoient remplies de toutes sortes de légumes. »

Charpentier, accompagné de Dangui, chante deux couplets.

« Vingt-quatre jeunes filles de Chantilly, habillées de blanc, ornées de bouquets et de guirlandes de fleurs naturelles, tenant des festons de fleurs, formoient la quatrième quadrille. » Le sieur de la Vigne, en berger, les conduit, et la première chante ce couplet :

Venez régner sur tous les cœurs,
Dans ce riant bocage,
Par ces guirlandes, par ces fleurs,
Jugez de notre hommage;
De l'innocence de nos mœurs
Vous y voyez l'image.

Puis ces jeunes personnes dansent au son des musettes.

« La dame Baptiste, gouvernante de la Laiterie, accompagnée du sieur Dangui le jeune, habillé en paysan, jouant de la vielle, paroissoit à la tête de la cinquième quadrille, suivie

de vingt-deux filles de la Ménagerie, vêtues de blanc, et ornées de quantité de rubans de diverses couleurs. Les garçons de la Ménagerie, galamment habillés, venoient après. Les uns et les autres firent leurs présents, sçavoir, la dame Baptiste portoit deux douzaines d'ortolans dans une corbeille artistement ornée de fleurs et de rubans. » Des couplets les accompagnent.

« M. de Sarrobert le fils, âgé de dix ans, portait une cage remplie de petits oiseaux, qui s'envolèrent tous dans l'instant qu'il les eut présentés à la Princesse. Un autre jeune garçon conduisoit un agneau blanc, orné de quantité de rubans.

« Quatre garçons de la Ménagerie portoient un veau gras tué et bien paré, dans une grande corbeille. Les quatre premières filles qui venoient ensuite, portoient la tête de veau, la fressure, la fraise et les pieds. Les autres portoient, sçavoir, une corbeille remplie de petits pains de beurre, comme ceux de Vanves, un gros fromage blanc à la crème, deux autres espèces de fromage caillé, à la royale, deux grands vases de porcelaine pleins de crème, six canetons, comme ceux de Rouen, deux dindons vivants, d'un plumage extraordinaire, deux autres dindons de différentes couleurs, un panier de pigeonneaux tués, deux dindons gras truffés, deux oisons, six poules en vie, quatre poules grasses, des tortues en vie, deux cochons de lait en vie, six tourterelles, etc.

« Suivoient six gardes-chasses, dont deux portoient un grand faon de chevreuil, tué; deux autres, une corbeille remplie de vingt-quatre lapereaux et de six levreaux, et les deux derniers une autre corbeille où il y avait vingt-quatre perdreaux, douze faisandeaux, douze cailles et quatre alebrans. »

Des couplets suivent, et l'on danse de nombreuses danses, que vielles et musettes accompagnent.

Enfin « la sixième quadrille » est composée des écoliers et écolières de Chantilly, conduits par le sieur Paquereau, représentant le magister et qui chante un couplet.

M. de Sarrobert ouvre ensuite le bal, toujours « au son des vielles et des musettes », et « le duc de Bourbon, les duchesses de Bourbon, les Princes, les princesses, les seigneurs et les dames dansèrent à leur tour. La jeune duchesse de Bourbon

et le prince Alexandre. son frère, dansèrent une allemande avec une justesse et des grâces qui charmèrent tout le monde. Après quoi les garçons et les filles qui composoient les quadrilles, s'emparèrent de la salle du bal et dansèrent très longtemps. Les rafraîchissements de toute espèce étoient abondamment distribués, etc. Cette galante fête fut terminée à la satisfaction de tout le monde. »

Après l'offrande de ces dons, faite de si bonne grâce, c'est au tour des princes de régaler les donateurs. Aussi, le surlendemain — car le mauvais temps du lendemain a fait remettre cette fête — M. de Sarrobert règle les nouvelles réjouissances, dont cette fois le peuple bénéficiera.

« On avoit élevé douze portiques ornés de feuillages, sur la grande terrasse de la grande cour du château, six à côté du grand escalier qui regarde le grand parterre, et six du côté de la rampe qui fait face à l'avenue de Paris, vis-à-vis les uns des autres. »

« Dans les portiques du milieu, on voyait... deux fontaines de vins jaillissantes... Un bel oranger en caisse, chargé de fruits, faisoit la séparation des deux fontaines, dont le vin tomboit, à la grande satisfaction des yeux et des gosiers altérés, dans des bassins de plomb de cinq pieds en quarré; il y avoit à chacun un robinet, autour duquel le concours des flacons, etc., n'étoit pas médiocre. »

Dans les autres portiques, sont des boutiques chargées de victuailles : « pains de plusieurs espèces » et « toutes sortes de viandes rôties ». Pour distribuer ces vivres, il y a « vingt-quatre écuyers tranchants, galamment vêtus pour cet office. »

Mais il n'y a pas que « le plaisir de boire et de manger » qui soit offert : « Outre douze jeux de quilles, on avoit pratiqué quatre salles de verdure avec des instruments... Les danses s'ouvrirent à quatre heures après-midi, au premier signal de la fête, qui fut donné par deux salves de vingt-quatre pièces de canon et de trente-six boëtes, ce fut alors aussi que le vin commença à couler abondamment, que les écuyers tranchants eurent de l'occupation, et que tout fut animé à un point qu'on ne peut pas décrire. »

« Ce spectacle fit un extrême plaisir aux princes, princesses et à toute l'illustre compagnie qui étoient aux fenêtres du

château. Les danses, surtout, amusèrent infiniment par leur diversité et la singularité de leur exécution. Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui les composoient, étoient fort lestes, presque tous habillés de blanc, avec quantité de rubans et de fleurs. »

Le vin coule si abondamment, que la gaîté est générale : les acclamations et les souhaits à l'adresse de M. le duc et de madame la duchesse se mêlent aux discours et aux chansons bachiques. Mais plus d'un, fatigué de babil et de bonne chère, « cède aux douces vapeurs du sommeil. On en trouva en cet état une très grande quantité sur les terrasses et dans les jardins. »

Cette fête va durer jusqu'à la nuit, mais, vers six heures, « M. de Sarrobert vint prendre l'élite des danseurs et des danseuses qu'il fit entrer dans la salle du grand appartement où un nouveau bal se forma au son des vielles et des musettes. La jeune duchesse de Bourbon, qui en fut avertie, quitta le jeu, et y vint avec toute sa cour. Elle y dansa avec les autres princes et princesses jusqu'à huit heures, qu'on fut se promener en calèche découverte. »

Après le souper, le parterre de l'Orangerie est tout illuminé, et l'on tire un feu d'artifice « aussi magnifique que bien exécuté ».

Le mardi 3, c'est le divertissement de la chasse et de la promenade, la visite de la Ménagerie et de la fontaine minérale. Le lendemain, il y a comédie, et le surlendemain chasse du cerf. Madame la duchesse a les honneurs du pied, que le duc de Bourbon lui présente lui-même. L'on prend un second cerf, et la curée des deux animaux a lieu, avant le souper, aux flambeaux. (*Mercure de France*, 29 juillet 1728.)

Le duc de Bourbon rentre en grâce en 1727, et dès lors le roi honore souvent Chantilly de sa présence. C'est, au reste, une faveur que Sa Majesté fait bien rarement aux princes ou seigneurs, et, si Elle quitte Versailles, ce n'est guère que pour d'autres « maisons royales ».

En 1738, Louis XV passe trois jours au début du mois d'août. Le mardi 5, parti de Compiègne à minuit, escorté par les troupes, il arrive à Chantilly à six heures du matin avec six relais et deux gondoles. Le roi ne veut point aller à

la chasse : la chaleur est étouffante et, de plus, il s'est blessé à la main. « Ce mardi que la chaleur était excessive, et surtout dans la cour de Chantilly, le roi, sur les neuf heures, alla se promener du côté du Connétable, et s'assit sur l'escalier avec les dames, où l'on chanta en chœur plusieurs airs d'opéra. » Ce tableau, que nous donne le duc de Luynes dans ses *Mémoires*, n'est-il point charmant?

Quant au lendemain — et Chantilly se prêtera de plus en plus à cette heureuse variété de décors pour les soupers en été — « madame la duchesse avoit proposé au roi d'aller le mercredi souper à la Ménagerie, ce qui ne parut pas être goûté par le roi; elle proposa la galerie des Cerfs, cela fut exécuté. La table du roi était dans le salon à droite de la galerie en venant du château, celle de mademoiselle de Clermont dans la galerie, et une petite table pour ceux qui n'avaient pu tenir aux deux autres... »

Au mois d'août encore, en 1739, le roi revient, accompagné de la reine : le dauphin les avait précédés de quarante-huit heures. Il y avait, outre mademoiselle de Clermont, mademoiselle de la Roche-sur-Yon et le comte de Clermont, le duc et la duchesse de Luynes, madame de Mailly, le duc de Villeroy, M. de Gesvres. Tandis que roi chasse, la reine se rend au jeu d'oie « qui est un bosquet fait depuis un an ou deux, où il y a une course de bagues assis sur des chaises ou monté sur des oies. La reine se mit dans une de ces chaises et prit même grand nombre de bagues. »

***

A la mort du duc de Bourbon, en 1740, — ce prince n'avait jamais quitté le nom qu'il portait avant son avènement à Chantilly, — le nouveau prince de Condé, Louis-Joseph de Bourbon, son fils, n'a que quatre ans, et c'est son oncle, le comte de Charolais, qui exerce la tutelle.

Huit ans après, le jeune prince fait son « entrée » à Chantilly. Le 3 septembre 1748, « Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Condé est parti de Paris pour Chantilly pour la première fois », il est escorté de M. de Sarrobert, à la tête des officiers des chasses et gardes à cheval de Chantilly et de

Halatte. A la montagne de la Morlaye il trouve soixante bourgeois de Chantilly, il reçoit leurs compliments, et toute la troupe gagne Chantilly, précédée de deux trompettes, deux hautbois et un timbalier. A l'arrivée du prince au château, il y a « trois saluts de vingt-quatre coups de canon, et une décharge de vingt-six boëtes » — le comte de Charolais a fait « remonter toute l'artillerie de Chantilly » et refondre deux pièces de canon.

Le jeune prince, à la descente de son carrosse dans la cour, est reçu par le comte de Charolais son oncle, qui l'embrasse « très tendrement ». Il le conduit dans son appartement du petit château, où il reçoit les compliments de tous les fonctionnaires du domaine. Une promenade dans le parc et une danse le soir remplissent la journée.

Le lendemain 4 septembre, « S. A. S. accompagnée du comte de Charolais, du prince et de la princesse de Conti, du comte de La Marche et compagnie, entendent la messe de la paroisse » et visitent ensuite le canton ouest du parc : potagers, faisanderie, cascades. « Après le dîner, Monseigneur le comte les a conduits à la chasse préparée dans le parc, au bois du Lude, pour y prendre le divertissement de la chasse du sanglier enfermée par des toiles dans le bois du Lude; il y avait une accourre préparée pour y faire entrer les sangliers. Les princes, la princesse de Conti et compagnie étaient dans des loges préparées, d'où ils jetaient des dards aux sangliers, en passant; les cavaliers couraient les sangliers avec des lances; il y en a eu douze de tués ou pris par les dogues dans l'accourre. »

Le jour suivant, le prince tire le premier coup au « jeu de fusil », il ouvre ensuite le bal populaire sur la pelouse, et après le « dîner » au château, il prend « le divertissement de la chasse du sanglier à l'endroit préparé au bois de Lude. Il y a eu ce jour là trente-sept sangliers tués, tant aux chiens courants, dogues, lances, dards et épieus. » Avant le souper, l'on danse au château.

Le 6, il y a jeu de bague et promenade. « Après souper, les bourgeois de Chantilly ont donné un bal à S. A. S. où Elle et toute la compagnie ont dansé; les rafraîchissements ont été présentés par les bourgeois. » Les jours suivants, les

chasses, les promenades en gondole sur les eaux, les spectacles de marionnettes à la maison de Sylvie, les feux d'artifice, la visite des jardins, le jeu des eaux, la danse, divertissent le jeune prince, des bals sont donnés au pavillon d'Oronthée, et les rafraîchissements sont offerts tantôt par les filles de Chantilly et tantôt par les garçons de Vineuil.

Un jour le prince remet aux gagnants les prix du jeu de fusil, et après dîner S. A. S. et les princes vont prendre au Bois coupé « le divertissement de la chasse aux lapins dans les petites toiles. S. A. S. a tué douze lapins; ensuite on a fait passer les lapins par une galerie dans une accourre préparée, et les princes ont berné les lapins en passant ». Le lendemain 12, c'est la distribution des prix du jeu d'arc, et le départ a lieu, au bruit de deux salves de l'artillerie de Chantilly. (*Journal*, inédit, de Toudouze, lieutenant des chasses de Chantilly.)

***

Mais le prince de Condé se marie bientôt. Il n'a pas dix-sept ans, et il épouse, en 1753, Charlotte-Godfriede de Rohan-Soubise, qui en a seize. C'est un mariage d'inclination.

La jeune cour de Chantilly connaîtra dès lors plus d'un divertissement : ce ne sont que promenades, chasses, soupers, bals, jeux, navigations, et plaisirs de toute sorte.

En 1757, Chantilly est en fête : la naissance d'un prince — le duc de Bourbon — provoque de grandes réjouissances. Il vient au monde à Paris, le 13 avril. Aussitôt que la nouvelle est connue à Chantilly, les canons tonnent : l'on tire trois salves de vingt-quatre coups; les cloches sonnent, et des illuminations leur succèdent. Le 20 de ce même mois d'avril, une fête est donnée à cette occasion : dès sept heures du matin, ce sont vingt-huit coups de canon et une salve de vingt-quatre boëtes. Après les vêpres, l'on chante le *Te deum*; la compagnie, très nombreuse, danse à la salle des Bains jusqu'au souper, et le menu peuple dans la galerie des Cerfs attenante. « On avait invité tous les notables du pays et des environs, hommes et femmes. Sur les huit heures on fut souper au Dôme des Écuries, qui était, ainsi que toute l'écurie, illuminée en dedans

de lumières et terrines. Il y avait au milieu une table en fer à cheval de cent couverts, qui fut très bien servie; plus loin, dans un côté, une autre table pour les bourgeois, aussi de cent couverts; et plus loin une barrière où on distribuait à tout le peuple du pain, de la viande et du vin. On but à la santé du prince, de la princesse, du nouveau-né, de M. le comte de Charolais et de toute la famille, avec une décharge de douze canons à chaque; celle du prince de Soubise fut saluée de six coups. Après le souper, on tira sur la pelouse un petit feu d'artifice qui ne fut pas merveilleux, ensuite duquel on reconduisit toute la compagnie à la salle des Bains, où on commença le bal, où chacun resta tant qu'il lui plut... Il a été bu à souper quinze à seize cents bouteilles de vin. » (*Journal* de Junquières.)

Les bourgeois de Chantilly tiennent à offrir une fête à cette même occasion de la naissance du duc de Bourbon, et la donnent le 1er août. « La fête fut précédée d'un très joli feu d'artifice, sur l'eau en partie, d'une espèce de petit combat, ensuite le feu tiré en face des appartements de Leurs Altesses Sérénissimes assez bien exécuté. Après le feu, Leurs Altesses furent souper. Ensuite de quoi les bourgeois firent illuminer la salle préparée pour leur assemblée et leur souper sur la pelouse en face du château. La décoration de la salle était en arcade et très bien éclairée. Les santés de LL. AA. SS. furent bues, et à chaque santé il fut tiré douze coups de canon. Après leur souper, LL. AA. firent aux bourgeois l'honneur de les venir voir à table, où Elles permirent de boire une seconde fois à leur santé. A la suite du repas, le prince et la princesse de Condé ouvrirent le bal dans la même salle par une danse. » (Toudouze.)

Le prince de Condé, en cette même année, est à l'armée; il prend part aux opérations qui sont engagées contre la Prusse, c'est la guerre de Sept-Ans. Trois ans après, il devient veuf, et se consacre dès lors tout entier aux travaux de la guerre.

En 1762 le prince revient de l'armée en triomphateur : le sang de sa race a parlé en lui, il a cueilli les lauriers de la victoire à Grüningen et à Johannisberg (25 et 30 août 1762). L'on imagine bien que son retour à Chantilly est fêté par des réjouissances où éclate une enthousiaste allégresse.

Une première fête a lieu dès le 26 septembre, avant le

retour du prince, réglée par le nouveau capitaine des chasses, M. de Belleval. Il est assisté en cette occasion par M. Peyrard, « principal concierge du château, versé dans le goût des grandes fêtes et de leurs décorations, par un long usage sous Son Altesse Sérénissime feu Monseigneur le Duc. » (*Le Triomphe de Chantilly*, 1762.) La journée est ouverte par une salve de vingt-quatre canons du château, et le *Te Deum* est chanté l'après-midi à la paroisse, dans un grand concours « de spectateurs de tous les rangs, invités ou rassemblés par leur curiosité de toutes les parties du canton. Les personnes de distinction reçues d'abord, avec toutes les grâces possibles, chez M. de Belleval, par madame de Franclieu, sa fille; les dames conduites à l'Église par autant d'hommes, entre deux haies des gardes-chasses de S. A. S. en uniforme, placées et rangées avec le plus grand ordre et prises après le Te Deum dans les carrosses du prince pour être menées au palais d'Oronthée, qui était décoré d'une grande quantité de lustres et de lumières pour le bal. Plusieurs officiers du prince, dispersés de toutes parts, pour faire régner l'ordre, pour offrir la main aux dames, et pour remplir tous les devoirs de la politesse. »

Cette fête, où la courtoisie de chacun tient à suppléer à l'absence du prince, n'est-elle pas d'une délicatesse suprême, et le signe d'une époque si policée dans son faste?

A dix heures, la compagnie se rend au château, l'on tire un feu d'artifice « sur le beau fossé qui borde le petit château, avec continuelle musique dans les Isles, et plusieurs barques revêtues de lanternes colorées, qui voltigeaient régulièrement dans toutes les parties du fossé. Accès ouvert à tous les étrangers qui ont voulu se faire connaître par leur nom. » C'est ensuite un souper magnifique « de plus de quatre-vingts couverts pour les dames de distinction entre lesquelles on comptoit madame la princesse de Robecq, madame la duchesse de Rohan, et messieurs d'Estissac, qui étoient venus de Liancourt pour prendre part au divertissement; les dames étoient servies par les messieurs. » D'autres tables encore. Puis, dans l'Orangerie, une table de deux cents couverts « pour les bourgeois de Chantilly et des environs », et une autre de cent, au pavillon des Étuves, « pour l'équipage de S. A. S. et toute

sa livrée. » M. de Belleval parcourt toutes les salles pour veiller personnellement au service. Il y a musique, feu d'artifice, bal. Les « personnes de distinction » dansent dans le grand salon, et les bourgeois dans le petit salon du pavillon d'Oronthée. Le peuple danse dans la galerie des Cerfs; des vins en abondance et « toutes sortes de vivres » leur sont distribués.

Deux mois après, l'on attend de jour en jour S. A. S. à Chantilly, où ses officiers et ses vassaux ont à cœur de le fêter. Sur leurs instances, il décide de s'y rendre le 26 novembre. Le prince a déclaré qu'il ne voulait point d'une fête « pompeuse » : M. de Belleval et M. Peyrard décident donc qu'elle sera moitié militaire et moitié champêtre. Elle sera, aussi, littéraire : l'abbé Prévost, habitué de ce canton pendant une partie de l'année, est prié de complimenter S. A. S. à son arrivée : « Il accepte avec empressement l'honorable invitation, et ne s'effraye pas plus que M. de Belleval et M. Peyrard des bornes étroites du temps » — car le prince, par une grande délicatesse, pour éviter de provoquer de folles dépenses, ne s'est annoncé que deux jours avant.

A neuf heures, le prince est au pont de Chaumontel, dans « une voiture légère » avec le comte de Montrevel, le marquis d'Amezaga et le marquis de la Vaupalière, tous en habit de chasse, chamarré d'argent. Il y rencontre « une cavalerie leste, composée des principaux officiers de ses chasses, M. de Belleval, capitaine, MM. Toudouze, de la Martinière, Gapart, lieutenants, Manoury, inspecteur, et d'un gros de ses vassaux ou de voisins distingués, qui se présentent en belle ordonnance pour lui rendre les premiers hommages du canton. »

Escortée de la troupe, S. A. S. par l'allée des Princes et la route du Connétable, « ne fait qu'un vol jusqu'aux Lions. Au moment qu'elle y paraît, vingt-quatre pièces de gros canon, disposées sur la grande Pelouse... des Écuries, font entendre leur tonnerre, pendant qu'une foule de peuple, répandue des deux côtés de la route, perce l'air de ses acclamations et du cri mille fois redoublé de « *Vive le Roi et Son Altesse!* » Les notables de Chantilly et des environs l'accueillent dans l'avant-cour, ainsi que les gardes à pied et à cheval. « L'en-

trée et toute la longueur du pont étoient décorées de pilastres d'ifs, représentant des palmiers, dont les branches entrelacées formoient de chaque côté cinq arcades. Dans les deux arcades du milieu étoient des trophées d'armes, sur des piédestaux de marbre blanc; et les milieux des huit autres arcades étoient remplis par des grandes caisses de lauriers. La porte d'entrée du château étoit armée de deux grands palmiers, soutenant un ample cartouche aux armes de S. A. S. entouré de drapeaux étrangers, d'instruments militaires et de palmes, surmonté d'une couronne de laurier : au-dessous du cartouche étoit un ruban en festons sur lequel on lisoit : *Vivat, Vivat Condæus!* »

Dans la cour, le prince trouve un grand nombre d'officiers, tous décorés de la croix de Saint-Louis, des invités, le clergé de Chantilly, les chapelains du château, « et les jeunes filles du bourg, vêtues en petites nymphes, pour la partie champêtre de la fête. » Dès que le prince entre au château, la vénerie occupe la cour, les fanfares éclatent, et l'artillerie tonne de nouveau.

Dans la salle à manger, S. A. S. et la compagnie attendent l'orateur, qui manque... « il paraît quelques moments après, mais essoufflé de sa marche. Sa demeure étant à quelque distance du château — il habitait à Saint-Firmin, et devait mourir l'année suivante, âgé de près de quatre-vingts ans, laissant derrière lui ce chef-d'œuvre qu'est *Manon Lescaut* — il avait été trompé par la vitesse du prince. » Il perce la foule, déjà grossie, et, n'espérant plus se faire entendre, exprime ses regrets au prince. S. A. S. ne l'en tient quitte qu'à la condition de recevoir l'écrit de son compliment.

L'excellent abbé en avait produit deux : il « se seroit réglé sur le temps pour choisir l'un ou l'autre! » Il n'offre à S. A. S. que le plus court : après avoir « fait ouvrir l'assemblée en cercle, au milieu duquel il se seroit placé, il auroit fait ses trois révérences avec les grâces ecclésiastiques, et mettant dans sa prononciation, dans ses yeux et dans ses gestes, toute la chaleur du sentiment dont le ciel l'a partagé », il aurait prononcé son discours. La louange du prince est suivie de quelques vers. « Le vieil orateur, qui se piquoit autrefois de chanter, auroit entonné gaîment deux ou trois

couplets de sa façon, c'est-à-dire très mauvais (car la Nature ne l'a pas fait poète)... »

Sur l'air d'un vieux Noël fort gai :

S'étonne-t-on qu'on danse
Dans l'heureux Chantilly?
De nos vœux pour la France
L'augure est accompli :
Une double victoire,
En cinq jours deux combats,
C'est marcher à grands pas.
Etc.

« L'abbé pour conclusion auroit ajouté d'un ton plus simple :

« Les Anglois, fort bon juges du mérite héroïque, et capables de le sentir dans leur vainqueur même — la cavalerie anglaise eut beaucoup à souffrir dans l'action du 30 août — ont fait sur S. A. S. quatre vers les plus jolis du monde, que j'ai reçus depuis peu de jours :

Around this head, by glory crown'd,
See tender swarms of Cupid's play :
In th' Heroes heart, so must be own'd,
Both Fame and love shall ever sway. »

Durant le déjeuner, le bruit de l'artillerie et des fanfares se prolonge. S. A. S. se dispose à partir ensuite pour la chasse, et, descendue dans la cour, Elle trouve « tous ses chiens, amenés par leurs valets et précédés des piqueurs », et qui témoignent impétueusement de leur joie à revoir leur maître. Deux cerfs furent forcés dans l'espace de trois heures.

***

Peut-être la consécration suprême de Chantilly est-elle marquée, à cette époque, par la première visite qu'il reçoit d'un prince étranger, car sa réputation est désormais établie en Europe.

Le prince héréditaire de Brunswick arrive à Chantilly le 7 mai 1766. Le redoutable adversaire des Français pendant la guerre de Sept-Ans est honoré et fêté comme un grand capitaine. Le 9, après un déjeuner à la Table — que représentera

le peintre Jean-François Perdrix — et la chasse qui a suivi, la promenade a lieu au pavillon de Vénus. Et le lendemain, après une chasse au daim dans le parc de Sylvie, « où toute la compagnie était en cabriolet et à cheval », le souper a lieu à dix heures au pavillon de Vénus, lequel, destiné aux fêtes et aux collations, a été édifié en 1765 à la pointe de l'île d'Amour. Il y a trois tables dressées; la première réservée aux « princes et dames », occupera le pavillon même, et, pour les deux autres, destinées à la « compagnie », il a été « fait deux salles tenant au pavillon ». L'architecte et peintre Delagardette tracera plus tard d'un pinceau délicat, dans de précieuses aquarelles, la figuration de ces deux bâtiments adventices, créés pour cette circonstance.

Le roi de Danemark, à son tour, vient à Chantilly en 1768. Les fêtes habituelles lui sont offertes. Et plus belles encore s'il est possible, car, dit le duc de Croy, « la fête de trois jours, à Chantilly, fut une des plus superbes et vives qui aient jamais été données... Le prince de Condé en fit les honneurs avec une grâce qui lui attira tous les cœurs. Malheureusement, le surlendemain de l'arrivée du roi, après l'opéra, le feu d'artifice fut perdu en partie, car « il fit ce soir un temps si terrible, savoir une pluie de déluge et un vent à tout abattre, que de ce beau feu qui coûtait 80 000 francs il n'y en eut qu'une très petite partie et la moins belle qui put être tirée; tout le reste fut gâté et culbuté. » Les curieux, en revenant, trouvèrent les chemins pareils à des rivières, « un monde infini de tout âge et de tout sexe qui y étoit allé à pied, furent percés au retour jusqu'aux os et manquèrent de périr, car il y avoit dans Chantilly tant de voitures de Paris, de cette ville et des environs, tant de chevaux et de monde, qu'on ne pouvoit trouver un endroit où se mettre à couvert ». Il y eut un très beau bal masqué, qui dura jusqu'à sept heures du matin. (Junquières.)

***

Il est aussi d'autres visites à Chantilly que la visite des princes de l'Europe — le roi de Suède aussi est venu, en 1771, — et celles-là comblent d'une joie toute particulière le cœur du prince de Condé, demeuré très attaché à tout ce qui touche

l'armée. Au mois de septembre 1771, la Légion de Condé, venant de Luzarches, arrive à Chantilly, « tant Cavalerie qu'Infanterie, écrit Toudouze. Ils ont fait sur la pelouse, en présence des princes, toutes les évolutions militaires et à feu. Ensuite LL. AA. SS. et tous les officiers ont dîné sous la tente au Réservoir (sur la Pelouse), tous les soldats ont dîné à deux tables de trois cent trente couverts, où ils ont bien bu et bien mangé. » Ensuite la Légion repart pour Luzarches.

Trois ans après, c'est le régiment de Condé-Infanterie qui vient faire les « évolutions militaires » sur la même Pelouse, et le dîner a lieu à la Manche du parterre, où il y a deux tables de huit cents couverts bien servies. LL. AA. SS. et tous les officiers du régiment ont aussi dîné sous la tente, entre la Gerbe et la Manche, à une table de quatre-vingts couverts. Après dîner, les officiers et soldats ont été voir le château et les promenades... Il y avait à la revue un monde considérable, au moins de cinq à six mille personnes ». (Toudouze.)

***

Les fêtes de famille se succèdent pendant ce temps. En 1770, c'est la « première arrivée » du duc de Bourbon à Chantilly, et, l'année suivante, celle de la jeune duchesse de Bourbon, qui est une princesse d'Orléans.

L'héritier des Condé, qui devait avoir une destinée si tragique, vient au monde en 1772, au milieu de l'allégresse générale : le dimanche 2 août, la duchesse de Bourbon accouche à Chantilly d'un prince, qui sera le duc d'Enghien.

Dès lors les réjouissances commencent. Déjà la venue du petit prince a été saluée de deux salves de vingt-sept coups de canon. Le surlendemain, ce sont les hommages du clergé et des bourgeois, et « les poissardes de Paris sont venues faire leurs compliments comme il est d'usage ». (Toudouze.)

Le prince de Condé et le duc de Bourbon, le grand-père et le père, éprouvent un si grand bonheur de cette naissance, qui continue leur race, ils chérissent déjà tant cet enfant, qu'ils préparent, semble-t-il, ces nouvelles fêtes de Chantilly avec un amour et un soin tout particuliers, car des répétitions générales ont lieu pour les régler exactement.

Enfin la fête est donnée le 6 septembre : elle est offerte à la duchesse de Bourbon. L'après-midi, après le *Te Deum* et les salves, il y a comédie. On donne la *Fête du premier-né*, où jouent le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Orléans et le duc de Chartres, ainsi que la compagnie, « tant hommes que femmes ». Madame la duchesse monte ensuite en voiture pour voir les illuminations de Chantilly, dans la grande rue du bourg, où « elles sont très bien ordonnées jusqu'à l'hôtel des Incurables (l'hopital, fondé par le feu duc de Bourbon). S. A. S. a été très doucement pour voir tout... » De là elle va au jeu d'arc « où il y avait un très beau portique d'illuminations ». Un feu d'artifice, offert par les bourgeois de Chantilly, est ensuite tiré dans le parc. « Après le feu tiré, un bruit de musique attira la princesse dans le grand salon, où elle trouva l'assemblée des fées, génies, enchanteurs et leur suite, ainsi que les guerriers, géants et nains. Tout ce cortège était rangé, les fées dans le fond à côté du siège de la princesse, derrière elles leurs pages et écuyers; ensuite les enchanteurs et génies, qui étaient les musiciens de l'empire des fées, le tout rangé sur deux lignes du grand salon; au salon de musique on voyait le génie de l'ivresse sur un tonneau, un petit satyre exprimait des grappes de raisin dans une coupe que tenait le génie; derrière étaient des satyres, des égypans et des égyptiens, lesquels formaient au moyen de leurs coiffures et bâtons garnis de lanternes, une perspective d'illuminations liée à celle du salon. Ensuite les génies chantèrent. Messeigneurs les ducs d'Orléans et de Chartres, prince de Condé et duc de Bourbon étaient enchanteurs, mesdames de Narbonne, de Fitz-James, d'Hunolstein, de Gesvres, de Canillac, de Roncherolles, de Monaco et de Courtebonne étaient fées. Après toutes les chansons, les fées conduisirent la princesse à sa voiture pour la mener au palais des fées. » Le cortège défile dans la cour du château et salue la princesse dans l'ordre suivant : « Douze guerriers, portant d'une main un bouclier et de l'autre une pique garnie de trois lanternes, commandés par leur chef à cheval tenant un bâton de commandement garni de lanternes de couleur; six sauvages portant des massues, six egypans musiciens, huit enchanteurs asiatiques et leur chef à cheval; six géants portant une massue,

leur chef à cheval; une fée portée par quatre chinois sur un palanquin; derrière, deux génies chinois et des bergers menant des petites chèvres et tenant des houlettes; huit petites bergères chinoises; la fée des joujoux portée sur un palanquin orné de tous les joujoux de l'enfance; à la suite nombre de suivants, la Folie portant des bâtons garnis de lanternes, la fée Sensible à cheval précédée d'un enchanteur écuyer à cheval et trois pages habillés en indiens... huit petites bergères thessaliennes portant des corbeilles de fleurs; six musiciens golgondiens; le génie de la musique à cheval, tenant des cymbales, habillé à la turque... six musiciens turcs... le génie de l'ivresse sur un tonneau traîné par un âne conduit par des satyres... Ensuite marchait la fée Lumineuse à cheval, précédée d'un enchanteur écuyer à cheval, deux pages... habillés à la turque, six musiciens habillés de même, portant des transparents représentant d'un côté des soleils naissants, et de l'autre un petit poupon; le chef des nains à cheval, huit nains avec lanternes à leurs bonnets; première calèche des enchanteurs menée par un cocher et un postillon habillés en sauvages; derrière la calèche un musicien avec un bonnet à lanterne; deuxième calèche des Enchanteurs, le cocher postillon et musicien qui était derrière habillés en golgondiens; troisième calèche des fées, le cocher habillé en indien; quatrième calèche pour les Dames de la princesse, le cocher habillé en bure. »

« Voiture de la princesse, dans laquelle étaient quatre enchanteurs, qui étaient les quatre princes, le cocher habillé en chinois, douze guerriers portant d'une main un bouclier et de l'autre une pique garnie de lanternes, leur chef à cheval, fermaient la marche. »

Le cortège conduit la princesse au palais des fées, qui est la maison de Sylvie. Toutes les routes sont illuminées, et jalonnées de spectacles : marionnettes, danseurs de corde, parades. S. A. S. entre à Sylvie, où une première pièce est décorée de médaillons à son chiffre. « Les fées, qui devaient installer la nouvelle fée dans sa nouvelle dignité, l'attendaient à l'entrée de la deuxième pièce, très bien décorée. La princesse fut conduite par les fées dans la salle du conseil et du trône de la fée nouvelle, au-dessus duquel était un dais. De distance en distance étaient des trophées de l'hymen et

de l'amour, supportant des cœurs enflammés et portés sur les chiffres de la princesse. Dès que la princesse eut pris place sous le dais, deux génies ont chanté sur la naissance du jeune prince; ensuite les rideaux et croisées se sont ouverts, et la princesse a vu le cortège de la marche, placé en cintre sous une colonnade d'illumination de vingt-cinq arcades. »

Le souper a lieu ensuite : « Tous les princes et compagnie ont soupé avec leurs habits d'indiens et autres. » Les officiers de service sont habillés de même, et il y a danse après le souper.

La duchesse de Bourbon, aussi belle que bonne et affable, avait montré peu de temps auparavant toute la sensibilité de son cœur. Mademoiselle Avrillon, dans ses *Mémoires*, raconte que, relevant de couches, la princesse ne pouvait sortir encore; une grande chasse eut lieu pendant les premières réjouissances. Un cerf vint se faire prendre dans les fossés du château, sous les fenêtres de la princesse. Touchée de compassion, elle demanda la grâce de l'animal. Retiré du fossé, et les chiens écartés, on l'enferma, presque mourant, dans une enceinte. Puis, au bout de quelques jours, « on lui rendit la liberté, après lui avoir attaché autour de cou un collier d'argent où étaient gravées la date et les circonstances de sa délivrance; il fut rencontré très souvent dans la forêt bien des années après l'événement ».

***

C'est une tradition des princes de Condé à Chantilly que d'associer le peuple à leurs fêtes, et aussi de se mêler aux leurs. Nulle part le château et le bourg n'ont de rapports aussi réguliers et aussi cordiaux. En dehors des événements qui donnent lieu à des réjouissances au château, et auxquelles le bourg vient prendre sa part, parfois les garçons et les filles de Chantilly sont invités à danser au château même et les princes dansent avec eux. (Toudouze.) Des bals sont donnés aux bourgeois, au pavillon des Bains, dans la galerie des Cerfs, au Jeu de Paume — lequel a été construit par le prince de Condé en 1757, sur la terrasse qui domine les cascades de Beauvais — et sur la Pelouse. Les bourgeois offrent aussi des bals aux princes.

La fête de Chantilly a lieu à la « Notre-Dame d'août » (l'Assomption), que l'on nomme aussi « le beau dimanche de Chantilly ». La grande cérémonie est alors le tir à l'arc, jeu en honneur dans l'Ile-de-France, et dont les « chevaliers » sont organisés en une société qui possède des statuts bien définis. Ce jour-là, ils paraissent en uniforme, avec tambours et drapeau. Après les vêpres, le prince, accompagné de toute sa cour, monte en calèche et vient honorer la réunion de sa présence. Le jeu de l'arc n'est pas encore commencé, car l'on attend son arrivée pour qu'il tire la première flèche, suivant le rite habituel. Après le tir, S. A. S. distribue les prix, qui consistent en une écuelle d'argent, un grand gobelet à pied et une timbale. Ensuite le prince et sa cour font en calèche le tour de la Pelouse où la fête a lieu. Les calèches s'arrêtent ensuite un moment, et le prince distribue plusieurs hottes de pains d'épice à tous ceux qui s'approchent. Un bal remplit la journée, c'est le prince qui ouvre la danse, et parfois la compagnie s'attarde longtemps à y danser.

Une tradition fort courtoise s'établit aussi. C'est la coutume, à la Pentecôte, que de nombreuses compagnies viennent passer à Chantilly ces jours de fête. Le lundi, le prince de Condé ouvre ses jardins, et une promenade de toutes les compagnies en voiture a lieu : il y a toujours de soixante à quatre-vingts voitures, et aussi beaucoup de cavaliers et de « gens de pied ». L'itinéraire est toujours le même : Écuries et Chenils, Réservoir, Grandes et Petites Cascades, Ménagerie, tête du Grand Canal. C'est le prince de Condé qui guide la marche.

***

Une vie heureuse règne donc à Chantilly. Les fêtes s'y succèdent et donnent à l'existence en ces lieux un aspect de féerie qui ne cesse point. N'est-ce point d'ailleurs leur rôle, que d'offrir au prince un délassement de la vie de la cour, de celle de Paris, et aussi du gouvernement de la Bourgogne, et de ses fonctions dans l'armée — il est lieutenant-général —?

Les collations et les soupers se succèdent, à Sylvie, à la Caboutière, au pavillon de Vénus, au Regard, au pavillon des Eaux-minérales — lequel a été aménagé par le comte de Cha-

rolais, à l'extrémité du grand Canal — au quinconce du Jeu de Paume, à la Ménagerie. En 1778, la chaleur sera si forte, que l'on soupera au mois de juillet dans le petit jardin de la Volière, et un autre jour « sur le grand escalier des fleuves ». L'on soupera aussi sous le dôme des Écuries, magnifiquement illuminé, tandis que sonneront les cors et que joueront les eaux, et encore, en plein air, aux « Six Arbres », c'est-à-dire sous le massif des six beaux tilleuls qui se trouvent sur la Pelouse, entre les écuries et le château.

De même que le roi a fixé un uniforme pour les seigneurs, différent dans chaque maison royale — Compiègne est vert, Choisy est bleu, etc. — de même, en 1767, S. A. S. a « décidé le nouvel uniforme de Chantilly; il est « ventre-de-biche, avec les brandebourgs d'or, houppes d'or et boutons. » Les revers sont rouge amarante, pour les différencier avec l'habit de Conti, de même ton, mais dont les revers sont bleu de roi. L'uniforme, que l'on met aussi à la chasse, comporte, au château, la culotte de drap de soie noire et les bas de soie blancs. Toutes les personnes admises dans la société du prince sont soumises à cet usage; les dames se mettent selon leur goût, excepté le jour de la Saint-Hubert ou bien encore lorsque quelque prince français ou étranger vient visiter Chantilly; elles doivent alors porter une robe de gaze jaune, et un bonnet où il entre des rubans couleur de coquelicot. (Mademoiselle Avrillon.)

***

Cependant les jardins s'embellissent encore. La mode de la Chine commence à y régner. Aussi, sur l'emplacement de l'ancien labyrinthe de Desgots, au jardin de Sylvie, un kiosque est-il édifié, dont les décorations rappellent celles de l'Empire Céleste. C'est un nouveau lieu de divertissements; il est inauguré le 11 août 1771, par une collation.

Mais ce n'est là qu'un essai dans ce genre, et bientôt les jardins anglo-chinois ou à l'anglaise vont triompher à Chantilly : ce sera dans la « prairie de Candie », qui borde le grand Parterre à l'est, que seront établis ces nouveaux agréments pittoresques. Une rivière artificielle, parmi les ombrages, sera

sillonnée par des pirogues; la guinguette et les maisons du Hameau abriteront jeux et concerts, collations ou soupers, amusements champêtres. L'on s'y divertit dès l'année 1773, et le Hameau enfin est inauguré en 1775. Il devait servir de théâtre, deux ans après, à une fête charmante.

Car c'est en l'année 1777, le 1er juin, que mademoiselle de Condé, qui sort du couvent de Panthemont, fait son « entrée » à Chantilly. Les honneurs de l'arrivée lui sont rendus suivant le rite habituel. Le peuple y prend une grande part, et témoigne sa joie : ce ne sont que compliments de bergers et de bergères, danses et contredanses auxquelles prennent part les princes.

Le surlendemain de l'arrivée de la jeune princesse, une fête lui est offerte dans le nouveau décor, le Hameau : « LL. AA. SS. ont commencé par le Rocher, où était un peintre, M. de la Touraille, qui a complimenté S. A. S.; de là au port des Pirogues, où étaient des bergers qui ont chanté, ensuite à l'Antre, où M. Laujon, habillé en femme, a fait son rôle en chansons. Ensuite la marche a continué par la Guinguette, où étaient des bergers chantant avec M. d'Auteuil; de là au Moulin où étaient aussi des bergers qui ont chanté avec M. Laujon; de là à la « Salle à manger » — (c'est une chaumière dont le décor intérieur représente une clairière) — où était Durac, qui a chanté un air de chasse; ensuite au Billard, où était M. de Gouvernay en maître d'école, M. Laujon en sœur grise, avec des écoliers qui ont chanté vêpres; de là à la Bibliothèque où était M. de Châtelux en philosophe; de là au Salon — (la Bibliothèque et le Salon, comme le Billard, sont des chaumières séparées); — ensuite sur la place de la Veillée, où madame la duchesse a présenté un petit enfant, et ces dames ont travaillé au métier de dentelle et tricoté. Les bergers et bergères ont dansé sur la place, et la compagnie est rentrée au château. » Le lendemain, l'on répète les comédies. Il y a souper au dôme des Écuries, la musique est en bas, et les cors de chasse en haut pour les fanfares, il y a « aux têtes de cerfs des petites lanternes de toutes couleurs ». A la chasse, il y avait eu le matin « quantité de voitures, chevaux, et quatre à cinq mille personnes ». (Toudouze.)

La même année, Chantilly reçoit la visite de l'empereur Joseph II, frère de la reine, qui ne s'y arrête que quelques

heures, et celle de mesdames, tantes du roi, auxquelles on offre d'aimables réjouissances.

Mais l'an 1782 devait marquer l'apogée de Chantifly. Le grand-duc Paul de Russie et la grande-duchesse voyagent en France sous le nom du comte et de la comtesse du Nord. Les fêtes qui se déroulent à Chantilly en leur honneur sont d'une splendeur inconnue à ce jour. A la visite des bâtiments, des dépendances et des jardins, s'ajoutent les plus fastueuses réjouissances — dont le récit est d'ailleurs connu — : comédies, bals, fêtes de nuit, chasses, et parmi celles-ci, la fameuse « chasse du grand-duc Paul » dont le peintre Le Paon retracera la magnificence sans égale.

***

Le coup de tonnerre du 14 juillet 1789 éclate! Il interrompt brusquement la vie de ces lieux, les divertissements et les fêtes... Le prince de Condé émigre à l'étranger, afin d'organiser la résistance à la Révolution : c'est l'arrêt de mort de Chantilly, sur lequel s'abattra l'orage, et qui ne sera sauvé, en partie, que par miracle.

Aujourd'hui, en parcourant Chantilly, qui revit d'une nouvelle jeunesse, l'on ne peut s'empêcher, à évoquer tant de beauté et tant de faste, de murmurer, comme en un songe, le dicton qui marquait si bien jadis l'accueil de Chantilly : « *Hospitalité de Condé* ».

COMTE ERNEST DE GANAY

DYRENDAL[1]

XVIII

Le vieux courlis était revenu. Il volait haut au-dessus du canton dans la première chaleur de mai, et lorsqu'il revit Dyrendal, où, pendant de nombreuses années, il avait eu son nid dans les taillis, à l'est, il ouvrit son gros bec crochu, et entonna de longs et joyeux huît, huît, huît.

Mais, en s'approchant, il s'aperçut qu'il y avait des changements dans la ferme. La maison n'était plus jaune, mais blanche, et plus loin, vers les taillis, grosses pierres et souches avaient été arrachées et le terrain aplani pour faire place à un champ brun. Rêvait-il? N'y avait-il pas là un homme en train de herser juste à l'endroit où il avait fait son nid depuis si longtemps? Le vieux courlis, tout déconcerté, vola en larges cercles, bien haut au-dessus de son ancienne demeure, et poussa de furieux : Tvi, tvi, tvi!

C'était Nils qui hersait, et Nils était un gaillard de vingt-deux ans, gras et rose, avec une petite moustache blonde sous le nez. Il était de mauvaise humeur, ce jour-là, en sorte que les robes sombres de ses chevaux reluisaient de sueur. Son bonnet s'en allait derrière sa tête, et une touffe de cheveux bruns se dressait en l'air.

— Hue, la jument! Il faut finir ce champ-là, que diable!

Il se proposait d'aller voir sa mère ce soir-là, mais il n'était pas homme à laisser un travail inachevé. Or, depuis que

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 mars, 1er et 15 avril.

Kristian Haug était parti, pour s'installer avec Jonetta sur un lopin de terre, il n'y avait plus qu'un garçon de ferme à Dyrendal, Nils devait être à la besogne du matin au soir. Et qu'est-ce que cela lui rapportait? Le garçon avait son salaire, mais Nils, qu'avait-il? Nils... mais tout ce qui resterait après les patrons ne devait-il pas lui revenir, n'était-il pas l'héritier? Oui, c'était ce que disaient les gens, mais Martha et Hans n'en avaient encore jamais soufflé mot. Il était resté là, il avait travaillé comme un homme pendant des années, mais jamais ils ne lui avaient demandé quel gage il aurait, on lui avait glissé une pièce dans la main, à l'occasion, c'était tout. Que signifiait cela? Le temps passe, une année succède à l'autre... Nils serait-il en train de perdre le meilleur temps de sa jeunesse? Pourquoi ne disaient-ils rien? S'ils avaient loyalement l'intention de lui laisser tout leur avoir, pourquoi ne s'y engageaient-ils pas par écrit? Tout cela était ambigu. Parler aux patrons de salaire ou de questions de ce genre, il ne le pouvait pas, il leur tenait de trop près en un sens, et en un autre sens il ne leur était pas assez proche. Ils n'étaient pas ses maîtres et ils n'étaient pas non plus ses père et mère. Cela aurait pu s'arranger autrement, mais il était trop tard pour y penser. Ils étaient là, eux et lui, à se regarder, toujours séparés par une certaine distance, et le temps... le temps ne s'arrête pas. Allons, les chevaux, il faut terminer ça.

Enfin il s'arrêta et les laissa souffler. Il contempla ce grand morceau de terre neuve qui avait été défriché l'automne précédent sur ce coteau, un hectare et demi, au moins. Et qui en aurait l'honneur? Le patron en personne. C'est tout de même un gaillard qui sait faire valoir, dit-on. Lui... faire valoir?

Non. Ce fut après le retour de Nils de l'école d'agriculture que le travail devint vraiment actif à Dyrendal. Et le patron bast! A quoi est-ce qu'il s'entend? A siéger dans une commission cantonale, à se rendre à des réunions, à se plonger dans ses journaux, quand il est dans la salle, et à griffonner son nom tout le long du jour sur des documents de telle société ou de telle direction... c'est bien avec cela qu'on défriche de la terre... Lorsque Nils méditait sérieusement sur

ce que l'on pourrait faire de cette ferme, si seulement il avait un jour les mains libres, il en devenait vert de dépit.

Déjà le soir bleuissait la commune. Une fade odeur d'engrais et de terre nourricière montait. Les chevaux fumaient. Hue, il faut en finir. Allons, la Brune!

A pas pesants dans ses longues bottes, il marchait derrière la herse, et toujours lui revenait cette pensée, qu'il aurait voulu écarter, car elle lui assombrissait le monde : et si pourtant c'était vrai qu'on l'eût attiré ici par tromperie, sans avoir l'intention de lui donner une sérieuse compensation? Les maîtres de Dyrendal avaient-ils simplement besoin d'un de leurs proches afin de pouvoir compter sur lui, et de le faire trimer, et travailler indéfiniment pour rien? Si c'était vrai?

Hue... il tourna, et la herse sauta et retomba dans le sillon tracé par la charrue. Et alors vinrent les plus mauvaises pensées, celles qui le rendaient malade : même si réellement il devait avoir le tout... quand donc cela lui reviendrait-il? Combien de temps serait-il obligé d'attendre? Les deux n'avaient pas encore soixante ans. Ils pouvaient vivre vingt, trente, quarante ans. Lui-même pourrait être un vieil homme, le jour où Dyrendal serait enfin à lui. Voulait-il rester là, et attendre?

L'un des deux peut disparaître, et l'autre se remarier avec une personne plus jeune. Et alors, plus rien. Car il n'est pas écrit, noir sur blanc, que Nils est l'héritier de Dyrendal.

Hue... dans vingt ans tu seras peut-être encore garçon de ferme, et tu n'auras pas mis un sou de côté. Allons, c'est bien,... travaille. Fais valoir la ferme de manière qu'elle devienne plus belle et plus grande d'année en année, mais ce sera peut-être un gaillard tout nouveau qui en recueillera le profit. Allons, travaille. Hue, les chevaux.

Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'ils laisseront après eux? Ils peuvent dissiper leur bien morceau par morceau. Une pièce par ici, une autre par là. Combien avaient-ils en dépôt à la banque, Nils n'en avait pas la moindre idée. Hans circulait, et sur les vapeurs il prenait ses repas en première classe avec des messieurs, descendait en ville dans les bons hôtels,

et ne regardait pas à la dépense. On voyait bien qu'il se souciait fort peu de ses héritiers. Il prêtait de l'argent à un gamin qui voulait entrer à l'école des télégraphistes, et il payait l'hôpital pour un de ses *husmænd*, et l'on parlait de faire un voyage à Kristiania, Dieu sait ce que cela doit coûter d'argent? Ils s'arrangeaient sans doute pour ne laisser que le moins possible après eux. Et tu l'as bien mérité, Nils! Car on peut dire que tu as vendu ta mère pour venir ici et bien vivre. Hue! Il fit une grimace et continua.

Au-dessus de lui, un oiseau brun tournoyait et décrivait là-haut de grands cercles dans le crépuscule, et ne paraissait pas près de se calmer.

XIX

Que de simples gens de la campagne entreprennent le long voyage de Kristiania rien que pour le plaisir, ou pour faire les grands seigneurs, on ne voit pas cela. C'est, parbleu, plus que leurs moyens ne permettent au prêtre et au docteur.

— Mais tu es assez riche pour le faire, — disait Peter Eriksen au patron. — Sans parler du reste, ce que tu as eu de saumon ces dernières années... mais il vaut mieux n'en pas parler trop haut.

— Peuh, vois-tu, c'est que nous n'avons pas à pourvoir un tas d'enfants, — répondit Hans, bien que Nils écoutât la conversation.

Personne ne lui demanda ce qu'il pensait du voyage. Il lui fut seulement permis de mener les maîtres de Dyrendal au vapeur, et en manière d'adieu ils lui recommandèrent de se rappeler ceci et cela pendant leur absence.

Les gens qui étaient sur le quai à regarder virent la dame de Dyrendal s'en aller dans un imperméable gris clair qui lui descendait jusqu'aux pieds. Mais sur sa tête elle n'avait que le foulard de soie noire, dont la pointe s'avançait dans le dos jusqu'à la ceinture. Oui, vraiment, elle ne portait que cela. Mais attendez un peu son retour. Elle était capable de se présenter en chapeau à plumes, et personne ne s'étonnerait qu'elle voulût surpasser la femme du juge cantonal aussi sous ce rapport. Elle avait imposante et belle allure en

montant à bord, bien que son buste et ses hanches se fussent alourdis à la longue. Mais dans son visage rouge commençaient à se marquer des veines bleues, de même que chez le patron, lorsqu'il avait mangé à en éclater.

Les voilà partis.

Cela devait coûter cher. Mais c'était bien vrai, ils n'avaient pas à pourvoir un tas d'enfants. Et Nils... oh, il était bon de l'avoir. Mais au cours des ans il était devenu comme un gérant de la ferme, et sans doute il s'y entendait, et il agissait au mieux des intérêts des patrons, seulement il dirigeait et dominait un peu trop. Il n'était pas encore le maître... non, pas précisément encore. Et les propriétaires de Dyrendal n'avaient pas envie d'examiner la question de plus près. Ce n'était pas tellement pressé. Nils ne manquait certainement de rien, il pouvait manger ce qu'il voulait, sortir et faire ses affaires comme il lui plaisait. Et eux-mêmes n'étaient pas disposés à se tourner les pouces et à lâcher tout, comme ça, d'un moment à l'autre. Non, ils n'y étaient pas disposés. Et s'ils croyaient pouvoir se permettre une dépense, ils ne demandaient l'avis de personne.

Ils furent absents une quinzaine. Le bruit s'étant répandu un jour qu'ils arriveraient le lendemain, il y eut sur le quai une vraie foule de gens qui écarquillaient les yeux et s'attendaient à des choses extraordinaires, lorsque la barque d'abordage arriva du vapeur.

Mais les voyageurs descendirent à terre exactement dans les mêmes costumes qu'ils portaient à leur départ, et tout de même leur attitude, leur air, étaient autres. Tout ce qu'ils voyaient semblait les inciter à la bienveillance, et à sourire en observant comme cela était petit.

Nils n'était pas venu à leur rencontre. En haut de la grève se tenait le nouveau berger avec la Blanche et le cabriolet. Nils trouvait que c'était bien assez bon. Parfaitement.

Les gens ne pouvaient pas se mettre, sans désemparer, à interroger les voyageurs, qui en avaient trop à raconter, évidemment. Mais lorsqu'ils furent montés dans le cabriolet, le tailleur Olsen ne put se retenir plus longtemps, et leur cria :

— Eh bien, avez-vous vu Johan Sverdrup [1] au moins?

1. Président du premier grand ministère de gauche.

— Oui, nous avons vu ce gaillard-là aussi, — dit Hans en riant.

Et il fouetta son cheval.

S'ils n'avaient pas été gros bonnets jusqu'alors, ils l'étaient maintenant.

Et Martha semblait aussi se rapprocher de son mari, qui avait bonne tenue dans sa redingote bleue, avec ses larges épaules et sa grande barbe à fils d'argent. Mais son chapeau de feutre à large bord ne pouvait plus cacher sa tonsure.

Ils roulèrent lentement en passant devant les fermes, car il ne fallait pas avoir l'air infatué, ni faire des embarras à courir les routes plus vite que la plupart des gens.

Lorsqu'ils montèrent l'allée de Dyrendal, tous deux éprouvèrent le bien-être du chez soi. Hans avait été enragé autrefois pour circuler de-ci, de-là, et il était heureux de retrouver sa maison, d'autant plus que, cette fois, sa femme n'aurait rien à redire. Et Dyrendal ne paraissait plus par trop somptueux, car maintenant ils avaient vu plus beau, et d'autre part, ils se sentaient eux-mêmes plus importants personnages.

— Je me demande si nous ne devrions pas nous occuper un peu de ce jardin, — fit-il négligemment, — pour que ce qui est là ne pousse pas à l'abandon.

— C'est justement à quoi je songeais, — répondit Martha. — Il avait meilleure apparence, après le colonel, quand nous sommes arrivés.

Nils accourut dans la ferme :

— Eh bien, j'espère que vous avez dû en voir! Allons, bon retour.

Enfin, Hans fut assis de nouveau dans son fauteuil à bascule, fuma du tabac en carotte dans sa longue pipe, et se sentit heureux. Les *husmænd* et gens de la ferme vinrent dîner, et ce furent des questions et des récits.

— Mais sais-tu qui nous avons rencontré au Storting? — demanda Hans.

Et il regardait Nils.

— Non... serait-ce le roi?

Nils était assis un peu à part, et faisait semblant d'être plus curieux que tous les autres.

— C'était un homme qui a été berger ici. C'était Knut.

On se récria. Comment, Knut, au Storting! Il n'était donc pas parti pour l'Amérique?

— Il est revenu. Et maintenant il est au Storting, et il écrit tout ce qu'on dit là-bas. Comment est-ce donc qu'ils appellent ça, Martha?

— Employé... non, attends un peu... sténographe, — dit la patronne qui se tenait un peu plus loin dans la salle à défaire des paquets.

— Oui-i, c'est comme ça quand les gens ont quelque chose dans leur caboche, — continua Hans.

Et de nouveau il regarda Nils. Mais celui-ci lui rendit son coup d'œil. Il en avait assez de ces allusions à sa vieille histoire avec Knut.

— Il nous a invités à dîner dans une très bonne maison. Et il fait déjà des conférences, là-bas, dans le sud. Mais... c'est un vrai radical. Un socialiste.

Hans hocha la tête.

Il ne fallait pas que personne soupçonnât qu'au fond cela lui plaisait. La jeunesse est jeune. Et lui-même n'avait-il pas, à la dérobée, craché sur les banquettes, du haut de la galerie du Storting?

Ce fut un défilé de voisins tout le long de la journée. Jusqu'au sacristain, qui était de la gauche et harcelait Hans à toute occasion : il fut des plus empressés, et voulut savoir si l'on avait vu Johan Sverdrup. Et sans crier gare, voilà le juge cantonal qui fait son entrée. Il y en eut, des gens, à boire le café dans la salle. Et l'on entendit une voiture dans la cour, un monsieur aux cheveux blancs et en lunettes parut à la porte... le médecin du district en personne. Non, vraiment!...

Et ce haut personnage ne dédaignait pas du tout le café.

— Oui, vous avez été dans la ville où il se trouve que je suis né, il y a soixante ans. Parlez-moi un peu de Kristiania. Je n'en ai plus foulé les saintes dalles depuis le temps où j'étais étudiant. Avez-vous été au théâtre? Avez-vous vu Laura Gundersen dans un de ses rôles?

Non, le docteur dut abaisser ses prétentions. Mais il éprouva une autre joie : ce fut d'entendre les deux voyageurs raconter la grande ville, à leur manière.

XX

Et le temps passe.

Nils, plein de zèle, veillait à tout ce qui était sous son autorité, et l'on continuait à ne pas préciser sa situation dans la ferme. Mais à mesure que Martha et Hans vieillissaient, ils se montraient plus durs envers Nils, l'un et l'autre. Peut-être ne se rendaient-ils pas compte de l'effroi que leur causait le jour, de plus en plus proche, où il faudrait en parler. D'ailleurs, ils pensaient que Nils aurait le tout bientôt quand même, et qu'il pouvait bien se faire une raison, en attendant.

Mais ils ne faisaient pas d'économies. Les gens qui venaient à Dyrendal n'éprouvaient guère de refus. Les patrons se disaient évidemment : il en restera bien assez après nous.

Nils marcha donc pendant des années derrière la charrue ou la herse en ronchonnant. Bien souvent il eut envie de s'en aller, mais il avait tellement pris racine qu'il était trop tard. Et quand il voyait les communs nouveaux qu'il avait fait construire, les terres qu'il avait défrichées, les bois qu'il avait plantés dans les endroits autrefois rasés par la société de chauffage, ce sol lui semblait renfermer une partie de sa vie. Quitter cela, il ne le pouvait pas. Mais les patrons étaient là et ne voulaient pas vieillir, ils paraissaient même en parfait état. Il se pouvait que rien ne fût changé dans dix... dans vingt ans. Et il se pouvait qu'il attendît en vain. « Attelle pour le patron, Nils, tu vas le conduire à la réunion du comité cantonal. Et cette nuit, tu iras le chercher, tu resteras dehors, sous la neige, à l'attendre jusqu'à ce que la réunion soit finie. » Et si un cheval boite : « Voilà encore que tu n'as pas fait attention, Nils! » Souvent il trouvait leurs propos singuliers, c'était comme s'ils lui en voulaient d'être jeune. Évidemment ils supportaient mal l'idée d'un temps où ils seraient couchés sous la terre, et où Nils serait tout de même vivant, et propriétaire de Dyrendal. Et pourtant ils auraient voulu, autrefois, qu'il les appelât père et mère.

Peut-être Nils avait-il raison de croire qu'ils ne tenaient pas beaucoup à lui... plus autant. Lorsqu'ils se promenaient ensemble, tous les deux, les soirs d'été, par les champs et

les prés, c'était toujours comme si la ferme de Dyrendal devait leur appartenir à jamais, et ils causaient de tout ce qu'ils y avaient fait et dépensé pour l'améliorer constamment. Mais tout de même ils commençaient à éprouver un sentiment de mélancolie à regarder leur terre. Ils ne tarderaient pas à être obligés de s'arrêter et de se reposer. Et celui qui devrait venir les aider, les remplacer, celui-là n'était pas eux-mêmes redevenus jeunes, mais il leur marchait dans les talons, il était impatient, et prêt à exiger. Qu'il attende au moins quelque temps encore... ce n'est pas si pressé.

— Tout sera bien plus facile pour celui qui aura la ferme après nous, — disait parfois Martha.

— Je crois bien... il ne sera pas tourmenté par les paiements échelonnés et les intérêts, — répondait Hans.

Mais une étrange pudeur les retenait toujours, à ces moments-là, de prononcer le nom de Nils. Il y avait entre eux une sorte d'accord pour écarter cette question... ce n'était pas si pressé.

Lorsque Hans et Nils étaient ensemble en tête-à-tête, ils pouvaient être tout à fait bons amis.

— Vas-tu retourner voir ta bonne amie, ce soir? — demandait Hans. — Et la demoiselle du docteur, où en es-tu avec elle?

Nils rougissait, tout confus, et riait.

Souvent, sans en avoir l'air, Hans, tout en rôdant à la ferme, prenait en quelque sorte la mesure de ce garçon... le fils. S'il avait été vraiment à lui, il eût été d'une autre trempe. Capable... oui. Et l'on peut se fier à lui... oui. Prudent avec son argent... et combien! Pas de bêtises avec les femmes et la boisson... hm. Non, pas du tout. Mais la jeunesse est jeune, et Hans, avec sa grande barbe grise, avait encore envie de grimper dans les soupentes.

Nils?... Hm. Le fils de Hans... son vrai fils, aurait fait entendre une autre chanson à Dyrendal.

Il y eut un hiver où Nils fut malade, une fluxion de poitrine. On se demandait comment ça tournerait. Martha et Hans veillèrent pendant de longues nuits, et n'osaient pas se regarder. Ils comprirent alors ce qu'était Nils pour eux... c'était comme si la maison de Dyrendal, mal assise, eût menacé

de glisser sur son coteau. Ils étaient vieux. Ils ne pouvaient pas rester seuls. Et Hans sortait, attelait un cheval, et se précipitait, une fois de plus, chez le docteur, sous la neige et dans la nuit.

Il n'arrivait pas souvent à la maîtresse de Dyrendal de pleurer, mais lorsque le médecin du district, un jour, déclara qu'il y avait enfin bon espoir, elle ne put y tenir, et éclata en sanglots.

Nils se rétablit. Elle fut alors constamment aux petits soins pour lui, veillant à ce qu'il eût toujours ce qu'il y avait de mieux dans la maison. N'est-ce pas curieux... elle ne pensait plus à elle-même, mais uniquement à lui. Elle était bonne pour lui, et cependant le désir de Nils, dans son lit, était que l'on allât chercher sa vraie mère, et Martha le savait bien.

Elle finirait bien par s'y habituer. Elle renoncerait à l'espoir de pouvoir devenir pour lui plus que la patronne de Dyrendal.

Un été revint, et Hans fut en route comme électeur [1], et cette fois, il fut bien près d'être envoyé au Storting.

Une sorte de respect entourait ce riche paysan, lorsqu'il se levait dans une réunion et parlait. Il semblait que c'était la région qui affirmait son opinion.

Quelques personnes se rappelaient le temps où ses tournées en ville se terminaient habituellement au poste. Mais ce fut à l'assemblée solennelle pour la désignation du candidat qu'il se rendit impossible. Il marcha sur un juge cantonal à l'allure hautaine en criant qu'il allait l'empoigner et lui donner une fessée, s'il ne se taisait pas.

Et lorsqu'il eut compris que ses chances d'être envoyé au Storting s'en allaient en fumée, un agréable frisson rappela de vieux souvenirs à Hans : encore un filet que la mer emporte... hourra !

Mais Martha... Il fallait faire croire à Martha que de vilaines gens étaient encore venus à la traverse et avaient intrigué contre lui. Sa nomination comme premier suppléant aiderait, d'ailleurs, à lui faire avaler la pilule. Lorsqu'il atterrit sur le quai, en chapeau gris, son imperméable sur le bras et le parapluie à la main, il avait vraiment l'air d'un bourgeois.

1. Électeur du second degré, élu par un premier scrutin.

Mais que pouvait signifier ceci? Martha elle-même avait amené la voiture.

« Elle est furieuse parce que je n'ai pas encore réussi, cette fois », se dit-il, lorsqu'il vit comme elle était pâle.

Mais lorsqu'ils furent dans le cabriolet, et eurent fait un bout de chemin, il apprit qu'il y avait autre chose. Elle dit soudain, les yeux fixes :

— Si tu es de mon avis, Hans, nous vendrons la ferme.

Avait-il bien entendu? Quitter Dyrendal... vendre la ferme... il resta bouche bée et serra les rênes.

— Oui... car je ne veux plus y faire la vachère.

Il eut un petit rire.

— Ça, il y a des années que je te le dis. Mais rien ne t'oblige à faire la vachère.

— Et toi aussi, tu es en situation, maintenant, de vivre avec ton argent, et d'éviter tous les ennuis, et cette vie au milieu d'étrangers.

— Eh bien, et Nils?

Hans mâchait sa chique et regardait sa femme du coin de l'œil. Le nom était prononcé. Plus moyen d'esquiver la question.

Elle ricana.

— Nils! Bast, s'il a de l'argent pour l'acheter, il pourra se la faire adjuger tout comme un autre.

Après un silence, Hans baissa la voix pour répondre :

— Il ne faut pas parler ainsi, Martha. Ce n'est pas là ce que nous pensions faire quand nous avons pris le garçon chez nous.

Elle ricana de nouveau.

— Non certes... non. Mais rien n'a tourné comme nous le pensions alors.

— Est-il revenu du conseil de revision?

— Que non, qu'il n'est pas revenu. Il aurait dû être là hier, et nous l'avons attendu jusque minuit passé. Mais il a dû rentrer au bercail.

— Au bercail?... Ça devrait être chez nous, ça.

— Oh non, ça n'a jamais été chez nous. Et ça ne le sera jamais.

Un silence. Il demande enfin :

— Avez-vous commencé la fenaison?

— Non, tu ne peux pas t'y attendre, car il n'y a pas de maître à Dyrendal. C'est pourquoi il me semble que nous pourrions vendre toute la boutique.

La dame de Dyrendal avait évidemment passé encore une mauvaise nuit dans l'attente de Nils, furieuse contre sa sœur qui ne cessait de l'attirer chez elle. Et, de plus, rien n'allait à souhait,... pas même l'élection de Hans.

Ils longèrent des fermes où les faneuses bourdonnaient, dans les prés, et ils arrivèrent à Dyrendal, où rien n'était en train. C'était vrai, il y manquait un maître. Et Hans avait maintenant tant d'autres affaires en tête.

Le soir, assis dans la salle, ils attendirent l'arrivée de Nils. Hans fumait, Martha tricotait, et l'un ou l'autre allait voir à la fenêtre, de temps en temps.

— Non, je répète ce que j'ai dit. Nous devrions vendre et partir d'ici, — disait Martha.

Hans ôta sa pipe de sa bouche et la cogna pour la vider.

— Oh, tu ne dis pas ce que tu penses.

— Si fait, que je le pense. En ville nous pourrions vivre en bourgeois et ne nous soucier ni des gens ni des bêtes.

— Et quand nous serons vieux à ne plus pouvoir faire notre ménage?

— Alors nous pourrons nous payer une maison de retraite.

— Brr... — fit Hans, se redressant dans son fauteuil à bascule.

Ils y réfléchirent un moment. Ils se voyaient, vieux et impotents, dans une chambre nue de grand établissement public, plein de vieillards inconnus. Et quand ils ne seraient plus capables de vaquer à leurs propres soins, ils n'auraient autour d'eux que des gens complètement étrangers, qui auraient à s'occuper de beaucoup d'autres qu'eux-mêmes. Quelle différence avec la situation de propriétaire à Dyrendal!

— Non, il vaut mieux rester ici, — affirma Hans. — Mais nous ne pouvons plus rester dans le vague... il faudra voir à nous mettre d'accord avec Nils.

Elle ne voulait pas se rendre si vite.

— Sais-tu quelle sorte de femme il pourrait nous amener ici?

— Non, mais nous ne pouvons pas empêcher ce garçon de se marier, — observa Hans avec un sourire.

— Eh bien, ça fera deux étrangers pour nous soigner, ici aussi. Ce ne sera pas beaucoup mieux que dans une maison de retraite.

A ce moment, par la nuit claire d'été, trois cabriolets arrivaient cahin-caha le long des bois. Dans le premier était assis un grand sergent en uniforme, le buste raide, son fusil debout entre ses jambes, dans les deux autres s'agitaient des soldats ivres habillés en civil, aux visages rouges, chantant et criant, et l'un d'eux était Nils. L'un d'eux chancelait près d'une roue. De temps en temps, une bouteille circulait à la ronde. Après une bonne gorgée ils se sentaient tout à fait bien, se levaient, et commandaient à la façon de tel ou tel officier, au champ d'exercice :

— Salut au drapeau!

— Ça va dans la quatrième compagnie, — approuva Nils imitant la voix du colonel.

Puis ils chantèrent tous ensemble, gardant leur équilibre avec peine, et le sergent, dans la première voiture, les yeux rouges, mais bien droit, souriait.

Ils s'étaient arrêtés longtemps en cours de route depuis le champ de manœuvre. Ils ne se rappelaient plus pourquoi.

Le soleil illuminait le sommet des bois à l'est, et les bouteilles reparurent. Nils commanda :

— Halte! En rangs pour le festin... hourra! Ça va dans la quatrième.

— Salut au soleil! — cria l'un des soldats en saisissant sa bouteille et la tenant comme pour le : présentez, arme!

Lorsque les patrons se levèrent le matin, ils comprirent, à voir les filles de ferme, qu'il se passait quelque chose, et Martha sortit. Nils était au milieu de la cour, le chapeau sur l'oreille, une perche à la main, dans la position du garde à vous. Il ordonna :

— Halte! Qui est là? Venez ici donner le mot de passe.

Hans arriva aussi. En manche de chemise et le gilet déboutonné, il fit le tour de ce garçon qui se comportait comme un homme ivre et croyait l'être. Hans voulait voir ça. Il passa la main sous ses bretelles et s'écarta un peu, mais

continua de tourner autour de lui. C'était curieux de voir de quoi Nils avait l'air quand il était gris.

— Halte... qui va là? Dis le mot de passe, toi aussi, espèce!

Nils se tenait fort bien sur ses jambes, gardait rigoureusement sa position, et agitait sa perche. Martha dit :

— Fais-le rentrer, Hans.

Car elle voyait les filles de ferme à la fenêtre de la cuisine.

Mais Hans voulait d'abord observer l'héritier de la ferme en état d'ivresse. S'il avait embrassé la patronne à pleine bouche, s'il s'était arc-bouté contre le *stabbur* pour le renverser, s'il avait pris un cochon sous chaque bras et s'était mis à danser avec eux dans la cour... à la bonne heure! Ç'aurait été drôle. Mais dire des niaiseries et brandir ainsi un pieu... Est-ce que c'était une ivresse, ça? Il finit par s'approcher de Nils :

— Rentre et couche-toi.

Et Nils fut étrangement docile, lorsque Hans lui prit la perche.

Il dormit toute la journée, et même le soir, et lorsque les patrons allèrent au lit, il ne s'était pas encore réveillé.

— Qu'est-ce qu'il y a dans la soupente? — demanda Hans, qui fumait, étendu près de sa femme.

— Oh, c'est Karen. Je lui ai dit qu'elle peut faire son paquet.

Hans retira sa pipe de sa bouche, s'appuya sur son coude et regarda Martha.

— Tu as renvoyé Karen?

— Oui, tu ne vois rien, toi. Ce n'est pas la peine de parler de ça.

— Mais qu'est-ce qu'elle a donc fait de mal?

— Tu n'as pas remarqué comme elle cherche à enjôler Nils. Je sais bien qu'elle ferait son affaire de n'importe quel gars du canton, mais si elle était enceinte, elle ne manquerait pas de dire que c'est de lui, et le nigaud l'épouserait, peut-être. Tu penses si ce serait agréable de la voir devenir la maîtresse ici, et d'être obligé, un jour, de mendier un morceau à notre fille de ferme.

Au bout d'un moment, Hans s'étendit tout à fait dans son lit, mais dit :

— Oui... mais je crois voir des présages de malheur. Qu'est-ce donc qui te tracasse, femme?

— Ce qui me tracasse, c'est le souci du temps qui nous reste à vivre. Toi, tu as ta bête de politique, tes journaux, tes réunions. Moi, je vois bien que nous allons entrer dans une période nouvelle, tous les deux.

Le lendemain, Nils fut debout avant les autres, et peut-être avait-il été causer dans la cour avec Karen. Lorsqu'il rentra, il avait la figure rouge et demanda quelque chose à boire.

Martha n'avait guère dormi cette nuit-là, elle était d'assez méchante humeur. Elle laçait ses souliers, et continua, disant :

— Tu n'as donc pas encore bu assez, Nils?

Hans, qui boutonnait ses bretelles, se hâta d'intervenir :

— Il faut tout de même commencer la fenaison aujourd'hui.

Mais Nils, les yeux mauvais, les mains dans les poches, observa :

— Il paraît que vous ne pouvez rien commencer, à la ferme, si je ne suis pas là pour faire le travail.

Cela sentait l'orage.

— Tu te trouves si mal ici? — demanda Martha.

Mais comme elle comprit que Hans ouvrait la bouche pour venir au secours de Nils, elle se leva, et leur jeta en pleine figure :

— Je pense que nous avons eu assez d'un ivrogne à la ferme. Nous n'avons vraiment pas besoin d'en avoir deux.

Hans s'affaissa sur une chaise. Nils, qui était déjà en colère avant cette apostrophe, fit un pas vers la patronne.

— Comme tu as bien fait de te débrider enfin! Je te dirai, en échange, que ce n'est pas moi qui me suis imposé ici, à la ferme. Et si je te fais honte, Martha, il n'est, certes, pas difficile d'y mettre ordre. Adieu. Je m'en vais.

Et il sortit de la salle. Martha ne put se tenir de lui lancer :

— Oh, tu retrouveras bien le chemin pour revenir, quand tu auras causé avec ta mère.

Hans se leva, et l'avertit :

— Martha!... Martha, es-tu tout à fait...

— Oh, zut! Si tu es d'accord avec lui, tu peux t'en aller avec lui, si tu veux. Nous vendrons la ferme et partagerons

ce qui reste, et nous partirons chacun de notre côté. Car tu n'as jamais été qu'un épicier et un gredin!

Elle arpentait la salle à grands pas, furieuse, serrant les poings. Qu'est-ce donc qui la tourmentait?

On entendit marcher dans l'entrée, descendre l'escalier. Hans vit de la fenêtre que c'était Nils, qui s'éloignait en habits du dimanche. Et l'autorité de sa femme était si grande qu'il n'eut pas la présence d'esprit de courir après le jeune homme et de le ramener. Il se contenta de dire avec effroi :

— Nous ne tarderons pas à regretter ce que tu as fait là.

Martha eut un rire de mépris.

— Ah baste... la corneille ne vole jamais si loin qu'elle ne revienne où elle trouve à manger. Il est bien de la famille de mes frères.

Elle se rendit à la cuisine pour donner des ordres aux filles de ferme.

Parti, l'héritier de Dyrendal. Parti, le directeur des travaux. Parti, le fils.

Ce furent des jours pénibles. Hans essaya de mettre la fenaison en train, mais il n'était plus le même homme qu'autrefois, à l'ouvrage. Voici la faneuse, par exemple, Nils était le seul qui sût s'en servir comme il faut. Hans avait perdu le goût du travail physique, et il oubliait à chaque instant les ordres qu'il avait donnés auparavant. Il lisait dans les yeux des travailleurs que tout cela était absurde, il jurait et sacrait, et finissait par laisser tout en plan.

A table, le maître et la maîtresse ne se disaient pas un mot.

Il ne leur fut pas facile de dormir, ils restaient éveillés toute la nuit, chacun avec ses pensées, et poussaient des soupirs. Qu'est-ce qu'ils pourraient bien faire maintenant?

Martha comprit qu'elle avait été impossible. Mais depuis quelque temps elle avait comme acquis un nouveau sens, l'intuition de l'avenir. De même qu'une douleur dans l'orteil annonce l'orage, un pressentiment lui disait que leur vie allait changer. Ils avaient atteint leur point culminant...

. . . . . .

Les jours suivants, ils commencèrent tous deux à regarder par la fenêtre, vers la route. Mais Nils ne revenait pas.

Ils n'avaient que des étrangers autour d'eux. Ils sentaient le poids de l'âge, précisément parce que toute la direction de la ferme reposait sur eux. L'avenir, Dyrendal, leur vieillesse, tout leur paraissait incertain et obscur.

Un jour, Hans déclara :

— Tu diras ce que tu voudras, mais aujourd'hui j'attelle et je vais chercher Nils.

Martha était pâle, mais elle n'eut pas son rire méprisant, et répondit d'un ton calme :

— Bon, bon, va faire ta soumission.

Hans partit. Et il sentait qu'il était d'accord avec Martha.

La dame de Dyrendal ne tenait pas en place, et ne cessait de regarder la route, dans l'attente du retour. Pour la troisième fois, le gros propriétaire du canton était allé mendier pour ramener un héritier.

Humiliation si profonde pour Martha qu'elle avait envie de crier sa douleur. Mais abaisse-toi, Martha, plie, même si cela fait mal!

Elle resta longtemps assise sur une chaise dans la salle, les yeux fixes. Le temps passait, et la crainte lui vint que Nils fût parti plus loin que chez sa mère. S'il était en route pour l'Amérique?

Elle devint plus humble encore. Elle pencha la tête et ne se plaignit pas des coups qu'elle sentait battre son front. Elle se rappela la maladie de Nils. Il ne pensait, dans son lit, qu'à une autre femme, et pourtant elle s'était maîtrisée, elle avait été bonne pour lui, sans rien attendre en échange.

C'est à cela qu'elle devait s'appliquer de nouveau.

Et Nils amènerait un jour une femme qui serait parvenue à ce qu'elle n'avait jamais réussi, qui aurait gagné son cœur. Martha essaierait d'être bonne aussi pour cette femme. Elle essaierait.

Voilà par où tu finis, Martha. Voilà tout ce que ta vie devait contenir. Et bientôt, on sera au bout.

Enfin, Hans et Nils, ensemble dans la voiture, montèrent l'allée.

Martha se tenait, toute raide, derrière le store, et lorsque Nils entra et la salua d'un bonjour, elle lui tendit la main, et fit effort pour lui dire :

— Sois le bienvenu à ton retour, Nils.

Mais elle ne put en dire davantage, et se laissa tomber sur une chaise, tout en essayant de sourire.

Hans entra et dit :

— Voilà, Nils et moi nous nous sommes entendus pour qu'il prenne la ferme en automne.

Il se tourna vers Nils.

— Et si tu veux que nous écrivions ça tout de suite, tu...

— Non, non, — protesta Nils, dont le front rougit. — Ce n'est pas si pressé. Je voulais seulement que la question fût tranchée, afin de savoir à quoi m'en tenir.

— Personne n'a compris qu'il en serait autrement, — dit Martha en s'essuyant les yeux.

— Mais il vaut peut-être mieux parler tout de suite d'autre chose encore, — proposa Hans, en regardant Martha et Nils tour à tour.

— Oui, — dit Nils, qui rougit davantage. — Il y a ceci que je... que je suis à peu près fiancé...

Martha ne put s'empêcher de se lever en sursaut. Elle braqua ses yeux sur Nils :

— Qui est-ce?

— C'est une bonne fille, — dit Hans, qui se mit à bourrer sa pipe.

— C'est la fille du sacristain du canton de Vass, — dit Nils.

— Oh... l'homme de gauche.

— Oui, oui... qu'il en soit ce qu'on voudra sur ce point, — dit Hans en frottant une allumette. — Mais c'est une bonne fille.

— Et tu n'as pas voulu nous raconter ça, — dit la patronne d'un ton de reproche.

— Tout paraissait si peu clair... Alors, nous pouvons nous marier bientôt.

— Oui, puisque tu auras la ferme, il te faut une femme.

Martha souriait, mais devait constamment s'essuyer les yeux.

Lorsque Nils, après la fenaison, fut prêt à partir pour aller voir sa fiancée, Hans lui dit :

— Fais-lui nos amitiés et dis-lui de venir ici, que nous la voyions, nous aussi.

— Oui, n'y manque pas, — ajouta Martha.

Mais Nils y alla plusieurs fois, et toujours il revenait seul.

— Ta fiancée ne paraît pas avoir envie de savoir qui nous sommes, — dit la patronne.

— Elle est si timide, — s'excusa Nils.

Martha se mit à rire :

— Ce doit être de moi qu'elle a peur. Mais fais-lui mes amitiés, et dis-lui que les gens valent souvent mieux que leur réputation.

XXI

Par la chaleur des premiers jours de la moisson, Kristian Haug, sa veste sous le bras et son chapeau à la main, parcourut le canton pour inviter à la noce. Ce n'était pas pour rien qu'il avait si longtemps servi ses patrons, et il devait encore être le majordome de la réception, veiller aux repas et au liquide.

Martha mit en train un grand nettoyage de toute la maison pour l'arrivée de la nouvelle patronne. Pour elle, c'était la dernière fois. Il lui arrivait de soupirer et de s'asseoir un moment. Ces pièces claires, ces meubles qu'elle avait achetés à force d'économie, n'était-ce pas à elle? Était-elle donc obligée de les donner? Qui donc l'y forçait? Hé, tout simplement ceci, que son temps était venu. Hier, tu étais jeune, tu es vieille aujourd'hui. Tu t'imaginais, ayant tout payé, que tu possédais la ferme et le mobilier, tu n'en as eu tout de même que la jouissance passagère. Maintenant tu es congédiée. Ce que tu avais était une partie de ta vie, mais maintenant... Oui, oui, c'est ainsi, on meurt par degrés, peu à peu. C'est ton tour. Toi et Hans, vous commencez à mourir.

Son esprit se révoltait, mais elle se contraignit. Il faut te résoudre, Martha. Il n'y a pas moyen d'échapper. Il lui arrivait même, tout en circulant dans la maison, de prier : « Mon Dieu, aidez-moi à être aimable et bonne envers celle qui va commencer à vivre ici après moi. Elle est jeune, la pauvre, elle est peut-être bien inquiète, et surtout de moi. »

Et un jour, elle se tient en haut de l'escalier d'entrée, en cheveux gris et linge frais repassé, à côté de Hans, pendant

qu'un cabriolet et une charrette de déménagement entrent dans la cour.

Une jeune femme au visage pâle et aux cheveux blonds était assise auprès de Nils dans le cabriolet, et sourit d'un air craintif quand Martha et Hans s'approchèrent pour lui souhaiter la bienvenue à Dyrendal.

Lorsqu'elle eut sauté de la voiture, elle dut poser la main au-dessus de ses yeux. Elle n'était pas habituée à cette large vue sur tout le canton. Arrivée dans la salle, elle s'assit près de la porte en sa qualité d'étrangère, et ce fut seulement après avoir pris le café et mangé un peu qu'elle ôta son foulard et son manteau, et demanda si elle pouvait aider.

— Le mieux est peut-être que tu viennes avec moi et que tu fasses connaissance avec la maison, — dit Martha.

Et comme la jeune femme regardait Nils, au moment de la suivre, Martha eut un petit rire, et ajouta :

— Oh, tu n'as pas besoin d'un homme pour t'accompagner, je n'ai pas l'intention de te mordre.

Lorsqu'elles furent sorties, Hans vint vers Nils.

— Hé, tu as mis la main sur une bien jolie femme. C'est Olina qu'elle s'appelle?

— Oui, faut-il que je dise encore qu'elle s'appelle Olina?

— Bon, elle peut être une brave femme tout de même, — blagua Hans.

— Aucun doute là-dessus, si elle se plaît ici, — dit Nils en riant.

Les jours suivants, ce fut un remue-ménage dans toute la ferme pour préparer la noce, et la fiancée ne chôma pas et garda ses manches retroussées du matin au soir.

Elle plaisait à Martha. Elle s'informait d'abord, et montrait une nature réfléchie, mais lorsqu'elle se mettait à l'ouvrage, elle s'en acquittait bien et rapidement. Et Martha songeait : « Il était peut-être temps, après tout, de repasser le plus dur de la besogne à une plus jeune. »

Hans, naturellement, trouvait le moyen de badiner. S'il voyait la jeune femme traverser la cour en sautillant, il était sur son passage, fourrageait dans sa barbe, et criait :

— Olina... arrive ici. Tu m'entends... Nous avons à causer, nous deux.

Elle s'éloignait bien vite, mais tournait la tête et riait. Si elle était assise sur une chaise, le vieux arrivait et voulait s'asseoir sur ses genoux. Elle s'enfuyait, mais Hans voulait la rattraper. Nils riait, Martha se moquait :

— Voilà le bébé de la ferme qui a inventé un nouveau jeu.

Mais depuis que sa fiancée était là, Nils était plus que jamais le maître de la ferme. Il avait la responsabilité d'Olina, qui ne pouvait se fier qu'à lui, la pauvre. Cependant il n'y avait toujours rien d'écrit entre lui et les vieux, en sorte que rien n'était assuré pour les jeunes gens. Soit! Du moins Nils fit remettre des boiseries intérieures neuves dans la petite maison rouge qui était un peu plus haut, à part des autres bâtiments, et Hans et Martha, voyant cela, se disaient : Il a évidemment son idée. Il doit craindre que les anciens aient l'intention de rester dans le bâtiment principal et deviennent encombrants pour leurs successeurs, et sans doute il pense qu'il serait bon d'avoir un endroit tout prêt à leur indiquer. Hm!

Mais pas un mot ne fut échangé à ce sujet entre les parties. Pour les vieux, la ferme de Dyrendal était encore une part de leur propre vie, et ils voulaient s'y cramponner le plus longtemps possible. Ils tâchèrent donc de fermer les yeux encore un moment. Il serait temps plus tard. Attendons au moins après le mariage.

Attendre! S'ils avaient su combien Nils était impatient et agacé. Que l'on se lamentât d'avoir à rédiger un acte de donation et de propriété, cela lui était égal. Mais aurait-il la ferme de Dyrendal,... ou serait-il institué l'héritier de tout ce qu'ils possédaient? Ils n'en avaient rien dit. Tout dépendait de leur bonne volonté. Que la discorde survînt, d'un moment à l'autre, les vieux pouvaient encore les renvoyer, lui et sa fiancée, les mains vides.

C'était humiliant de rester ainsi en suspens. Mais il avait pris une ferme résolution. Une fois qu'il serait décidément installé comme propriétaire, il fallait qu'il n'y eût plus aucune confusion entre jeunes et vieux. S'il avait enfin les rênes en main, il voulait conduire. Olina, pour son compte, n'oserait jamais être la maîtresse dans la ferme, tant que les vieux rôderaient partout et auraient l'œil sur elle.

Il fallait éliminer les vieux.

Le dernier dimanche avant la noce se leva : ciel bleu de septembre et chaleur. Les champs de blé jaune s'inclinaient sous le vent d'est, et semblaient la lumière même du soleil convertie en épis. Martha et la jeune femme étaient ensemble au bas des coteaux et regardaient le troupeau épars, qui paissait le regain. Il y avait alors quarante bêtes, brunes, blanches, tachetées. Quelques-unes avaient le corps roux et la tête blanche. Les cornes, avec leurs boutons de cuivre poli, se baissaient et se relevaient, lorsque les museaux tondaient l'herbe. Tout en bas, près du lac, deux génisses rassasiées étaient couchées, le cou allongé, les yeux fermés.

La plupart levèrent la tête et poussèrent des grognements en voyant passer leur vieille maîtresse, et Martha leur parla, les tapota, les appela « ma bonne vache ». Le soleil étendait sur le canton une buée lumineuse, le lac et le fjord avaient un éclat argenté. Des taches jaunes doraient les bois. Les cloches de l'église sonnaient.

Ce fut pour Martha une promenade singulière parmi ces vaches, ce jour-là. Il lui semblait leur faire ses adieux. Oh, comme elle se rappelait les soirs d'hiver où elle s'asseyait pour traire, et appuyait son front contre le flanc chaud de la vache, et cette placidité de tous les animaux de la grande étable, qu'elle sentait pénétrer en elle. Leur calme l'apaisait. Elle leur donnait leur nourriture, et en échange ils lui procuraient un bien-être de l'esprit, et la joie de les soigner. C'était fini. Tout cela n'avait été qu'un emprunt... maintenant il fallait le rendre. Et auprès d'elle se tenait celle qui devait la remplacer.

Martha comprit pour la première fois qu'il lui fallait s'attacher à cette jeune femme. Ce n'était pas à proprement parler une belle-fille, non, pas tout à fait, et cependant... Martha transférait la plus grande partie de sa propre vie dans la sienne. Voilà ce que j'ai. Fais-en bon usage. Elle ne disait pas pour le moment que les jeunes gens auraient tout ce bétail,... non, pas aujourd'hui, mais elle désignait une bête ou une autre, et faisait ses recommandations. Celle-ci devait être traitée de telle ou telle façon, si l'on voulait qu'elle eût de bon lait. Et la jeune femme écoutait avec

attention, regardait Martha de côté, souriait, et ses yeux étaient humbles et timides.

Le jour de la noce arriva, chaud et clair, les drapeaux claquaient, la cour fut bientôt pleine de voitures. Les chevaux hennissaient, on voyait un bariolage de foulards et de châles clairs ou foncés parmi les vestes de bure grise et de sibérienne bleue, et les routes amenaient constamment de nouvelles voitures. Il y eut des centaines d'hôtes : un mariage à Dyrendal n'était pas une petite affaire. Le père de la mariée, le sacristain de Vass, était un homme de haute taille à barbe noire. Il vint sans femme, mais avec six enfants, et il avait invité une vingtaine de voisins. « Je voudrais bien savoir s'ils sont tous de la gauche? » se demandait Hans.

Juste au moment de partir pour l'église, le vieux Hans était devant un miroir dans la grande salle et rajustait sa cravate, quand Martha vint vers lui en hâte, en cheveux gris, mais élégante et encore belle.

— Allons, Hans, je te remercie pour ton aide.

Il se tourna vers elle avec un vague sourire.

— De quelle aide veux-tu parler?

— Peuh... — dit-elle en lui frottant la manche comme par mégarde, — je veux dire seulement que nous avons lutté, et que nous avons peut-être passé le moment le plus dur, maintenant, nous deux.

Elle eut un petit rire et s'éloigna rapidement.

Le marié se multipliait, dans son costume de sibérienne bleue, mais le col grimpait trop haut, en sorte qu'il le baissait constamment avec son index en tendant le cou et faisant la grimace. Il avait mille affaires sur les bras. Il fallait régler l'ordre du cortège, selon le rang et les familles, et il y avait l'offrande à l'église; et, dans le cortège, tous voulaient avoir l'honneur d'une bonne place. Il savait que l'on parlerait pendant des années de tel ou tel, qui aurait été mis trop loin en arrière.

Martha elle-même était inquiète. La mère de Nils viendrait-elle tout de suite après la voiture de la mariée... ou serait-ce elle et Hans?

Les voitures commencèrent à défiler. Le phaéton lui-même parut, la vieille voiture de grand bourgeois devait enfin servir

aux mariés. Voici la mariée qui se montre sur l'escalier, elle attire tous les regards. Elle était grande, pâle, mais jolie. Sur ses cheveux blonds, une couronne rouge. Elle s'assit, et le marié à côté d'elle, l'habilleuse sur le siège de devant. Un coup de fouet. Le vieux Raua conduisait avec des harnais garnis d'argent, et se tenait le dos courbé, il savait qu'il menait des mariés à l'église.

Mais que signifiait ceci? Les voitures succédaient aux voitures, et après les mariés venait le sacristain à côté de la mère de Nils. Mais Martha et Hans... allaient-ils rester là? Ils cherchaient du regard une voiture. N'y en avait-il pas pour eux deux?

— Eh bien, et nous? — dit Martha, en regardant son mari.

Hans aussi ouvrait de grands yeux. C'était Nils qui s'était occupé des équipages, et il y avait bien des gens qui habitaient loin, et n'avaient pas de chevaux. Mais... eux deux voulaient aussi aller en voiture!

Hans bondit sur la route, criant après Nils. Mais le marié s'était assez démené pour que tout fût comme il fallait, et comptait qu'on le laisserait enfin tranquille.

— Qu'est-ce qu'il y a encore? — répondit-il de mauvaise humeur en s'arrêtant.

— Tu as dû oublier que nous voudrions bien aussi avoir une voiture pour aller à l'église, Martha et moi.

— Ah, bon Dieu! — dit la mariée avec un regard effrayé sur Nils.

Le marié comprit que ceci était un vrai malheur... et que c'était sa faute, mais il n'en fut que plus excité.

— Tu peux t'asseoir ici, — dit-il, et il fit mine de descendre. — Ma fiancée et moi, nous pourrons marcher.

— Tu devrais avoir honte de dire de pareilles bêtises. Mais on aurait bien pu aller chercher un cheval de plus dans les prés.

Hans était sur le bord de la route, et baissait la voix, afin que les autres ne pussent entendre.

— Si tu avais voulu avoir un cheval de plus, tu aurais bien pu t'en occuper, — déclara Nils, qui s'assit et partit.

Cela gâtait toute la noce.

Martha, sur l'escalier, avait entendu, et se mit à ricaner, lorsque Hans revint vers elle.

— Nous sommes de trop, nous deux. Nous n'avons qu'à rester là tranquillement,... viens, rentrons.

— Non, ce serait tout gâter. Nous trouverons bien place quelque part.

Ce long cortège causait un tel mouvement que les gens étaient montés dans les voitures sans faire attention à cette histoire. Et le juge cantonal finit par recueillir Hans et Martha.

Les fermes étaient pavoisées dans tout le canton, et seuls les vieillards pouvaient se rappeler une telle procession. Mais autrefois on y voyait une autre animation. En tête venaient les musiciens avec leurs clarinettes et leurs violons, puis la mariée avec sa couronne. Les voitures roulaient à soulever haut la poussière de la route, et les gars s'offraient la goutte entre eux, et chantaient. Aujourd'hui, la longue file des chevaux et des voitures s'avance au pas, et sans bruit, comme à un enterrement.

Le père de la mariée et la mère du marié avaient de quoi causer dans leur voiture qui suivait celle de leurs enfants. La vieille femme était voûtée, toute ratatinée, et constamment obligée de s'essuyer les yeux. Bien souvent cela lui avait fait de la peine de penser que son garçon se plaisait si peu chez sa tante. Mais chaque fois qu'il était venu comme se réfugier chez sa mère, elle s'était faite sévère, et l'avait littéralement renvoyé là-bas. C'était presque le rejeter... dans l'intérêt de cet héritage, et bien souvent c'était dur. Mais, malgré cela, il avait toujours été gentil avec elle, plus qu'aucun de ses autres enfants.

Dans l'église, la mariée serra son châle autour d'elle et vint trouver Martha et Hans. Elle avait des larmes dans la voix en disant :

— J'ai à vous faire les amitiés de Nils et à dire de sa part que vous deux donnerez votre offrande tout de suite après les mariés.

C'était une compensation. Martha et Hans prendraient enfin la place des parents. La mariée, la pauvre, s'efforçait de tout arranger, et Martha n'était pas disposée à la rancune un jour comme celui-là.

— Je te remercie beaucoup, — dit-elle.

Et elle avait envie de caresser Olina.

La noce dura plusieurs jours. Les tables furent servies dans trois pièces. Beaucoup de vieux usages furent observés, quelques nouveautés s'introduisaient. De grands pots de brouet et de crème caillée étaient servis, et de la bière fabriquée à la ferme circulait dans des bols dorés, selon l'ancienne coutume. Mais ceci était nouveau, que, dans une si grande noce, on ne pût boire une goutte d'alcool. Pas le moindre accord de violon, car on était dans une maison pieuse. Il fallait donc manger d'autant plus souvent. Tout le long du jour on venait s'asseoir et on mangeait. Il y avait des plats chauds et du café. Ensuite on sortait, on regardait quel temps il faisait, on allait se promener dans les champs de la ferme, puis on rentrait prendre une tasse de café.

Hans n'aimait pas beaucoup le sacristain. A l'allure de cet homme, on eût dit que la Norvège ne devait qu'à lui sa liberté. Il était plein de bons conseils et de projets à l'usage de la jeunesse, de quoi l'occuper pendant cent ans. Mais pourquoi Nils allait-il constamment conférer avec lui? Était-ce parce qu'il ne lui devait rien, et par suite se sentait plus libre?

Le soleil baissait à l'horizon, les paysans circulaient en manches de chemises claires autour des bâtiments, et tâchaient de faire passer le temps, les femmes allaient de la cuisine au *stabbur*, d'autres, assises sur les marches, parlaient enfants ou bétail. Le soir, lorsqu'il fit sombre, des gens du voisinage, qui n'étaient pas invités, arrivèrent et se cachèrent pour regarder cette ferme éclairée, où il y avait une si grande noce.

Assis dans la grande salle, le propriétaire, le père de la mariée et les hommes les plus importants du canton, fumaient et se disputaient à propos de politique, lorsque le juge cantonal dit :

— N'est-ce pas ici que Knut Hamren a été berger autrefois?

Le front du marié rougit. Hans répondit :

— Mais oui, c'est ici. Il est devenu un fameux gaillard, ce gamin-là.

— Ce n'est pas l'agitateur qui parcourt tout le pays et veut le pousser à la révolte? — demanda le sacristain de Vass.

— Oh, ça ne doit pas être si grave que ça, — dit Hans, moqueur. — C'était un brave garçon, quand il était chez nous.

Le marié se mit à rire.

— Hé, il est rédacteur en chef du journal socialiste de la ville, maintenant, — dit le juge cantonal. — Il viendra sans doute ici, et il excitera un jour sans doute à la révolte aussi chez nous.

— Il fera bien de ne pas se montrer dans le canton, — dit le marié. — Car ici, à la ferme, nous savons ce qu'il est.

Enfin arriva le dernier jour de la noce, où les cadeaux devaient être annoncés. Alors on s'agita. Ce fut comme un souffle des vieux temps qui passa sur la ferme. Tout le monde voulait être là.

Il n'y avait pas place pour tous dans la grand'salle, beaucoup de gens avançaient leur buste par les fenêtres ouvertes, et d'autres, derrière eux, grimpaient sur des tonneaux ou des bancs pour apercevoir un coin de la scène.

Christian Haug, majordome, ne fut pas un mince personnage, lorsqu'il invita les mariés à s'asseoir aux places d'honneur, afin que les gens pussent leur dire un mot.

La jeune mariée s'assit, les yeux un peu cernés après ces longs jours de noce, mais parée de sa couronne, ce jour-là encore. Et Nils s'assit à côté d'elle dans son costume de sibérienne bleue, portant la main au col qui remontait derrière. Il comprenait qu'il allait se produire un événement... enfin! Mais personne ne devait se douter qu'au dedans de lui-même il était ému et tout tremblant.

Kristian Haug tenait un marteau à la main. C'était alors un homme de quarante ans avec une touffe de barbe foncée sous le menton. Et Jonetta, sa femme, était chez elle avec ses quatre mioches.

Voici qu'il frappe de son marteau la poutre du plafond, et il dit :

— Excusez, bonnes gens!... Nous avons ici une honorable personne, père de la mariée, le chantre d'église Ole Pedersen Silness, de Vass. Il offre aux mariés une vache et son veau, et quarante couronnes en argent. De quoi il est grandement remercié,... et on lui offre à boire.

Mais cette règle datait du temps où l'on offrait de l'eau-de-vie au donateur. Kristian présenta au sacristain un bol de bière de sapin.

La mariée sourit à son père et s'essuya les yeux, puis elle

et Nils se levèrent, firent quelques pas et remercièrent le sacristain de son cadeau. Hans, avec ses larges épaules et son crâne chauve, était un peu plus loin, contre le mur, à côté de Martha, et murmura :

— Croit-il donc que l'on manque de vaches à Dyrendal, ce sale sacristain?

Lorsque les mariés eurent repris leur place d'honneur, le marteau frappa de nouveau la solive. La mère du marié donnait quatre cuillères d'argent et trois moutons.

— De quoi elle est grandement remerciée, — dit Kristian Haug, — et on lui offre à boire.

Martha sourit. Est-ce que sa sœur pensait qu'il n'y eût pas de cuillères à Dyrendal?

Tout le monde attendait l'annonce suivante, celle du présent que feraient les maîtres de l'endroit. Et le marié, surtout, était anxieux.

Nouveau coup de marteau. Excusez, bonnes gens! Les deux honorables personnes furent cette fois Hans Johnsen Dyrendal et sa femme Martha Pedersen, même lieu. Ils offraient au nouveau couple toute la ferme de Dyrendal, y compris les terres, les bâtiments, la pêcherie de saumon et les bois, en échange des conditions coutumières pour le reste de leur vie, l'entretien, et trois vaches et trois moutons nés dans la ferme.

Silence dans la salle. Ça, c'était un vrai cadeau. Hans observa que le sacristain, ce prophète de la gauche, en avait le front tout rouge. Sa vache n'était que poussière et fumée auprès de cela.

Martha et Hans souriaient en voyant le couple qui venait les remercier.

— Puisses-tu en jouir longtemps, — dit Martha en secouant la main de la mariée.

Pendant un moment, les autres donateurs ne voulurent plus se présenter,... ils avaient honte après ce qui venait d'arriver.

Et tout le monde regardait Martha et Hans, qui avaient cessé d'être les propriétaires de Dyrendal.

Enfin Kristian Haug frappa de nouveau la solive, mais personne ne l'écoutait. Les fenêtres étaient vides. Les gens

éprouvaient le besoin de s'éloigner pour causer à leur aise. La voix du majordome résonnait pourtant. Les donateurs avaient repris courage et se présentaient. Dans un plat posé devant les mariés s'amassaient les billets de banque.

Dernier coup de marteau : le berger de la ferme offrait six balais qu'il avait faits en surveillant le troupeau sur les collines. Le marié et la mariée se levèrent, et vinrent le remercier, lui aussi, qui était là, le visage tout rouge, parce qu'il n'avait rien de mieux à donner.

— Je suis bien contente de les avoir, — dit Olina au gamin d'un ton maternel.

La fillette de l'un des *husmœnd* vint chuchoter à l'oreille du majordome.

Mais il lui répondit, tout bas, que non, ce n'était pas l'usage d'annoncer cela. Car elle n'avait annoncé qu'un grand seau de lait caillé.

Les gens commencèrent à s'en aller. A la fin, il ne resta plus que la mère de Nils et le sacristain de Vass.

« Ce sont ces deux-là, sans doute, qui auront désormais la haute main sur Dyrendal », se disait Martha.

XXII

Au crépuscule, ils étaient tous assis dans la salle, sauf Nils, qui marchait de long en large.

— Ah! — dit-il, — ça fera du bien de reprendre la veste de travail.

— Tu as vu assez d'étrangers comme ça dans la maison, — blagua le sacristain. — Les jeunes gens sont toujours pressés d'être seuls.

— Oh, nous ne sommes pas emménagés encore, nous, — dit Nils.

C'était vrai, car le couple avait couché dans la soupente du *stabbur*, pendant le séjour de tous ces étrangers.

— Tu l'entends, c'est nous qu'il veut renvoyer, — dit Martha, s'adressant à Hans. — C'est vrai,... la salle n'est plus à nous, et nous pouvons aussi bien prendre tout de suite notre lit et nous en aller.

Il y eut un silence. Martha comprit que Nils et sa mère,

et peut-être aussi le sacristain, avaient tenu conseil à ce sujet. Ils devaient tous redouter de voir les vieux rester là, dans le bâtiment principal.

— Oh, ce n'est pas ça que voulait dire Nils, — essaya d'insinuer la jeune femme.

Mais le mari arpentait la pièce et ne soufflait mot. Il était évidemment impatient d'être le maître chez lui.

Martha se leva.

— Allons, viens, Hans, prenons notre lit et décampons.

— Hé oui, ça va, — dit Hans, qui se leva.

— La maison rouge, là-haut, n'est certainement pas encore en état, en sorte que ça ne presse pas dès ce soir, — déclara enfin Nils.

Mais tout eût mieux valu qu'une pareille invitation.

— Oh, ce sera bien assez bon pour nous, — dit Martha, de plus en plus excitée. — Allons, arrive, vieux... nous nous arrangerons.

Toutes les objections furent inutiles. Martha ne voulait pas être une gêne. Martha voulait déménager tout de suite, dût-elle passer la nuit dans l'étable ou dans la forge.

La fille de ferme vint aider. On transporta un lit en deux moitiés depuis la chambre, à travers la salle, jusqu'à la maison rouge. La literie suivit, Martha se rendit à la grange et prit de la paille fraîche pour remplir le fond.

— Car la paille est bien encore à nous, — dit-elle en riant.

Hans dut débarrasser la petite maison de tonneaux vides, d'auges, de copeaux et de quelques couvertures de peau qui étaient accrochées aux murs. Il fallut aussi boucher deux carreaux cassés avec des guenilles.

Nils se promenait toujours à travers la salle, il essayait de rire en expliquant à ses hôtes :

— Il est inutile de rien leur dire... quand ils ont une idée dans la caboche, ces deux-là... eh, parbleu, qu'ils partent donc!

Quand le lit fut installé dans sa nouvelle chambre, Martha se redressa et regarda autour d'elle.

— Oui, ce n'est pas tout. Mais nous ne pouvons pas prendre nos repas assis par terre. Et il nous faut des chaises, à nous aussi, bien qu'on soit vieux. Et si nous voulons nous faire à

manger, il faut bien que la cuisine soit garnie. Et les provisions... les provisions de la ferme sont bien à nous, du moins ce qu'il y a pour le moment.

— Oui, mais tout ça marche si vite... Nous ne pouvons tout de même pas leur prendre ce qui est là-bas dans la maison.

— Ils n'ont rien eu de ce qui est dans la maison, — dit-elle. — Viens, nous allons transporter ce dont nous avons besoin. Le sacristain, qui a tant de vaches à donner, peut bien leur offrir un mobilier.

Et Martha s'en fut dans la grand'salle, descendit la belle lampe à suspension, et traversa le salon. Elle sentait les regards sur elle, mais ne fit semblant de rien.

— Il faut bien que nous ayons assez de lumière pour nous faire à manger, nous qui sommes vieux.

Et elle sortit.

Lorsqu'elle fut dehors, le sacristain observa :

— Il paraît que le mobilier n'était pas compris?...

Nils essaya de rire.

— Peut-on savoir ce qui est compris? Il n'y a pas encore un mot d'écrit.

— Tu devrais voir à te le procurer, — dit le sacristain, dont la figure se fit attentive.

Martha, en causant avec Hans, était parvenue à exciter sa mauvaise humeur suffisamment pour le décider à venir l'aider. Et ce fut, dans l'obscurité, depuis la grande maison jusque là-haut, un transport de tables, de chaises, de bancs.

La fille de ferme arrive de la cuisine :

— Voilà que nous n'avons pas de moulin à café.

— Pas possible? — fit Nils, s'arrêtant dans sa marche.

— Martha vient de le prendre.

Les gens de la salle se regardèrent.

— Eh bien, on écrasera le café avec une bouteille vide en attendant, — décida Nils, et il continua sa promenade à travers la pièce.

Les deux vieux n'en finissaient pas. Martha, dans la chambre aux provisions, remplit un panier de gâteaux, de beurre, de fromages, d'œufs. Ils n'avaient pas encore donné les provisions, n'est-ce pas?

Enfin Martha et Hans furent couchés dans la maison rouge, et si fatigués qu'ils fussent après le branle-bas des journées de noce, ils ne dormirent pas tout de suite. Il leur semblait étrange d'avoir dû quitter leur propre maison et de se trouver là.

Cela leur semblait étrange.

Et, les jours suivants, Nils vit un objet après l'autre monter le coteau et s'en aller chez les vieux.

Il ne pouvait que serrer les dents. C'était un vrai pillage.

— Il faut que nous puissions voir l'heure qu'il est, — dit Martha.

Elle entrait en ricanant, et ne prit rien de moins que la pendule murale dans sa grande boîte d'acajou qui montait jusqu'au plafond.

Nils en était malade. Il pria le sacristain de rester quelques jours de plus, pour le cas où une aide serait nécessaire. Et sa mère n'était pas partie encore, elle non plus.

Il ne comprenait pas que leur présence ne faisait précisément qu'irriter les vieux de la maison rouge. Les étrangers pouvaient rester; c'étaient Hans et Martha qu'il s'agissait de renvoyer.

Les deux habitants de la petite maison rouge eurent à tenir leur petit ménage comme au temps où ils étaient nouveaux mariés. Martha ne fut pas longue à nettoyer, de sorte que tout reluisait.

Le premier dimanche matin ils restèrent longtemps au lit. Martha n'avait-elle pas imaginé que si les jeunes gens savaient tant soit peu se conduire, s'ils étaient capables de reconnaissance, s'ils comprenaient la nécessité pour les deux parties de vivre en bons termes, Olina devait venir leur apporter le café au lit? Et Nils devait leur offrir de les conduire à l'église dans le phaéton ce jour-là.

Ils étaient couchés, et ils attendaient. Mais personne ne vint. Finalement Martha permit à son mari de se lever et de faire le café.

Ils ne songeaient pas que des nouveaux mariés aiment faire la grasse matinée, et se suffisent l'un à l'autre. Pourtant, Olina dit en se levant :

— Tu devrais aujourd'hui conduire à l'église les vieux de

la maison rouge, il me semble, Nils. Il faut tâcher de nous arranger pour qu'il n'y ait pas de brouille entre eux et nous.

Nils répondit de son lit :

— Mère doit aller à l'église... et ton père. Et nous irons aussi, nous deux. Si les autres, là-bas, veulent avoir une voiture, ils peuvent se donner la peine de donner de leurs nouvelles.

Ce matin-là, Hans et Martha étaient d'humeur triste, en déjeunant ensemble. Ils comprenaient qu'ils seraient seuls désormais. Ils étaient en voie de redevenir de petites gens. Du moment qu'ils n'habitaient plus le bâtiment principal de Dyrendal, il n'y avait plus personne qui se souciât d'eux.

Par la fenêtre, ils virent qu'on attelait au phaéton, et à deux cabriolets. Les nouveaux mariés, le sacristain, la mère de Nils, fille et garçon de ferme partirent. Personne, apparemment, ne pensait à Hans et à Martha. Ou bien voulait-on que les vieux de là-haut vinssent mendier une voiture?

— Il doit être fâché parce qu'il n'a pas eu tout en bloc, jusqu'aux chemises que nous avons sur nous, — ricana Hans.

Et ce fut étrange de circuler ce jour-là autour des bâtiments et de n'avoir plus aucune autorité. La ferme de Dyrendal n'était plus à lui.

Lorsqu'il rentra, Martha, qui lisait un livre de psaumes, le regarda par-dessus ses lunettes. Les sourcils dressés, elle demanda :

— Est-ce avec ses chevaux et ses voitures à lui qu'il est allé à l'église?

— Ça doit dépendre de nous, ça. Il n'y a rien de décidé encore à ce sujet.

— Bon,... tu dois comprendre maintenant, toi aussi, que nous ferons bien de prendre nos précautions. Le jour peut venir où nous n'aurons plus à compter que sur notre argent.

Hans réfléchit à cela, et fourragea dans sa barbe. Il branla la tête et conclut :

— Oui, ça prend mauvaise tournure.

— Eh bien, est-ce que c'est notre faute?

Lorsque Nils rentra de l'église, la belle glace de la grand' salle avait disparu. Il rougit jusqu'au crâne et dit :

— Des étrangers sont venus ici.

Il ouvrit l'armoire. L'argenterie n'y était plus.

L'après-midi de ce jour-là, il monta chez les vieux, et emmena le sacristain. « Il avait décidé de venir, dit-il, parce qu'il désirait savoir ce qu'il possédait au juste dans la ferme. »

— Faut-il que tu sois fixé là-dessus à l'instant même? — demanda Hans d'un ton moqueur, bien que la vue du sacristain l'irritât.

Pourquoi diable cet étranger était-il là et voulait-il se mêler de cette affaire?

— Il se pourrait faire que je sois obligé d'aller au bourg acheter ce que je n'ai pas, — dit Nils, dont la voix tremblait.

Hans prit un coin de sa barbe et se le mit dans la bouche. Il regarda par terre, et un peu de la malice du maquignon parut sur son visage. Il dit enfin :

— Il y a bien des choses que tu pourras acheter ici, sur la ferme... quand auront lieu les enchères.

Nils sauta sur sa chaise.

— Les enchères?

— Oui...

Hans, très amusé, jeta un coup d'œil de côté sur le sacristain :

— Il y a trop pour vendre au détail,... troupeau, chevaux, instruments, mobilier. Il doit y avoir aussi une certaine quantité de blé dans le *stabbur*. Il vaut mieux procéder par enchères, pour en finir d'un seul coup.

— C'était bon à savoir, — dit Nils, qui se leva comme un homme ruiné. — Mais alors, je suis obligé de demander si je peux emprunter chevaux et voitures, et le lait des vaches... jusqu'à ce que j'aie acheté de quoi le remplacer. Et il faut que je demande la permission de m'asseoir sur les chaises de la salle.

— Nous pourrons en parler quand les gens que cela ne regarde pas seront partis.

Hans fit un pas, et parut vouloir pousser le sacristain dehors, en douceur.

Le beau-père était déjà sorti, quand Nils dit :

— Avant de nous en aller, il faut encore que je sache... C'est bien ça : le stabbur est plein de provisions, mais à partir

de demain, nous devrons acheter ce que nous mangerons, nous qui sommes jeunes?

Hans passa devant lui et ferma la porte, le sacristain resta dehors.

— Nils... — dit-il, presque avec des larmes dans la voix. — Toi et moi, nous pourrons nous entendre sur tout cela. Mais n'y mêle pas d'autres gens.

Ici, Nils fut sot, de nouveau. Il ne put réprimer son humeur, et dit :

— Oh, celui qui est là, dehors, m'est bien aussi proche que toi.

— Eh bien, puisque c'est comme ça, qu'il te procure donc ce qu'il te faut!

Et il jeta Nils à la porte.

Les relations devenaient pénibles entre les deux parties. Que le sacristain dût être témoin, le jour où l'on irait chez le juge cantonal pour rédiger l'acte de donation, ce ne fut pas pour les améliorer.

Et pourtant, lorsqu'il fut dans le bureau du juge, Hans réfléchit, et se dit que Nils était, malgré tout, comme un fils de la ferme, et qu'ils avaient été souvent bons amis, tous les deux. Aussi laissa-t-il englober dans la donation deux chevaux, dix vaches, et les provisions pour tous les habitants de la ferme jusqu'à la fin de l'année, plus toutes les voitures de travail et les outils.

La vente aux enchères qui eut lieu à Dyrendal fut tout de même considérable, et dura plusieurs jours. Martha était pâle, mais circulait et riait. Hans était plus pâle encore, mais gai. Il plaisantait à tout propos. Nils courait de tous côtés, et semblait chercher tel ou tel pour lui donner une volée de coups.

Lits, secrétaires, glaces, canapés, furent criés. Une maison, un foyer, était mis en pièces et dispersé à tous les vents. Les vaches comparurent une à une, et Martha se tint auprès d'elles, les tapota, les appela « ma bonne vache », mais serra souvent les lèvres, comme pour avaler son émotion.

Mais lorsque Raua fut présentée, Martha prit la vieille jument par la bride et la remit à Kristian Haug.

— Tu l'as attelée bien souvent, celle-là. Prends-la maintenant, et envoie-lui une bonne balle.

Et Martha se hâta de remonter à la maison rouge et de s'y enfermer.

XXIII

La neige n'est pas venue, cette année non plus, bien que Noël approche. Dans la journée, on bat le blé. Cela sent le grain dans toute la ferme, la paille s'envole haut au-dessus des toits, et le soir, c'est la nuit sombre, le froid et les étoiles.

Mais le vent s'est levé. Si l'on veille, on peut voir une lueur qui glisse, dans l'obscurité, sur le plancher. Elle ne provient pas de la lune, mais des rouges nuages orageux qui courent dans le ciel.

Martha est au lit et regarde le parquet. Hans dort. La ferme dort. Ce que nul ne peut voir à la lumière du jour doit errer maintenant, çà et là. Quelqu'un entre dans la salle. Un étranger... le voici! Il n'a pas ouvert la porte, et il ne l'a pas refermée. Il est là tout de même, debout. Et il s'assied sur une chaise, près de Martha.

— Me reconnais-tu?

Oui, certes. Elle l'a vu lorsqu'il était petit, et elle ne l'a pas oublié depuis. Voilà comment il est, maintenant qu'il a plus de trente ans, lui aussi. Et il a une chaîne de montre à son gilet, lui aussi. C'est le fils. Il n'a pas de voix, le pauvre, mais il regarde Martha, qui le comprend : « Tu n'aurais pas dû faire cela, mère. Tu aurais dû attendre encore quelques années : peut-être aurais-je pu naître. »

Martha se couvre les yeux et gémit.

Et une heure plus tard, elle est en plein dans son étrange règlement de comptes avec celui qui est là-haut, qui a la toute-puissance, et qui l'emploie si impitoyablement contre un être sans défense.

Que peut-elle faire? Se prosterner? Non... pas encore. Ce n'est pas la première fois qu'on voit des grands. Agir en désespérée... oui. Cela, elle le peut! Jeter le défi, pécher... oui! C'est donc un recours? Il y a ici une armoire, dont un tiroir est réservé, bien fermé à clef. Si elle reste seule, un jour, il peut

arriver qu'elle ouvre le tiroir, quand la porte aura d'abord été verrouillée, et les stores baissés. Ce qu'on y voit!... De l'argenterie, douze couronnes dans une enveloppe, des cuillères, des fourchettes, des gobelets, des pièces. Vols, péchés. Péchés brillants. Péchés d'argent. Mais qu'elles sont vaines, ces tentatives pour tirer un peu la corde d'un autre côté! Un défi... une grimace au ciel. Eh oui. Mais rien qu'une grimace. Tout cela est tellement vain, que c'est à se rouler par terre et à hurler de douleur.

L'étranger est-il parti? Oh, cher ami, reste là, quand ce ne serait que la nuit, et quand personne ne te verrait, que moi.

La femme qui a un fils ne vieillit pas. Un fils, c'est une seconde jeunesse. Il est la vie, dont jamais la mort n'a raison. Le fils est l'image de celui à qui nous devons croire. Et ton propre fils... lui aussi, aurait pu être pour toi un sauveur.

Elle se retourna. Et il paraît que Hans veillait aussi.

— Non, — dit-il, — je ne veux plus être la risée des gens. J'irai m'acheter une autre ferme.

Martha fit semblant de dormir.

Le vent souffle dehors, il mugit sous les avants-toits, qui craquent, et les taches claires projetées par le ciel d'orage ne cessent de ramper sur le plancher.

C'est bien à ces moments-là que la vraie nature des gens se dégage et se révèle. Une jeune, belle femme, n'est plus qu'un chat gris. Un homme considéré, qui vient d'être élu à la commission cantonale, se montre alors comme un tailleur au dos rond, muni de son aune et de son carreau. Voici qu'il traverse la cour de la ferme; c'est à l'étable qu'il se rend. On peut voir, aux lueurs de l'orage, que ses yeux sont jaunes et son visage ridé.

Voilà la mine qu'il a.

La porte de l'étable s'ouvre. Les vaches reniflent, comme si elles flairaient une bête de proie. Mais le gars sait où il va. Il arrive auprès des deux vaches qui appartiennent à Hans et à Martha.

Hé... qu'est-ce que vous avez à brailler? Est-ce parce que vous n'avez pas à manger? Ne vous donne-t-on pas de la paille? Et de l'eau? Et de la sciure de bois? N'est-ce pas bien assez bon? Vous maigrissez, c'est vrai, et votre lait ne sera

bientôt plus que de l'eau claire, mais n'est-ce pas bien suffisant pour les vieux? Ont-ils pris les meubles de la salle, oui ou non? Vont-ils vivre là indéfiniment? Non, les deux vaches qu'ils possèdent maigriront si bien que les os leur sortiront de la peau, un jour. Oui, oui...

La pendule sonne dans la maison rouge, Martha pose encore la main sur ses yeux, soupire, essaye de dormir.

Un peu après minuit, Olina se réveille, se dresse sur son séant, et se frotte les yeux. Son enfant n'avait pas crié, pourtant. Mais il se passait quelque chose près d'elle, dans la ferme, en tout cas. Ce n'était pas un incendie, mais il fallait qu'elle se levât.

Pieds nus, elle s'avança vers la fenêtre et regarda dehors. Un temps s'écoula.

— Nils!

— Hm, — répondit-il, endormi.

— Nils, lève-toi. Viens voir à la fenêtre.

— Qu'est-ce que c'est?

Il était enfin réveillé.

— Arrive Nils.

Il traversa la pièce sombre, en chemise, et fut bientôt près d'Olina.

— Qu'est-ce que c'est que ça, près de l'étable, Nils? Il y a des gens, là.

— Des bêtises. Au milieu de la nuit?

Mais tous deux virent de la lumière aux fenêtres, là-bas. Ce n'était pas une lanterne oubliée. La lanterne se déplaçait.

— Nom de nom!...

— Tu crois que ce sont des voleurs?

La voix de la jeune femme tremblait. Elle s'accrochait au bras de Nils.

Lui, se taisait, le regard fixe. Il dit enfin :

— Pas difficile de deviner qui c'est.

— Crois-tu que ce serait...

— Mais n'aurons-nous jamais la paix, Olina? Il faut, sapristi, que cette affaire-là soit réglée, une bonne fois.

Il se hâta d'enfiler ses vêtements.

— Nils, je ne veux pas que tu me quittes.

— Ah! tais-toi. Il faut qu'on en finisse.

Le froid le faisait claquer des dents, mais il sortit sans bruit.

Là-bas, dans l'étable, des pas légers arpentent le plancher glissant, la lanterne s'arrête, la personne qui la tient se penche, l'oreille attentive. Mais ce n'est pas le vent qu'elle écoute.

Elle écoute ces bêtes au repos, leurs souffles nombreux dans la nuit paisible. Ce sont toutes ces bêtes qui la captivent : « Comment peux-tu oser nous déranger dans notre bienheureux sommeil? Tes soucis, tes ennemis, tes vices, tes douleurs, avons-nous rien à y voir? Ne sommes-nous pas innocentes? Pourquoi viens-tu t'introduire ici et nous réveiller, en ce moment, où nous pouvons dormir, et, toute une longue nuit, rêver de liberté? »

La porteuse de lanterne se redresse, ferme les yeux. C'est juste. Elle comprend cet avis que semble lui donner toute l'étable endormie. C'est juste.

Mais peut-elle prendre elle-même du repos avant que les deux vaches aient eu à manger? Elle trouve dans un seau de la bouillie destinée aux cochons, la porte aux deux bêtes, les éclaire, présente le seau à l'une, va chercher pour l'autre un vase en bois qui contient des pommes de terre bouillies, et enfin partage entre elles une botte de foin.

Les bêtes ne se lèvent pas. Elles veulent qu'on les laisse tranquilles.

C'est bon... Elle les tapote. Il y a tout de même encore des êtres à qui elle peut encore donner ses soins. C'est bon, c'est bon.

Elle s'essuie les mains après sa jupe, lève sa lanterne, et répand la lumière dans l'étable. Bêtes étrangères. La vache à la clochette a déjà un veau dans le ventre. Ce sont des produits de la ferme, de ce côté-là. Mais plusieurs bêtes étrangères sont pleines. Elles commencent à posséder l'étable, ces vaches-là, et Nils. Martha est tentée de lancer l'antique maléfice : « Puisse le sang de rate et la goutte atteindre le troupeau! Puissent les veaux naître morts et le lait se changer en sang boueux! Puisse... »

Quelqu'un entre dans l'étable. Des pas... Nils paraît à la lumière jaune de la lanterne. Lui et Martha restent un moment

à se regarder. Puis, il se rapproche, pâle,... vilain à voir. Ici, dans l'étable paisible, au milieu de la nuit, Martha n'était plus pour lui une personne, mais un esprit du mal. Il dit d'une voix sifflante :

— Que diable est-ce que tu fiches là, en pleine nuit?

— Est-ce que ça te regarde, imbécile?

— Fais-moi le plaisir de déguerpir. Il n'y a rien à voler ici.

— Ha-ha-ha!

C'est alors que la paix de l'étable fut troublée pour tout de bon. Ces voies furieuses, ces poings tendus, ces visages contractés à la lumière jaune, tout cela était plus excitant que l'orage au dehors. Les vaches se levèrent, l'une après l'autre, se reculèrent dans leurs stalles, tournèrent la tête et mugirent. La vache à la cloche se réveilla, et en se levant fit sonner sa cloche comme si elle appelait au secours l'étable tout entière.

. . . . . .

La lanterne rentra enfin dans la maison rouge. Hans, qui dormait, sentit une main se poser sur son épaule.

— Lève-toi, Hans.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Lève-toi, tout de suite. Nous sommes chassés de la ferme.

Hans sursauta, écarquilla les yeux. Est-ce qu'elle était folle?

— Chassés! Il n'y a personne qui puisse nous chasser. Nous avons le droit d'être ici. Mais qu'est-ce qui se passe, en pleine nuit?

— Toi, tu dors, et ne te soucies de rien. Mais il menace de nous appeler devant le juge cantonal. Il s'agit de prison. Et si tu restes ici une heure de plus, tu verras ce que je ferai. Tu en seras épouvanté, toi et d'autres. Veux-tu t'habiller, oui ou non?

— Mais où est-ce que nous irons, à pareille heure?

Hans, abasourdi, s'arrachait le peu de cheveux blancs qu'il avait encore.

— Je t'expliquerai tout, mais, pour le moment, viens. Il aura la honte de nous avoir chassés de Dyrendal en pleine nuit.

Hans la fixait toujours.

— Ah, bon Dieu!

Et il se mit à s'habiller.

Elle réfléchit alors : il y avait des objets qui devaient être emportés tout de suite. Des draps, de l'argent, la bouilloire pour le café.

Vers l'aube, le vent du nord-ouest devint plus fort, le ciel était nettoyé, on ne voyait plus que çà et là quelques nuages blancs ou roux s'éloigner rapidement sous les étoiles.

Au-dessus des collines boisées à l'est se montrait par instants une lune glaciale. De son air calme, elle regardait les deux êtres que le vent poussait sur la route, avec leur charge de literie et de paniers, suivis de leurs ombres qui se déplaçaient sur le remblai givré. Sous la rafale ils étaient obligés d'allonger le pas, et de se hâter comme s'ils étaient chassés à coups de fouet, et condamnés à ne plus jamais revenir.

On frappe à la porte de Kristian Haug. Il s'éveille. On frappe de nouveau. Il se lève et s'approche de la fenêtre. Il y a des gens dehors. Des bohémiens? S'imaginent-ils qu'on va les faire entrer?

Mais... Kristian croit reconnaître l'un de ces gens. Non, ce n'est pas...

Kristian ouvrit la porte. C'était bien eux.

— Laisse-nous entrer, Kristian, — dit Martha. — Nous sommes sans abri. Il nous a chassés de Dyrendal.

XXIV

Il était clair qu'ils ne pouvaient pas demeurer indéfiniment chez l'un des *husmœnd* de Nils.

Il fallait au moins attendre que Hans eût enfin retrouvé le sommeil. Mais dormir était précisément ce qu'il ne voulait pas. Dormir?... Hans devenait enragé. Il vaguait chez Kristian, les yeux injectés, frappait les murs, et faisait peur à Jonetta et aux enfants. L'obscurité venue, il sortait, descendait à Dyrendal, et tournait autour de la maison, à distance, par grands cercles, il regardait la ferme, mâchonnait sa chique, et crachait. Ha-ha! Non, ce n'était pas vrai. Il rêvait. Il n'avait pas été aussi bête. C'était un mensonge. Sale gosse!

Dyrendal, la pêcherie, les bois... à la mer, tout ça! Encore un filet... emporté par la mer... non, pas cette fois. C'est faux, faux, faux!

Il poursuivait sa route, fourrageait dans sa barbe, se passait fébrilement la main dans le reste de ses cheveux, s'approchait de la ferme et voulait entrer, les mettre à la porte! Bon... attends un peu... il pourrait bien arriver... Et il regardait ses poings. Le garçon ne serait pas de force à les endurer.

Il continua et s'arrêta de nouveau. Ha-ha! Si on y mettait le feu... le diable m'emporte! La voilà, la ferme!... Ils ont allumé dans la salle. Ils sont là, et se trouvent bien. Oui, à leur aise. Mais lui... lui... sans abri! Il marchait et marchait dans l'ombre autour de cette maison éclairée, qui n'était plus à lui.

Il ne savait pas que Kristian Haug le suivait de loin.

Martha le menaça d'appeler un jour le médecin et de le mettre dans une maison de fous, s'il ne se décidait pas à dormir le soir.

Et enfin il dormit, ce gaillard robuste à cheveux blancs. Il se coucha dans la chambre de la cabane et reposa deux jours pleins.

— Tâche de les faire partir, — dit Jonetta à Kristian. — La vie sera intolérable tant qu'ils seront là.

Ils partirent.

Depuis quelque temps, on voyait Hans circuler les paupières baissées, et jeter de rapides coups d'œil de côté. Attendez un peu, bonnes gens, vous verrez...

Une grande ferme, de l'autre côté du fjord, devait être vendue aux enchères. C'était encore un coup de filet audacieux. Attendez un peu! Hans avait été floué, mais il saurait montrer qu'il était capable d'amasser une fortune encore une fois. Gros propriétaire, député... oh, il n'était pas un vieillard. Le sale gosse de Dyrendal le verrait bien.

Les voilà donc tous deux dans la salle des enchères, et Hans est parmi les acheteurs. Martha est en sueur et tremble. Elle sait que le peu d'argent qu'ils possèdent encore va être engagé dans une affaire incertaine. Débuter avec des dettes... c'est risqué... et ils sont vieux!... Mais tant pis. Il faut que Hans passe sa colère.

Les prix montent. Il s'agit d'une grosse propriété, avec terres de *husmœnd*, bois, nombreux troupeaux... Allons! Personne ne monte! Hans, tout pâle, mit un bout de sa barbe dans sa bouche. Il enchérit encore. Mais ensuite, il baissa la tête et se tut. Il n'avait donc plus d'audace? N'était-il donc plus le même qu'au temps du grand coup de filet, son achat de Dyrendal?

Personne ne monte? Le juge cantonal le regarda, et leva le marteau qui tomba, et Hans avait trop de honte pour lever les yeux sur Martha. Ils partirent, sans plus d'abri qu'en venant.

Tu es vieux, maintenant, Hans?

Après tout, ils pouvaient bien commencer en petit, comme dans leur jeunesse. On verrait plus tard à trouver une occasion de s'agrandir. On n'est pas tellement pressé.

Ils achetèrent donc une petite ferme de l'autre côté du fjord. De là, ils apercevaient Dyrendal comme un petit point au milieu des bois, là-bas, dans un autre canton.

JOHAN BOJER

(Traduction P.-G. LA CHESNAIS.)

LE MOUVEMENT DRAMATIQUE

La Comédie Française, qui avait précédemment représenté l'*Ennemi du peuple* avec M. de Féraudy, vient de monter *Hedda Gabler* pour madame Piérat. C'est fort bien fait. Les œuvres étrangères vraiment caractéristiques ont leur place à la Comédie-Française, où l'on verrait volontiers un peu de Gœthe et de Calderon, et où l'on s'étonne que Shakespeare soit si négligé. Ibsen est un maître. Il n'a guère été joué à Paris que par M. Antoine et surtout par M. Lugné-Poe. Il mérite d'être accueilli chez Molière.

Cette fois, la vérité m'oblige à dire qu'il y a été accueilli un peu froidement. La faute en est pour une part aux comédiens. L'usage s'est établi, sous prétexte qu'Ibsen était norvégien, de débiter ses pièces sur un ton morose et septentrional de prêche méthodiste. Madame Piérat a délibérément éteint son jeu, et par contre-coup celui de ses camarades, à l'exception tout au plus de M. Granval. Ce parti pris de grisaille et de demi-deuil n'a pas rendu la pièce très amusante. Il ne correspond en aucune façon à la pensée d'Ibsen, presque constamment révolté, tout au contraire, contre cette morne et déprimante conception de la vie.

Toute la responsabilité de l'erreur n'incombe pas cette fois à M. Lugné-Poe. Une part en revient à Jules Lemaître, qui a su accréditer une certaine interprétation bourgeoise d'*Hedda Gabler*. Tandis que les esthètes un peu anarchistes d'il y a une trentaine d'années regardaient Hedda comme une héroïne infiniment sympathique, Jules Lemaître considéra

qu'Ibsen avait voulu la tourner en dérision. Or, il est bien vrai que dans le *Canard Sauvage*, Ibsen a non pas démenti sa doctrine de liberté, mais montré qu'elle donnait de déplorables résultats chez un être médiocre, ce qui est, je le remarque en passant, une des vues essentielles de Flaubert. Mais peut-on assimiler *Hedda Gabler* au *Canard Sauvage?* Je ne le crois pas.

Lorsqu'Hedda fait son entrée au premier acte, Ibsen donne ces indications : « C'est une femme de vingt-neuf ans, à la tournure et aux traits pleins de noblesse et de distinction. Le teint est d'un blanc mat. Beaucoup de calme et de froide clarté dans ses yeux d'un gris d'acier. » Ainsi, pour Ibsen, Hedda n'est ni sotte, ni vile, ni détraquée. Cependant, elle commet des actes odieux? Oui, mais il faut voir pourquoi.

Notez déjà son âge. La fille du général Gabler n'a trouvé à se marier qu'à vingt-neuf ans. Qui a-t-elle épousé? Un homme quelconque, George Tesman, vague professeur sans fortune ni talent, prudhommesque et nigaud, le mari classique des comédies et même des vaudevilles. Comment cette belle créature, intelligente et altière, s'est-elle résignée à un pareil mariage? C'est qu'elle n'a pas trouvé mieux. George Tesman demandait à l'épouser : « C'était toujours plus que ce que mes autres cavaliers servants étaient prêts à faire », dira-t-elle à l'un d'entre eux. Bien entendu, elle n'aime pas son mari. Pas d'amour, mais pas d'infidélité non plus! Elle repousse avec mépris l'assesseur Brack, qui lui offre ce qu'il appelle une combinaison triangulaire, c'est-à-dire un bon petit adultère de tout repos. Lorsque ce cynique croit la tenir par la peur du scandale et pousse son chantage, elle s'écriera : « Esclave? Non, jamais!... » Et ce sera l'une des raisons de sa mort.

Le principal de ces anciens cavaliers servants, qui ont eu la lâcheté de ne pas lui demander sa main, parce qu'elle était pauvre, se nomme Eylert Loevborg, et semblait plus digne d'elle. Secrètement, elle l'aimait. Ce sociologue lui a fait une cour assidue, et si pressante qu'il a même essayé de la séduire. Elle s'est indignée : il est parti. « Honte à vous, Eylert Loevborg, d'avoir commis cet attentat sur votre hardie camarade! » Hardie, en ceci qu'elle se montrait curieuse

et d'esprit libre. Cet Eylert s'est cru autorisé pour ce motif à la traiter comme une fille de rien. Quoi de plus blessant que d'être méconnue précisément pour ses hautes qualités? Ce qu'il fallait à ce soi-disant penseur et à ce faux grand homme, c'était une Théa Elvsted, une petite femme dévouée, mais moutonnière et insignifiante, qui trompe pour lui un vieil époux et qu'il présente comme l'inspiratrice de son œuvre. Lorsqu'Hedda est mariée, Loevborg reparaît, flanqué de son Egérie, et renouerait volontiers avec l'ancienne camarade! Parbleu! Il n'y a plus à craindre de responsabilités. Ne conçoit-on pas la rage d'Hedda, contre tous ces gens-là, et sa soif de vengeance? Son mari l'ennuie à mourir et ne peut même pas lui assurer une situation convenable. Tout son milieu est haïssable ou ridicule. Même les deux vieilles tantes Tesman sont bornées et assommantes, braves femmes sans doute, mais dont la bonté machinale ressemble à un tic. Vraiment, Hedda Gabler avait quelque droit d'espérer autre chose!

C'est cette espèce d'asphyxie qui provoque en elle comme des soubresauts. « Qu'on ne vienne pas me parler de devoirs, à moi! » Car qui donc fait son devoir envers elle? « Je veux une fois dans ma vie peser sur une destinée humaine! » Car tout a pesé sur la sienne : elle est une victime; elle veut une revanche. La comparaison entre son sort et celui de cette Théa qui ne la vaut pas a de quoi l'enrager. Loevborg s'est si mal conduit qu'on s'explique la haine dont Hedda le poursuit, jusqu'à brûler symboliquement le manuscrit du prétendu chef-d'œuvre. Si elle le pousse à retomber dans l'ivrognerie, n'est-elle pas un peu excusable de tirer les ficelles d'un pareil pantin, dont l'inconsistance l'a tellement offensée? Quand elle l'engage à « mourir en beauté », elle ne lui fait pas grand tort, puisqu'il se regarde lui-même comme un homme fini, et elle lui fait même trop d'honneur, puisqu'il mourra ridiculement. Tesman, qu'on dit et qui se croit si honnête, se réjouit de la destruction du manuscrit d'Eylert, dès qu'il pense y découvrir une preuve d'amour pour lui. Après quoi il a quelques remords, auxquels il sacrifie tout de suite Hedda, se jugeant sûr d'elle, et il s'acoquine à madame Evsted pour reconstituer l'ouvrage d'après les notes laissées par Eylert,

en conseillant à Hedda de se distraire pendant ce temps avec l'homme au triangle, l'assesseur Brack! Devant tant de bêtise et de muflerie, Hedda, toujours fière, n'aperçoit d'autre refuge que le suicide. Elle ne plie pas, elle s'évade.

Ainsi, coupable et malfaisante, mais d'abord persécutée, Hedda vaut malgré tout beaucoup mieux que son entourage. L'humanité tout entière est mauvaise, se composant d'une majorité de niais ou de pleutres, dont la bassesse martyrise et pervertit les êtres supérieurs. Hedda n'est ni le modèle que prônaient les esthètes, ni l'ilote qu'a dénoncée Jules Lemaître. C'est en raison de sa supériorité même qu'elle souffre et que sa souffrance l'égare. Ibsen aboutit dans cet ouvrage au pessimisme total.

De là des circonstances atténuantes pour les comédiens et pour le public. *Hedda Gabler* n'a pas été très bien jouée, mais est sans doute injouable et faite pour être lue. Un jeu brillant et en dehors aurait vraisemblablement provoqué des murmures. Le spectateur aime à savoir qui a raison dans un conflit. Ici, tout le monde a tort, Hedda peut-être encore plus que les autres en un sens, parce qu'elle pêche selon sa mesure et que l'être d'élite ne peut pas plus être médiocre dans le mal que dans le bien. Or, on admet que l'idéaliste soit malheureux, parce que c'est un fait d'expérience courante, mais on veut pouvoir le plaindre et l'admirer; on ne lui permet pas de devenir aussi méchant (ou davantage) que ses ennemis, et l'on ne comprend pas que cette déchéance ne l'abaisse pourtant pas à leur niveau. Les idées d'Ibsen sont trop subtiles et trop profondes pour être pleinement saisies d'un public de théâtre.

Voyez la différence avec les *Corbeaux*, dont la Comédie Française vient de faire une excellente reprise. Certes c'est un chef-d'œuvre, et qui, cette fois enfin, a brillamment réussi. Mais comme tout y est facile, en comparaison! Becque procède par catégories tranchées. D'un côté, les honnêtes gens, de l'autre les coquins; et les premiers sont dépouillés par les autres, c'est vrai, mais quelle satisfaction pour la morale que cette mordante satire contre les oiseaux de proie et cette pitié pour les tendres brebis! La pièce de Becque, que l'on a dite si noire, est au contraire réconfortante et tonique comme une

tirade d'Alceste. Il y a du mal dans le monde, et Becque se garde bien de le dissimuler; mais quelles améliorations ne peut-on attendre de ces généreuses colères! Pas plus qu'Ibsen, Becque n'a eu besoin d'un Desgenais pour s'exprimer. Mais ses intentions sont autrement claires que celles du dramaturge scandinave, peut-être parce qu'elles sont plus simples. Grand écrivain dramatique, très noble et très humain, Becque n'est pourtant qu'un peintre de mœurs. Ibsen est un philosophe, et non des moins compliqués.

La Comédie-Française a offert en outre, la première représentation de l'*École des Quinquagénaires*, un acte en vers (parfaitement!) de M. Tristan Bernard. Ce ne sont pas des vers très lyriques, et le lyrisme n'est nullement obligatoire dans la comédie; mais le tour en est aisé et ingénieux. Un père, qui avait une petite amie, y renonce pour ne pas donner à sa fille, nouvellement mariée, un exemple de licence qui pourrait devenir dangereux... C'est spirituel et charmant, d'ailleurs très finement joué par MM. Bernard et Bertin, mesdemoiselles Bovy, Nizan et Catherine Fonteney.

Le même soir, on donnait *Esther*. Madame Colonna Romano paraît à son avantage dans ce rôle, grâce à sa voix musicale et à sa diction harmonieuse. M. Silvain est un éloquent Mardochée et M. Albert Lambert un fastueux Assérus... Maintenant, aimez-vous beaucoup *Esther*? C'est, je l'avoue, la pièce de Racine que je goûte le moins. Assurément les beaux vers n'y manquent point, surtout dans les scènes dramatiques :

Et que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther adore!

Etc... Les chœurs sont un peu plus inégaux et non exempts de faiblesses. L'ensemble n'atteint pas à la même grandeur poétique qu'*Athalie*. Et que l'esprit général est déplaisant! Dans le prologue, ces flagorneries à Louis XIV et cet éloge de la révocation de l'édit de Nantes; puis toute cette férocité pour ainsi dire bêlante, ce fanatisme affadi, ce ton plaintif et onctueux pour exhaler la haine et réclamer des massacres! Cette tendre Esther est aussi sanguinaire que l'impie Aman, et elle l'est avec plus d'hypocrisie.

Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!

On ne s'en douterait pas à écouter la tragédie du doux

Racine, qui prend à son compte la barbarie biblique, en la maquillant d'un vocabulaire de manuel de piété. Grand poète, grand peintre de l'amour, il avait par ailleurs la mentalité d'un enfant de chœur ou d'un élève du catéchisme de persévérance. Je saisis cette occasion de vous signaler la belle édition de Racine que M. Lucien Dubech publie à la Cité des Livres. Les notices sont substantielles et instructives : l'exécution typographique est admirable.

***

Nous avons eu à la Porte Saint-Martin la *Madelon* de M. Jean Sarment. Ce jeune auteur, qui s'est fait connaître et grandement apprécier dès ses débuts, avec le *Pêcheur d'ombres* et la *Couronne de carton*, puis le *Mariage d'Hamlet* et *Je suis trop grand pour moi*, semble évoluer du symbolisme fantaisiste vers le réalisme psychologique. Il a d'abord subi l'influence du Jules Laforgue des *Moralités légendaires*; on a parlé de Marivaux à propos de la *Madelon* : j'y verrais plutôt une analogie avec Alphonse Daudet. Ramassée en un court récit, cette *Madelon* aurait pu figurer dans les *Femmes d'artistes*. La finesse, l'ironie, le pittoresque, la sensibilité d'Alphonse Daudet se retrouvent dans la nouvelle pièce de M. Jean Sarment.

Les deux premiers actes se passent en Amérique, près de New-York, dans un bar ou une pension de famille; le troisième à Paris, dans un cabinet particulier; le quatrième, au foyer des artistes d'une salle de concerts. Voilà, pour le choix, des milieux amusants. L'aventure est celle des amours d'une bonne fille aimante et d'un jeune compositeur uniquement occupé de lui-même. Madeleine, qu'on appelle Madelon, par allusion à la chanson des troupiers, a mené par bonté une vie assez libre : elle ne sait rien refuser. De son état, elle est dessinatrice pour journaux de modes. Par nature, c'est une servante au grand cœur, qui a la vocation du sacrifice. Elle se donne au petit musicien Marc-Adolphe, parce qu'il est triste et a besoin de consolation. Elle se met à l'adorer. Il se laisse faire et la torture avec un cynisme ingénu. C'est qu'il rapporte tout à son art, et c'est une idée très répandue

dans les romans de l'époque Zola-Daudet que l'art exige des holocaustes, ou sert de bon prétexte pour les exiger. En Amérique, dès le début de leur liaison, Marc-Adolphe ne se cache pas d'entretenir une correspondance sentimentale avec une jeune fille restée à Paris, qu'il aurait voulu épouser et qui a préféré attendre : c'est pour alimenter la mélancolie qui inspire utilement sa musique. Il est jaloux, capricieux, tyrannique et négligent : c'est que rien ne doit troubler son inspiration ni le détourner de cet unique souci. Il quitte Madelon pour se marier : il a réussi, un peu grâce aux démarches de cette fidèle amie; il est connu, l'ancienne fiancée des temps difficiles l'a donc agréé. C'est une victoire, un encouragement; et puis pour composer sa *Symphonie amoureuse* ne lui faut-il pas varier ses expériences? Un ou deux ans plus tard, il a divorcé, sans doute pour le même motif. D'autres conquêtes lui sont probablement réservées. En attendant, il est seul, malheureux, il vient de perdre sa mère, et voici qu'il va risquer une grosse partie : la première audition de cette fameuse *Symphonie* qu'il dirigera lui-même. Madelon, qu'il a tant maltraitée et déchirée, accourt dès qu'il souhaite sa présence, et s'en va douloureusement mais sans se plaindre, dès qu'il lui fait entendre qu'il peut se passer d'elle.

Toute l'abnégation d'une part; de l'autre, rien qu'égoïsme. C'est peut-être un peu systématique, et même partial. C'est ainsi que les romancières ont coutume de distribuer les rôles, et l'on ne savait pas M. Jean Sarment si féministe. Mais peu importe! Sa pièce est très jolie et très émouvante, d'un style net et pénétrant, quoique souple et paré des couleurs de la vie. Et, en somme, l'histoire est peut-être vraie. Elle n'est sûrement pas invraisemblable. L'erreur serait seulement de trop généraliser. En tout cas, la *Madelon* marque une étape décisive dans la carrière de M. Jean Sarment, dont on peut désormais affirmer qu'il ne se confinera pas dans les petites chapelles et qu'un brillant avenir s'ouvre pour lui devant le grand public.

***

On ne joue pas pour s'amuser, déclare M. Sacha Guitry, qui a donné ce titre à sa nouvelle comédie du Théâtre Edouard VII.

C'est un épisode de roman comique, c'est-à-dire une étude sur les comédiens. M. Sacha Guitry combat l'intrusion des amateurs, surtout celle des jeunes personnes à qui les subventions d'un protecteur opulent permettent de se risquer sur la scène sans vocation marquée ni préparation suffisante. Deux tableaux nous font assister à des représentations d'un extraordinaire drame romantique, par une troupe en tournée. La première fois, la *prima donna* improvisée reste, comme on dit, en carafe. Plus tard, ayant reçu les leçons d'un vieil artiste presque octogénaire, succédané de Mélingue et de Frédérick Lemaître, elle se fait applaudir, mais qu'elle joue *boulevard*, comme on disait naguère! Sacha Guitry est un parodiste joyeux, et ses pastiches de l'antique mélo sont à pâmer de rire. Il y a bien des traits plaisants et même des observations fort judicieuses dans les trois autres tableaux, et le tout bénéficie d'une interprétation incomparable : les deux Guitry, père et fils, et troisième personne de cette trinité, la ravissante Yvonne Printemps. La composition de l'affiche aurait suffi à garantir un triomphe.

J'ai pris le plus vif plaisir à l'*Éternel Printemps*, de MM. Henri Duvernois et Max Maurey, au théâtre des Variétés. Un sujet ingénieux et non sans portée. Deux jeunes époux sont en voie de faire mauvais ménage. Au cours d'une querelle, le mari s'évanouit. Le choc l'a frappé d'amnésie, il ne reconnaît plus sa femme; mais de nouveau, il l'adore, et elle en éprouve une grande joie. Ils s'aimaient toujours. Seule, l'usure de l'habitude les avait induits à en douter. C'est une espèce de conte philosophique, que les auteurs parent du dialogue le plus piquant et le plus délicat : une comédie légère, faite pour les connaisseurs, un peu comme celles de Meilhac et Halévy.

PAUL SOUDAY

PARMI LES LIVRES

M. Edmond Jaloux, a fait de l'*Alcyone* un roman si frémissant qu'on ne le lit point sans avoir les nerfs agacés. « Il y a des heures, écrit-il, où toutes les parties de notre être intime souffrent d'une commune désadhérence : le courant central qui nous vivifie et qui nous donne la conviction de l'harmonie et de la continuité s'interrompt brusquement. Alors nous ne trouvons plus que désaccord, frigidité, détachement général à l'égard de nous-mêmes. Les diverses pièces de notre moi, isolées les unes des autres, sont recouvertes par un flot opaque... Les tores qui retiennent notre âme à notre corps se desserrent et se déroulent. » Voilà à peu près l'état où M. Jaloux met ses lecteurs. C'est un joli résultat.

Il y parvient par le moyen le plus simple du monde. Pendant trois cents pages, il nous montre des âmes dissociées. Il n'en faut pas plus, et la contagion opère. Pour que l'atmosphère lui soit favorable, l'auteur a placé son récit à Venise dans des palais qui sentent le linge mouillé; et l'eau verte exhale ses miasmes entre des murs de roses malades.

De ces dissociés, le plus caractérisé est Philippe Chaudoin. C'est un raté, nous dit M. Jaloux. Il se peut en effet que Chaudoin soit quelque chose d'intermédiaire entre un critique et un artiste, quelque chose qui n'a pas de nom. Il se peut que ses ouvrages soient médiocres. Mais il aurait du génie que le roman serait le même. On dirait que l'auteur a ressenti une espèce de pudeur à montrer les hommes tels qu'ils sont, et que, voulant

peindre un être incapable de se connaître et de se ressembler il a, pour ne pas offenser le genre humain, fait de cet homme un malheureux.

J'avoue que je regrette un peu cette concession. Le roman eût certainement gagné en force si Chaudoin, avec toutes ses tares, eût été pourtant un homme supérieur. Et rien ne s'y opposait. Quel est le trait particulier du personnage, le point vital, comme dit M. Bourget? C'est qu'il ne peut jamais se reconnaître dans ses sentiments, discerner ceux qu'il éprouve de ceux qu'il imagine, et définir enfin le moment où il commence à jouer la comédie.

Mais tous les hommes sont ainsi. Ceux qui n'ont point la pratique de l'analyse ne s'en aperçoivent pas. Mais quiconque réfléchit un peu, s'il est de bonne foi, reconnaît en lui-même un Philippe Chaudoin. Comment en serait-il autrement? Des impulsions, des appétits, des frémissements informes et encore sans nom, arrivent jusqu'à la conscience. Elle les coordonne, elle leur assigne une raison, elle leur donne un nom. Neuf fois sur dix elle se trompe. Premier mensonge. Mais enfin le sentiment une fois nommé, commence à se conformer au nom qu'il a reçu. Puisqu'on l'a appelé amour, il évolue selon les lois de l'amour, lesquelles sont purement et simplement la somme de milliers d'exemples légués par l'histoire, le théâtre, le roman, les anthologies poétiques et la gazette des tribunaux. Des bribes de tout cela qui traînent dans la mémoire constituent des précédents auxquels l'amour se conforme, tout en se croyant sincère et original. Il y a plus : chaque image qui passe dans l'esprit, y devient une force et tend à créer l'acte qu'elle représente. Le geste, agissant de même, crée le sentiment qu'il exprime. On ne pleure pas parce qu'on est triste, on est triste parce que l'on pleure.

Dans ces conditions, il ne nous est donné ni d'être sincères ni de ne pas l'être. Voulons-nous jouer la comédie? Nous sommes aussitôt pris à notre propre piège et nous ressentons ce que nous avons simulé. Rien n'est plus dangereux que de feindre l'amour : c'est le plus sûr moyen de devenir amoureux. Mais inversement, il nous est tout aussi difficile d'être vrais. Une émotion véritable au moment où elle s'exprime, passe dans une canalisation compliquée de sentiments traditionnels

et d'expressions consacrées, où son cours naturel ne se reconnaît point.

Tel est Philippe. C'est tout simplement un homme. Il aime Christiane Bressy, belle et veuve. L'auteur, pour les besoins du roman, a mis des degrés dans cet amour. Ce n'est d'abord qu'une sorte d'amitié où les crises de passion alternaient avec les intervalles d'indifférence. Puis, Philippe apprenant que Christiane a été la maîtresse d'un autre homme, une concupiscence orgueilleuse et amère lui fait désirer qu'elle lui appartienne. Le voilà précipité dans le rôle d'amant. Il le lui faut jouer, jusqu'à la limite du suicide.

L'homme que Christiane a aimé, le rival de Philippe, se nomme Hervé de Couengo. Chez lui aussi il est difficile de démêler le vrai d'avec le faux. Comme il est de caractère violent, son amour paraît violent aussi, car nous modelons nos passions à notre image, et elles ne sont que notre portrait. Christiane a donc été « illusionnée », comme écrit M. Jaloux, par « l'orageuse tension » d'Hervé.

« Elle avait cru trouver en lui une passion véritable, parce qu'elle avait pris pour la violence de son amour la violence même de son caractère... » En réalité, il est un malade de l'imagination, colère, soupçonneux, despote et jaloux. Écoutez Christiane raconter leur liaison :

> Pas une fois je ne l'ai vu sans être écrasée d'une scène! Il n'y a pas une infamie dont il ne m'aît soupçonnée, accusée. Cet homme abominable, que j'ai eu la faiblesse de croire que j'aimais, et parce que je me suis donnée à lui, m'a livré le spectacle de la honte à laquelle il m'associait dans son imagination. Il eût voulu que je commette des ignominies pour me les reprocher, et pour être enfin sûr que j'en fusse capable.

Entre ce tourmenteur et ce cabotin, qui finissent par se ressembler, Christiane est comme l'alcyone qui ne peut pas faire son nid sur les eaux troublées. Elle n'est pas elle-même exempte de simulation. Du temps qu'elle aimait Hervé et qu'elle commençait à s'en dégoûter, elle a fait durer les apparences de son amour non sans imposture envers elle-même. « Elle grima son béguin en amour et le camoufla aux limites du possible. » Tout le livre est saturé d'une subtile atmosphère de mensonge, qui s'insinue dans les sentiments et qui les irise

comme de l'eau pourrie. Le furieux Hervé, lui-même, gentilhomme breton et amant barbare, a-t-il le mérite d'être constant et sincère? Il torturait Christiane. Dès qu'elle l'eut quitté, trois ans avant la date où le roman commence, il ressentit un vide affreux. Il vécut de son souvenir. Le mariage qu'il a fait par dépit ne l'occupe point. Enfin il se décide à la retrouver à Venise. Le voilà exalté et joyeux. Il arrive et il est aussitôt saisi de torpeur et d'insensibilité. « Frappé d'atonie, comme ceux qui ne sentent plus rien à force d'avoir trop senti, il se laissait porter par un flot noir, compact, qui dégageait une odeur pestilentielle. » Devant Christiane, il est comme devant une étrangère. Il pense avec désespoir : « C'est fini; je ne l'aime plus. » Le piquant, c'est qu'ayant au préalable décidé qu'il l'aimait toujours. cette décision agit encore d'une façon posthume, et dans le temps qu'il se sent indifférent, le contraint à des regards tendres et à des paroles émues. Telle est la mobilité, l'inconstance et l'incertitude de nos sentiments.

Ils vont pourtant se raffermir, sous l'action de la jalousie. A Venise, Hervé a trouvé, auprès de Christiane, Philippe qu'il ne connaissait pas. Au premier coup d'œil les deux hommes se détestent. La présence de Philippe réveille chez Hervé l'ancien amour; l'idée qu'Hervé a été l'amant de Christiane contraint Philippe à la désirer aussi. Elle repousse l'un et l'autre. Mais comment l'auteur va-t-il finir son livre?

Il a admis que Philippe et Hervé guériraient tous deux de leur crise. Après nous avoir montré pendant tout le livre que l'âme humaine, variable et peu cohérente, se recomposait sans cesse en groupements instables, l'auteur eût été hardi de nous la montrer constante dans la douleur vraie d'un faux amour. Et qui sait pourtant si cette hardiesse n'eût pas été la vérité même? Au fond M. Jaloux l'a senti, et c'est pourquoi il impose à ses deux personnages des cures différentes. Hervé, plus brutal et plus simple, guérit sans convalescence, aussitôt la crise passée. « Il savait qu'il ne reviendrait jamais à Venise et il ne le regrettait pas. Venise, à cette heure morne de la journée, devenait l'allégorie de tous les mensonges et de tous les faux semblants. Il n'était pas fait, lui, pour jouer avec Venise et pour jouer avec Christiane, *ces deux inventions*

de son esprit, également irisées et fuyantes. D'ailleurs il ne savait pas jouer... Mais il ne quittait pas sans amertume ces féeries qu'il n'avait pas comprises... Et Hervé aspirait à sa Bretagne natale; il rêvait d'y souffrir. Il n'en était même plus capable. »

Voilà donc prononcé le mot qui explique tout le livre. Nous ne sommes les uns pour les autres que des inventions de l'esprit. Ceux que nous aimons le plus ne sont que des fantômes qui approchent ou qui se défont avec une affreuse et mortelle inconstance. Et M. Jaloux a très bien vu qu'Hervé souffrirait moins longtemps de ses fantômes que Philippe.

Celui-ci ne guérit qu'au bout d'une longue souffrance. C'est que, plus incertain et plus mobile qu'Hervé, et n'étant lui-même qu'une âme errante et vaine, le fantôme s'était mêlé à lui bien plus étroitement.

Il s'enfonça alors dans une tristesse d'une affreuse âcreté et dont la sincérité lui fit, par comparaison, sentir la facétie de ses récentes fureurs. Il se désintéressa de tout et de lui-même et vécut dans une de ces détresses mornes qui aboutissent parfois à la neurasthénie. Ce dégoût de tout, ce malaise universel qu'il avait joués si souvent, l'affectèrent pour de vrai, soit qu'ayant toujours deviné qu'ils lui seraient naturels un jour, il s'était familiarisé avec eux au point de les éprouver à l'avance, soit qu'à force de croire qu'il était capable de les ressentir, il avait fini par se les inoculer.

Ainsi dans cette dernière épreuve, il se peut encore que Philippe en croyant souffrir d'amour, souffre surtout du chagrin d'être lui-même, tel qu'il est né et tel qu'il s'est fait. A cette dernière page, l'éternelle simulation reparaît encore une fois. Mais elle n'est pas différente de ce que les hommes désignent sous le nom de vérité. Incorporer un autre être à son destin, et lui attribuer le bonheur et la souffrance qu'on tire de soi-même, c'est peut-être là ce qu'on appelle aimer.

***

A lire, après le roman de M. Jaloux, la seconde nouvelle des *Conflits intimes* de M. Bourget, on reconnaît entre les deux ouvrages une parenté dont témoigne la dédicace du second. Il est d'autant plus agréable de s'y attarder, que

nulle part la maîtrise de l'auteur de *Mensonges* n'est plus sensible que dans ces nouvelles de cent pages, où il a réuni les éléments d'un petit drame.

Critique lui-même, M. Bourget est, pour un critique, le plus attirant, le plus émouvant des sujets d'étude. J'avoue que beaucoup de ses idées, parmi les plus fameuses, me paraissent sujettes à caution. Il y a dans ses romans une sorte de déterminisme qui date de l'époque de Taine, et qui semble aujourd'hui un cadre bien étroit pour le mouvant univers. La doctrine même de l'étape, c'est-à-dire du progrès social à rythme lent, fondée sur les lois d'histoire naturelle admises il y a un demi-siècle, n'est vérifiée que très incomplètement par l'histoire. On croit la reconnaître dans je ne sais quelle image idéale de l'ancien régime, où le destin des familles la dément sans cesse. Ce n'en est d'ailleurs pas moins une loi très utile, c'est-à-dire une rubrique sous laquelle on peut classer un grand nombre de faits. Dans toute l'œuvre de M. Bourget, on rencontre ainsi une suite de chemins admirablement tracés. Quelques-uns ont conduit les hommes dans des pays qu'ils n'auraient sans doute jamais connus, si M. Bourget n'avait été un initiateur et un guide. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à l'auteur de *Sensations d'Italie*! Et quelle hardiesse d'analyse aussi dans ses premiers romans, dans *Cruelle énigme* par exemple, dont le pessimisme n'a pas été dépassé.

Il a été attiré lui aussi par l'étude de passions mi-sincères, mi-figurées, et qui deviennent en partie sincères parce qu'elles sont figurées. Mais soucieux d'expliquer ce qu'il décrit, il a choisi pour personnage l'homme à qui les images commandent le plus impérieusement, et qui a la plus grande habitude de la bonne foi artificielle, c'est-à-dire l'acteur : et il a écrit *le Beau Rôle*.

L'acteur Quinault-Dufresne, une espèce de Lekain revenu de nos jours, a inspiré un caprice à une fort grande dame, que M. Bourget a faite russe, pour lui attribuer la brusquerie dans le désir et dans l'aversion, le dédain et la violence sauvage : nouvelle application de la doctrine que tout doit se justifier. Aussi bien M. Bourget énonce cette doctrine en propres termes.

Lorsqu'on s'est appliqué à dégager les dessous dans les événements de sa propre existence et dans celle des autres, ou reconnaît que la part de l'aventure y est beaucoup moindre qu'il ne semble. Ces événements sont tous logiques, en ce sens que les circonstances nous fournissent seulement une occasion de déployer les énergies latentes en nous; mais ces énergies, travaillant toujours dans la même direction, nous dessinaient par avance notre destinée.

Voilà donc nos deux personnages posés. D'abord la princesse Véra :

Les mauvais propos rapportés sur elle se raccordaient trop à cette mélancolique idée que cette adorable créature était une *simulatrice inconsciente*, un protée-femelle d'autant plus décevant dans ses avatars qu'ils étaient plus sincères.

Nous retrouvons ici exactement le caractère qui inquiète M. Jaloux et beaucoup de nos contemporains. Ce trait est d'autant plus remarquable que la nouvelle de M. Bourget a été écrite en 1920. Il a cette fois encore pressenti et devancé. — Voici maintenant le second personnage, Amable Mabrut, dit Quinault-Dufresne, fils d'un épicier de Moulins, puissant créateur de personnages.

Or un rôle, dit M. Bourget, n'est jamais une simulation totale. De l'avoir tenu avec passion laisse une trace dans ce moi inconscient qui sommeille en nous. Le rustre est réapparu chez l'artiste, et un nouveau geste d'une magnanimité surprenante dément à son tour le rustre.

Cette phrase contient toute la nouvelle. Quinault-Dufresne, devenu l'amant de la princesse, se conduit comme un rustre à un dîner, au Café anglais d'où elle le chasse. Il se venge en lui envoyant du haut de la scène, en pleine répétition générale, une phrase de son rôle comme une apostrophe. Elle se venge en le faisant enlever et en le menaçant du knout s'il ne demande pas pardon. Il tient bon, et en fin de compte, elle l'épargne. Mais quelle rage et quelle douleur chez l'amant congédié, le plébéien bafoué, le Français humilié par l'Étrangère! Or un jour, dans les coulisses du théâtre, il entend deux machinistes faire allusion à une bombe qui doit éclater au Café anglais, le soir même à 9 heures. Il est question de tuer un grand-duc, une princesse Véra... Quinault-Dufresne court au Café anglais, pénètre dans le salon où les anarchistes attendaient, essuie un coup de feu,

enlève la bombe. — Il s'est vengé de la princesse en la sauvant. Il a été magnanime, comme au théâtre. Il a eu, dans les deux sens du mot, le beau rôle. Et le contentement qu'il ressent le délivre de sa passion.

***

Le roman de M. Mauriac, *le Désert de l'Amour*, est un très beau livre. Faisons tout de suite les réserves qu'il faut, pour n'y plus revenir. Le livre se compose de deux parties, l'une du présent, l'autre du passé. L'aventure racontée au présent et qui enveloppe l'autre est écrite avec talent; mais elle n'est pas sensiblement supérieure à la moyenne des romans bien faits. Au contraire tout ce qui s'évoque dans la mémoire de Raymond Courrèges quand il rencontre Maria Cross dans un bar de la rue Duphot, toute cette histoire de son adolescence à Bordeaux, est un chef-d'œuvre. L'auteur est d'ailleurs promptement obligé de compléter ces souvenirs, car dans ce drame, vieux de dix-sept ans, Raymond n'a joué qu'un second rôle. Le premier a été tenu par son père, l'austère docteur Courrèges.

Nous voyons l'intérieur d'une maison de bonne bourgeoisie, dans un faubourg de Bordeaux. C'est un étonnant tableau. Raymond rentre du collège. C'est un potache rétif, et mal tenu, qu'on accueille assez froidement : « Sa mère lui demandait combien de fois il faudrait lui dire de râcler ses semelles au décrottoir et s'il comptait aller à table *avec ces mains*. Madame Courrèges mère glissait à mi-voix à sa bru : « Vous savez ce que dit Paul, qu'il ne faut pas énerver inutilement le petit. » Ainsi dès son apparition, naissaient à son propos d'aigres paroles. »

La sœur de Raymond, Madeleine, a épousé le lieutenant Gaston Basque. Ils ont quatre petites filles, un peu roussottes : « mêmes robes, mêmes cheveux, mêmes taches de son, elles étaient serrées telles que des oiseaux apprivoisés sur un bâton ». A table, il est interdit de leur adresser la parole; sinon, elles sont punies. Ainsi l'a décrété le lieutenant, qui est un homme d'autorité. Madeleine déteste son frère, qu'elle

nomme une plaie de famille, et à qui elle prédit un avenir de joli coco.

Le docteur ne paraît que le dîner commencé, et il est reçu par les vociférations de sa femme. Il n'a donc pas entendu sonner? Avec un service aussi décousu, comment pourrait-on garder un domestique? « Le docteur remuait la tête comme pour chasser une mouche, ouvrait une revue. » Madame Courrèges était une bonne femme assurément, et qui aimait son mari. Mais ses sentiments de bourgeoise en robe de chambre prune, méfiante, curieuse, d'une honnêteté assurée de matrone mais sans générosité de cœur, exaspéraient le docteur. Un jour, une jolie femme qui était entretenue par un M. Larousselle, et qui s'appelait Maria Cross perdit son fils d'une méningite. « Le doigt de Dieu », dit férocement Madame Courrèges. A ce mot, le docteur écarta brusquement sa chaise. « Il mit les revues dans sa poche et, sans autre parole, gagna la porte d'un pas qu'il s'efforçait de ralentir, mais la famille aux écoutes l'entendit monter l'escalier quatre à quatre. » Le lendemain il alla, quel scandale pour sa femme! à l'enterrement de l'enfant.

Maria Cross était sa cliente. Et le docteur, dont l'austérité était légendaire, s'était pris d'une tendresse éperdue pour cette jolie femme qui ne s'en doutait guère. Le cœur même du roman, c'est ce drame silencieux dans l'âme de cet homme mûr, qui a vécu pour ses malades, qui trouve chez lui une affection rebutante et des esprits médiocres, et qui, au déclin de sa vie, voudrait vivre enfin. Toutes ces forces qui veulent s'épanouir, rompent enfin leurs entraves, et, comme dit Shakespeare, mettent des roses au cou du vieil hiver. Cette révolte tardive, désespérée, c'est l'amour du docteur pour Maria Cross.

Toute la tristesse de cette passion vaine, M. Mauriac l'a marquée de traits émouvants. Un jour sa femme surprend le docteur devant une glace. Comme il n'avait jamais pris garde à son physique, elle croit qu'il se sent malade : « Il observait de tout près sa figure, y promenait ses doigts; on aurait dit qu'il voulait déplisser son front, ses tempes; il a même ouvert la bouche et regardé ses dents. » Tantôt, désespérant d'être entendu, il se condamne à ne plus penser à

Maria que comme à une morte, en attendant lui-même la mort sous l'opium d'un travail forcené. Tantôt il fait les rêves les plus fous. Il imagine ce qu'il dira : « Nous sommes l'un et l'autre au fond d'une impasse, Maria. Nous ne pouvons plus rien que mourir contre un mur, ou vivre en revenant sur nos pas... » Il est comme un collégien à attendre une lettre. Il prend des résolutions, et se dupe lui-même pour ne pas les tenir. Rien n'est plus émouvant, plus pitoyable, que cette floraison inutile sur ce tronc desséché.

L'auteur a voulu que sans que l'un ni l'autre le sût, le docteur Courrèges eut pour rival son propre fils, ce Raymond, dont Maria a distingué les dix-sept ans, et qui ne la rebute que par maladresse de potache. Les premiers temps de cette rivalité secrète sont décrits avec un art du pathétique sourd qui ne peut être dépassé. Les grands éclats de la fin me paraissent moins heureux; mais M. Mauriac est de ceux, et il vient de le montrer encore, qui savent peindre un tableau frémissant de vérité, de passion et de douleur.

HENRI BIDOU

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le Sénat a renversé le Cabinet Herriot le Vendredi Saint, 10 avril. Depuis plusieurs jours déjà, ainsi que nous l'avions indiqué [1], le ministère était condamné. Depuis l'heure où il avait dû avouer l'affaire du bilan de la Banque de France, et la faillite de la politique financière, il était mort. Mais comme le disait un humoriste à propos de Voltaire vieillissant, il avait oublié de se faire enterrer. Le Sénat, qui a toujours considéré comme une de ses missions principales, le soin de veiller sur le budget et sur les finances françaises, n'a pas pu supporter le désordre avoué du Cabinet Herriot. La politique générale du ministère, les erreurs multiples que nous avons signalées, avaient décidé de sa perte : les difficultés financières l'ont achevé.

La crise qui a suivi a été longue et compliquée, en raison de la désorganisation politique qui résultait des dix mois précédents. Elle s'est terminée, non sans de laborieuses négociations, par la constitution d'un ministère présidé par M. Painlevé, qui a été formé le 17 avril, et qui s'est présenté devant les Chambres quelques jours après, le 21. Le Parlement n'avait pas attendu ce moment pour régulariser la situation de la Banque de France, et le vote nécessaire était intervenu pendant la crise même. Mais cette intervention rapide du Parlement n'avait pour objet que de mettre fin à une situation spéciale qui était inadmissible. Le problème financier demeurait entier, et c'est lui qui avec le problème de la sécurité a dominé toute la crise. M. Painlevé, dès le premier moment où il avait été appelé par M. le Président de la Répu-

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 avril : les Échéances du Gouvernement.

blique, a prononcé le mot caractéristique : il a dit qu'il était besoin d'une politique de détente. On attendait un ministère solide, énergique et impartial pour remettre les affaires publiques en ordre et pour rétablir la confiance.

L'apparition du nouveau ministère a commencé par déconcerter l'opinion, et par la heurter. M. Painlevé en effet avait bien réuni autour de lui un certain nombre d'hommes expérimentés; il avait bien obtenu le concours de M. Briand pour les affaires étrangères; il avait bien formé son cabinet sans faire appel aux collaborateurs de M. Herriot; il avait bien choisi ses ministres dans les groupes qui avaient manifesté leur indépendance à l'égard du Cartel, et quelques-uns mêmes parmi les parlementaires qui avaient voté contre le précédent Cabinet : mais son premier acte avait été de placer M. Caillaux à la tête du Ministère des Finances. Et cette initiative, inattendue de la plus grande partie du public, causait dès l'heure de la constitution du Ministère une stupeur véritable, soulevait des protestations au Parlement, semblait une gageure à toute une catégorie de citoyens. On n'arrivait pas à s'expliquer la décision de M. Painlevé. Ce n'était pas seulement au nom de la raison politique qu'on protestait, c'était au nom de sentiments et de souvenirs profonds en France.

Le nom de M. Caillaux demeure attaché à trois événements : la crise politique de 1911 qui s'est terminée par la chute du Ministère qu'il présidait, un drame privé survenu dans des circonstances tragiques à la veille de la guerre, le procès de la Haute Cour, suivi de sa condamnation et de son exil. M. Caillaux a été en 1911, lors de l'affaire d'Agadir, le représentant d'une politique de rapprochement franco-allemand et de remaniements territoriaux qui avait eu pour conclusion un arrangement avec Berlin et la cession du Togo, et que le Sénat en particulier n'avait pas admise. Il était resté pendant la guerre, ce qui était plus grave, le représentant d'une politique analogue, qui, jointe aux projets connus sous le nom du dossier qui les rassemblait pour son usage personnel et qui était intitulé Rubicon, avait amené sous le ministère Clemenceau son arrestation, puis plus tard sa comparution devant la Haute Cour. Sans doute l'amnistie votée

par la Chambre du onze mai, et votée ensuite par le Sénat, avait rendu à M. Caillaux ses droits politiques. Sans doute M. Caillaux avait reparu à Paris et avait même été sans incidents à Magic City, le héros fêté d'un banquet que lui offraient ses amis. Est-ce à dire que même dans un pays où tout s'oublie vite, dix ans à peine après la guerre, il était possible de replacer M. Caillaux dans les conseils du gouvernement?

L'histoire éclaircira peut-être quelque jour complètement ce qui s'est passé depuis quelques mois et en particulier depuis quelques semaines. Nous sommes réduits à un petit nombre d'informations. Il semble bien qu'après l'amnistie M. Caillaux ait songé à rentrer dans la vie politique et, après une carrière déjà si traversée d'événements, à reparaître dans les assemblées qu'il avait quittées en accusé, et à poursuivre sa réhabilitation, sinon sa revanche, en conquérant le pouvoir : c'est humain. Mais il semble bien aussi qu'il n'ait pas eu tout d'abord le projet de revenir si tôt, qu'il souhaitait retrouver un siège au Parlement, et ressaisir tout le gouvernement en devenant président du Conseil. Ce dessein demandait du temps. Or les événements ont marché vite. Les fautes accumulées du Cabinet Herriot ont fait sentir au parti radical qu'il n'aurait pas les loisirs d'attendre que M. Caillaux ait franchi, étape par étape, la route qu'il s'était tracée. Les partisans de M. Caillaux l'ont décidé, et sans doute bien avant la chute du ministère Herriot, à accepter, sans être parlementaire, le portefeuille des finances dans un Cabinet dont il ne serait pas le chef. Ils ont dû également à la même époque décider M. Painlevé, depuis longtemps chef désigné du Cabinet qui succéderait à M. Herriot, à prendre l'engagement d'appeler M. Caillaux.

En même temps les partisans de M. Caillaux, au milieu des difficultés de toutes sortes que multipliaient à plaisir le Cabinet Herriot, répandaient adroitement une légende favorable à leur chef. Ils présentaient M. Caillaux comme assagi par les épreuves, désireux de s'élever au-dessus des intérêts de parti, capable de servir. Ils assuraient qu'il avait en bien des questions épineuses des idées plus raisonnables que celles de M. Herriot, qu'il était pour la liberté religieuse, pour les relations

diplomatiques avec le Saint-Siège, contre l'impôt sur le capital. Dans les groupements les plus divers, et souvent dans des cercles qui n'avaient aucune attache avec le radicalisme, ces nouvelles étonnantes faisaient peu à peu impression. On hasardait même cette thèse que dans nos embarras de trésorerie et dans nos complications financières, M. Caillaux était un des seuls hommes en mesure de trouver des solutions efficaces. Bref, le travail obstiné des amis de M. Caillaux tendait à le faire sortir du rôle de réprouvé, et à le faire apparaître à une nation fatiguée, déçue et inquiète, dans le rôle de sauveur, plus facile à annoncer qu'à soutenir.

Il n'est pas douteux que des radicaux, plus attachés à M. Caillaux qu'à M. Herriot, ont pris une certaine part à la chute du Cabinet. A la Chambre, ils votaient encore pour le Cabinet Herriot, mais ils commençaient à s'inquiéter de la dictature des socialistes, et ils savaient bien que jamais leurs électeurs, et surtout leurs électeurs ruraux, n'accepteraient le prélèvement sur le capital. Au Sénat, c'est l'opposition qui a pris l'initiative de renverser le ministère; c'est M. François Marsal qui a brillamment mené l'attaque; c'est M. Poincaré qui a prononcé contre la politique de M. Herriot une réquisition d'une rigueur logique impitoyable. Cependant on constate qu'au scrutin, des sénateurs très radicaux se sont détachés du Cartel, et ont voté avec la majorité modérée contre le Cabinet. C'est qu'il y a dans le parti radical, nous avons eu déjà l'occasion de l'expliquer, deux courants très différents. Il y a des radicaux qui inclinent au collectivisme et qu'au fond rien ne sépare des socialistes révolutionnaires. Il y a par contre des radicaux, qui ont trouvé l'alliance avec les socialistes commode à certains moments, et qui n'entendent pas du tout abdiquer en faveur de l'internationale socialiste.

L'évolution de la crise ministérielle a fait apparaître encore plus vivement ce désaccord entre les deux fractions du parti radical. Quand M. le Président de la République a fait appeler une première fois M. Painlevé pour lui demander de former le ministère, M. Painlevé s'est récusé. Les attaches avec le Cartel le désignaient alors pour être simplement le continuateur de M. Herriot, et peut-être M. Painlevé estimait-il que ce n'était pas assez. Mais en quarante-huit heures la situation

a changé. M. Briand, appelé à son tour pour constituer un Cabinet, a déclaré qu'il n'accepterait que si les sociaslites entraient dans son ministère. Il est bien probable qu'en posant cette question préalable, M. Briand n'avait aucune illusion sur la réponse. Mais il jugeait qu'elle était nécessaire. Et en effet qu'avait-on vu depuis dix mois? On avait assisté à ce spectacle paradoxal et irrégulier : les socialistes tout-puissants et n'ayant aucune responsabilité. Ils commandaient, mais ils n'avaient jamais la peine de subir les conséquences de leurs ordres. Ils exerçaient un pouvoir occulte. M. Briand leur a demandé de prendre publiquement avec lui leur part du pouvoir. Pendant vingt-quatre heures, ils n'ont pas répondu; ils ont déclaré qu'il leur fallait consulter le conseil national du parti. Ainsi le parti radical, maître de la majorité et du gouvernement a eu l'occasion de saisir sur le vif l'état de servitude où il était tombé. Toute une crise ministérielle, dans un moment particulièrement grave, se trouvait prolongée par le bon plaisir des socialistes. Toute une orientation politique semblait dépendre de leur seule décision. Au bout d'une journée d'attente, les socialistes ont fait connaître leur refus, et M. Briand, se tenant à la position du problème tel qu'il l'avait définie, renonçait à former le ministère. M. Painlevé était rappelé : mais il se trouvait dans une situation nouvelle; la question de la collaboration socialiste était réglée; il n'avait pas besoin de faire appel à eux.

La logique des événements voudrait que le ministère Painlevé représentât un effort du parti radical pour se dégager de la domination socialiste. Quelle est la cause essentielle de l'effondrement du ministère Herriot? La crise de confiance, créée par une série d'agitations et de maladresses, créée surtout par l'inquiétude que causait l'avènement du programme socialiste. Qu'a voulu le Sénat, lorsqu'il a renversé le ministère? Il l'a dit clairement dans l'ordre du jour du 10 avril qui domine pour un temps toute la politique. Il demande une politique générale, et en particulier une politique financière, qui permette l'union, l'apaisement, le retour de la confiance. La Haute Assemblée n'aime pas les interventions brusques, les manifestations trop fréquentes, les agitations. Quand elle se décide à renverser un ministère, elle considère que

c'est un acte significatif, et elle ne voudrait pas être obligée à le renouveler. Mais on peut affirmer cependant qu'aucun ministère aujourd'hui ne pourrait durer, s'il continuait purement et simplement la politique du précédent Cabinet, et qu'il retrouverait les mêmes résistances et les mêmes résolutions. Le Ministère Painlevé ne s'est pas constitué sans prendre certaines assurances et sans en donner. Il a débuté par un acte d'audace en mettant le Sénat en face du nouveau ministre des Finances, M. Caillaux. Imagine-t-on que le Sénat s'inclinerait, s'il ne voulait donner au nouveau Cabinet, qui ne conquiert pas sa confiance par sa constitution, la possibilité de la mériter par ses actes?

***

Le parti socialiste a contribué lui-même à éclaircir la situation en découvrant complètement sa pensée par l'établissement d'un impôt sur le capital. Son projet, modeste en apparence et en raison de cette modestie même peu capable d'améliorer notre trésorerie, a une valeur doctrinale et politique incontestable. Il a pour objet manifeste de servir la propagande électorale, et de préparer les voies à l'application complète du collectivisme. Les socialistes qui ont fait pendant quelques mois figure de parlementaires tout prêts à prendre le pouvoir ont ainsi dévoilé la nature révolutionnaire de leurs desseins. Entre leur politique et la politique d'un parti du gouvernement, si radical soit-il, il y a un abîme. On en jugera mieux par une analyse rapide de leur projet d'impôt sur le capital, que nous a révélé la Société d'Études économiques.

La contribution est fixée à 10 p. 100 sur la richesse acquise. En ce qui concerne les propriétés bâties et non bâties, le prélèvement sera opéré au moyen d'inscriptions hypothécaires de premier rang à concurrence de 10 p. 100 de la valeur de ces biens sous déduction des dettes hypothécaires qui grèvent l'immeuble. Cette valeur pourra être déterminée au choix sur les bases figurant aux documents cadastraux, par déclaration du propriétaire, par évaluation administrative avec l'agrément du propriétaire. Le propriétaire pourra se libérer tota-

lement ou partiellement à tout moment, et les sommes non libérées paieront un intérêt annuel supérieur de 1 p. 100 au taux de la Banque de France. La libération sera obligatoire au moment de la première mutation, et la différence entre la valeur réelle au moment de la mutation et la valeur imposée sera frappée d'une taxe de plus-value de 25 p. 100. Sont exonérés les propriétaires fonciers non imposables à l'impôt global sur le revenu en 1925, et le montant du prélèvement sera réduit de moitié pour les propriétaires imposés à l'impôt global sur le revenu en 1925 pour un revenu qui, abattements déduits, n'excède pas 6 000 francs. Ces exemptions ont, comme on le devine, pour objet de soustraire les paysans à l'impôt. Le produit du prélèvement sur les autres classes de propriétaires fonciers est très difficile à évaluer en raison de la taxe de plus-value. Il semble qu'il ne puisse être supérieur à 300 ou 400 millions. Le chiffre d'intérêts payés sur cette somme sera donc de l'ordre de grandeur de 25 millions, ce qui ne saurait passer pour une ressource budgétaire bien importante dans la situation actuelle de nos budgets.

Le prélèvement sur les valeurs mobilières françaises porte le signe le plus indiscutable de la lutte contre l'organisation capitaliste. Il sera opéré de deux façons. Sur les actions, par l'imposition de l'actif net des sociétés au moyen de l'émission d'obligations hypothécaires de premier rang qui seront remises à l'État et dont le service réduira par conséquent les bénéfices disponibles pour les actionnaires. La base d'imposition sera fournie par le dernier bilan, rectifié s'il y a lieu par les comptes des exercices précédents en ce qui concerne les amortissements et les revenus. L'actif net des Sociétés sera donc constitué par la différence entre l'actif et les dettes envers les tiers. Par le fait les amortissements indispensables supporteront le prélèvement. On ne pouvait mieux marquer le désir de mettre la main sur le capital qu'en taxant l'épargne destinée à conserver ce capital. Les plus-values d'actif depuis 1915 seront taxées à 15 p. 100 pour les Sociétés anciennes. Les Sociétés dont les dividendes sont garantis par l'État, ou par des établissements publics, seront soumises au prélèvement qui sera imputé sur le montant des dividendes prévus par les conventions de garantie. Les créances de l'État ainsi

constituées porteront intérêt à 1 p. 100 au-dessus du taux de la Banque de France. En ce qui concerne les obligations françaises de toute nature, elles subiront une réduction de capital nominale de 10 p. 100, qui servira à constituer des obligations au profit de l'État. Les porteurs de valeurs mobilières non imposables à l'impôt que le revenu auront droit, après déclaration de leurs titres sous serment, au remboursement d'une somme égale au dixième du cours moyen de ces titres dans le trimestre qui précédera la mise en application de la loi. Ce remboursement sera opéré en titres de la rente nouvelle 5 p. 100 or émise par l'État, nominatifs et inaliénables. On discerne aisément les conséquences de ce mécanisme d'exonération. Le principe de l'impôt, c'est l'expropriation des ayants droit sur la richesse des sociétés. La force du capitalisme réside dans le nombre de ces ayants droit, dans la démocratie de la richesse. En expropriant de petits capitalistes pour pouvoir les transformer en rentiers de l'État, sous prétexte d'exonérations, on détruirait la base fondamentale du capitalisme lui-même, et l'on poserait la première assise du socialisme d'État. C'est dans cette disposition que la proposition découvre plus particulièrement les germes et les ambitions de révolution sociale qu'elle contient.

L'imposition des fonds d'État est le commencement d'une banqueroute analogue à très peu de choses près à celle de l'Allemagne. Le principe fondamental d'une imposition de 10 p. 100 de la valeur du capital n'est pas rappelé dans les articles qui ont trait à la conversion forcée des fonds d'État. Cette conversion forcée s'appliquerait à la totalité des fonds d'État. S'il y a une ambiguïté dans le texte de la proposition de loi, il n'y en a aucune dans la lettre du 25 mars adressée au nom du groupe socialiste à M. Herriot. Cette conversion serait forcée sur les rentes perpétuelles et amortissables par l'échange des titres de rente selon leur valeur-or actuelle, contre un nouveau titre 5 p. 100 or. Ce nouveau titre serait nominatif, non exempt d'impôt et émis au pair. Toutefois des bonifications de peu d'importance seraient admises pour les 3 p. 100, tandis que les cours du 3 1/2 p. 100 amortissable seraient diminués de 10 p. 100. Les bons et obligations du Trésor et du Crédit national seraient convertis

dans les mêmes conditions, mais pour les 9/10 de leur valeur-or nominale. Par contre les bons du Trésor et les bons de la Défense Nationale à moins d'un an, ne seraient pas convertis. Ils subiraient simplement une retenue de 10 p. 100 au moment du remboursement ou du renouvellement. Cette conversion sur les fonds consolidés n'apporterait une diminution des dépenses budgétaires que dans la mesure où le franc s'améliorerait. Le profit pour l'État serait à peu près nul avec un franc stable. Elle écraserait les porteurs de fonds d'État par rapport aux porteurs d'autres obligations pour peu que le franc s'améliore. Elle deviendrait la base d'une poussée formidable de mécontentement contre la richesse foncière, industrielle ou commerciale, à moins qu'elle ne transforme tous les rentiers en spéculateurs à la baisse du franc. Enfin elle paraît être systématiquement dirigée contre ceux qui ont eu confiance dans les destinées du pays pendant la guerre, en convertissant leurs titres sur la base des cours de bourse actuels et non sur la base de la valeur nominale qui est réservée aux emprunts de reconstitution.

Ajoutons que les entreprises industrielles et commerciales non constituées en sociétés, seront soumises au prélèvement sur leur actif net, d'après les mêmes principes que les sociétés. Toutefois seront exonérés les commerçants ou industriels non assujettis à l'impôt général. Tous les autres capitaux, cheptel, matériel agricole, créances, comptes courants, valeurs mobilières étrangères, bijoux, collections, seront déclarés sous la foi du serment et taxés à 10 p. 100 de leur valeur. Les billets de banque de 100 francs et au-dessus seront frappés d'une retenue de 10 p. 100 au moyen d'un estampillage. Seuls les salariés seront exempts à concurrence de 2 000 francs au maximum. Cet ensemble de dispositions constitue une véritable révolution accomplie par la voie législative, une spoliation bureaucratique.

***

La logique inexorable des faits amène l'opposition absolue de deux politiques, en ce qui concerne les finances et également en ce qui concerne la sécurité : l'une internationale et

socialiste, et l'autre nationale et de conservation sociale. En dix mois, le Cartel a cru pouvoir les confondre, voiler sous les formules sentimentales leur contradiction essentielle, et cacher même les concessions qu'il faisait à l'une aux dépens de l'autre. Il n'a fait que laisser les problèmes venir à l'état aigu, et alors il faut agir et il faut choisir. M. Painlevé, hier l'un des protagonistes du Cartel, préside un ministère qui est dans l'obligation d'opter : ou il se précipitera dans la même voie que son prédécesseur, et nous ne lui donnons pas en ce cas grand délai avant de se heurter à des difficultés insurmontables et de périr, ou il sera un ministère de halte dans la désorganisation, et même s'il le peut, de réparation, et nous ne lui donnerons pas grand temps avant de connaître la froideur et peut-être l'hostilité des socialistes, ses amis de la veille. Une tâche immense l'attend. Nous avons dû beaucoup parler, pour essayer d'expliquer la crise, des combinaisons parlementaires qui se sont produites depuis quinze jours. Elles sont bien peu de chose, et elles touchent bien peu le public en regard des grandes questions qui nous pressent. Il s'agit de refaire la diplomatie, les finances, l'armée, l'esprit public.

Comment une telle mission peut-elle être remplie par le ministère? La déclaration ministérielle contient des promesses d'apaisement, touchant l'Alsace, le Vatican, l'armée. Mais la composition du Cabinet demeure troublante. Les souvenirs d'une politique insensée, l'approche des élections municipales, les intérêts de partis, ont rendu les débuts du Cabinet confus. Les socialistes continuent de lui donner un concours qui ne suffit pas à dissimuler leur hésitation. Ils pratiquaient la politique de soutien en maîtres; ils en sont réduits à la pratiquer en seconds. L'opposition a des raisons multiples de ne pas soutenir le Cabinet, mais elle se réserve de juger son action. Après une aventure aussi incohérente que celle des derniers mois, le Cabinet a la chance d'apparaître comme un moindre mal. On attend. Dix mois de régime du Cartel ont rendu patient : mais on a le droit de ne pas l'être, quand il s'agit de l'intérêt national.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Nocturne, par Frank Swinnerton.
Traduction de J. Muller Bergalonne et M. Hentsch.

Voici un ouvrage tout à fait remarquable : et il faut louer M. Charles du Bos d'en avoir enrichi son intéressante collection d'auteurs étrangers. H. G. Wells qui a écrit la préface nous apprend que M. Swinnerton, son compatriote, a composé deux grandes études sur R. L. Stevenson et G. Gissing, et une demi-douzaine de romans. *Nocturne* est le dernier en date et, d'après M. Wells, le premier en qualité.

Le roman s'écoule en une nuit, d'où le titre. Le soir nous voyons réunis autour de la table familiale, dans une humble maison d'un faubourg de Londres, un vieil ouvrier et ses deux filles Emmy et Jenny. Le vieillard, *Papa*, est infirme; il a eu une jeunesse brillante et charmé ses amis, jadis, par son entrain. Aujourd'hui il semble n'avoir plus souci que de boire *sa* bière et de fumer sa pipe. On parle devant lui comme s'il n'était pas là, tant on suppose son esprit affaibli. Pourtant, papa a de temps en temps des sorties stupéfiantes, indices d'une brillante mais éphémère lucidité...

Jenny travaille à Londres dans la mode, Emmy fait le ménage et la cuisine. Elle ne quitte guère la maison et soigne papa. Jenny a l'esprit vif et fantasque, elle rêve palpitantes aventures et amours merveilleuses. Ce goût du romanesque n'exclut point d'ailleurs chez elle un sens solide de la réalité. Emmy, elle, demeure la bonne ménagère jusqu'en ses espoirs les plus chers : oh! cuire la soupe auprès d'un être aimé!

Un ouvrier, Alf, courtise Jenny. Il l'emmène au cinéma souvent le soir. Justement il va venir la chercher tout à l'heure : cette fois c'est au théâtre qu'il doit la conduire. Emmy est un peu jalouse et ne le cache point. Quelques mots assez vifs sont échangés entre les deux sœurs. Jenny, par défi et par indifférence, se décide à opérer une substitution de personnes. Alf est prié de « sortir » Emmy. Il est furieux d'abord, c'est Jenny qu'il voulait, puis il se résigne...

Jenny est seule à la maison avec papa qui dort. L'ennui la prend et de toute son âme elle appelle l'imprévu, n'importe quoi qui la fasse «vivre». Et le destin répond par un coup de sonnette à la porte d'entrée. C'est une lettre pour Jenny qu'apporte un chauffeur. La missive est

de Keith, un marin que Jenny a rencontré il y a quelques mois et qu'elle aime. Keith, qui est capitaine d'un yacht de plaisance, est arrivé à Londres le jour même, mais il ne peut quitter son bâtiment et il prie Jenny de le rejoindre... Jenny en meurt d'envie. Mais il y a papa!... Tant pis. Jenny se décide et saute dans l'auto que Keith lui a envoyée.

Sur le yacht Jenny soupe avec Keith. Quel souper! Jenny est émerveillée du luxe qui l'entoure... Mais ce qu'elle admire encore plus que l'argenterie, c'est Keith! L'aime-t-il? Oui. Après une longue scène, à la fois chaste et passionnée, il lui demande de l'épouser... Jenny, enivrée de joie, regagne la maison familiale. Il est minuit...

Mr. Swinnerton nous ramène à Alf et Emmy. Au cours de la soirée les sentiments d'Alf ont évolué. Emmy a su se faire apprécier : elle a démontré à son compagnon qu'elle était la femme qu'il lui fallait : elle sait faire le ménage et elle aime ça... Alf se laisse persuader; il sent qu'il est aimé et son cœur se remplit de gratitude. Ceux-là aussi se marieront.

Les trois se retrouvent auprès du corps de papa, étendu sur le sol. En allant chercher *sa* bière, papa est tombé et s'est blessé. Ce n'est rien pourtant. Quelques minutes d'émotion. On panse papa et on le recouche... Et tous se séparent pour songer à leur bonheur prochain.

Des événements — dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle un scénario ou une intrigue — il y en a peu durant ces quelques heures. Point de coups de théâtre, d'obstacles soudain apparus. Une légère discussion qui détermine Jenny à pousser sa sœur vers Alf, la lettre de Keith appelant Jenny : tels sont les seuls ressorts de ce petit drame. Mais ces événements insignifiants provoquent dans l'âme des deux jeunes filles un bouleversement profond : c'est le grand barattage de leurs sentiments, à la faveur duquel les pensées les plus secrètes, les plus inconscientes, vont une seconde être amenées à la surface. Et en quelques pages, en quelques scènes, l'auteur nous révèle par d'inoubliables traits le caractère des deux sœurs.

S'il nous était donné de rencontrer Jenny et Emmy dans la réalité, sans doute les jugerions-nous vulgaires. Et vulgaire en effet est leur langage, tel que Mr. Swinnerton l'a transcrit, mais il nous faut un sérieux effort d'attention pour nous en rendre compte. C'est que les mots choisis par l'auteur ne sont point faits pour nous arrêter eux-mêmes, mais pour nous conduire aux sentiments qui les inspirent, au *château intérieur*. Et il n'y a pas d'amour — si l'on parvient à nous faire sentir sa spontanéité et sa force — qui puisse nous paraître réellement vulgaire... Faisant allusion à la scène de tendresse qui, contre toute attente, rapproche Alf et Emmy, Wells parle de « tour de force ». Le mot ne paraît point excessif. Une phrase maladroite et l'aventure devenait banale ou grossière. Cette phrase-là fait heureu-

sement défaut et le dialogue demeure émouvant et vrai. Emmy voudrait dire à Alf qu'elle est heureuse d'être sortie avec lui, mais elle renonce vite à trouver des mots capables d'exprimer ses émotions confuses; bouleversée par la douceur de la nuit, elle prend timidement la main de son compagnon et ne sait plus que parler du linge qu'elle lavera, des bons petits plats qu'elle pourra faire... et l'on a l'impression d'assister à une humble et magnifique déclaration d'amour...

Le récit de la rencontre de Keith et de Jenny, sur le yacht contient des passages d'une qualité aussi rare, mais ne se soutient pas constamment à ce niveau. Il y a des erreurs, des « bavures ». Quelques considérations échangées sur la liberté (Qui est libre ici-bas? Les riches le sont-ils plus que les pauvres ?) ne nous ont point paru à leur place... Pourtant les sentiments complexes qu'éprouve Jenny en commençant de souper avec Keith sont indiqués avec une étonnante vérité, c'est une belle analyse psychologique d'une clairvoyance et d'une finesse frappantes : Jenny est heureuse d'être auprès de Keith, elle l'aime; le luxe, le confort, qu'elle rencontre pour la première fois la grisent, la ravissent et lui font peur et elle a peur aussi de Keith, car elle se rend compte qu'elle ne le connaît pas...; et tour à tour ces sentiments s'étendent en elle par grandes ondes.

Pour achever de rendre justice aux mérites de *Nocturne*, il faudrait longuement célébrer Papa, autour duquel se constitue véritablement l'unité du livre. Papa c'est la tendresse, c'est le devoir, c'est l'ennui, le « boulet », c'est la famille..., la famille représentée sous une forme éminemment pittoresque, riche en effets humoristiques et tragiques... Mais nous en avons assez dit pour indiquer que *Nocturne* mérite d'être lu.

L'escrime et la boxe, par Laurent Tailhade.

C'est une œuvre posthume, ce qui veut dire bien souvent — et l'on aurait quelque raison de croire que c'est ici le cas — une œuvre que l'auteur estimait préférable de garder dans ses tiroirs. On a réuni dans ce volume une suite de réflexions sur l'escrime et la boxe. Tailhade appréciait l'escrime, sport « mathématique » et élégant. Par contre il exécrait le duel — et surtout ce duel « à réclame » qui florissait avant guerre, — cette exécration se comprend; nous sommes moins disposé à suivre l'auteur lorsqu'il entame un panégyrique enthousiaste des boxeurs considérés comme des héros, de véritables ascètes, etc. La véhémence qui caractérise le style de Tailhade se retrouve ici tout entière. Malheureusement, invectives, allusions acerbes et vulgarités voulues ne communiquent pas infailliblement de l'originalité aux pensées qu'elles décorent.

L'inconnue bien-aimée, par Guy Chantepleure.

Les parents de Marie Jacquemin étant installés depuis longtemps en Orient, cette jeune Française n'a jamais vu sa patrie qu'elle chérit d'un amour profond. La France est pour elle l'*inconnue bien-aimée*. Lorsque la grande guerre éclate, la jeune fille vit à Janina, où son père, ingénieur, dirige d'importants travaux. Dans cette ville grecque, la société est très partagée dès les premiers jours de la guerre, certains groupes tenant pour Venizelos et les Alliés, d'autres étant ralliés au parti du roi, c'est-à-dire au parti germanophile. — De ces luttes, de ces dissensions qui troublent la vie, d'ordinaire si paisible, des Epirotes Guy Chantepleure a brossé un tableau plein de couleur et de mouvement. — Marie Jacquemin, dont le cœur obéit aux suggestions du patriotisme, repousse les avances d'un Grec, aimable et séduisant... mais neutre, et s'éprend d'un officier français venu en mission à Janina. Aux fiançailles rapidement conclues, à quelques jours d'un bonheur enivrant, succède une longue séparation, le lieutenant Aubenel ayant été rappelé en France. Mois d'inquiétude et d'angoisse. Un jour enfin parvient la fatale nouvelle, si redoutée : le fiancé de Marie a été tué devant Verdun. La jeune fille ne lui survivra que peu de jours...

Les pirates de l'avenue du rhum, par Pierre Mac Orlan.

En interdisant le vin et l'alcool dans leur pays, les législateurs américains ont ouvert, pour un peuple de flibustiers de toutes classes, l'ère des grandes aventures. La contrebande des spiritueux est devenue aux États-Unis l'occasion d'entreprises gigantesques où bien des capitalistes trouvent de substantiels profits. Au cœur même du pays le prix du whisky a, en quelques mois, diminué de moitié. Il sera bientôt moins cher à New-York qu'à Londres, affirme ironiquement M. Mac Orlan, qui nous explique comment on peut faire passer de l'alcool dans le ventre des chiens de mer, voire dans l'estomac des chameaux. A vrai dire ce sont là petits moyens, qui distraient le public sans doute, mais ne permettent pas le transport de centaines de milliers de caisses d'eau de feu.

Le grand centre du trafic, c'est l'avenue du rhum, la *rhum row*. Cette foire maritime se tient à quatorze milles des eaux américaines, quelque part du côté de New-York. Là de grands vapeurs américains et étrangers arrivent chargés du précieux liquide, que, montés sur des goélettes et des canots automobiles de toutes sortes, les « bootleggers » viennent chercher. Les bootleggers, seuls, sont en faute vis-à-vis de la loi américaine. Ces énergiques garçons ne contreviennent point d'ailleurs au code international de l'honnêteté : ils paient comptant la marchandise appelée à faire les délices de leurs compatriotes.

La rhum row a déjà son histoire et ses légendes : les plus audacieux bootleggers sont commandés par une Anglaise blonde, qui porte un costume d'homme. Les romanciers et les cinéastes auraient avantage à se promener un peu dans ces parages; ils apprendraient de belles histoires... et de terribles aussi, car la foire du rhum a ses pirates, qui sont dans la bonne tradition des forbans, c'est-à-dire indifférents à toute considération d'humanité.

Un navire français, le *Mulhouse*, en a fait l'an dernier l'expérience. Une bande de corsaires a pénétré sur ce vapeur et s'est emparée des 36 000 caisses de liqueurs qu'il contenait. Pour « travailler » tranquillement ces amateurs de spiritueux ont dû, on l'imagine bien, terroriser les officiers et l'équipage du *Mulhouse*. Il y a même eu des coups de revolver tirés, et un peu au hasard...

Depuis lors les polices française et américaine ont travaillé à éclaircir ce mystère. On a arrêté un certain Max-Jérôme Phaff qui s'était vanté publiquement d'avoir organisé le sac du *Mulhouse*. Mais l'affaire reste encore très obscure.

Telle qu'elle est, elle ne manque pas de pittoresque et enchante M. Mac Orlan qui a couru à Brest dans l'espoir d'en apprendre davantage. Cet espoir a été déçu, mais l'écrivain a humé avec délices le vent du large en songeant aux grandes et enivrantes aventures des hommes de mer et a jeté un coup d'œil admiratif sur ces petits cafés où de tout temps se sont réunis les « *bravi* » qui méditent de mauvais coups.

M. Mac Orlan intitule modestement son petit livre « reportage ». Si l'on veut... et tout est du reportage. Un reporter tourne généralement autour du mystère, ne le pénètre pas, mais s'en enivre. M. Mac Orlan, en cela, est contraint de se conformer à l'usage .Mais ce n'est point tant par ses révélations sur la Rhum Row et l'abordage du *Mulhouse* qu'il nous séduit que par son propre enthousiasme qu'il ne cherche point à contenir. M. Mac Orlan a le mal des aventures. Que n'a-t-il pu vivre avec les pirates des temps héroïques!... Sa seule consolation est de célébrer leurs exploits et ceux, moins séduisants, de leurs modernes sucesseurs. Point de lyrisme d'ailleurs dans ce panégyrique, mais un ton d'humour qui nous fait songer aux récits de certains romanciers anglo-saxons.

Régine Romani, par **Albéric Cahuet**.

Deux enfants ou presque : lui, Jacques Frontier, a quelque dix-huit ans, elle, Régine Romani, approche de quinze. Ils vivent ensemble dans une grande propriété, *Liserb*, sur la Côte d'Azur. Ils sont orphelins et riches. Ils s'aiment... Tombe sous leurs yeux un vieux bouquin qui leur révèle l'existence du mariage consensuel (la volonté de se marier exprimée devant un prêtre par deux aspirants-conjoints a

été considérée par certains théologiens comme valant mariage : c'était le mariage consensuel définitivement condamné par l'Église à la fin du XIXe siècle). Les deux jeunes gens se précipitent aussitôt devant un prêtre pour réclamer la cérémonie. Le saint homme, réquisitionné, ne comprend pas exactement ce qu'on lui demande, mais bénit à tout hasard Jacques et Régine, qui, de ce jour, se considèrent comme mariés. Leçons d'amour dans le vieux parc de Liserb. Hélas! Jacques se révèle bientôt insupportable et tourmente si bien sa femme-enfant qu'elle s'enfuit. Mais non pas seule. Depuis longtemps Davidson, un vieux tuteur, la guette, qui profite du désarroi de la petite pour l'épouser... très régulièrement cette fois.

Dix ans passent et dans cet intervalle se place la guerre. En 192... Régine, devenue madame Davidson, et Jacques, un Jacques très mâle qui a mené une rude vie de combat, se retrouvent à Nice. Liserb, le vieux domaine qui avait été cédé à un tiers à la suite de la séparation des jeunes gens, est à vendre. Jacques achète cette maison du souvenir. Le regret de Régine n'a cessé de le hanter, il aime ardemment la tendre amie de son enfance, se repent de ses cruautés d'adolescent et n'a plus qu'une idée : reconquérir la jeune femme. Celle-ci semble dans des dispositions bien différentes. Elle cherche, par tous les moyens, à fuir son ex- et pseudo-mari.

Un jour Jacques pénètre dans sa chambre, elle le chasse. Puis c'est une rencontre sur la route. Régine est au volant d'une petite automobile. Jacques pilote une « sport ». Poursuite éperdue. Plutôt que d'être rejointe, Régine se jette dans un ravin. Elle n'est point dangereusement blessée. Jacques la ramène à Liserb pour la soigner. Il espère beaucoup de cette convalescence dans un cadre familier... Vains espoirs : Régine, intraitable, le repousse. Obstinée, elle ne songe qu'à son mari, Davidson, qui doit arriver sur la Côte d'un jour à l'autre. (Il accomplissait un voyage quelconque d'affaires.) Voici le jour enfin, le jour si redouté où ce fâcheux mari doit réapparaître. Jacques est l'image même du désespoir... Une auto ronfle... Davidson? Tout est fini. Adieu espoirs! Non ce n'était qu'une mise en scène succédant à une série de feintes. Davidson est mort depuis plusieurs années. Régine l'apprend à Jacques fou de joie et les deux jeunes gens tombent dans les bras l'un de l'autre... Pourquoi Régine, qui n'avait jamais cessé d'aimer Jacques, lui avait-elle infligé cette épreuve? Parce qu'elle redoutait que la pensée de ce Davidson défunt ne le rendît jaloux. En poussant cette souffrance à son paroxysme, elle lui a permis de s'abolir par son propre excès.

Tout ce qu'il peut y avoir de brutal et d'outré dans un tel sujet a été atténué par M. Cahuet avec une étonnante habileté. Il est bien difficile de ne pas être « pris » par son roman, de ne pas s'abandonner à l'émotion qu'il sait ingénieusement faire naître. Et puis il y a un

grand charme dans ce récit, où s'affirment les qualités d'un écrivain maître de sa pensée et de son style... Après avoir repris le livre, nous nous demandons pourtant si nous n'avons pas été les heureuses victimes d'un magicien trop expert. M. Cahuet a tiré plus d'émotion des à-côtés de son sujet que de son sujet même. Il nous a amusés souvent avec des comparses pour détourner notre attention du jeu de ses protagonistes.

L'aventure de Jacques et de Régine, nous l'apprenons de la bouche d'un tiers, à qui Jacques se confie..., mais ce tiers a commencé par chercher à pénétrer le mystère de Jacques... Énigmes, points d'interrogation : il nous a fallu franchir une première enceinte avant de parvenir auprès des deux amants... La vie de Jacques et Régine enfants, c'est Jacques qui nous la raconte. Comment Jacques qui adorait Régine s'est-il trouvé amené à la faire si bien souffrir qu'elle s'est enfuie? Là-dessus on passe rapidement. Beau sujet pourtant... Par contre nous suivons toutes les péripéties de la poursuite en auto et nous connaissons toutes les angoisses qui tourmentent Jacques avant l'arrivée de Davidson. Cela est bien. Mais pourquoi exactement Régine a-t-elle fui Jacques, qu'elle aime, comme fait la taupe devant le mâle? Pour « crever un abcès ». Nous voulons bien l'admettre. C'est une décision chirurgicale pourtant étrange et sur la genèse de laquelle nous aurions aimé à être éclairé. En somme M. Cahuet est un maître en effets scéniques, il tient son public en haleine et c'est là un beau talent, trop rare pour qu'on songe à en nier le prix, mais il glisse un peu trop rapidement sur les délicats problèmes psychologiques qu'il pose avec tant d'ingéniosité.

La Loi du faible, par **Aragonnès.**

Un bien beau sujet : la lutte de l'amour et de la pitié dans le cœur d'une femme. Albane Rodèze, touchée par l'infortune d'un sien cousin, Ymon, devenu aveugle des suites d'une blessure de guerre, s'est transformée en infirmière bénévole. Avec un inépuisable dévouement elle soigne Ymon, guide patiemment tous ses pas, voyage même avec lui, sans se lasser de ses propos acides et de ses sautes d'humeur : pourtant un seul sentiment l'attache au blessé : la pitié. C'est de l'amour au contraire que lui inspire François Gerlac, un jeune écrivain qu'elle rencontre dans une petite ville d'Italie où elle s'est fixée pour quelques mois en compagnie d'Ymon. Une lutte violente se livre dans le cœur d'Albane : suivra-t-elle François, auprès de qui elle trouverait le bonheur? Demeurera-t-elle auprès d'Ymon à qui elle est moralement nécessaire — car Ymon est amoureux d'Albane, cela va sans dire —?

Pas en avant, suivis d'autant de pas en arrière. Albane, souffre hésite. François s'impatiente, proclame les droits des amoureux bien

portants et des forts. Ymon pressent, se désespère, abonde en récriminations injustes... Les pensionnaires de l'hôtel où le trio est installé jouent le rôle du chœur antique : ils surveillent, essaient de comprendre et commentent... Un jour enfin François semble avoir gagné la partie. Albane lui a promis de le rejoindre le lendemain à la gare de la ville et ce sera la fuite vers les extases. Mais Ymon, dans la nuit, tente de se suicider... Et voilà la femme rejetée vers le faible... C'est lui qui décidément l'emportera : il épousera Albane.

Tel est le thème qui a inspiré à madame Aragonnès une suite de scènes intelligemment conçues et heureusement dépeintes... A quoi tient-il qu'elles ne soient pas toutes très émouvantes? C'est que son récit est un peu schématique et qu'elle n'a pas tiré tout le parti possible des belles lignes constructives qu'elle avait tracées. Une fois la situation posée elle progresse peu. Tels qu'ils nous sont présentés dès l'abord, tels les personnages demeurent, proférant les mêmes plaintes, affirmant les mêmes droits. Hors du procès de sentiments où ils sont engagés nous les connaissons peu, ce qui ne nous permet pas d'apprécier la valeur réelle de leurs impulsions. Dans l'ensemble l'œuvre n'en est pas moins solide et attachante.

Joseph Pérez, par **A. H. Navon**.

Joseph Pèrez voit le jour à Balata, le faubourg juif de Constantinople et nous devons à cette circonstance une description fort pittoresque de la vie dans les ghettos d'Orient. Leurs habitants sont restés si attachés aux anciennes coutumes, si compliqué et si scrupuleusement observé est le rituel des menues cérémonies familiales, que nous éprouvons soudain l'impression d'être reportés quelques siècles en arrière... Dans un coin de ces rues sordides où se presse un peuple misérable végète le hakham Samuel, copiste de textes sacrés et marchand d'exorcismes et d'articles de piété (écharpes de prières, phylactères, etc.). C'est chez lui que le petit Joseph, fils d'humbles épiciers du ghetto, est placé tout d'abord pour travailler. Mais le gamin est avide d'apprendre et se lasse vite de la sombre boutique où patron et clients dissertent à perte de vue sur le Zohar et la Kabbale. Après quelques mois de séjour dans une écolte talmudique, le petit Joseph s'arrache définitivement au ghetto et fait un saut dans la vie moderne en se plaçant comme employé chez un marchand de tapis... de faux tapis anciens exactement. Là ses loisirs sont assez grands pour qu'il puisse étudier les mathématiques, la philosophie et quelques éléments de toutes ces diaboliques sciences de l'Occident que maudissent les vieux Juifs, demeurés *purs*. Aussi, après quelques années passées au milieu des Boukhara et des traités de métaphysique, est-il en état d'entrer comme précepteur dans la famille d'un riche joaillier de Péra.

Comment, étant devenu amoureux de Léa, une des filles de son nouveau maître, il perd sa place et doit même quitter la Turquie, c'est ce que nous n'entreprendrons pas d'expliquer ici. Toujours est-il que Joseph gagne Paris, où il devient marchand ambulant et étudiant à la Sorbonne. Années de travail et de misère. Enfin l'énergie et la volonté du jeune homme portent leurs fruits. Il devient directeur d'une affaire importante... et épouse Léa qu'il n'a point cessé d'aimer.

Toute la première partie de ce livre, le récit de l'enfance de Pérez à Balata, est d'une excellente tenue. Il se manifeste là un naturel et une simplicité auxquels peuvent seuls prétendre les écrivains qui ont longtemps vécu en Orient. Ceux-là en effet ne cherchent pas à faire ce qu'on appelle de l'orientalisme; ils ne sont pas hallucinés par la pensée de la couleur locale, ils ne s'enivrent point de rêves vagues sur l'impénétrable esprit oriental : tout ce qui les entoure est pour eux simple et clair, et, par eux, nous le devient. Ils ne parlent pas de l'Orient en voyageurs émerveillés, — ce qui nous prive d'ailleurs de descriptions plus ou moins somptueuses — mais en *indigènes* qui savent bonnement à quoi s'en tenir sur les préoccupations et occupations ordinaires des habitants de leur ville.

Les épisodes de la vie de Joseph Pérez en Europe ont pour nous moins d'attrait. C'est qu'ils manquent d'unité. Ce n'est plus à l'esprit du jeune homme que nous sommes sollicités de nous intéresser, mais à ses aventures un peu trop romanesques. Notre attention se disperse et s'affaiblit. On aura depuis longtemps oublié cet épilogue que le souvenir de l'enfance du petit Joseph en Turquie demeurera dans l'esprit. C'est une belle peinture de la vie des juifs d'Orient.

Éloge de la laideur, par **Francis de Miomandre.**

M. Francis de Miomandre a assumé une tâche délicate, en se chargeant de célébrer la laideur, dans la collection des *éloges*. A vrai dire il ne s'est point flatté de déterminer ses lecteurs à préférer la laideur à la beauté, mais plutôt de leur démontrer que la laideur n'était pas un vice irrémissible et que la beauté était une notion toute relative. De cette entreprise il est possible de s'acquitter et M. de Miomandre l'a prouvé avec beaucoup d'esprit. Il a montré que les femmes dites *jolies* étaient le plus souvent des femmes qui n'étaient point belles et que pourtant on les préférait aux belles... Et puis qu'est-ce que la beauté? Voyez les arts. Telle œuvre qui passa pour splendide nous semble horrible aujourd'hui... Alors?... Bien des femmes laides ont su provoquer l'amour. N'est-ce pas l'essentiel? — Tandis que de froides beautés laissaient insensible... Les hommes beaux, vraiment beaux, sont, eux, très malheureux : pour un homme la beauté est une véritable tare...

Et cela est bien agréablement dit, parfois exact, et dans l'ensemble médiocrement démonstratif. Mais M. de Miomandre le sait très bien et conclut ainsi : « J'ai fait mon travail avec cette conscience de l'ouvrier qui se sent à la fois négligeable et indispensable et qui se moque des malentendus. Et comme vous lisez dans mon cœur je sais que vous m'avez pardonné. » Ce « vous » s'adresse à Vénus... M. de Miomandre, on le voit, a craint que les dieux ne le prissent au mot en n'offrant plus jamais à ses yeux que des femmes laides. Mais pourquoi cette collection des éloges n'a-t-elle pas commencé par un éloge du paradoxe, qui eût projeté sur tous les livres de la série une lumière vive et salutaire?

Éloge de la frivolité, par André Beaunier.

Frivole est celui dont l'esprit, trop léger, ne s'attache à rien. C'est qu'il a de toutes choses une vue superficielle et que rien ne peut retenir son attention. Avec beaucoup d'habileté M. Beaunier à réussi à effacer graduellement dans l'esprit de ses lecteurs l'idée de « connaissance superficielle » pour ne mettre en valeur que celle de « détachement ». L'homme frivole devient celui dont rien ne réussit à troubler la sérénité, parce qu'il sait que choses et gens n'ont *en soi* aucune importance. Ainsi la frivolité devient une sorte de philosophie qui permet de traverser en souriant notre vallée de larmes. Comment alors ne pas l'admirer? C'est le fond de tous les dogmes religieux : « Ne vous attachez pas à ces formes passagères qui retiennent ici-bas vos cœurs et vos yeux. » Est-ce cela tout à fait la frivolité? Nous écouterons les leçons de M. Beaunier lui-même et nous serons assez frivole pour ne pas nous le demander, ne cherchant point à contester le vif plaisir que nous ont donné ces pages pleines de grâce et riches de pensée.

MARCEL THIÉBAUT

***

Le Maréchal de la Force, par le duc de la Force.

C'est une bien originale figure que celle de ce maréchal de la Force, qui, tout enfant, échappe par miracle au massacre de la Saint-Barthélemy, reste caché dans sa famille jusqu'au moment où le futur Henri IV se met à la tête des protestants, devient son compagnon d'armes et son ami. Mais il se révolte contre Louis XIII, qui le condamne à mort et l'assiège. Sa soumission lui vaut le titre de maréchal, ses victoires celui de duc et pair.

M. le duc de la Force a entrepris de faire revivre son aïeul « sous

les sept rois dont il fut tour à tour l'adversaire ou le serviteur ». Il a complété et vérifié les mémoires du maréchal par de longues et patientes recherches à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales, aux archives de la Guerre et des Affaires étrangères, à celles du château de Chantilly, et des villes de Bergerac et de Pau; il a également utilisé les très nombreuses lettres encore inédites de ses propres archives. De cette masse de documents il a su tirer les éléments d'un récit vivant et pittoresque, qui a l'attrait et la couleur de la *Chronique de Charles IX* de Mérimée.

Le premier volume va jusqu'à 1610 : c'est d'abord le tragique épisode de la Saint-Barthélemy, — puis les combats aux côtés de Henri IV, la cour de Béarn, la bataille d'Arques, la reddition de Paris; — voici La Force capitaine des gardes, puis gouverneur de Béarn et vice-roi de Navarre; il est mêlé aux affaires les plus importantes du royaume et il est de l'entourage immédiat du roi : d'où de piquantes anecdotes, et de larges tableaux, comme la conjuration de Biron ou le crime de Ravaillac. — Nous ne manquerons pas de signaler dès son apparition le tome second de cet ouvrage, — la Vie du Maréchal sous Louis XIII.

Chronologie, par **E. Cavaignac.**

« On est trop disposé aujourd'hui à traiter avec mépris ces manuels de chronologie auxquels se plaisaient nos pères..., écrivait Gabriel Monod. — Ils n'avaient pas tort de penser qu'il n'y a pas d'enseignement historique sans une forte base chronologique. » En fait, ces commodes petits recueils de dates ont complètement disparu des lycées, et si les élèves savent l'histoire plus intelligemment qu'autrefois, ils la savent certainement avec moins de précision. Dans l'enseignement supérieur, les étudiants ont recours à des ouvrages allemands, comme le petit manuel de Plœtz, — ou — à l'occasion de certains concours — à des manuels distribués par l'administration universitaire, l'un extrêmement sec et trop élémentaire, l'autre plus complet, mais diffus et vieilli. Aussi l'initiative de M. Cavaignac est assurément fort heureuse, de nous donner enfin une *chronologie* modernisée. Elle est précédée d'une introduction d'autant plus utile qu'elle comble une lacune dans notre enseignement, sur les bases de la chronologie historique (chronologie moderne, médiévale, chrétienne primitive, romaine, etc.), — et d'exemples pratiques. Les dates sont divisées en deux périodes, caractérisées chacune par un titre; elles vont des premières civilisations méditerranéennes (familières à M. Cavaignac, auteur d'une excellente *Histoire de l'antiquité*) à 1919. Le livre a le grand mérite, tout en se donnant comme exclusivement destinée « à l'usage des candidats aux examens d'histoire », de déborder le cadre des programmes officiel, trop uniquement préoccupés encore de la

civilisation gréco-romaine et occidentale. L'Inde, l'Islam, les Mongols, commencent à occuper un peu de leur place légitime. Sur l'Extrême-Orient, peu de détails encore, mais au moins les faits essentiels, les grandes dynasties chinoises et japonaises, et les étapes de la progression du bouddhisme. On peut regretter toutefois qu'après la publication de l'*Histoire de l'Asie*, de M. René Grousset, l'auteur ait cru devoir maintenir dans son livre une si grande disproportion entre les deux foyers de civilisation qui se sont allumés sur notre planète aux extrémités opposés du continent eurasiatique.

Histoire politique de l'Europe contemporaine, t. I,
par **Charles Seignobos.**

M. Charles Seignobos a entrepris de rééditer en la complétant et en la refondant sa classique *Histoire politique de l'Europe contemporaine*. Le volume unique de l'édition de 1897 se dédouble. Les 16 chapitres et les 536 pages du tome premier, seul paru actuellement, correspondent aux 14 premiers chapitres et aux 431 premières pages de l'édition primitive. Ils traitent, dans le même ordre, de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas et de la Belgique, de la Suisse, de l'Espagne et du Portugal, de l'Italie, de l'Allemagne jusqu'à l'avènement au trône de Prusse de Guillaume Ier. Le plan général et ses subdivisions restent donc identiques, mais tout d'abord la période étudiée s'est allongée de vingt ans. « Je n'ai voulu me lier par aucune date finale, écrivait M. Seignobos en 1897, pour conserver le droit de suivre l'évolution de la vie politique jusque dans les faits les plus récents. » En fait, ses analyses s'arrêtaient à 1896, et à la date initiale de 1814, année de la restauration générale des anciens gouvernements, ne correspondait aucune date finale véritable. Mais la mystérieuse providence qui change à date fixe les frontières des états, qui en 1618 faisait commencer la guerre de trente ans, en 1713 faisait signer la paix d'Utrecht, en 1815 réunissait le congrès de Vienne, décida que 1914 clôturerait en un siècle exactement la réédition depuis longtemps attendue de l'histoire de M. Seignobos, et, en déchaînant la guerre universelle qui allait ruiner les empires militaires, confirmerait de façon éclatante les conclusions esquissées par l'auteur vingt ans auparavant. Que de changements pendant cette période! En Angleterre l'avènement au pouvoir des libéraux, la réforme de la Chambre des lords, l'adoption du *Home rule*, la crise ouvrière, — en France, l'Affaire Dreyfus et ses formidables répercussions sur la politique intérieure; — la révolution portugaise; — le mouvement national italien et la guerre de Libye. M. Seignobos en détermine les caractéristiques, mais il insiste surtout sur les transformations des deux grands pays parlementaires, la Grande-Bretagne et la France, et leur consacre à chacun un chapitre nouveau.

L'intérêt de ce nouveau volume n'est pas seulement dans ces additions. Le texte primitif, celui qui traite de la période 1894-1896, a été profondément remanié, et rien n'est plus curieux que d'en relever les modifications. Des modifications de forme d'abord; une recherche toujours plus grande de la brièveté, de la clarté et de la précision; et l'on songe à cette phrase de la préface : « Le lecteur ne se doutera pas du temps que j'ai dépensé à chercher l'expression qui devait exiger de lui le moindre effort. » — Les subdivisions plus apparentes, une typographie meilleure. Mais surtout les modifications de fond; la substance des plus récents travaux a été assimilée, des faits significatifs ont été ajoutés, comme dans l'exposé de l'ancien régime anglais qui se ressent des découvertes de M. Élie Halévy; des interprétations plus complètes de faits connus ont été données, comme dans le récit des journées de mars 1848 à Berlin. Les courtes bibliographies critiques qui terminent chaque chapitre ont été mises à jour : c'est ainsi que sont mentionnés le tome III de l'histoire d'Élie Halévy (1923) et l'*Angleterre d'aujourd'hui* d'A. Siegfried (1924). — Avec une admirable conscience M. Seignobos a réussi à faire passer dans cette nouvelle édition de son œuvre son expérience d'un quart de siècle d'enseignement et de recherches.

La XXXIIIe Bibliographie géographique.

La *XXXIIIe Bibliographie géographique*, qui vient de paraître, et qui donne l'analyse des travaux publiés dans le monde en 1923, est un bon exemple de ces œuvres collectives créées au service de leur discipline par des spécialistes français en un domaine et en un genre qui semblaient l'apanage exclusif de l'Allemagne. Il y a une trentaine d'années, lorsque la jeune école géographique française, sous l'impulsion de Vidal de la Blache, commença à affirmer son existence par la publication des *Annales de géographie*, une bibliographie annuelle fut jointe à la Revue. Par l'étendue de ses informations, par son sérieux, sa méthode, par l'unité de doctrine qui orientait jusqu'au plus modeste compte rendu, et qui faisait de l'œuvre entière un tout cohérent, elle acquit bientôt partout une autorité incontestée. Ni les *Petermanns Mitteilungen*, ni les publications des sociétés si vivantes des États-Unis et de Grande-Bretagne, n'étaient en mesure de fournir aux géographes des renseignements aussi complets. Dès le début, la Bibliographie annuelle s'offrit « comme un lien entre les géographes de tous les pays ». La guerre faillit la détruire. Il fallut attendre jusqu'à 1921 pour la voir reparaître, avec le même noyau de collaborateurs, le même aspect typographique, qui en rend le maniement si agréable, mais désormais complètement indépendante des *Annales*, et exclusivement placée sous le patronage de l'*Association*

des géographes français. En deux ans l'énorme lacune ouverte par les événements dans la collection était comblée. En 1921 paraissait la Bibliographie 1915-1919, en 1922 celle de 1920-1921; la Bibliographie de 1923 rendait compte des travaux publiés l'année précédente : l'état de choses d'avant-guerre était désormais rétabli. C'est alors qu'une pareille vitalité a trouvé sa récompense, et que par ses mérites exceptionnels, cette œuvre a commencé à attirer à elle les concours étrangers les plus qualifiés, notre langue devenant ainsi une langue commune en matière géographique. Le dernier volume a été rédigé avec la collaboration de l'*American Geographical Society* de New-York. L'an prochain les géographes italiens se joindront à eux. D'autres collaborations s'annoncent qui vont en faire un organe vraiment international.

Le plan adopté précédemment n'a pas varié : une partie générale, consacrée à l'histoire de la géographie à la géographie mathématique, à la géographie naturelle, à la géographie humaine; — une partie régionale : Europe, Asie, Océanie, Afrique, Amérique, régions polaires. Les recherches sont donc faciles. L'intérêt d'un tel ouvrage, c'est d'être immédiatement utilisable non seulement par les géographes de profession, les naturalistes et les physiciens, mais les économistes, les hommes politiques, et d'une façon générale les esprits cultivés, curieux de suivre d'année en année, autrement que par la lecture des réclames de librairie, l'ensemble des transformations si rapides de notre planète. Ils y trouveront en particulier la liste, tenue à jour, de ces publications anonymes, statistiques et rapports officiels, comptes rendus de congrès, annuaires, si difficiles à trouver dans le commerce ou dans les bibliothèques, et qui sont la matière première de tant de livres de science et de vulgarisation.

J. POIRIER

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

avril. — Après une conférence avec les régents de la Banque de France, M. de Monzie fait connaître aux membres du Cabinet les grandes lignes de ses projets financiers : contribution contrôlée de 10 p. 100 sur le capital, émission supplémentaire de 4 milliards de billets. — Signature d'une convention franco-suisse pour l'arbitrage obligatoire. — Les élections législatives belges sont un succès marqué pour le parti socialiste qui gagne 10 sièges sur les libéraux : mais aucun parti n'a la majorité.

7. — Le ministre des Finances dépose sur le bureau de la Chambre les deux projets de loi pour l'assainissement de la situation financière. — Malgré l'opposition du ministre de l'Instruction publique, le Sénat vote une réduction de 100 francs sur un des chapitres du budget pour marquer sa désapprobation des décisions de M. François-Albert. — Le Parlement britannique ratifie l'accord anglo-allemand relatif à la perception de 26 p. 100 sur les exportations allemandes. — Les Japonais évacuent la partie russe de l'île de Sakhaline.

8. — Au Sénat, dans la suite du débat sur le budget de l'Instruction publique, M. Herriot est amené à poser la question de confiance et le Gouvernement ne l'emporte que par 142 voix contre 140. — Le capitaine Sadoul est acquitté par le Conseil de guerre d'Orléans. — Le maréchal Hindenburg accepte d'être candidat à la présidence du Reich. — Mort du patriarche Tikhon.

9. — A la suite d'une interpellation de complaisance sur la situation financière, le Gouvernement obtient le vote d'un ordre du jour de confiance qui est adopté par 290 voix contre 246. — Dans une réunion tenue à Munich en son honneur, le général Ludendorff exhorte les Allemands à voter pour le maréchal Hindenburg. — Le roi Albert de Belgique commence les consultations préalables à la désignation du Président du Conseil. — On annonce que vers la fin du mois commenceront à Rome les négociations en vue de la conclusion d'un concordat yougoslave. — Les experts suédois repoussent le protocole de Genève.

10. — Mis en cause la veille à la Chambre des députés, M. François-Marsal interpelle au Sénat : l'Assemblée vote la priorité en faveur d'un ordre du jour repoussé par le Gouvernement (156 voix contre 132) et adopte cet ordre du jour par 263 voix. Démission du Cabinet. — Démission du ministre de la Guerre des États-Unis. — Le parti travailliste australien vote une motion blâmant l'attitude du Gouvernement britannique dans la question du protocole de Genève.

11. — Le Président de la République procède à une large consultation politique pour désigner le nouveau Président du Conseil. — La démission de M. Georges Scelle dont le cours a provoqué de violents incidents à la Faculté de droit est acceptée par le ministre de l'Instruction publique. — Mort de M. Joseph Vallot, directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc. — Le Président Coolidge fait à la presse une singulière déclaration dans laquelle il exprime ses sympathies et ses regrets à l'occasion de la chute de M. Herriot.

12. — Le Président de la République offre à M. Painlevé la mission de former le nouveau cabinet : le Président de la Chambre ayant décliné cette proposition, M. Doumergue fait appel à M. Briand qui doit attendre avant de se décider la décision du Conseil national du parti socialiste unifié sur la participation de ses membres au Gouvernement. — Le général Sarrail, haut-commissaire français en Syrie, assiste officiellement à la messe de Pâques.

13. — Signature de deux conventions franco-allemandes au sujet des frontières. — La Cour suprême des États-Unis décide que l'arbitrage obligatoire dans les conflits industriels est contraire à la Constitution.

14. — Le Conseil national du parti socialiste ayant refusé la participation au Gouvernement, M. Briand renonce à former le Cabinet et cette mission est confiée à M. Painlevé. — Ouverture du Cinquante-huitième congrès des Sociétés savantes. — M. Vandervelde, chef du parti socialiste belge, accepte la mission de constituer le nouveau gouvernement. — Attentat contre le roi Boris de Roumanie; assassinat du général Gheorgieff, député influent de la majorité.

15. — Le ministre de l'Instruction publique rapporte son arrêté du 30 mars fermant la Faculté de droit de Paris. — Les deux Chambres adoptent le projet de loi approuvant la convention conclue entre l'État et la Banque de France pour régulariser la situation de cet établissement.

16. — Constitution du nouveau Cabinet : M. Painlevé, président du Conseil et ministre de la Guerre; M. Briand, ministre des Affaires étrangères; M. Caillaux, ministre des Finances. M. Maurice Violette est nommé gouverneur général de l'Algérie. — Le dirigeable anglais R-33 est emporté par la tempête et réussit à rentrer à son port d'attache. — Au cours des funérailles du général Gheorgieff, une machine infernale explose dans la cathédrale de Sofia : on compte 150 morts et des centaines de blessés. — La sédition kurde est terminée par suite de la capture des chefs du mouvement, notamment du Cheik Saïd.

17. — Mort de M. Boivin-Champeaux, sénateur du Calvados. — M. Painlevé présente officiellement les nouveaux ministres au Président de la République. — Les libéraux belges refusent de participer au Cabinet de M. Vandervelde. — A Berlin M. Marx prononce un discours où il préconise l'union de l'Autriche avec l'Allemagne. — Le gouvernement de Sofia proclame l'état de siège et commence une répression énergique du mouvement agrarien-communiste provoqué par des émissaires bolcheviks.

18. — Premier conseil de Cabinet du ministère Painlevé. — M. Herriot candidat à la Présidence de la Chambre. — Ouverture de la période électorale municipale. — Nouvelle interruption des négociations économiques germano-russes. — Bruits de remaniement ministériel en Italie. — Un mouvement révolutionnaire échoue à Lisbonne.

19. — A la suite d'une réunion des groupes radical et radical-socialiste locaux, M. Herriot sera candidat en tête de liste aux élections municipales de Lyon. — Importante manifestation catholique à Toulouse. — L'ordre semble rétabli à Sofia, mais non dans les provinces. — A Hanovre le maréchal Hindenburg passe une revue de ses partisans et prononce un discours où il affirme que son but est le relèvement du peuple allemand et réprouve les procédés anticonstitutionnels. — Arrestation du rédacteur en chef du *Tanine* de Constantinople.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.